This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

5. e. 11

✓

BIBLIOGRAPHIE

DES

CHANSONS, FABLIAUX, CONTES EN VERS ET EN PROSE, ETC.

Paris. — Imp. de Pommeret et Moreau, 42, rue Vavin.

BIBLIOGRAPHIE

DES

CHANSONS, FABLIAUX

CONTES EN VERS ET EN PROSE

FACÉTIES, PIÈCES COMIQUES ET BURLESQUES

DISSERTATIONS SINGULIÈRES

AVENTURES GALANTES, AMOUREUSES ET PRODIGIEUSES

AYANT FAIT PARTIE DE LA COLLECTION

DE M. VIOLLET-LEDUC

Avec des Notes biographiques et littéraires sur chacun des ouvrages cités

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE D'UN AVANT-PROPOS

PAR M. ANTONY MÉRAY

PARIS

A. CLAUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

12, RUE D'ANJOU-DAUPHINE

(Au Premier).

1859.

THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
24 MAR. 1938
OF OXFORD

INTRODUCTION.

En donnant le titre de Catalogue au volume que j'ai publié en 1843 et auquel celui-ci fait suite, j'indiquais bien précisément que je n'avais pas la ridicule prétention de composer un livre, un ouvrage, encore moins une histoire ou un cours de littérature française; toutefois, quelques personnes beaucoup trop bienveillantes, tout en me reprochant ce qu'elles nommaient la modestie du titre que j'adoptais, m'ont blâmé d'avoir laissé ce livre incomplet, en passant sous silence des ouvrages justement célèbres, et de m'être si peu étendu sur les poètes primitifs de notre langue des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles. A cela, je n'avais qu'une chose à répondre : c'est que ces livres ne font

point partie de ma bibliothèque. Les éditions originales de ces ouvrages sont rares et d'un prix, quand il s'en présente dans les ventes, auquel il ne m'est pas permis d'atteindre. Quant aux réimpressions de ces livres, outre qu'elles ont peu d'attrait pour les bibliophiles, chacun peut se les procurer et les lire. Je n'ai pas la vanité de croire que mon catalogue, comme on a bien voulu me l'écrire, peut tenir lieu d'une bibliothèque poétique; mais je sais qu'il est très facile et parfois agréable de trouver une besogne faite. Les journaux ont habitué beaucoup de personnes à trouver des jugements tout portés sur des œuvres de l'esprit d'autrui, et à les adopter sans contrôle. La vie occupée de nos jours ne permet pas aux personnes mêmes qui aiment les lettres, d'y donner tout le temps que leur étude exige. Je sais ce qu'il m'a fallu de volonté persévérante pour lire ces livres que je catalogue, les analyser, les extraire. Je puis affirmer, car il n'y pas de quoi se vanter, qu'il fallait un vieillard qui, comme moi, eût employé consciencieusement sa vie dans des occupations arides et contraires à ses goûts, pour trouver de la distraction dans une lecture et dans un travail qui, tels fastidieux qu'ils paraissent, avaient au moins un côté littéraire et dont l'appréciation exigeait une certaine application de l'esprit.

Je me suis donc borné à faire connaître des auteurs, des ouvrages inconnus; si la plupart retombent dans l'oubli qu'ils ont mérité, peut-être quelques-uns surgiront-ils. Je n'ai pas d'autre ambition.

Depuis la publication de mon premier volume, j'ai acheté plusieurs vieux poètes, pas autant que je l'eusse désiré; mais ces bouquins ont acquis une valeur extravagante, c'est-à-dire sont montés aux enchères à des prix fous, sans

en valoir mieux pour cela. J'ai réuni ces volumes à ma collection et je les joins à ce second volume en forme de supplément au premier. Je me suis donné aussi tout ce que j'ai pu me procurer de ces réimpressions des poètes primitifs gaulois. J'en ai lu quelques-uns que j'analyserai rapidement avec de très courts extraits qui seraient inintelligibles pour la plupart de mes lecteurs. L'étude de la langue de ces auteurs est interminable. Quand j'étais parvenu, à la fin d'un de ces poèmes, à le comprendre couramment, cette étude était à recommencer pour un autre poème dont le dialecte n'était plus le même, quoique écrit à peu de distance chronologique du premier. Rien n'est aussi difficile à connaître qu'une langue non formée ; chaque auteur a son langage propre à lui, et plus il est poétique moins il est intelligible. Il faut cependant bien en convenir : La nation, le peuple de l'ancienne gaule est peu poétique dans le sens élevé que les Grecs, par exemple, donnaient à ce mot. La poésie, selon cette acception, n'a guères jamais été goûtée en France que par la classe dont l'esprit cultivé s'est comme introduit furtivement, artificiellement dans la pensée et dans les formes familières à une population intelligente, vivant sous un beau ciel et presque sans besoins physiques. Dans le Nord, où la vie exige un travail manuel de tous les jours, si l'esprit a le rare loisir de se livrer à ses pensées, c'est vers les sciences mathématiques qu'il se dirige, parce qu'elles seules offrent un résultat qui ajoute au bien-être matériel.

Cependant, l'homme n'a pas été doué de sentiments, de goûts, d'affections; il n'a pas été entouré des merveilles de la nature, et de ses beautés pour se contenter du rôle d'une machine, pour s'assimiler à une locomotive, s'imposer un

but, et y marcher vite, sans regarder à droite ni à gauche, aller, aller, suivre sa tâche, recommencer toujours, et une fois usée être vendue au déchireur ; à moins que durant sa course, un coup de feu ne la fasse sauter, ou qu'un caillou ne l'envoie se précipiter hors du rail. Il faut autre chose à l'homme ; il faut occuper son esprit, il faut que quelque chose parle à son cœur, réponde à sa pensée. Elles sont rares en tous les temps, je le sais, mais il en existe, de ces âmes privilégiées, ou réprouvées, comme on voudra, qui se laissent transporter par leur imagination, soit dans des régions non existantes, soit à des sentiments exaltés, soit à des spéculations inutiles, ignorées du reste des hommes. Ceux mêmes pour qui la peinture fantastique de ces régions, de ces sentiments, de ces rêveries enfin, n'est pas sans charmes, ne sont pas nombreux ; il faut encore qu'une étude longuement goûtée leur ait appris, non pas à créer, mais à comprendre ces fantaisies sublimes et sans but.

Nous retrouvons, même chez les Gaulois, cette tendance à la poésie, à un certain degré, c'est-à-dire cette faculté d'invention d'une chose en dehors de ce qui existe, de ce qui frappe nos yeux. Ils se sont bien rarement élevés au sublime, mais enfin ils arrangent, ils embellissent à leur manière les évènements dont ils ont ouï parler ; ils prêtent à leurs personnages des actions, des pensées, des passions imaginaires ; ils personnifient les qualités et les défauts ; ils créent des êtres fantastiques, des dragons, des géants, des fées ; ils décrivent des pays, des palais merveilleux, sans analogues au monde ; ils exaltent le courage et la beauté ; ils récompensent la vertu et flétrissent le vice. Toutes ces choses, que n'enseigne point l'observation de la vie réelle,

ne peuvent être que le résultat, que le produit de l'imagination qui se représente et qui crée un ordre plus parfait ou seulement autre que l'ordre existant. C'est une révélation; c'est de la poésie. Joignez à cela une composition sage et réglée, une élévation soutenue, constante et dans les pensées et dans l'expression, ce qui forme le style et qui leur manque presque toujours : en quoi donc différera cette poésie de celle des Grecs?

Ce sens poétique était donc préexistant chez les Français, quand l'imprimerie, au XVIe siècle, eut rendu les études du grec et du latin plus vulgaires. La beauté, la grandeur de cette poésie, ignorée jusque là, frappèrent d'admiration tous les esprits aptes à la comprendre et dignes de l'apprécier. Toutes les tentatives se tournèrent vers son imitation. La langue française, en s'enrichissant, en se régularisant, fit prendre en mépris les poètes Gaulois dont le style devint tout à coup vieux, décrépit, et dont les compositions, comparées à celles des anciens, parurent bientôt barbares et ridicules, dans un pays où la mode a toute puissance; et une fois l'antiquité connue, le retour au système Gaulois devint impossible.

Quand ensuite, dans le XVIIe-siècle, la classe éclairée de la nation entendit sur le théâtre l'écho des paroles, des passions qui avaient fait le charme de ses classes, un sentiment de satisfaction, de bonheur, dut se manifester chez elle, et se communiquer à ceux mêmes pour qui ces beautés n'étaient pas un souvenir, mais une révélation. De ce moment la littérature, dite aujourd'hui classique, devint nationale, et s'incorpora si bien dans l'esprit du peuple même, que tous les poètes connus, sortis de la plèbe, et sans études préliminaires, tels que le menuisier de Nevers,

le cordonnier François, et tant d'autres, même de nos jours, sont tous, sans aucune exception, fidèles au système classique.

Toute tentative contraire me semble inutile et vaine. Depuis trente ans que les littératures du nord de l'Europe ont été plus connues et étudiées, on a voulu substituer l'imitation allemande et anglaise à l'imitation grecque. Jusqu'ici tous ces essais ont été infructueux : il est vrai de dire que, depuis soixante ans, les essais dit classiques n'ont pas eu de résultats beaucoup plus heureux. Si les uns ont été extravagants, les autres ont été ennuyeux. Mais les peuples ne sont-ils pas comme les hommes ? N'ont-ils pas leur jeunesse, leur âge viril et leur caducité? Les littératures de l'Inde, de la Grèce et de Rome ont eu un commencement, une perfection, une décadence. Il en a été déjà de même en Espagne et en Italie. Pourquoi en serait-il autrement en France ?

Bien des choses visibles viennent ajouter à cette cause fatale, occulte, et la hâter. Dans ce siècle égoïste, où il faut d'abord, malgré tout, se préparer une voie par tous les moyens et arriver, coûte que coûte, quelle place peut occuper le poète qui n'est utile à rien, et auquel il faut conséquemment un encouragement, une protection ? Sous un gouvernement constitutionnel, où est le pouvoir qui peut le protéger ? Dans la majorité jusqu'à ce qu'il tombe dans la multitude. Or, la majorité, très bonne peut-être pour discuter et régler les intérêts matériels de tous, est-elle véritablement apte à juger du mérite littéraire, qui en définitive ne contribue en rien à la nourriture, au vêtement, au bien-être du plus grand nombre. La voix publique peut seule indiquer, d'ailleurs, les hommes ou les œuvres dignes d'occu-

per l'attention générale et de mériter sa faveur, et la publicité est toute à la disposition des journaux, qui seuls dirigent cette nouvelle puissance. Comme on ne lit plus guère que cela, la critique littéraire devint une grave, une haute mission; elle est aujourd'hui, et je vais dire comment, entre les mains des jeunes gens; mais l'esprit, l'imagination, *le trait*, ne furent jamais et ne purent être les éléments d'une bonne et impartiale critique. La jeunesse est nécessairement passionnée; sa critique se résume inévitablement en satire ou en apologie. Ce qu'exige la vraie critique, c'est du sens, de l'érudition, de l'expérience, la connaissance enfin des hommes et des choses dont on parle.

Les lettres ne pouvant plus être un moyen d'existence, encore moins de fortune, les hommes qui les cultivent doivent donc chercher ailleurs que dans le travail solitaire et improductif de leur cabinet, un moyen quelconque de vivre, de *tirer parti* de leur esprit. Les plus heureux, les plus habiles, je ne veux pas dire les plus adroits, participent à la rédaction de ces mêmes journaux, tribunal suprême, où ils se trouvent ainsi tout à la fois accusateurs et juges de leurs propres œuvres, dès lors, le jugement est facile à prévoir. Il s'établit ensuite entr'eux une sorte de confraternité toute naturelle, qui, malgré la jalousie inhérente à ce métier, les oblige à se ménager et même à se louer réciproquement, d'où résulte la *camaraderie :*

> Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Que devient au milieu de tout cela un jeune poète, ignoré, occupé de ses études, de ses compositions, timide, silencieux, observateur, mais de tout autre chose que de ce qui se passe sous ses yeux? S'il est pauvre, il meurt;

s'il est riche, il se fait imprimer à ses frais; mais qui le sait? Les journaux se taisent. Le silence le tue bien plus sûrement que la critique; à moins que l'auteur, par des moyens étrangers à l'art et qui exigent de sa part des études nouvelles, ne parvienne à obtenir d'être compté au nombre des célébrités du jour.

Je terminerai cette longue introduction par un avis que mon âge me permet de donner aux jeunes littérateurs : Ce travail forcé de journaliste, où il faut avoir de l'esprit et du talent à heure fixe, sans outrepasser la dimension prescrite du feuilleton, qu'il faut exactement remplir, me paraît exiger des facultés toutes particulières qui ne sont pas données à tout le monde, et ce travail n'est peut-être pas sans danger. Un ami, après avoir rempli durant de longues années un emploi de rédacteur dans un journal supprimé, répondant au conseil que je lui donnais de travailler pour son propre compte et de composer quelque ouvrage, me disait :

« J'ai essayé; il ne m'est plus possible. L'habitude que « j'ai prise de renfermer le travail de ma pensée dans les « bornes circonscrites d'un feuilleton, ne me permet plus « de lui donner le développement nécessaire à toute œuvre « importante. Je me trouve avoir rempli tout à coup la « la tâche que je m'étais imposée. »

Voilà encore une des causes ignorées, ou du moins non signalées, du déclin de notre littérature, déclin qui a commencé à se manifester il y a bientôt cent cinquante ans.

AVANT-PROPOS.

Chez tous les peuples qui possèdent des souvenirs littéraires et qui ont conservé des traces écrites de la vie intellectuelle de leurs aïeux, on retrouve plus ou moins parfaits les moules héroïques et sérieux de la littérature humaine. Epopées, romans de gestes, recueils de mythes religieux, systèmes de morale et de philosophie, scènes dialoguées des passions divines et humaines, observations agricoles et hygiéniques, livres de cosmographie, d'astrologie, de sciences primitives plus ou moins bizarres, plus ou moins hypothétiques, corps de lois, annales historiques, chroniques, légendes fabuleuses ou exagérées par la tradition, toutes ces graves productions de l'esprit humain croissent à divers degrés de force et de grandeur sur les sols si variés, si diversement éclairés de la cosmopolite république des lettres.

Quant à ces fleurs brillantes de la fantaisie en belle humeur, les parodies railleuses des gravités de la vie, les libres indiscrétions, les récits décolletés, les grasses plaisanteries, les satires provoquantes, effrontées, bruyantes, les chansons à plein gosier qui réunissent dans un même élan de joie moqueuse le noble et le vilain, l'homme de dur labeur et le courtisan, elles semblent ne germer que sur certaines parties du vaste domaine de l'intelligence. Ces épices de haut goût, qui donnent tant de piquant et de verte saveur aux assemblées posthumes que forment nos bibliothèques, sont récoltées plus spécialement parmi nous. Il faut, pour les obtenir, une grande mobilité d'impression, une propension curieuse à retourner les faits, même les plus tristes, sous leurs faces les plus opposées. Le caractère de celui

qui les cultive doit être susceptible de cette versatilité nerveuse qui mêle, dans un instant, le comique au tragique, disposition spéciale d'où naît cette vivacité de s'exprimer qu'on appelle plus particulièrement l'esprit.

Certaines races n'ont jamais témoigné de propension à s'écarter du solennel; les Hindoux, par exemple, qui nous ont laissé d'interminables poëmes et un théâtre si riche d'aspirations panthéistiques et d'appels passionnés à la nature vivante, n'ont rien dans leurs livres qui témoignent qu'ils aient jamais su rire. La collection des écrits du peuple juif ne contient de même pas un seul élan de gaieté. Les Egyptiens, qui sculptaient leur histoire et leurs mœurs sur tous leurs monuments, ne se sont jamais permis d'y tailler ces satires hardiment frondeuses dont nos artistes du moyen âge couvraient les flancs de nos cathédrales.

Chose plus étrange encore, les races germaniques, dont le sang est entré dans tous les mélanges néo-latins et qui ont côtoyé nos races gauloises pendant dix à douze siècles, ne se sont elles-mêmes jamais écartées, dans leurs œuvres écrites, de cette décence sévère, de ce décorum scrupuleux qui fait le cachet de leur littérature, même dans les plus grandes excentricités de leur imagination. Leurs œuvres portent toujours cet air de vague rêverie, de profondeur voilée qui rappelle les brumes de leur ciel et les ombres solennelles de leurs vastes forêts. La facilité de donner à sa pensée une tournure joyeuse jusqu'au fou-rire, une forme licencieuse jusqu'à l'impudence, une allure provoquante jusqu'à l'excès, est une faculté presque complétement spéciale aux nations néo-latines.

Chez les Français et les Italiens surtout, la chanson mordante, le fabliau narquois, les facéties sans frein ont trouvé leur terre de prédilection. Heureux peuples qui endorment leurs maux au bruit de grelots railleurs, qui s'amusent de tout ce dont croit devoir rougir le front de leurs graves voisins, et qui rient, en les exagérant, de toutes les misères, de toutes les pauvretés, de tous les ridicules de l'humaine nature! Leur histoire, dans ses épisodes les plus navrants, les plus tragiques, se voit à chaque instant traversée d'éclairs joyeux sous forme de couplets, de madrigaux, de bons mots et de pamphlets.

Que de bonnes leçons les grands de la Rome papale ne reçurent-ils pas par l'intermédiaire burlesque des statues tronquées de Marforio et de Pasquino? Que de chansons aux refrains comiques sont allées frapper utilement les oreilles des seigneurs et des princes de la France féodale? A trois siècles à peine de notre époque, ne voyons-nous pas l'hilarité française flageller sans cesse les héros de la Ligue, ces chefs fougueux de la sanglante mêlée de passions politiques et religieuses où s'abîma la royale maison de Valois? Après les coups fourrés du *Gargantua* et du *Pantagruel*, adressés à toutes les sottises sociales sans grâce ni merci, tombèrent drus comme grêle les petits vers et les grosses moqueries, accompagnés de l'artillerie formidable dont les pièces se nommaient : *Satyre Ménippée*, *Confession de Sancy*, *Divorce satyrique*, *Réveille-Matin des François*, *Baron de Fœneste*, et tant d'autres couleuvrines bourrées jusqu'à la gueule, auxquelles la marotte de fous intrépides savait si adroitement mettre le feu.

Eh bien ! ce sont les produits de cette humeur originale, de cette piquante tournure d'esprit particulière aux peuples d'origine latine que Viollet-Leduc a réuni dans ce Recueil critique, qui est plutôt un livre plein de précieux documents littéraires qu'un simple catalogue. Tous ces francs rieurs, tous ces libres et joyeux penseurs, tous ces écrivains hardiment prime-sautiers, qui ont conservé parmi nous le privilége de dérider sans fin les générations, sont rassemblés dans ce précieux volume.

C'est une véritable salle de portraits, où, présentés et expliqués par l'auteur, viennent encore rire entre eux et avec les lecteurs modernes, ces fantaisistes charmants, dont la patrie était jadis bornée au nord par la Manche, à l'est par le Rhin et l'Adriatique, au sud par la gracieuse Méditerranée qui voit fleurir le citronnier sur ses rivages aimés du soleil. Une chose à remarquer, c'est que si, dans la surprise inévitable d'une grande réception, il a pu s'y glisser un personnage portant un nom à syllabes germaniques, le pauvre intrus se trouve ici contraint, mal à l'aise et tout à fait dépaysé.

En choisissant ainsi une catégorie spéciale d'ouvrages, en

réunissant dans un cadre déterminé les efforts de son érudition, Viollet-Leduc a pu donner plus d'intérêt à ses études, et les rendre plus solides et plus complètes. On sait quelle faveur obtint en 1843 le catalogue raisonné de sa *Bibliothèque poétique*, nul doute que ce nouveau Recueil ne soit aussi bien accueilli des bibliophiles. La plupart des compilations destinées à nous faire connaître les livres s'arrêtent à la surface du volume et ne pénètrent jamais dans le sein des feuillets ; ils se contentent de nous donner le titre de chaque livre, la date de ses principales éditions, le nombre de pages qu'il contient et le nom de ses meilleurs éditeurs ; ils ajoutent à ces minces renseignements la mention de la rareté relative de l'ouvrage indiqué et celle de sa valeur vénale à différentes époques. S'ils sont ornés d'un frontispice, de gravures sur bois, sur cuivre ou sur acier, de vignettes dans le texte et de majuscules originales, ils nous le disent encore ; souvent même ils ajoutent à tout cela un fac-simile de la devise symbolique ou des armes parlantes de l'imprimeur et du libraire.

Tout cela est assurément d'un intérêt et d'une utilité indéniables; à l'aide de ce signalement, on acquiert du premier coup le flair de l'amateur superficiel, qui consiste à ne pas se tromper sur la valeur relative des ouvrages de son goût. Mais cela ne suffit pas au véritable bibliophile ; il lui faut davantage que ce plan linéaire sans physionomie, car, après avoir consulté ces sortes de dictionnaires, on peut fort bien se tromper sur le fond et acheter pour un livre agréable un livre ennuyeux, un livre vide pour un livre plein, un ouvrage abject à la place d'un ouvrage utile et intéressant. Cependant on ne saurait demander davantage à ces énormes catalogues dont le but principal est de contenir une nomenclature à peu près complète, but qu'ils ont déjà tant de peine à attendre, témoin le *Manuel du libraire* de M. Brunet, à propos duquel, bien qu'il soit regardé comme un type d'universalité, on lit si souvent dans les catalogues ordinaires cette phrase significative dont on a trop abusé : *Livre inconnu à M. Brunet.*

Comme compléments à ces utiles encyclopédies bibliographiques, le bibliophile qui lit ses livres a besoin de recueils où il

puisse trouver un aperçu du sujet contenu dans l'ouvrage qu'il désire, quelques détails sur la vie de l'auteur, quelques citations s'il y a lieu, et par ci par là de rapides données sur la tendance de l'époque où le livre a été écrit. Or, pour arriver à donner cette utilité et cet intérêt à de semblables recueils, il faut savoir se restreindre et limiter son champ d'observations comme a su le faire Viollet-Leduc dans ce nouveau travail bibliographique. Son but a été de rassembler ici sous nos yeux les plus sémillantes saillies de la verve épicurienne et franchement réaliste de nos pères, de nous les faire juger et apprécier, et ce but a été atteint. De savantes notices biographiques et littéraires, souvent même des articles critiques complets et jusqu'à des citations, vers et prose, accompagnent chacun des ouvrages catalogués par lui.

Sa critique d'ailleurs est loin d'être une répétition banale d'éloges adressés à la hâte ; en passant cette revue de morts illustres, il ne paye pas d'un sourire uniforme ces files régulières d'auteurs alignés sous son regard. Il y a dans l'esprit de Viollet-Leduc un goût sévère, une délicatesse de tact qui le mettent en garde contre la bienveillance outrée ; il adresse souvent de véritables réprimandes à ceux de ces gais compères qui se sont contentés de sottises courantes, ou dont la verve affolée a trop étourdiment envahi les frontières de l'obscène et de la grossièreté. Voici, par exemple, comme il termine la notice consacrée aux contes de Grécourt :

« La licence des sujets traités par Grécourt rend seule possible, pour certains esprits, la lecture de ses poésies ; car le petit nombre de pièces décentes qui sont dans ce recueil n'ont de remarquable qu'une abondante facilité lâche et souvent plate. Du reste, il lui était presque impossible d'abandonner entièrement sa manière ; car il a trouvé moyen de rendre indécentes ses fables mêmes. »

Voyez encore ce trait malin lancé à toutes les poésies de J. B. Rousseau, à propos de ses épigrammes : « Certes, la gloire de Rousseau ne serait pas moins grande sans cette débauche de son esprit, quoiqu'il ait fait preuve, dans ses épigrammes, d'une verve d'invention et de style qu'il n'a pas toujours em-

playée dans ses autres ouvrages. » Le fait est que, licence à part, les épigrammes de Rousseau l'emportent de beaucoup sur le reste de son fatras poétique dont on ne tient plus grand compte aujourd'hui.

La première série de ce volume contient les chansons. La récolte de Viollet-Leduc dans ce champ vraiment national commence à l'aurore de notre langue et se poursuit jusqu'à nos jours; de Raoul de Coucy à Béranger la période est longue et bien remplie. Pour faire apprécier à sa valeur ce consciencieux travail, quelques-unes des citations qui accompagnent les notes critiques ne seront pas inutiles. Dans la notice explicative des *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy*, le savant bibliophile, après avoir démontré que le fils du célèbre Enguerrand est bien l'auteur des chansons authentiques contenues dans cet ouvrage, nous offre avec raison comme modèle de grâce et de délicatesse, la fraîche strophe que voici :

Li nouviau tems, et mai et violette
Et rossignoz mi semont de chanter.
Et mes fins cueurs me fais d'une amourette
Si doux présent, que ne l'os refuser.
Or me dont dex en tele honor monter
Que cele où j'ai mon cueur et mon penser
Tienne une fois entre les bras muette,
Ainz que j'aille outre-mer.

Plus loin à l'article des *Odes ou chansons spirituelles de Claude Hopil*, l'ingénieux critique détache au profit de son lecteur ce brûlant couplet spirituel d'un de ces chants religieux, dont le but mystique lui semble trop facile à confondre avec un but au moins mondain.

J'aime un berger solitaire
Qui m'aime parfaitement;
Son amour très-salutaire
Me ravit au firmament.
Quand dans l'extase il me baise,
Volant au lieu des élus,
Je ne saurais en cette aise
Rien proférer que Jésus !

Voilà, on doit l'avouer, une gaillarde façon de chanter les

joies extatiques de la foi ; il faut remonter au fameux cantique des cantiques de Salomon, à cette allégorie si passionnée, si colorée de tons chauds, pour trouver des images aussi voluptueuses, aussi charnellement allégoriques que celles des cantiques de Claude Hopil.

C'est surtout à l'époque des hymnes patriotiques de la grande révolution que les citations deviennent pressées et curieuses ; on peut lire des chants entiers à la suite des titres étranges que portaient les recueils de ce temps-là. A travers les élans bizarres d'un enthousiasme fanatique et souvent féroce, dont Viollet-Leduc nous donne de nombreux échantillons, je tombe sur ce couplet badin d'un goût tout à fait choisi.

Si j'fais un amant, dit Manon,
Je veux avoir un franc luron
Qui soit bon patriote.
L'habit, la coiffur'n'y font rien,
Mais pour son bien et pour le mien
J'l'aimerais mieux sans culotte.

Quel délire aimable ! s'écrie en plaisantant Viollet-Leduc.

Après la série de chansons vient celle si variée des fabliaux en prose et en vers. Ici la délimitation n'est peut-être pas très-régulièrement ordonnée entre les auteurs des fabliaux et les conteurs, car on trouve Lafontaine et l'abbé de Grécourt au milieu des premiers ; mais ce n'est là qu'une apparente confusion. Il faut lire ce titre général : Fabliaux, contes et fantaisies, et englober sous cette rubrique tout ce que l'auteur a séparé sous des dénominations particulières, malgré l'analogie évidente qu'ont entre elles ces diverses productions de l'esprit ; l'important est que les choses s'y trouvent. Du reste, une fois que l'on se sera familiarisé avec ces diverses subdivisions, elles contribueront à faciliter les recherches de l'érudit. Le chapitre des fabliaux contient d'ailleurs plus spécialement les contes en vers et les poésies dites sotadiques ; celui des contes réunit les ouvrages du même genre en prose. Tout ce qu'il n'a pu régulièrement classer dans ces deux larges cadres, tout ce qui a échappé à son premier coup d'œil rentre dans les catégories élastiques intitulées :

Œuvres comiques, Traités singuliers, Contes facétieux, Histoires et aventures facétieuses et satiriques.

L'érudition et la sagacité de Viollet-Leduc lui servent de guides sûrs à travers cette foule bigarrée d'auteurs souvent inconnus ou incertains, dont il restitue ingénieusement les noms véritables, chaque fois que la chose est possible. J'ai cependant remarqué qu'il tombe dans l'opinion qui attribue à Béroalde de Verville *le Moyen de parvenir*. Je ne saurais pour ma part m'accorder avec lui sur ce point. Les autres œuvres de Béroalde étant fort peu spirituelles et surtout très-peu facétieuses, mon avis est que ce dernier a plutôt gâté qu'amélioré, sous ce titre, un manuscrit de Rabelais, qu'il aurait trouvé dans la précieuse bibliothèque de son père, Mathieu Béroalde, dont La Monnoye parle comme d'une *collection de livres rares et exquis*.

La série des fabliaux contient, entre autres bons articles, une notice excellente sur les *poésies ou recueil de lais de Marie de France;* un beau travail sur les trouvères-jongleurs, à propos des œuvres complètes de Rutebœuf; d'ingénieuses critiques de l'*Espadon satyrique*, du *Parnasse satyrique* et du *Cabinet satyrique*, ouvrages encore rares et peu connus, faute de réimpressions suffisantes. C'est aussi dans ce cadre qu'il a réuni Lafontaine et ses nombreux imitateurs.

Dans les contes en prose, on voit défiler les spirituels conteurs italiens : Boccace, Poggio, Merlin Coccaïe, Straparole, le dominicain Bandello, dont la traduction complète par Belleforest et Boaistuau n'est pas très-facile à rassembler, et le fameux cardinal Bembo dont la bibliothèque Ambrosienne conserve des lettres d'amour échangées avec Lucrèce Borgia. Tous ces grands noms sont accompagnés de bonnes notices biographiques, ainsi que ceux des auteurs espagnols : Pierre Messie, Montalvano, Cervantès, Quévédo, etc.... Les innombrables facéties françaises trouvent ici leurs places : Jean Molinet, Gaultier Garguille, Bruscambille, Tabarin y passent avec leurs œuvres. C'est encore là que sont rangés les grands conteurs français : Louis XI, Antoine de la Salle, Marguerite de Navarre, Bonaventure Desperriers, Noël du Fail, Tahureau, Jacques Yver, Guillaume Bouchet, etc.

Au chapitre des traités singuliers apparaissent le seigneur des Accords et Béroalde de Verville avec son larcin impudent à peine déguisé par des noms et des plaisanteries de son époque. Ici Viollet-Leduc restitue justement à Adrien de Montluc comte de Cramail, petit-fils du célèbre maréchal, *les Jeux de l'inconnu*, ouvrage plein de fantaisie dans lequel on est étonné de trouver, longtemps avant l'avénement du marquis de Bièvre, des nouvelles à calembours dont voici une phrase à titre d'échantillon : « Le courtisan grotesque sortit un jour *intercalaire* du palais *de la bouche*, vêtu de vert *de gris*. Il avait un manteau *de cheminée*, doublé de frise *d'une colonne*, etc. » Suivent les recueils relatifs à la flagellation, le traité de Thiers, sur les perruques, l'*Art de désopiler la rate*, de Panckoucke, et autres curiosités humoristiques jusqu'au *Roi de Bohême et ses sept châteaux*, de Nodier.

Outre les appréciations de chaque livre en particulier, chacune des séries est précédée d'un aperçu sur le genre spécial qui y est traité et les époques où il a le mieux réussi. On le voit, cet ample catalogue raisonné est un ouvrage plein de saveur et d'agrément ; il ne double aucun des recueils connus et ouvre une voie toute nouvelle à l'érudition bibliographique.

Il faut savoir gré à Viollet-Leduc d'avoir fourni tous ces précieux détails aux bibliophiles qui n'ont pas toujours le temps d'aller eux-mêmes puiser aux sources ; il faut lui savoir gré d'avoir su présenter ingénieusement et d'avoir préparé à l'appréciation du premier coup d'œil la troupe originale des indiscrets de l'histoire, dont l'utilité est aujourd'hui si universellement reconnue. Car, il faut bien le dire, le ton solennel avec lequel on a cru devoir jusqu'ici écrire les annales des peuples, n'a pas permis aux historiens officiels de mettre en saillie les habitudes des couches inférieures des populations, ni de s'occuper suffisamment des mœurs intimes, des joies du foyer, des véritables propos de table de nos bons aïeux. Je ne sais plus qui a dit que les mémoires d'un laquais d'Aspasie nous instruiraient plus sur les Grecs du temps de Périclès que les pompeux chefs-d'œuvre historiques, où l'on n'entend parler que de luttes et d'intrigues monotones ou sanglantes.

En France nous n'avons, Dieu merci, rien à regretter sous ce rapport ; en tous temps il s'est trouvé parmi nous assez de causeurs, de chanteurs, de conteurs, de frondeurs et de babillards assez osés pour soulever tous les secrets de la vie publique et de l'existence privée. Ceux qui fredonnaient ou contaient ainsi tout ce qui se passait sous leurs yeux ne se sont pas toujours douté du service qu'ils allaient rendre, non-seulement aux esprits légers, mais aux esprits curieux des revers de médailles, aux intelligences en quête de la vérité qui se cache si souvent sous les oripeaux de l'histoire ; s'ils avaient su ce qu'ils nous préparaient, peut-être auraient-ils voulu faire mieux, peut-être eussent-ils gâté leurs œuvres, en posant devant la postérité.

Cet héritage mélangé de nos joyeux humoristes est bien comme il est, dans sa forme spontanée et souvent inattendue. C'est à nous bibliophiles de payer à ces fantaisistes d'autrefois les bons renseignements qu'ils nous apportent et les gais moments qu'ils nous ont fait passer. Viollet-Leduc l'avait compris, quand il a commencé à les mettre en lumière, et à faire connaître toutes les faces de leurs œuvres, si légères qu'elles paraissent au premier abord. Espérons que son exemple sera suivi.

ANTONY MÉRAY.

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction, par M. Viollet-Leduc.. V
Avant-Propos, par M. Antony Méray. XIV
Catalogue des chansons faisant partie de la Bibliothèque poétique de M. Viollet-Leduc. 1-55
Fabliaux 57-110
Contes en prose et en diverses langues, facéties, anecdotes, dialogues, joyeux propos, gaillardises, etc., etc. . . . 111-143
Œuvres comiques, singulières, facétieuses, etc., etc. . . 144-160
Traités singuliers et facétieux, dissertations, etc. 161-192
Recueils de contes facétieux. 193-199
Histoires et aventures facétieuses et satiriques. 200-205
Recueils d'histoires prodigieuses, tragiques, etc. 206-223
Coup d'œil rétrospectif sur nos vieux poëtes français, par M. Viollet-Leduc. 225-241
Table alphabétique des chansonniers et de leurs ouvrages. 243-246
Table alphabétique des conteurs et de leurs ouvrages, des facéties, dissertations singulières, etc., etc., citées dans ce volume.. 247-252
Supplément au premier volume de la Bibliothèque poétique de M. Viollet-Leduc.
Table alphabétique du supplément..

SUPPLÉMENT

AU

PREMIER VOLUME DU CATALOGUE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE

DE M. VIOLLET LE DUC.

SUPPLÉMENT AUX RECUEILS DE POÉSIES.

Diverses poésies nouvelles données à R. D. P. Val par ses amis. Revues, corrigées et augmentées de nouveau. A *Rouen*, Raphaël du Petit-Val, 1606, pet. in-12, dem. rel.

Je crois fort rare ce livre de quarante-cinq pages. Il est composé en très grande partie de stances et de chansons que je n'ai pas retrouvées ailleurs. Elles ne sont pas signées. Il y a aussi trois élégies assez ridicules. Le volume se termine par des anagrammes sur le nom de Raphaël du Petit-Val. C'était un imprimeur du roi.

Le Cabinet des Muses, ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. *Rouen*, David du Petit-Val, 1619, in-12, mar. rouge, tr. d. *Reliure janséniste de Tompson; bel exemplaire provenant de la dernière vente de Ch. Nodier.*

Pièces de Duperron, Porchères, Lingendes, Mottin, Renouard, Chrestien, de Lastre, Maloisel, etc., poètes qui n'ont jamais été réunis par œuvres.

Nouveau Cabinet des Muses, ou l'élite des plus belles poésies de ce temps. *Paris*, Thierry le chasseur, 1658, in-12,

maroq. bleu, fil. et tr. d. (*Relié par Kœhler; bel exemplaire.*)

Recueil fait par un sieur de Lamothe, qui donne avis au lecteur que toutes les pièces qui le composent ne sont pas de lui; « mais qu'elles « sont si adroitement mêlées, qu'on en recevra quelque contentement. » Comme aucunes de ces pièces ne sont signées, il est fort difficile de les distinguer; le choix du recueil est assez bien fait d'ailleurs.

L'eslite des bouts-rimés de ce temps, etc. Imprimé à *Paris*, 1651, in-16, v. v. fil. et tr. d.

Vers 1650, les bouts rimés devinrent une mode dont Sarazin se moqua dans son poème de *Dulot vaincu*. (Voyez *Catal. des poètes*, page 478.) Naturellement on recueillit les plus heureux. Ce volume en renferme de Boisrobert, Bensserade, la Calprenède, Tristan, Sarazin lui-même, de Montreuil, etc. Ce petit volume n'est pas commun. En voici un autre de même espèce :

Le Défi des Muses, ou trente-trois sonnets moraux remplis en trois jours sur les mêmes bouts-rimés donnés par Mme la Duchesse du Maine. *Paris*, Moreau, 1701, in-12, v. fauv., fil., tr. d.

Petit recueil de poésies choisies, non encore imprimées. *Amsterdam*, 1660, in-12, v. fauv., fil., tr. d.

Pièces assez rares, la plupart de Mlle de Scuderi ou à elle adressées, de Mme Delasuze, de Mme de la Calprenède, etc.

Nouveau recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps. 1665 (*édition à la sphère*), p. in-12, maroq. rouge, fil., tr. d.

Joli volume bien imprimé, bien composé, mais de pièces la plupart très connues : *Chapelain décoiffé, Satires de Boileau, Voyage de Chapelle et Bachaumont*, etc.

SUPPLÉMENT AUX POÈTES.

Chroniques anglo-normandes. Recueil d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre, pendant les XIe et XIIe siècles, publié pour la première fois d'après les manuscrits de Londres, de Cambridge, de Douay, de Bruxelles et de Paris, par Francisque Michel. Imprimé sous les auspices et avec l'autorisation de M. Guizot, ministre de l'instruction publique. *Rouen*, Edouard Frère, 1836, 3 vol. pet. in-8, dem. maroq.

Ce recueil précieux se compose d'extraits de Geoffroy Gaimar, poète normand du XIIe siècle; de la continuation du Brut d'Angleterre (voyez *Catal. des poètes*, pag. 49), par un anonyme du XIIIe siècle; de la vie d'Edouard-le-Confesseur, d'après un manuscrit du XIIe siècle; de Pierre de Langtoft, poète du XIVe siècle; de Benoît de Sainte-More, poète du XIIe siècle; relation de la bataille d'Hastings; la vie du roi Guillaume d'Angleterre, par Chrestien de Troyes, et du dit de Guillaume, par un anonyme. Ces deux derniers d'après deux manuscrits du XIVe siècle. Le second volume contient des chroniques latines contemporaines du même sujet de la conquête d'Angleterre.

Malgré l'intérêt qui s'attache à ces ouvrages, j'ai regret à les cataloguer parmi les poésies. Ce sont des chroniques rimées, mais à peine y a-t-il apparence de poésie !

La Chanson de Roland ou de Roncevaux, du XIIe siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la

bibliothèque Bodléienne à Oxford, par Francisque Michel. *Paris,* Sylvestre, 1837, in-8, papier vélin, dem. maroq. (*Imprimé à 200 exemplaires numérotés ; celui-ci* 132.)

Il en est bien autrement de la chanson de Roland ou plutôt du poème de Roncevaux par Turold, trouvère des premières années du XIIe siècle. C'est peut-être la célèbre chanson que chantait Taillefer à la bataille d'Hastings; mais c'est à coup sûr un des plus beaux morceaux de poésie élevée, héroïque, sorti de la plume d'un homme. Je dois prévenir que le langage en est fort difficile à comprendre pour qui n'en a pas fait une étude particulière; le glossaire qui suit le poème contient plus de cinquante pages.

Ce poème est en strophes ou couplets irréguliers; la plupart se terminent par la diphtongue *Aoi*, qui n'est pas comptée dans la mesure du vers. Que veut dire ce mot? Est-ce une exclamation, un cri de guerre, un *hourra?* Est-ce une simple remarque pour appeler l'attention sur un passage saillant? un cri de joie, un *alleluia?* Jusqu'ici on n'en a donné, que je sache, aucune explication satisfaisante.

Les vers n'en sont pas régulièrement assujettis à la rime, mais seulement à l'*assonnance*, comme dans certains vers espagnols. La rime *assonnante* consiste dans l'accord entre voyelles, abstraction faite des consonnes; ainsi dans le vieux couplet français que Molière a rendu immortel :

Si le roi m'avait donné—é
Paris, sa grand'ville—i—e,
Et qu'il m'eût fallu quitter—é
L'amour de ma mie—i—e.

Si l'on ne peut se rendre compte, en lisant la chanson de Roland, du petit nombre de cas où cette explication ne suffit pas, il faut en accuser l'ignorance où nous sommes de la prononciation exacte de ces vieux mots.

On trouvera une traduction complète, strophe par strophe, de ce poème, dans le second volume de *Roland* ou *la Chevalerie*, par M. Delécluze. Paris, Labitte, 1845.

La Chanson des Saxons, par Jean Bodel, publiée pour la première fois par Francisque Michel. *Paris,* Techener, 1839, 2 vol. grand in-12, pap. vergé fort, dem. maroq.

La chanson des Saxons vient, chronologiquement parlant, immédiatement après la chanson de Roland. Durant l'expédition de Charlemagne au-delà des Pyrénées, qui se termine par le désastre de Roncevaux, si poétiquement décrit dans la chanson de Roland, les Saxons avaient envahi et pillé les bords du Rhin, profitant de l'éloignement du grand empereur. A son retour, Charlemagne se rendit en Saxe pour les punir. Leur chef, Witikind, battu, fut obligé de se faire baptiser, lui et les siens, en 785. C'est sur ce fondement historique qu'est bâti le roman de Jean Bodel.

Ce trouvère vivait vers la moitié du XIIIe siècle. Il a composé un mystère ou jeu de Saint-Nicolas, des fabliaux, des chansons et le poème que je catalogue. On ne sait d'ailleurs rien de sa vie, si ce n'est qu'il était d'Arras, qu'il fut obligé de quitter, atteint de la lèpre dont il mourut.

Ce poème contient deux cent quatre-vingt-dix-sept strophes ou couplets fort irréguliers; car un grand nombre de ces strophes compte plus de trente vers quand d'autres n'en ont que douze. C'est un récit romanesque souvent spirituel, où la partie galante et même comique le dispute à la partie épique; enfin c'est un poème comme l'a compris l'Arioste dans son *Orlando furioso*. Le langage m'en a paru moins difficile à comprendre que celui de la chanson de Roland; peut-être est-ce parce qu'il est moins élevé. M. Delécluze, dans son livre cité ci-dessus, donne l'analyse de la chanson des Saxons.

Charlemagne an anglo-norman, poem of the twelfth century now first published with an introduction and a glossarial index, by Francisque Michel. *London*, W. Pickering, 1836, in-12, b. en percale. (Charlemagne, poème anglo-normand du XIIe siècle, publié pour la première fois avec une introduction et un glossaire.)

Le véritable titre de ce poème est : *Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople;* il est d'un auteur inconnu, écrit dans un langage assez difficile et en rimes assonnantes. Ce n'est en définitive qu'un fabliau. Charlemagne, un jour, au couvent de Saint-Denis, prit fantaisie de mettre sa couronne en tête, de ceindre son épée et de se présenter ainsi à la reine, en lui demandant si elle avait jamais vu un homme qui portât si bien que lui ces insignes royaux. Elle lui répondit follement qu'elle en savait un qui, mieux que Charlemagne, les

portait l'un et l'autre. L'empereur la menace de lui couper la tête si elle a menti, et lui demande de lui faire connaître ce roi. La reine, après s'être fait prier, dit que c'est Hugon-le-fort, empereur de Grèce et de Constantinople. Sur ce, Charlemagne se décide à entreprendre ce voyage; en passant par Jérusalem, il rapporte des reliques saintes, etc., etc.

Il s'en faut bien que ce roman comporte l'intérêt de la chanson de Roland et la même poésie.

Le Roman du Saint-Graal, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque royale, par Francisque Michel. *Bordeaux*, Prosper Faye, 1841, in-8, dem. maroq. (*Tiré à* 300 *exemplaires sur papier de Hollande vergé.*)

Le Graal est un vaisseau, un bassin en forme de plat creux dans lequel Jésus-Christ avait mangé l'agneau pascal avec ses disciples, vase dont ensuite Joseph d'Arimathie se servit pour recueillir le sang qui coulait des blessures de Notre-Seigneur descendu de la croix. Joseph garda cette précieuse relique qu'il légua à son neveu. Celui-ci vint en Angleterre prêcher le christianisme, y apporta le *saint Graal*, devint l'ancêtre du roi Arthur, etc., etc. Gautier Map, chapelain du roi d'Angleterre, Henri II, écrivit cette histoire en latin dans le XIIe siècle, et ce travail fut mis en français par Robert de Borron. L'auteur du roman rimé est inconnu.

Ce roman, dont les manuscrits sont fort rares, est l'histoire très détaillée du fait dont je viens de donner un court extrait; c'est une sorte de légende assez plate, digne de Voragine.

Je ne sais comment ce saint graal ou vase se trouvait à Gènes exposé à la vénération des fidèles, et présenté comme une immense émeraude creusée. On l'apporta à Paris à la suite des conquêtes en Italie. Je l'ai vu et touché à la bibliothèque, cabinet des médailles. C'est un grand plat en verre, car on y voit des soufflures, et de couleur verte. Toujours est-ce sur la disparition de ce vase, et sur sa recherche, qu'est basé le sujet de presque tous les romans de la Table-Ronde, entr'autres de Tristan et de Perceval le Gallois.

Tristan, recueil de ce qui reste de poèmes relatifs à ses aventures, composés en françois, en anglo-normand et

en grec, dans les XIIe et XIIIe siècles, publié par Francisque Michel. *Londres*, Guillaume Pickering, 1835, 2 vol. in-12, papier vélin, cart. en percale.

Le nom de Tristan est l'un des plus connus de ceux des chevaliers de la Table-Ronde. Il était célèbre dès le XIIe siècle, puisque le châtelain de Coucy, Rambaud comte d'Orange, Chardry, auteur de la vie des sept dormants, Marie de France, etc., tous écrivains de ce siècle, en parlent déjà. Le poème qui célèbre ses aventures fut aussitôt traduit en plusieurs langues, cité par Dante, Petrarque, Bojardo et Arioste, et plus tard mis en prose française. L'original en vers est attribué à Chrestien de Troyes, trouvère du XIIe siècle; mais ce poème est perdu. M. Francisque Michel en retrouva des fragments tant à Paris, bibliothèque royale, qu'en Angleterre, et ce sont ces fragments que je catalogue. Ils me paraissent de diverses mains et d'idiômes différents. Si la tradition, qui donne Chrestien de Troyes comme l'auteur de ce poème, est exacte, ces fragments ne feraient donc point partie du roman original? Je ne donne cela que comme une conjecture. Quoi qu'il en soit, ces fragments sont en général fort spirituels et contiennent des épisodes intéressants et curieux.

Une analyse de ce roman long et diffus se trouve dans la bibliothèque des romans (avril 1776). M. Delécluze en a donné un extrait rapide dans son livre sur la chevalerie, que j'ai cité plus haut.

Le pas Salhadin, pièce historique en vers relative aux croisades, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi, par G. S. Trébutien, membre de la faculté des Antiquaires de Normandie. *Paris*, Silvestre, 1836, in-8, papier vélin fort, dem. maroq.

Fait d'armes célèbre et populaire au XIIIe siècle de douze chevaliers qui forcent Saladin à lever le siége de Jaffa. Selon Froissard, le *Pas du roi Salhadin* fut représenté sur un échafaud (théâtre) à l'entrée de la reine Isabelle de Bavière à Paris (1385). Cet exploit faisait alors le sujet de la décoration peinte ou sculptée des vieux châteaux, etc. Il n'en est pas moins apocriphe ; car aucun des historiens des croisades n'en fait mention. Le style de ce roman me paraît antérieur au XIIIe siècle,

Loi d'Havelok le Danois, édité par Francisque Michel. *Paris,* Silvestre, 1833, grand in-8, cart. (*Tiré à* 100 *exemplaires numérotés; celui-ci* 34.)

Chronique fabuleuse d'Havelok, fils de Ganter, roi de Danemarck, règnant du temps du roi Arthur. Ganter, tué en trahison par Hodulf, avait confié son fils Havelok aux soins de Grim, l'un de ses serviteurs. Celui-ci, chassé du Danemarck avec son jeune maître, se refugie sur la côte d'Angleterre, en un hâvre abandonné auquel il donna son nom, Grimsby, petite ville du Lincolnshire. Son jeune élève, auquel il avait caché sa naissance, et qu'il éleva comme son propre fils sous le nom de Cuaran, devenu grand et vigoureux, se présenta à la cour du roi de Nicole (*Lincoln*), où il fut reçu comme marmiton. Cependant ce grade infime ne l'empêcha pas de se distinguer bientôt par sa valeur, sa force et sa bonne conduite, si bien que le roi de Nicole, Alsi, lui donna sa nièce en mariage. Alors Grim fit connaître la naissance et les droits d'Havelok à la couronne de Danemarck. Aidé de son oncle Alsi, Havelok commande une expédition et se rend maître de son pays.

Le premier auteur de cette légende du XIIIe siècle est inconnu. L'auteur de ce texte-ci, qui n'en est qu'un abrégé, parait être Geoffroy Gaimar. Il est fort incertain qu'il y ait jamais eu un roi de Danemarck du nom d'Havelok ; le fait n'en est pas moins populaire en Angleterre. Du reste, la légende est bien racontée.

Un sermon en vers, publié pour la première fois par Achille Jubinal, d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi. *Paris,* Techener, 1834, in-8, dem. maroq.

Il est fort douteux, quoique le contraire ne soit pas prouvé, qu'on ait jamais prononcé en chaire des sermons versifiés; mais l'on en a écrit, car en voici un composé de sept cents vers environ, et d'une facture bizarre. Le langage paraît en être du commencement du XIIIe siècle. Il contient de fort bons conseils appuyés sur l'autorité de l'ancien et du nouveau testament, cités comme exemples.

Roman de Mahomet, en vers du XIIIe siècle, par Alexandre Dupont, et le Livre de la Loi au sarrazin, en prose du

XIVe siècle, par Raymond Lulle, publiés pour la première fois et accompagnés de notes, par MM. Reinaud et Francisque Michel. *Paris*, Silvestre, 1831, in-8, papier vélin, dem. maroq. (*Tiré à 200 exemplaires; celui-ci numéroté* 157.)

Le titre de roman signifiait, au XIIIe siècle, non un ouvrage de pure invention, mais histoire ou récit. C'est donc ici une histoire de Mahomet réelle ou crue telle par l'écrivain. Il nous raconte au début de son ouvrage qu'à Sens, en Bourgogne, existait un clerc qui avait été sarrazin, mais qu'ayant été converti, et qu'étant devenu clerc chrétien après avoir été clerc sarrazin, clerc signifiait savant, il avait conté cette histoire de Mahomet dont Alexandre Dupont avait rimé cet extrait. Dupont n'a donc pas voulu faire un roman fabuleux, seulement son poème résume l'opinion que nos aïeux du temps des croisades devaient se faire de Mahomet, ce qui est, ce me semble, d'un véritable intérêt historique.

A ce roman les éditeurs ont joint le livre de Raymond Lulle, qui est une exposition de la religion musulmane, tirée par ce savant d'un traité arabe faisant autorité.

Roman du comte de Poitiers, publié pour la première fois d'après un manuscrit unique par Francisque Michel. *Paris*, Sylvestre, 1831, in-6, dem. maroq. (*Réimpression à* 125 *exemplaires; celui-ci numéroté* 60.)

Le comte de Poitiers, à la table du roi Pepin, vante la beauté et la vertu de sa femme. Le duc de Normandie, assistant à ce banquet, parie son duché contre la comté de Poitou qu'en un mois il remplacera le comte de Poitiers dans le cœur de la comtesse. La gageure tenue, le duc se rend à Poitiers où il ne réussit pas dans son entreprise : il est même fort mal reçu ; mais il obtient à prix d'argent de la nourrice de la comtesse *dix* cheveux de celle-ci, son anneau nuptial et un morceau de sa robe qu'il rapporte à la cour de Pepin. La comtesse est considérée comme coupable, mais après une multitude d'aventures son innocence est reconnue et le duc puni.

Il fallait que ce sujet eût un charme particulier pour nos aïeux ; car il a été traité dans une foule d'autres ouvrages : le roman *de la Violette* (voyez *Catal. des poètes*, page 54), une nouvelle du Decameron de Boccace, Ambrogiulo, Cymbeline de Shakespeare, un miracle de Notre-

Dame, du XIVe siècle, enfin le conte de Camille de Sénecé, en sont des imitations ou au moins des réminiscences.

Romans, Lais, Fabliaux, contes, moralités et miracles inédits des XIIe et XIIIe siècles, en trois parties. La première :

Roman du meunier d'Arleux, en vers du XIIIe siècle, par Enguerrand d'Oisy, publié pour la première fois par Francisque Michel. La deuxième partie :

Roman d'Eustache Le Moine, pirate fameux du XIIIe siècle, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque royale, par Francisque Michel. La troisième partie :

Gautier d'Aupais, Le Chevalier à la corbeille, fabliaux du XIIIe siècle, publiés pour la première fois d'après deux manuscrits, l'un de la bibliothèque royale à Paris, l'autre du musée britannique à Londres, par Francisque Michel. *Paris,* Silvestre, 1833-34-35, in-8, reliés séparément, dem. maroq. (*Tiré à 100 exemplaires, aux frais de MM. de Montmerqué et La Renaudière.*)

Le *Meunier d'Arleux* est un véritable fabliau, nonobstant son titre de roman, mais naïvement et très spirituellement conté. Un meunier voulant faire une infidélité à sa femme, non seulement n'y réussit pas, mais encore agit de manière à ce qu'elle commette involontairement et envers son mari le manque de foi qu'il projetait envers elle.

Le roman d'*Eustache Le Moine* est le récit, embelli, d'un véritable corsaire Boulonnois de ce nom. Pris par les Anglais, sous Philippe-Auguste, il eut la tête tranchée. A l'élégante versification du poème et au talent narratif qui y est déployé, M. Francisque Michel l'attribue au roi Adènes ; il en fixe la composition entre les années 1223 et 1284.

Gautier d'Aupais est un petit roman, une nouvelle pleine de tendresse et d'amour honnête. Gautier, jeune varlet, étant allé à un tournois, y perd au jeu son cheval et jusqu'à ses vêtements. Son père, furieux, le frappe d'un bâton. Gautier, se croyant déshonoré, fait serment de ne revoir de sept ans la maison paternelle ; il parcourt la

France et entre en qualité de *guetteur* chez un chevalier pour y garder son donjon. Il devient amoureux de la fille du seigneur, lui plaît, et, après s'être fait reconnaître, parvient à en obtenir la main. Tout cela est simple, naturel, vrai : c'est un charmant petit ouvrage.

Le chevalier à la corbeille est un conte trop graveleux pour que j'en fasse connaître le sujet, et c'est dommage. Il est spirituellement écrit.

Le Miracle de Théophile, mis en vers au commencement du XIIIe siècle, par Gautier de Coinsy, publié pour la première fois d'après un vieux manuscrit de la bibliothèque de Rennes, par D. Maillet, bibliothécaire de cette ville. *Rennes*, Mollieux, 1838, in-8, cart.

Théophile, vidame de l'évêque d'Adana, dans la Cilicie, Asie Mineure, ayant été destitué de son emploi, fait un pacte par écrit avec le démon, et se livre à tous les excès ; mais il ne tarde pas à se repentir, et, par l'intercession de la sainte Vierge, son engagement avec le diable lui est rendu.

Rutebeuf a traité ce même sujet compris dans ses œuvres (*voyez ci-après, page* 65), peu de temps après Gautier de Coinsy, et d'une manière beaucoup plus concise; mais, à mon gré, bien supérieure.

Zwei Fabliaux aus einer Neuenburger Handschrift. Herausgegeben van Adelbert Keller. *Stuttgard*, 1840, in-8, dem. mar.

Deux fabliaux d'après un manuscrit de Neuembourg, publiés par Adelbert Keller. (*Tirés à* 200 *exemplaires.*)

Deux petits contes dévots fort jolis : d'un hermite qui avait une Sarrazine par l'exhortement de l'ennemi, et de l'hermite que la femme voulait tempter.

Des vingt-trois manières de vilains, XIIIe siècle. *Paris*, Silvestre, 1833, in-8.

De l'Oustillement du villain, XIIe siècle. *Paris*, Silvestre, 1833, in-8.

La Riote du monde. Le Roi d'Angleterre et le jongleur d'Ely, XIIIe siècle. *Paris,* Silvestre, 1834, in-8, dem. maroq.

Ces opuscules, de la même époque, très curieux et relatifs aux vilains, ont eu pour éditeurs MM. Montmerqué et Francisque Michel. Les vingt-trois manières sont un traité, *ex-professo,* qui enseigne : *Quantes manieres i sont de vilains...., de quoi ils servent....,* et une prière pour eux. L'outillement est un inventaire des objets de ménage, outils d'ordinaire nécessaires au vilain. La Riote est une conversation en proverbes, en coq-à-l'âne, par suite d'une rencontre entre un vilain et le roi d'Angleterre.

Jongleurs et Trouvères, ou choix de saluts, épîtres, rêveries et autres pièces légères des XIIIe et XIVe siècles, publiés pour la première fois, par Achille Jubinal, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi. *Paris,* 1835, in-8, dem. maroq.

Choix de trente petites pièces décentes ; peintures de mœurs très curieuses. Ce n'est plus la gaîté naïve et souvent grossière des fabliaux ; c'est de l'observation, de la rêverie, cela touche à la philosophie déjà. Est-ce une décadence, est-ce un progrès ? C'est au moins une étude intéressante à faire.

Jean Joret, poète normand du XVe siècle, escripteur des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII.

Cette publication, qui est faite pour la première fois aujourd'hui d'après un manuscrit de la bibliothèque royale, est précédée de considérations historiques sur les origines, le développement et les progrès de la langue et de la poésie françaises, et suivie de tablettes historiques et bibliographiques, renfermant les noms des historiens, des littérateurs et des poètes qui ont illustré la Normandie depuis le IVe siècle jusqu'au XVIe inclusivement, par

J. G. A. Luthereau. *Paris*, Derache, 1841, grand in-8, dem. rel.

La longueur de ce titre me dispense de faire la description de ce livre, si ce n'est que les œuvres de l'escripteur de trois Rois se bornent à une seule pièce de vers fort médiocres, composée pour Charles VII, l'an 1488, intitulée : *Le jardin salutaire*. C'est une vision en 47 strophes de huit vers.

Complaintes et enseignements de François Garin. *Paris*, 1832. (*Réimpression figurée en caractères gothiques, pet. in-4°, papier de Hollande, d'après l'édition originale de* 1495. *Silvestre, maroquin vert non rogné.*)

C'est encore une sorte de testament dans le genre et dans la forme de celui de Villon ; mais quelle différence dans l'exécution ! Toutefois ce livre a bien son intérêt. François Garin était un marchand de Lyon, qui, après avoir fait de mauvaises affaires, dont le récit fait le sujet de la *complainte*, trace à son fils, dans ses *enseignements*, une règle fort sage de conduite. Dans une troisième partie qui n'est plus écrite par strophes, et qui, postérieure aux deux autres, a été composée en 1460, Garin signale et décrit les dérèglements du clergé de son temps, qui peu de temps après amenèrent la réforme.

Jan Marot de Caen, sur les deux heureux voyages de Gènes et de Venise victorieusement mis à fin par le très chrestien roy Loys, douziesme du nom, père du peuple. Et veritablement escriptz par icelui Jan Marot, alors poëte et escrivain de la très magnanime Royne Anne, duchesse de Bretaigne, et depuis valet-de-chambre du très chrestien Francoy, premier du nom. On les vend à Paris, devant l'esglise saincte Geneviefve des ardens, rue neufve Nostre Dame, à l'enseigne du Faucheur. 1532, in-8, maroq. rouge. Kœhler. (*Le titre un peu endommagé, mais très adroitement raccommodé.*)

Edition originale de la réimpression de Coustelier. J'ai donné une analyse de ce livre dans le catalogue des poètes, page 149. Cet exemplaire, très grand de marges, qui m'a été donné par M. Léon de Maleville, mon ami, contient en outre le recueil de Jean Marot déjà catalogué.

Les Anciennes et modernes généalogies des Roys de France et mesmement du Roy Pharamond, avec leurs épitaphes et effigies. *Paris*, Arnoult et Charles Angeliers, 1539, pet. in-8 goth., fig. sur bois, dem. maroq. (*Bel exemplaire rempli de témoins.*)

J'ai déjà parlé de Jehan Bouchet, dit le *Traverseur des voies périlleuses.* (*Catalogue des poètes*, page 196.) Le livre dont je viens de donner l'intitulé est une sorte de chronique des rois de France dont il fait remonter l'origine jusqu'au siége de Troye. Chaque généalogie est faite très succinctement en prose et sous le titre d'*épitaphe;* chaque roi fait lui-même et en vers l'histoire de son propre règne, jusques et compris Louis XII.

Epîtres familières du Traverseur, 1545.

Epistres morales et familières du Traverseur. A *Poitiers*, chez Jacques Bouchet, 1545, in-fol., v. fauv.

Les épîtres familières, composant la première partie, sont des lettres supposées écrites par des personnages historiques, ou des lettres sur les évènements du temps, ou des lettres de Bouchet à ses amis. Les épîtres morales sont des conseils la plupart fort sages adressés à tous les états de la société, depuis les hautes dignités de l'Eglise et de la Cour jusqu'aux professions manuelles les plus vulgaires. C'est une étude de mœurs très curieuse et où Bouchet fait preuve d'un sens droit et de connaissances aussi variées qu'étendues.

Les Angoisses et remèdes d'amour du Traverseur à son adolescence, etc. *Rouen*, Abraham Cousturier, 1599, in-12, maroq. bleu, tr. d., rel. par Duru. (*Charmant exemplaire.*)

Ce petit livre est un des premiers ouvrages de Jehan Bouchet. Il en existe une édition de 1501; mais fautive, surprise à l'auteur, ce dont il

se plaint. C'est encore une fiction dans le genre du *Séjour d'honneur*, etc. Se promenant un matin dans un bois, Bouchet entend les plaintes de divers amants qu'il consigna dans ses vers sous la forme d'autant d'élégies par strophes, intitulées *l'Amoureux transi sans espoir; l'Enfant banni qui aime par honneur; l'Amour secret qui plus qu'il ne veult, aime; la Dame se complaignant de son déloyal amy*. Bouchet suppose que, touchée des peines de ces amants, Minerve ou la Sagesse vient leur donner des conseils dont la réunion forme le *Remède d'amour*. Il y a dans tout cela beaucoup de naturel et un sentiment très vrai. Les conseils de dame Pallas sont excellents et d'une charmante naïveté.

Ce qui doit donner un nouvel attrait à ce joli petit livre, c'est *l'histoire d'Euriale et Lucresse, compilée par Enée Sylvius et translatée de latin en françois à la requeste des dames*, toujours par Jehan Bouchet. C'est un petit roman, une nouvelle, une anecdote peut-être, qu'Eneas Sylvius Piccolomini, depuis Pape sous le nom de Pie II, composa en latin dans sa jeunesse. C'est le récit d'une aventure amoureuse et même érotique dans ses détails, que Bouchet traduisit ou plutôt imita en vers et en prose, mais en adoucissant beaucoup les peintures et en y faisant intervenir la Raison à la place d'un Dieu beaucoup moins chaste.

L'Enfer de Cupido, par le seigneur des Coles. *Lyon*, Macé Bonhomme, 1555, pet. in-8, fig. en bois, dem. rel. cuir de Russie. (*Très court.*)

Un amant malheureux voyageant par le monde, pour se distraire, rencontre enfin le lieu où sont renfermés les esprits des victimes de Cupidon : longue énumération de leurs noms et récit abrégé de leurs aventures, depuis Léandre d'Abydos, Ariane, Didon, Péneloppe, Hyacinthe, Procris, Daphné, etc., etc., jusqu'à Laïs. A ce poème succède l'*Epître d'un de nouvel relevé du mal d'amour à son amy*, où il raconte, et cette fois sans fiction, sa propre histoire bien digne de faire suite aux mésaventures précédentes. Je vais le laisser parler :

Or, ne pouvant par paroles ou faits
Mettre en avant condition de paix.....
Laissant le lieu de ma nativité
Comme motif de mon adversité,
Et ne pouvant plus longuement gésir
En mon pays : forbanny de plaisir,
Fade couleur, la cuisse héronnière,
Allay transi et de triste manière,

Les yeux à bas, le teint noir et plombé,
Visage palle et en terre courbé.....

Puis il s'étonne de ne pas être aimé avec une telle figure en Flandre, en Allemagne, en Italie, plus qu'il ne l'a été dans son propre pays.

Je ne puis qu'attribuer aux jolies gravures sur bois du petit Bernard, qui illustrent ce volume, le prix qu'on lui accorde dans les ventes. Les vers en sont détestables.

Epistre à Marot, par François de Sagon, pour lui monstrer que Frippelipes avait fait sotte comparaison des quatre raisons dudit Sagon à quatre oisons. Gilles Corrozet, 1537, in-12, maroq. rouge, arabesques, filets et tr. d. (*Bel exemplaire.*)

Il y eut toujours des esprits jaloux de la gloire d'autrui. François Sagon, curé de Beauvais, et qui s'intitulait avec raison l'indigent du Sapiens, n'est plus guères connu que par ses satires contre Clément Marot, qu'il n'attaqua toutefois que quand celui-ci, proscrit pour cause de religion, s'était réfugié à Ferrare. Marot, sous le nom de Frippelipes son valet, répondit à Sagon; celui-ci répliqua, et il s'engagea ainsi une polémique à laquelle prirent part les amis de l'une et l'autre des parties. Les diverses pièces de ces procès, au nombre de seize, je crois, ont été recueillies et réunies en un volume qui s'est vendu 300 francs à la dernière vente de Charles Nodier.

Certes, il eût été plus sage à Marot, dont la réputation était faite, de mépriser les injures d'un écrivain obscur et inconnu comme l'était alors Sagon; mais Marot était perfidement attaqué dans sa croyance, plus encore que dans ses écrits, et comme il ne s'agissait alors de rien moins que du bûcher, il était assez naturel que Marot se défendît. De ces divers opuscules, je ne possède que celui-ci; mais il suffit à faire connaître le talent ou plutôt l'absence de talent de Sagon. Je citerai un trait de sa critique *littéraire*.

Ha mon amy, je te prie donc,
Sans te faire un sermon plus long,
Ne soubstiens plus ton héritaire
Contre justice, et fais-le taire;
Autrement elle aura vigueur
Enfin user de sa rigueur,
Et après sa miséricorde
Toi et lui juger à la corde.

Retardement de la mort par bon régime ou conservation de santé, jadis envoyé de l'escolle de Salerne au roi d'Angleterre. Traduit de latin en rithme françoise, par Geoffroy le Tellier, advocat, etc., auquel avons adjouté la manière de vivre, par chacun mois de l'an, faict en latin, par Joachim Chambrier, et depuis mis en rithme françoise par le même traducteur. *Paris,* Martin Lejeune, 1561, pet. in-8, dem. maroq.

L'école de Salerne, composée en vers latins dits léonins, par le médecin Jean de Milan, vers 1100, et adressée à Robert III, duc de Normandie, sous le titre, trop hâtivement donné, de roi d'Angleterre, car il mourut sans l'être, avait été déjà traduite par un auteur inconnu. L'école de Salerne, revue et corrigée par René Moreau en 1625, fut encore traduite plusieurs fois et même en vers burlesques, par Martin. (Voyez *Catalog. des poètes*, page 545.) Les lettres de Guy Palin m'ont appris le nom de ce dernier traducteur. J'en possède encore une traduction *sérieuse* en vers, par un anonyme, imprimée en 1777.

Les Œuvres poétiques de Claude Turrin, dijonnois, divisé en six livres. Les deux premiers sont d'élégies amoureuses, et les autres de sonnets, chansons, éclogues et odes, à sa maistresse. *Paris*, Jean de Bordeaux, 1572, in-8, v. fauve.

Ce volume, si rare que je n'avais pu me le procurer jusqu'ici qu'incomplet ou en si mauvais état que je n'ai pas osé le cataloguer, a été acheté par moi à la dernière vente de Ch. Nodier : il est beau, mais il aurait pu être mieux habillé. Pourquoi cette rareté, et pourquoi est-il si cher, car il vient de se vendre le 27 janvier dernier 96 francs ?

Claude Turrin est un des poètes les plus ennuyeux de ma collection ! C'est un amoureux transi dans toute la force du terme, et qui, dans 5,000 vers environ raconte son douloureux martyre en grands et petits vers, sous toutes les formes Or, ces amours ne sont point imaginaires, c'est pour Chrétienne de Baissey, demoiselle de Saillant, que Claude Turrin soupira si constamment, et que, tout entier à sa passion, il abandonna l'étude du droit et toute occupation raisonnable ; il mourut

à la peine, sans avoir jamais, s'il faut l'en croire, obtenu la moindre récompense de tant de sacrifices.

La lecture des œuvres de Turin, et il faut de la volonté pour la continuer après l'avoir entreprise, nous apprend seule tous ces détails. L'élégie IV du second livre, adressée à François Saive, son ami, nous fait connaître que la demoiselle de Saillant était noble et riche; lui, plébéien et pauvre. Il y a cependant quelque chose de touchant dans la peinture qu'il fait de ses efforts pour livrer son esprit à tout autre étude qu'à celle de Théocrite, et de l'impossibilité où il croit être d'exprimer autre chose que sa passion; mais cinq mille vers sur ce même sujet, c'est trop.

Claude Turrin fait abus des figures mythologiques; son style est simple, assez pur, mais sans élévation et sans mouvement.

Emblêmes ou préceptes moraux, tirés des écrits de feu Gilles Corrozet, non encore imprimés. *Paris,* Jean Corrozet, 1641, in-12, dem. maroq.

Petit livre à ajouter à ceux que j'ai déjà cités de cet auteur-imprimeur. (*Voyez catalog. des poètes,* page 28 et 201.) Ces sentences, adressées au Dauphin, forment un cours de morale propre à se tracer facilement dans la mémoire des enfants.

Deux livres des venins auxquels il est amplement discouru des bestes venimeuses, thériaques, poisons et contrepoisons, par Jacques Grevin de Clermont en Beauvaisis, médecin à Paris. Ensemble les œuvres de Nicandre, médecin et poète grec, traduites en vers français. *Anvers,* Christophe Plantin, 1568, in-4, maroq. vert, fil., tr. d. (*Beau volume.*)

Une épître de deux cents vers à M. Jehan de Gorris, excellent médecin à Paris, et la traduction de Nicandre, le tout contenu dans 90 pages, sont les seuls vers que renferme ce volume de 400 pages environ. Le reste est un ouvrage traitant, *ex-professo*, des venins, en deux livres de prose avec figures en bois, d'animaux, d'insectes et de plantes vénéneuses.

Les vers didactiques de Grevin sont loin d'avoir l'élégance qui peut

seule à mon gré faire supporter ce genre ennuyeux. L'abbé Goujet ne connaissait de ce poète que son théâtre. Grevin à composé beaucoup d'autres ouvrages en prose, entr'autres une apologie de l'antimoine, qui fait partie de son livre des venins, et il a commenté la semaine de Dubartas. Il mourut médecin de la duchesse de Ferrare.

OEnigmes françoises d'Alexandre Sylvain, avec les expositions d'icelles. Ensemble quelques œnigmes espagnolles dudit autheur et d'autres. *Paris,* Gilles Beys, 1582, in-8, cart.

Enigmes que l'on peut donner à deviner aux plus habiles OEdipes. Elles me semblent stupides ou peut-être suis-je stupide moi-même, je ne les devine pas avec l'explication ?

Le Décès ou fin du monde, par G. de Chevalier, divisé en trois visions. *Paris,* Rob. le Fizelier, 1584, in-4, dem. maroq.

Guillaume de Chevalier, en donnant à son ouvrage le titre de *Visions*, s'est rendu justice. Ses trois livres en quatrains sont en effet les rêveries d'un homme éveillé. Persuadé que l'excès du mal en toutes choses est un avertissement de la fin du monde, de Chevalier veut nous apprendre ce qui suivra la destruction universelle de l'œuvre de Dieu; enfin ce qui sera quand rien ne sera plus. Il est vrai que je n'ai rien compris à la solution qu'il donne de ce problême, mais c'est peut-être ma faute.

En rendant compte du Phénix de Jean-Edouard du Monin, page 288 du *Catalogue des poètes*, j'ai dit que mon exemplaire était dans un si mauvais état que je n'osais le cataloguer; j'ai eu le bonheur d'en retrouver un exemplaire de la meilleure conservation.

Description de l'homme politique de ce temps, avec sa foy et religion. *Paris,* Guillaume Bichon, 1588, in-8 de 12 pag. d'impression, cart.

Petit pamphlet que je crois fort rare et qui n'est cité par aucune bibliographie à ma connaissance. C'est une véritable satire contre les Huguenots, qui prenaient, comme on le sait, le titre de *politiques*.

L'auteur et le patron de l'erreur politique,
Ce fut un grand vieillard, maigre, aride et étique;
Portant l'œil enfoncé et le grave sourcy,
Chargé d'ans et de poil, d'horreur et de soucy :
Comme le teint d'un mort pâle était son visage,
Sa tête ressemblait un arbre sans feuillage,
Une longue toison de barbe luy pendait
Qui bien loin du menton sur le sein descendait.
. . . . . .

De ce tronc ont germé toutes ces branches mortes
Qui chargent nostre France en mille et mille sortes,
Dont les uns sans rougir des ordes pactions,
Trocquent le parchemin de leurs commissions;
Autres sont partisans, autres par avarice
Mettent tout à l'encan et vendent la justice,
Et par dons, par estats, ou receuz ou promis,
De la cause de Dieu se font les ennemis.

Ceux qui les ont cogneuz, comparent leur nature
A ces pronostiqueurs de la bonne adventure,
Qui sont tous charlatans, et qui vont abusant
Le populaire sot d'un langage plaisant.
Ils vous regardent droict, aveuglant vostre vue :
Cependant si leur main la place a recognue
Où vostre argent se cache, ils la coullent si bien
Qu'ils prennent votre bourse, et vous n'en sentez rien.
. . . . . .

Toutesfois, ces messieurs les graves politiques,
Ces célestes mondains, ces cocqs de république,
Enflez du haut levain de leur auctorité,
Apportent pour raison leur vaine dignité;
Disent ce qu'il faut faire et telle est leur sentence;
Aussi prêts d'introduire au royaume de France
Mahomet que Calvin, et avec l'alcoran,
Faire au peuple françois recepvoir le turban.
. . . . . .

Mais le temps reviendra, c'est bien nostre espérance;
Dieu prend déjà le jour pour faire la vengeance
De son nom mesprisé; et lors un million
De ces meschants testons seront mis au billon :

Je dis de ces testons qui, beaux en apparence,
Ne sont faicts que d'étaim, en forge d'empirance;
Mais pour faire apparoir qu'ils sont de bon alloy,
Portent le nom de Dieu et l'image du Roy.

Ces vers sont assez beaux pour regretter vivement de n'en point connaître l'auteur.

Les Amours et premières œuvres poétiques de François de Louvencourt, seigneur Vauchelles, à très illustre, belle et vertueuse princesse, Mademoiselle de Longueville Catherine d'Orléans. *Paris,* Georges Drobet, 1595, pet. in-8, maroq. citron, rel. anglaise. (*Provenant de la bibl. de Ch. Nodier, numéro* 459.)

Voici l'un des livres les plus rares que je connaisse. Vauchelles n'est cité ni par Duverdier, ni par Goujet, ni par Brunet. Je ne l'avais jamais vu passer dans les ventes. Cet exemplaire charmant, bien imprimé sur papier fin, contient un très joli portrait de Vauchelles, et quatre livres de poésie. Le premier se compose de deux cents sonnets à l'Aurore, nom qu'il avait donné à sa maîtresse. C'est le récit ou l'histoire de ses amours heureux. Dans l'intervalle du premier livre au second, il paraît qu'Aurore lui avait été infidèle. Vauchelles, qui avait pris pour devise : *Antes muerto que mutado*, exprime ses regrets, dans le deuxième livre, en élégies, dont la seconde est un petit chef-d'œuvre de douleur amoureuse, de véritable tendresse, noblement, courageusement et simplement exprimée. Le troisième livre est une nouvelle rimée : ce sont les aventures d'une femme morte d'amour. Le quatrième enfin, intitulé *Mélanges*, est en effet composé d'odes, de stances, de sonnets, de discours en vers, etc.

Il y a dans tout cela du sentiment et de l'intérêt même ; malheureusement Vauchelles ne savait pas s'arrêter. Il est souvent long, verbeux ; mais, contre l'usage des poètes de son temps, il est plein de naturel et de naïveté; il revient souvent sur sa vie, sur ses affections ; il donne des détails gracieux de sa première éducation, du goût, combattu par sa famille, qu'il avait pour les vers ; ce sont de ces choses intimes qui ont toujours un grand charme pour moi.

On apprend dans ses vers qu'il était né à Amiens, en 1569, et qu'il avait été élevé par son beau-père, dont il fait un éloge touchant. C'est tout ce qu'on sait de ce poète peu connu, et qui mérite de l'être beaucoup plus que bien d'autres qui sont célèbres.

Polymne du vray amour et de la mort, avec quelques stances et quatrains spirituels, par Jacques Doremet, vandomois. *Paris,* Nicolas Gilles, 1596, pet. in-12, v. fauv., fil., tr. d. Duru. (*Très joli exemplaire.*)

Tout ce que j'ai pu savoir sur Jacques Doremet, je l'ai recueilli dans son livre; car il est totalement inconnu. C'est un protestant converti qui explique les motifs de sa conversion en sonnets, en stances et en quatrains. Il est dès lors inutile de dire que Doremet entend par *vray amour*, l'amour divin. Il commence ainsi une ode qui sert de préface à son livre :

Que l'œil profane ne jette
Son regard ici dedans,
Pour y trouver d'un poète
Les molz doulcement coulans,
Ou des contes fabuleux,
Ou quelques discours oiseux.

Car la vérité divine
Que je chante, ne veut pas
Farder sa simple doctrine
D'un affecté vain appas :
Il me suffit amplement
De l'expliquer seulement.

C'est affaire aux hérétiques
Et séducteurs, de voiler
Leurs mensonges magnifiques
Souz le fard d'un beau parler.
Leur langage curieux
Jette la poussière aux yeux..., etc.

A quoi bon la poésie, s'il lui est interdit de jeter de la poudre aux yeux?

Quatre Chants de la Hierusalem de Torquato Tasso, par Pierre de Brach, sieur de la Motte Montussan. *Paris,* Abel l'Angelier, 1596, in-8, dem. rel., avec un portrait gravé de l'auteur.

J'ai rendu compte des œuvres de Pierre de Brach. (*Catalogue des poètes,* page 331.) En traduisant ces quatre chants de la *Jérusalem*

délivrée, ou plutôt en les publiant, de Brach ne s'est nullement préoccupé de suivre l'ordre du poème ; ainsi il commence par la traduction du XVIe chant, puis du IVe chant ; le XIIe chant vient ensuite, et le IIe en dernier. De Brach eut le soin, pour le XIIe chant seulement, de faire imprimer le texte original en regard de sa traduction.

Je ne reconnais pas dans cet ouvrage le talent de de Brach ; car il en a, et beaucoup, comme versificateur ; sa version est barbare. Trois de ces chants sont en vers alexandrins ; le second, qui termine le volume, est en vers de dix syllabes. Il n'en est pas meilleur.

Les Œuvres d'Homère, prince des poètes, à savoir l'Iliade, l'Odyssée, la Batrakomiomachie, les Hymnes et les Épigrammes, le tout de la version de Salomon Certon. *Paris*, Thomas Blaise, 1615, 2 vol in-8, maroq. rouge, tr. d.

Voyez *Catalog. des poètes*, page 375, l'article relatif à Salomon Certon. J'y annonçais cette traduction d'Homère comme étant de la plus grande rareté. La voici, et elle m'a fait regretter ma longue attente; elle est bien faible, mais le livre est beau.

Le Frelon du temps. 1624, in-8, de 16 pages d'impression, dem. maroq.

Boutade satirique en quatrains pleins de colère et de verve; c'est l'œuvre d'un poète qui se croit injustement critiqué, qui, au moment de la réaction de l'école de Malherbe contre l'école de Ronsard, tenait pour ce dernier et le défendait avec courage et talent. (Voir *Catalog. des poètes, l'article de Mlle de Gournay*, page 458.) Mais quel est ce poète pour parler un langage si hautain?

Je redoute peu vos cabales ;
Remplissiez-vous tout l'univers,
Jamais vos atteintes de Halles
N'auront l'empire sur mes vers.

Ma juste gloire, et ma louange
Qui dureront contre les ans,
N'ont peur qu'une bête les mange,
Quand elle aurait cent mille dents.

Contre les venimeuses têtes
De l'hydre, un Hercule je suis ;

A vaincre de pareilles bêtes
Je donne les jours et les nuits,
. . . . . .

Ce n'est de présent que l'envie
M'entoure de son hourvary :
Sa gueule a clabaudé ma vie
Dès le bon siècle de Henry.

A peine avois-je seize années
Que jalouse de mes escrits,
Elle n'employa ses journées,
De même vous, contre leur prix.

Tantôt dans les imprimeries
S'efforçant d'arrêter leur cours ;
Tantôt farçant aux librairies
Leur honneur par un vain discours.
. . . . . .

Tantôt (je ne sçaurais m'en taire)
Cherchant d'une mauvaise foy
Que la plume d'un secrétaire
Ne voulût rien faire pour moy.

Tantôt, ô jugement inique!
O mensongères volontés!
Me publiant un hérétique
Aux oreilles des majestés.....

Je ne vois que Théophile Viaud (voyez son article, *Catalog. des poètes*, page 403) à qui ces vers puissent être attribués. Ils ne font point partie de ses œuvres, et cela n'est pas surprenant; mais je ne les ai jamais vus cités, et je crois cette petite pièce de la plus grande rareté.

Satyres sérieux sur les affaires de ce temps au roy (Louis XIII). 1622, in-8, dem. rel.

Les Chevaliers sans reproches et *les Guerriers volontaires* sont deux satires que le sieur Auvray publia d'abord, et réunit ensuite à d'autres satires dans son *Banquet des Muses*. (Voir *Catalog. des poètes*, page 410.)

Théâtre du Monde, contenant divers excellents tableaux de de la vie humaine, représentés (*sic*) en histoires poéti-

ques, morales et saintes, qui montrent à l'homme le vrai chemin pour parvenir à la couronne d'honneur. Mis en vers par le très docte Simon Goulard. A *Amsterdam*, David de Wevel, 1657, in-8, fig., rel. en vélin.

C'est un livre d'images assez mauvaises; une à chaque page, et une explication morale du sujet en seize vers très mauvais, presque toujours divisés en quatre quatrains.

Ce Simon Goulard était un infatigable écrivain, annotateur, commentateur, collecteur, auteur de quatre gros volumes d'histoires admirables sur lesquels je reviendrai. Il était de Senlis, devint protestant, et mourut à Genève, âgé de 85 ans, successeur de Calvin.

Les Palmes du Juste, poème historique divisé en neuf livres ou, par l'ordre des années, sont contenues les immortelles actions du très chrestien et très victorieux monarque Louis XIII, depuis sa naissance jusques au retour de Monseigneur le duc d'Orléans, frère de Sa Majesté, par le sieur Le Hayer du Perron. *Paris*, Toussaint Quinel, 1635, in-4, rel. en vélin.

Si ce prétendu poème historique n'était qu'une chronique rimée en suivant l'ordre chronologique, on en prendrait son parti; mais quand à ces actions vraies, quand à ces évènements connus qui se succèdent régulièrement, viennent se mêler des personnages fictifs, allégoriques; quand, par exemple, l'Envie, qui selon le langage de l'auteur, « a tou« jours mal aux yeux, » vient à Fontainebleau le 27 septembre 1601, assister à la naissance de Louis XIII, alors le livre tombe des mains et il ne m'est plus possible de le rouvrir.

Ce Monsieur Louis Le Hayer du Perron était membre de l'académie ..... de Caen. Ce poème est le plus important de ses ouvrages. Il fit aussi plusieurs traductions de l'espagnol, entr'autres d'une histoire de Charles-Quint, d'après Vera de Figueroa.

Odes au Roi, à Monseigneur le Cardinal Duc et à Mme la Duchesse d'Aiguillon, à M. de Liancourt, à M. de Bautru, à M. l'Evesque de Lizieux, et autres œuvres poétiques,

par N. L. de Nouvelon. *Paris,* Toussaint Quinet, 1639, in-8, broc. en vélin.

Qu'est-ce que N. L. de Nouvelon, et pourquoi n'est-il pas plus connu? Car, certes, ses vers valent ceux de bien d'autres. Ce livre est dédié à M. de Bautru par une préface fort bien faite, ce qui était alors fort rare, et ce qui n'est pas commun même aujourd'hui.

Les Plaintes de la captive Caliston à l'invincible Aristarque. 1605, in-12 cartonné.

Clémence de Henry IV (*Aristarque*) envers la marquise de Verneuil (*Caliston*), après la découverte de la conspiration à laquelle elle avait pris part. Cinquante-et-un sixains de déclamation me paraissent former *une plainte* un peu longue, bien que les vers en soient assez bien faits. Mais quel goût! Jugez-en. Caliston est en prison :

> Un chacun des archers, si tost qui la regarde,
> En devient le captif, au lieu d'en estre garde.

La seule chose donc qui puisse faire rechercher ce petit volume, c'est que tous les vers de Colomby ont été publiés séparément dans les recueils du temps, et que les plaintes de la captive Caliston ont seules été imprimées à part et cette seule fois.

Colomby, leur auteur, mort en 1648, âgé de 60 ans, était un grand et gros homme né à Caen. Il était orateur du Roi pour les discours d'Etat et membre de l'Académie Française. Il était neveu de Malherbe.

J'ai dit, dans le *Catalogue des Poètes*, page 486, article du Laurens, que les exemplaires in-4°, 1646, des satires de cet auteur, étaient ordinairement incomplets, et j'en ai cité trois y compris celui de la Bibliothèque Royale, auxquels il manquait plusieurs feuillets. Enfin, je m'en suis donné un *exemplaire complet* à la vente de feu Ch. Nodier, et de la plus belle conservation, relié en maroquin rouge par Niedrée. J'ai lu les feuillets manquant dans les autres exemplaires et je ne puis encore m'expliquer la raison qui les a fait lacérer et décompléter, volontairement, puisque les mêmes feuillets manquent partout.

Desreumaux (François), jardin médicinal parsemé de moralités. *Sedan,* 1659, in-8, maroq. bleu dentelle, filets. (*Derome.*)

« Volume fort rare parce que l'auteur faisait imprimer ses livres à « petit nombre et à ses frais. Il ne m'est jamais arrivé d'en voir un au- « tre exemplaire. Cependant il y en avait un chez By, où il fut vendu « 35 fr., et un autre chez Méon, où il n'en coûta que 10. Mais il faut « remarquer que l'exemplaire de By est l'exemplaire de Méon, qui est le « mien. Quand le quatrième se présentera, nous en compterons deux. »

Je copie ici textuellement l'article du catalogue de feu Ch. Nodier. J'ai aussi un exemplaire de Desreumaux, mais c'est toujours celui de Nodier. A son compte en voilà quatre et cependant il n'y en a qu'un.

Le *Jardin médicinal* de Desreumaux est une sorte d'inventaire, de catalogue d'herboriste, en vers aussi peu poétiques que possible, avec indication des qualités de chacune de ces plantes, une courte description des maux et maladies auxquels ces plantes sont applicables, et des conseils ou préceptes moraux pour les éviter.

C'est peut-être un bon livre d'apothicaire, c'est très certainement un fort beau livre de bibliomane, mais c'est un détestable poème.

Le Senèque mourant, poème héroïque, dédié à Mademoiselle. *Paris,* Etienne Loyson, 1662, in-12, v. m. fil. et tr. d. (*L'épître dédicatoire est signée Du Val Prigneuse.*)

En apprenant la conspiration des Pisons, Néron

Prend un nouveau prétexte à des crimes nouveaux;
Il dépeuple le monde et peuple les tombeaux;
Ce qui lui fait ombrage éprouve un sort étrange,
Il faut pour échapper ramper dedans la fange.
Sous ce prince brutal, où le vice est heureux,
Les plus nobles talents sont les plus dangereux.

Puis une rapide nomenclature de toutes les victimes célèbres du courroux de l'empereur, au nombre desquelles est Sénèque. Senèque se sachant condamné, rassemble ses amis, et alors commence réellement le sujet du poème. Comme les dernières paroles de Sénèque ne sont point parvenues jusqu'à nous, l'auteur du poème lui prête un discours de 2,000 vers environ, sur la propre vie de Sénèque, sur sa conduite, sur le gouvernement des peuples, sur la tyrannie; puis Sénèque établit une sorte de comparaison entre sa mort et celle de Socrate. Tout cela est d'une longueur, d'une monotonie et d'une vulgarité qui doivent en rendre la lecture impossible à qui ne s'en est pas imposé l'obligation.

Aux œuvres burlesques du sieur Dufour, médecin, cataloguées p. 555, il faut ajouter le moins mauvais de ses ouvrages, ce qui ne veut pas dire qu'il soit bon, intitulé :

Les Foux amoureux, en vers burlesques, par le sieur D. F. C. D. M. *Paris,* Baptiste Loyson, 1669, in-12, v. m.

J'ai omis aussi de réunir aux œuvres du Père Dom Gatien de Morillon, cataloguées page 556, un poème où brille un talent extrêmement remarquable. J'en aurais cité beaucoup de vers à l'appui de mon opinion, mais le livre n'est pas assez rare pour que les curieux ne puissent se le procurer. Il est intitulé :

Joseph ou l'Esclave fidèle, poème. *Breda*, Pierre-Jean-Jacques, 1705, in-12, v. b.

Il faut réunir aussi aux œuvres de Cotin, page 576 du catalogue :

Recueil nouveau de divers rondeaux en deux parties. *Paris,* Auguste Courbé, 1650, in-12, v. fauv., fil., tr. d.

Recueil des Enigmes de ce temps. *Paris*, Nicolas Legras, 1687, in-12, v. fauv., fil. et tr. d.

Plus aux œuvres de Benserade, catalogue, page 596 :

Fables d'Esope, en quatrains, dont il y en a une partie au labyrinthe de Versailles. *Paris,* Sébastien Mabre Cramoisy, 1678, in-12, fig. sur bois, v. m.

FIN DU SUPPLÉMENT.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES POÈTES COMPRIS DANS LE SUPPLÉMENT AU PREMIER VOLUME DU CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE DE M. VIOLLET LE DUC.

	Pages
Auvray	26
Bodel (Jean)	6
Borron (Robert de)	8
Bouchet (Jehan)	16
Brac (Pierre de)	24
Certon (Salomon)	25
Chambrier	19
Chevalier (G. de)	21
Chrestien de Troyes	5 9
Colomby	28
Corrozet (Gilles)	20
Descoles	17
Desreumaux (François)	28
Doremet (Jacques)	24
Dupont (Alexandre)	10
Duval Prigneuse	29
Enguerrand d'Oisy	12
Gaimard (Geoffroy)	5 10
Garin (François)	15
Gautier de Coinsy	13
Grevin (Jacques)	20
Joret (Jean)	14
Lehayer du Perron	27
Letellier	19
Marot (Jan.)	15
Nouvelon (N.-L. de)	28
Sagon (François de)	18
Sainte-Maure (Benoist de)	5
Sylvain (Alexandre)	25
Turold	6
Turrin (Claude)	19
Val (Raphaël du Petit)	3
Vauchelles (François de Louvencourt, sieur de)	23
Viaud (Théophile)	25

FIN DE LA TABLE DU SUPPLÉMENT.

CHANSONS.

En littérature, comme en bien d'autres choses, quand on ne sait pas tout on ne sait rien.

CATALOGUE

DES CHANSONS

FAISANT PARTIE

DE LA BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE

DE

M. VIOLLET LE DUC.

Les poèmes de gestes, les fabliaux ou contes, les lais ou chansons sont les premiers monuments de notre littérature. Toutefois, il ne faudrait pas prendre, dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui, le titre de *chansons* que portent plusieurs *poèmes de gestes* de cette époque reculée. *La chanson de Roland*, *la chanson des Saxons*, ne sont réellement point des chansons. Ce sont de véritables récits épiques, en strophes, il est vrai, mais de diverses longueurs, et qui ne pourraient être mises sur *un air*. Si elles étaient chantées, c'était sur une sorte de récitatif ou plain-chant que composait le jongleur ou exécutant. La chanson surtout peut être considérée comme la première expression de la gaîté, attribut non contesté de notre vieille patrie. Les XIIe et XIIIe siècles virent naître la *gaie science* et l'*art de la jonglerie :* la plupart des poèmes colportés de ville en ville, de château en château, par les ménestrels, troubadours ou trouvères, étaient chantés; telles sont les poésies nommées *lais* de Marie de France, celles de Thibaut, comte de Champagne, d'Eustache Deschamps, de Charles, duc d'Orléans, etc., dont j'ai déjà rendu compte dans le catalogue des poètes. Les écrivains des XVe et XVIe siècles furent tous des chansonniers;

Marguerite, sœur de François Ier, Cl. Marot, Saint-Gelais, Du Bellay, Ronsard, Belleau, Baïf, Berenger de la Tour, Pontoux, Desportes, Bertaud, Regnier lui-même, etc., etc., etc. (*Voyez ces noms.*) La chanson, d'abord narrative ou amoureuse, devint bientôt épigrammatique sous le nom de vaudeville, puis bachique et érotique. Du reste, l'ordre chronologique que je suivrai indiquera les différentes phases qu'a subies ce genre, que la chanson politique a tué de nos jours.

Il y a peu d'auteurs français qui n'aient été que chansonniers, et dont les œuvres aient été réunies sous le titre de *Chansons*. Je dis peu comparativement. La plus grande partie des volumes qui composent ma collection sont des recueils de chansons rassemblées de divers auteurs. Je n'ai pas cru devoir suivre pour cette classe bibliographique l'ordre observé pour les grandes classes de ce catalogue, en commençant par les recueils, en général assez modernes; j'ai suivi l'ordre chronologique de l'impression pour les recueils et de mort des auteurs pour les chansonniers spéciaux et formant œuvres.

Recueil de chants Historiques français, depuis le XIIe jusqu'au XVIIIe siècles, avec des notes et une introduction, par Leroux de Lincy. *Paris*, Gosselin, 1841-42. 2 vol. in-12.

La première chanson de ce livre est écrite en latin; elle est adressée à Abélard par un de ses disciples, et le refrain seul est en français. Ce recueil curieux contient des chansons de Quênes de Bethune, de Richard Cœur-de-Lion, du châtelain de Coucy, de Thibaut, roi de Navarre, d'Eustache Deschamps, etc., toutes composées sur les évènements du temps, les Croisades, etc., en suivant l'ordre chronologique jusqu'à la fin du XVIe siècle. Ce sont les plus difficiles à réunir. Je ne crois pas que les années suivantes aient été publiées. J'ai entendu regretter que le savant éditeur se soit borné aux chansons historiques. Mais c'eût été un ouvrage interminable. Tel qu'il est, c'est un livre bien fait.

Mémoires Historiques sur Raoul de Coucy. On y a joint le Recueil de ses chansons en vieux langage, avec la traduction et l'ancienne musique. *Paris*, Pierres, 1781. 2 vol. in-18. fig. *(Cet exemplaire est tiré sur papier de*

Hollande), in-8°, 2 tom. en 1 vol. v. ec. fil. tr. d. (*Rare*).

Les chansons de Raoul de Coucy font seules tenir à ce volume la place qu'il remplit ici. Elles sont précédées d'une fort longue dissertation de M. de la Borde, auteur d'un essai sur la musique ancienne et moderne, et sur lequel j'aurai bientôt l'occasion de revenir. Dans cette dissertation M. de la Borde tend à prouver, non sans d'excellentes raisons, que le véritable auteur de ces chansons est Raoul, châtelain de Coucy, fils d'Enguerrand de Coucy, et mort au siége de saint Jean-d'Acre en 1191, âgé de 24 ans, et non point Raoul 1er, sire de Coucy, son oncle, mort au même siége, mais âgé de 57 ans, âge qui ne s'accorde guère avec la pensée d'envoyer son cœur à sa maîtresse, Gabrielle de Vergy ou plutôt Levergies, dame de Fayel; laquelle, selon la chronique apocryphe si connue, mangea ce cœur, servi par son mari jaloux, qui avait saisi la correspondance et l'envoi.

Quel que soit l'auteur de ces chansons fort authentiques, tirées des manuscrits des bibliothèques du roi et du marquis de Paulmy, elles sont un des monuments les plus anciens de notre langue. Malheureusement leur langage est presque inintelligible à quiconque n'en a pas fait une étude particulière, et je doute que le couplet que j'en vais citer, c'est le premier de la sixième chanson, quoique l'un des moins difficiles, fasse juger suffisamment de la délicatesse et de la grâce de l'auteur.

Li nouviau tems, et mai et violette
Et rossignoz mi semont de chanter ;
Et mes fins cueurs me fais d'une amourette
Si doux présent, que ne l'os refuser.
Or, me dont dex en tele honor monter
Que cele où j'ai mon cueur et mon penser
Tienne une fois entre les bras nuette,
Ainz que j'aille outre-mer.

La musique gravée de chacune de ces chansons est un vrai plaint-chant à notes quarrées rangées sur quatre portées; la mesure n'y est point indiquée.

Les Poésies du roi de Navarre (*Thibault, comte de Champagne, mort en* 1253), avec des notes et un glossaire françois, précédées de l'Histoire des révolutions de la

langue françoise, depuis Charlemagne jusqu'à Saint-Louis; d'un discours sur l'ancienneté des chansons françoises, et de quelques autres poésies, par l'Evêque de la Ravallière. *Paris*, Guérin, 1742, 4 vol. in-12. v. m.

Excellente édition, faite avec soin et conscience, surtout si l'on veut considérer que c'était à une époque où ces premiers monuments de notre histoire littéraire étaient tombés dans un mépris qui aurait amené leur oubli complet, si quelques hommes tels que Barbazan, de la Curne de Sainte-Palaye, la Ravallière et quelques autres en fort petit nombre n'eussent employé leurs loisirs à nous les conserver. Loin donc de trouver étrange que quelques erreurs se soient glissées dans les écrits, préfaces, dissertations de ces éditeurs et en particulier de la Ravallière, on a plutôt lieu de s'étonner de l'érudition qu'ils avaient acquise dans une science alors abandonnée. Toutefois, l'on a peine à se rendre compte des efforts tentés par l'Evêque de la Ravallière pour prouver, en dépit de tous les documents historiques, que les chansons de Thibault ne furent pas adressées à la reine Blanche, mère de saint Louis, quoique aucune de ces chansons ne puisse rien prouver contre la vertu de cette reine.

Les chansons de Thibault, par l'extrême délicatesse des sentiments qu'elles renferment, indiquent une civilisation beaucoup plus avancée dans un siècle aussi reculé. Malheureusement pour le plus grand nombre des lecteurs, leur langage est fort difficile à comprendre.

Le Romancero français, Histoire de quelques anciens Trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli par M. Paulin Paris, employé aux manuscrits de la bibliothèque du roi. *Paris*, Techener, 1833, in-12, pap. de Holl. dem. rel. d. de maroq. non rogné.

Les Trouvères parmi les ouvrages desquels l'éditeur a fait son choix, sont :

1° Audefroy-le-Bastard, poète du commencement du XIIIe siècle.
2° Quènes de Bethune, l'un des ancêtres de Sully, et gouverneur de Constantinople, conquise par Baudouin (né en 1150).
3° Guillaume, vidame de Chartres, croisé en 1199.
4° Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis, m. 1285.
5° Auboins de Sezanne,

6° Jean de Brienne, roi de Jérusalem, auteur de plusieurs chansons dont l'une a été attribuée à Thibault par la Ravallière.

7° Le comte de Bretagne, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, arrière-petit-fils de Louis-le-Gros.

8° Hues ou Hugues de la Ferté; vivait dans la première partie du XIIIe siècle.

Dans les notices historiques dont M. Paulin Paris a fait précéder les chansons choisies de ces poètes rois, grands seigneurs et au moins chevaliers, l'éditeur s'est attaché à prouver, contre l'opinion émise par l'Evêque de la Ravallière, l'amour de Thibault pour la reine Blanche. M. Paris s'appuie sur beaucoup plus d'autorités qu'il n'en faudrait, ce me semble, si, d'après la Ravallière, l'amour de Thibault pour cette reine n'était considéré généralement comme très problématique.

D'après la *qualité* des poètes recueillis par M. Paris, il est facile de se convaincre que la chanson était grandement honorée en France dans les XIIe et XIIIe siècles.

A ces noms illustres il conviendrait d'ajouter dans le siècle suivant Charles d'Orléans, père de Louis XII, oncle de François Ier, auteur de charmantes chansons, mais que j'ai compris dans le catalogue des poètes. Année de sa mort, 1467. (*Voyez.*)

Les Vaudevires, Poésies du XVe siècle, par Olivier Basselin, avec un discours sur sa vie et des notes pour l'explication de quelques anciens mots. *Vire,* 1811, gr. in-8° pap. vél. cart. n. r.

Vaux de Vire, d'Olivier Basselin, poète normand de la fin du XIVe siècle; suivis d'un choix d'anciens Vaux de Vire, de bacchanales et de chansons, poésies normandes, soit inédites, soit devenues excessivement rares. Publiés avec des dissertations, des notes et des variantes, par M. Louis Dubois. *Caen,* Poisson, 1821, in-8° cart.

Des éditions anciennes des chansons d'Olivier Basselin, propriétaire d'un moulin à foulon à Vire, en Basse-Normandie, on ne connaît plus que deux exemplaires, édités par un M. Duhoux, mort en 1616. Cette extrême rareté engagea dix habitants de Vire à faire les frais de la première édition cataloguée ci-dessus. Elle fut tirée à cent exemplaires seulement, dont douze sur papier vélin. Celui-ci est un de ces derniers,

Ils sont devenus assez rares déjà pour que le bibliographe anglais Dibdin se soit applaudi d'avoir pu s'en procurer un exemplaire.

Ce même motif de rareté détermina M. Dubois, de Lizieux, à réimprimer les chansons d'Olivier Basselin. Il y a apporté un esprit de critique fort distingué, et son édition l'emporte de beaucoup, sauf la rareté, sur la première.

Olivier Basselin est un chanteur bachique et patriotique. On ignore les dates de sa naissance et de sa mort. Il ne quitta jamais son pays, les *Vaux de Vire,* étymologie, dit-on, de vaudevilles. Ce pays était alors le théâtre de la guerre entre les Français et les Anglais, enfin chassés de la Normandie, après leur défaite à Formigny en 1450.

Basselin, dans ses chansons, fait souvent allusion à ces évènements dont l'amour du cidre et même du vin le consola à peine; elles sont en général remplies d'une verve naïve dont la gaîté n'exclut pas toujours le sentiment poétique.

Servantois et sottes chansons, couronnées à Valenciennes, tirées des manuscrits de la bibliothèque du roi, 3e édition, revue, corrigée avec soin sur le manuscrit, et augmentée d'un dialogue en dialecte Rouchi du XVIe siècle. *Paris,* Alb. Mercklein, 1834, in-8° pap. vél. dem. rel.

Aux XIIIe et XIVe siècles, des prix furent fondés à Valenciennes en faveur des poètes qui composeraient les meilleures pièces de vers en l'honneur de la Vierge Marie. C'était, ainsi que nous l'avons vu dans le catalogue des poètes, ce que l'on nommait *un Puy*. Cet usage se perpétua à Valenciennes jusqu'en 1789. Mais l'obligation première de traiter un sujet religieux était tombée en désuétude, et la plupart des pièces comprises dans ce recueil ne sont rien moins que dévotes; mais, ce qu'on nommait alors : *sottes,* c'est-à-dire *folles*.

Indépendamment de leur antiquité, ces poésies sont écrites en patois de Valenciennes ou *Rouchi*, ce qui en rend la lecture assez difficile pour que l'éditeur:, M. G. A. J. Hécart, se crût obligé de joindre à cette édition un glossaire des mots Rouchi anciens et modernes.

Noels nouveaulx, sur le chant de plusieurs belles chansons nouvelles de cette présente année 1554, in-8° de 45 page dem. rel. *(Réimpression à 29 exemplaires, par Techener.)*

Ces petites pièces fort rares étaient chantées, et le sont encore, dans quelques provinces, à l'époque des *Avents*. Le mot, l'exclamation *Noël*

était un signe de réjouissance pour la venue du Sauveur, et qui était appliqué dans le même sens aux entrées des rois et des princes, etc. Noël signifie très probablement, par contraction, *Novel* ou bonne nouvelle, comme on dirait aujourd'hui.

La simplicité de ces chansons populaires, sans art, mais non sans esprit souvent, nous paraît bien vulgaire et indigne surtout du sujet religieux qu'elles consacrent ; mais ces chants étaient au niveau de la classe pour laquelle et probablement par laquelle ils étaient composés. Ils nous en reste une grande quantité qui tous se font remarquer par le même caractère. J'aurai encore bien plus tard l'occasion de revenir sur le même sujet.

La pieuse Alouette avec son Tirelire. Le petit corps et plumes de notre Alouette, sont chansons spirituelles, qui toutes lui font prendre le vol et aspirer aux choses célestes et éternelles. Elles sont partie recueillies de divers auteurs, partie aussi composées de nouveau; la pluspart sur les airs mondains et plus communs, qui servent aussi de vois à notre Alouette pour chanter les louanges de notre commun Créateur. *Valenciennes,* Jean Verulier, 1619, 2 vol. in-8° mus. v. rac. *(Jean Bettigny, primsier de Tournay, a composé une partie de ces airs.)*

Ce recueil est attribué au P. Antoine de la Cauchie. Je ne connais rien de moins intelligible que ces chansons mystiques composéees sur des airs de Pont-Neuf, dont les titres ou timbres indiqués forment un contraste souvent fort ridicule avec les paroles parodiées sur ces mêmes airs : Ainsi, par exemple, sur l'air :

J'aimerai toujours le bon vin...

Vous trouvez un cantique qui commence par :

J'aimerai toujours mon Jésus, etc.

J'en puis dire autant de l'ouvrage suivant :

La Philomèle Séraphique, divisée en deux parties. *Tournay,* Adrien Quinqué, 1623, 2 vol. in-8° mus. v. posph. filet.

Cet autre recueil est de F. Jean d'Arras, capucin.

Est-ce le ridicule de ces poésies qui les fait rechercher des amateurs? Ne serait-ce pas aussi les airs anciens que renferment ces ouvrages, et dont quelques-uns sont d'une charmante naïveté, et que l'on chercherait long-temps partout ailleurs. J'avoue que je ne puis trouver d'autre mérite à ces livres rares et chers.

Un autre ouvrage de même espèce est du moins un très joli volume:

Les Rossignols spirituels, liguez en duo, dont les meilleurs accords, nommément le bas, relèvent du seigneur Pierre Philippe, organiste; ragaillardis au primevère de l'an 1621. *Valenciennes,* Jean Verulier, 1631, pel. in-12. mus. en 2 parties imprimées, v. ecl. fil. tr. d.

L'auteur, craignant que l'on ne confonde ses cantiques, avec ceux de Marot et de Th. de Bèze, termine son livre par ce huitain :

Luther, Viret, Bèze et Calvin
Ont renversé l'escrit divin.
Calvin, Luther, Viret et Bèze
Ont mis tout le monde à mal-aise.
Bèze, Calvin, Luther, Viret
Croient tant Christ que Mahomet.
Viret, Bèze, Calvin, Luther
Sont allez tous quatre en enfer.

L'ouvrage suivant est encore de même sorte :

Le Parnasse des Odes ou chansons spirituelles, accommodées aux airs de ce temps pour la récréation et contentement des âmes vertueuses et dévotes, composées par Cl. Hopil. *Paris,* Sébast. Huré, 1633, p. in-12, v. granis.

Claude Hopil, parisien, a composé un grand nombre de poésies religieuses et un recueil de même espèce que celui-ci intitulé : *Deux vols de l'âme amoureuse de Jésus, exprimés en 50 cantiques spirituels,* imprimé en 1629, et que l'abbé Goujet considère comme son dernier ouvrage. L'abbé Goujet se trompe : *Le Parnasse des Odes* est postérieur, à en juger par l'approbation qui précède l'ouvrage, et une épître dédicatoire à Mme la présidente Broé.

Claude Hopil ne paraît pas avoir été dans les ordres; un de ses re-

cueils dévots contient de lui un portrait gravé en cavalier et couronné de lauriers. Ce recueil est dédié à son frère, fermier-général des gabelles du Lyonnais. C'est tout ce que l'on en sait.

Les chansons spirituelles qui composent le recueil que je catalogue, sont la plupart de véritables chansons d'amour, assez vives, même, mais dont l'objet seulement n'est pas charnel. Est-il croyable que l'on ait pris le change, et que l'on se soit abusé au point de mettre entre les mains de jeunes filles, et de faire chanter, peut-être dans des lieux consacrés au culte sévère du christianisme, des vers, des cantiques, comme celui-ci, par exemple :

J'aime un berger solitaire
Qui m'aime parfaitement;
Son amour, très salutaire,
Me ravit au firmament.
Quand dans l'extaze il me baise,
Volant au lieu des élus,
Je ne saurais en cette aise
Rien proférer que : Jésus!

Le Parnasse des Muses, ou Recueil des plus belles chansons à danser, recherchées dans le cabinet des plus excellents poètes de ce temps, auquel est adjouté le concert des enfants de Bacchus, dédié à leur rouge trogne. *Rouen*, Jean Boullay, 1631, in-12. v. m. *(Le Parnasse et le concert sont chacun en deux tomes, qui sont tous quatre reliés dans le même volume, fort bien conditionné et d'une bonne conservation, ce qui est rare).*

Recueil très bien fait de rondes à danser et de chansons bachiques. Les chansons à danser, dédiées aux dames « pour les désennuyer, dit » la préface, de la lecture des romans, et donner quelque relâche aux » traverses, partagées des amoureux », sont certainement bien capables d'atteindre ce but. Les amants qu'elles mettent en jeu n'ont pas à se plaindre des rigueurs de leurs belles, et la peinture de leurs plaisirs n'est nullement gazée. Dans le concert des buveurs, il est facile de reconnaître des allusions aux évènements du temps, qui peuvent ajouter quelque prix à leur valeur réelle. Ces chansons, en général, sont remplies de verve et de gaîté.

Le Nouvel entretien des bonnes compagnies, ou le Recueil des plus belles chansons à danser et à boire. Tiré des cabinets des plus braves autheurs du temps. *Paris,* Jacq. Villery, 1635, in-12. v. faur.

Ce recueil est encore dédié aux dames, il contient 146 chansons, dont quelques-unes en patois Poitevin. Ce sont en grande partie des rondes et des chansons amoureuses peu chastes. A ce volume est réuni un autre recueil de 21 chansons à boire, intitulé : *Les chants de joie des enfants de Bacchus.* Même imprimeur et même date.

Nouveau Recueil de chansons et airs de cour, pour se divertir agréablement. *Paris,* Marin Léché, 1656, in-12. cartonné.

Ce petit livre en assez mauvais état présente cette particularité qu'il contient la chanson célèbre de maître Adam : *Aussitôt que la lumière,* non telle qu'il l'avait composée, mais déjà corrigée et telle qu'on la connaît aujourd'hui. Cependant le menuisier de Nevers n'est mort qu'en 1662, et il peut paraître singulier qu'on ait fait des changements à son ouvrage dès son vivant. (*Voyez son article,* 1662.)

Divers cantiques de l'âme mis en plain-chant, avec un traité de la gamme et des huit tons de l'Eglise, etc., recueillis par le sieur Gaulbris, prêtre. *Paris,* J. de la Caille, 1657, in-12, v. b.

Cantiques catholiques *pris de diverses mains,* mis en opposition avec les cantiques de Marot et de Théodore de Bèze, chantés par les protestants. On a composé pour ces cantiques une musique en plain-chant et un traité *Ex-Professo* qui peut offrir quelque intérêt.

Sans être d'une haute poésie, ces cantiques au moins ne prêtent pas au ridicule.

Les Chansons de Gaultier Garguille, nouvelle édition, suivant la copie imprimée à Paris en 1631. *Londres,* 1658,

in-12, v. faur. fil. tr. d. fig. *(Très joli exemplaire d'un livre rare et recherché.)*

Hugues Guéret, dit Gaultier Garguille, était un acteur comique de l'hôtel de Bourgogne, qui, dans les entr'actes, chantait de ses chansons, comme nous le voyons faire encore aujourd'hui dans quelques théâtres de vaudevilles. La naïveté des chansons de Gaultier Garguille ne voile pas toujours suffisamment la grossièreté de leurs sujets, mais nos aïeux avaient les oreilles moins délicates que les nôtres, et parmi ces chansons sans art, il y en a d'excellentes.

La gravure qui est au frontispice représente Gaultier Garguille dans son costume de théâtre, et les têtes de ses deux acolytes Gros Guillaume et Guillot Gorju, qui le regardent.

Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant avec le nom des autheurs, tant des airs que des paroles. *Paris,* Ch. de Sercy, 1661, 2 vol. in-12, v. b.

Ce livre est dédié à Pelisson et fait à son instigation. Il contient des vers de Tristan, de Desmaretz, de Quinault, de Bois-Robert, de Pelisson, de Dalibray, de Bensserade, de Charleval, etc.; de Mesdames de Sauvé, Mareschal, de la Suze, de Scuderi, etc. Les airs indiqués sont de Lambert, de Baptiste, etc. C'est un livre fort bien imprimé. Il y faut joindre le volume suivant, du même éditeur, que je crois être un sieur de Bacilly :

Recueil de tous les plus beaux airs bachiques, avec les noms des autheurs du chant et des paroles. *Paris,* Guill. de Luyne, 1671, in-12, v. b.

Nonobstant la promesse de l'éditeur, les noms des auteurs de ces paroles sont en abréviation ou indiqués seulement par des majuscules. Quelques chansons sont signées de Molière, de Quinault, de Fourcroy, de Bouillon. Les airs sont de Sicard, de Chancy, de Chatelet, de Hotman et de Lulli. Le volume, ainsi que l'annonce le titre, ne contient que des chansons à boire.

Nouveau Recueil des plus beaux airs des opéras et autres chansons nouvelles, quatrième édition. *Paris,* Ant.

Raflé, 1696, 2 tom., le premier contenant 6 parties en un vol. in-12, v. b.

L'un des plus jolis livres de cette espèce. C'est un choix assez bien fait de pièces tendres, mêlées à des sujets plus gais. Il y a aussi quelques chansons flamandes. Le tout parodié sur des airs des opéras d'Alceste, de Cadmus, d'Amadis, etc., entrées, chaconnes et airs de danse.

Recueil de chansons choisies de M. de ***, seconde édition, revue, corrigée et augmentée. *Paris,* Simon Benard, 1698, 2 tom. rel. en un vol. v. b. fil. tr. d. *(Très bel exemplaire d'un livre rare.)*

Le marquis de Coulanges, né en 1631, mort en 1716, cousin-germain de Mme de Sévigné, est auteur de ces chansons, où la simplicité la plus naïve le dispute à la grâce et à la malice. Cependant la plupart ne sont que des pièces de circonstance, sur un départ, ou sur un retour, des madrigaux piquants, de douces épigrammes, des récits de petits évènements sans intérêt; jusqu'à des recettes; mais il y a dans tout cela une gaîté, une aisance, un parfum de bonne compagnie, dont le secret est perdu, dont il reste à peine le souvenir et le regret, pour moi, du moins, qui trouve à cette lecture un charme que je ne saurais exprimer.

Nouveau siècle de Louis XIVe, ou poésies anecdotes du règne et de la cour de ce prince, avec des notes historiques et des éclaircissements. *Paris,* Buisson, 1793, 4 vol. in-8° v. rac.

Compilation fort bien faite par Sautereau de Marsy, qui fut plus de vingt ans éditeur de l'Almanach des Muses.

Le nouveau siècle de Louis XIV est un recueil de toutes, ou de presque toutes les chansons et épigrammes politiques et anecdotiques composées pendant ce règne célèbre, à commencer de la mort de Louis XIII, jusqu'à celle de son fils. La Fronde, les Conquêtes guerrières et amoureuses du grand Roi, les évènements les plus marquants de son règne, ses ministres, ses favoris, ses maîtresses y sont tour à tour chansonnés par Blot, Scarron, Sarrazin, Montreuil, Marigny, Bensserade, etc. Il est inutile de dire que les plus célèbres, comme les plus rares, des pièces

dites *Mazarinades*, composées sur la Fronde, font partie de ce recueil intéressant; car c'est une histoire, satirique il est vrai, mais complète, de cette époque féconde.

La Clef des chansonniers, ou Recueil des vaudevilles depuis cent ans et plus, notés et recueillis pour la première fois, par J.-B. Christophe Ballard, etc. *Paris*, au Mont-Parnasse, 1717, 2 vol. in-12, v. ec. fil.

Ce recueil est fort précieux en ce qu'il contient la musique imprimée de plus de trois cents de ces airs que chantaient nos aïeux, et dont quelques *timbres* sont encore connus, tels que : *Charmante Gabrielle; Les Folies d'Espagne, la Bonne aventure, Adieu, panier, vendanges sont faites*, etc.; mais le plus grand nombre est totalement oublié, et je ne sais trop où l'on pourrait les retrouver.

Recueil des plus belles chansons et airs de cour. *Paris*, V. Oudot, in-12, v. b.

Recueil des plus belles chansons et airs de cour. *Paris*, Lesclapart, in-12, v. gran.

Chansons Nouvelles sur différents sujets, sur des airs connus. *Paris*, Ve Valleyre, 1737, in-12, v. b.

Ces trois recueils sont composés de cahiers de 20 feuillets environ, avec approbation, chacuns datés, le premier volume, de 1714 à 1718, le second, de 1714 à 1728.

Ce sont, quoiqu'en disent les titres, de véritables Pont-Neufs, chansons populaires. Un grand nombre est de circonstances sur les évènements du temps. Ces recueils, fort curieux, sont de la plus grande rareté.

La grand Bible renouvelée des Noels nouveaux, où tous les mystères de la naissance de J.-C. sont expliqués. *Troyes*, J.-Ant. Garnier, 4 parties réunies en 1 vol. in-8° cart. sans date. (*Le privilége est daté de* 1738.)

Recueil que je crois fort complet, de tous les Noëls populaires, dont une grande partie se chantent encore dans les campagnes.

Ce volume n'est pas rogné, et il est presque impossible d'en trouver de vieux exemplaires dans cet état parfait de conservation.

Festin Joyeux, ou la Cuisine en Musique. *Paris,* Lesclapart, 1738, 2 parties en un volume in-12, musique gravée, v. b.

M. Le Bas, honnête cuisinier, amateur fanatique de son art et de musique, « voulant faciliter aux dames les moyens d'enseigner, en » chantant, les moyens de faire des ragouts et sauces à leurs sujets » subalternes, » je cite ses paroles, a mis en chansons non seulement les recettes de chacun des mets qu'il indique, mais encore l'ordonnance des plats sur la table aux différents services, et tous les objets nécessaires à l'installation d'une grande cuisine. La lecture de ce livre peut nous convaincre combien l'art culinaire est dégénéré. Sauf le *Bifteck* et le *Poudding*, mets exotiques, j'y trouve tous ceux que nous connaissons ; mais combien en est-il d'inconnus, sans compter 22 potages ? le *Cochon au père Douillet*, les *Faisandeaux à la Hurluby*, les *Canards de meunier à la Montmorency*, les *Perdreaux innocents aux écrevisses*, les *Cailles aux cerneaux*, etc. Qui sait aujourd'hui ce que c'est que l'*Animelle*, la *Fritte* et les *Boussons ?* Qui se serait douté que nos grands-pères recherchaient les *Têtes d'agneaux* et que leurs jeunes compagnes ne dédaignaient point la *charmante pointe d'ail ?* On trouve trop d'excellentes choses dans ce livre, et de trop bon goût, pour songer à y chercher des pensées ou un langage sublimes : il est écrit en vrai français de cuisine, simplement et naïvement.

Les Muses en belle Humeur, ou chansons et autres poésies joyeuses. *Villefranche,* 1742, in-12, v. g. fil. tr. d.

Le titre de joyeuses donné à ces chansons est trop modeste ; elles sont beaucoup plus que joyeuses : la plupart respectent aussi peu la chasteté que la grammaire. Mais la nudité grossière, la verve pleine d'énergie de ces chansons de cabaret ou de corps-de-garde, ne mérite-t-elle pas plus d'indulgence que la gaze transparente et masquée dont se voile le jargon non moins impudique de certains boudoirs ?

Nouveau recueil de chansons choisies. *Lahaye,* Jean Neaulme, 1705-43, huit vol. in-12, mus. grav. v. porph.

Recueil annuel de chansons amoureuses, bachiques, de vaudevilles, de rondes à danser et de table, en duo, trio, etc., avec la musique.

Les recueils de cette époque, aussi complets et aussi bien conservés que cet exemplaires, sont rares et recherchés

Lettres et chansons de Céphise et d'Uranie *(et non d'un ami, comme dit la biographie universelle). Paris,* Ballart, 1731, in-8° cart.

Louise Cavelier, dame L'Evesque, née à Rouen en 1703, morte à Paris en 1745, est auteur de ce livre, et de quelques petits romans et contes de fées en prose. C'était une femme fort répandue dans les coteries littéraires de la régence. Sa correspondance est un prétexte pour raconter des anecdotes et publier les chansons assez *cavalières* qu'elle composait sur des incidents de société, aujourd'hui fort peu piquants. Le livre n'en est pas moins recherché; je n'en puis découvrir le motif.

Recueil des chansons nouvelles et vaudevilles, tirées des pièces de théâtre, comédie italienne, opéra-comique, chansons de la Foire, etc. *(aux chansons dont les airs ne sont pas encore bien connus on a ajouté les airs notez en en musique);* avec deux tables, l'une alphabétique, l'autre des sujets des chansons. *Paris,* Guillaume Valère, 1737, in-8° v. fauv. fil.

Le titre indique suffisamment le contenu de ce recueil, curieux et bien fait. On ne saurait trouver ailleurs, par exemple, les vaudevilles ou couplets piquants d'ouvrages représentés et non imprimés.

Recueil de fables choisies, dans le goût de M. de la Fontaine, sur de petits airs et vaudevilles, mis à la fin pour en faciliter le chant, nouvelle édition. *Paris,* Ph. Lottin, 1745, v. b. f. tr. d.

Trois cents fables, divisées en six livres, mises en chansons, la plupart sur des sujets pris à de la Fontaine, je n'ajouterai pas : *dans le même goût.* Cependant elles ne manquent pas d'une sorte de naïveté.

Le Chef-d'Œuvre d'un Inconnu, poème heureusement découvert et mis au jour avec des remarques savantes et

recherchées, par M. le docteur Chrisostôme Mathanasius, nouvelle édition augmentée d'une dissertation sur Homère et sur Chapelain, de deux lettres sur des antiquités, de la préface de Cervantes et de la déification d'Aristarchus Masso. *Londres,* 1758, 2 vol. in-12, v. rac.

Hyacinthe Cordonnier, dit Themiseuil de Sainte-Hyacinthe, née à Orléans en 1684, mort en Hollande en 1746, et qui passe faussement pour fils naturel de Bossuet, est auteur de la chanson et de quelques remarques : le plus grand nombre est de Sallengre, ou composé par les gens de lettres qui faisaient, conjointement avec Saint-Hyacinthe, le journal littéraire à La Haye. La chanson n'est que le prétexte d'un commentaire ironique, satire spirituelle et piquante de toutes les notes et prolégomènes dont les commentateurs surchargeaient les éditions des auteurs classiques. C'est une critique fort ingénieuse des abus de l'érudition.

Chanson d'un inconnu, nouvellement découverte et mise au jour avec des remarques critiques, historiques, philosophiques, théologiques, instructives et amusantes, par le docteur Chrisostôme Mathanasius; ou histoire véritable et remarquable arrivée à l'endroit d'un R. P. de la compagnie de Jésus. *Turin,* Aletophile, 1737, in-8° v. fauv.

Faible imitation de l'ouvrage précédent, mais composé dans un autre but. C'est le récit d'une aventure scandaleuse arrivée à un Père Couvrigny, jésuite, avec des commentaires explicatifs assez plats.

Le nouvel Anacréon français, ou les Après-Soupers de Paphos, par M. G***, sans nom d'imprimerie et sans date; mus. imp. in-8°, cart.

Je ne sais pourquoi tout ce mystère. Il y a de très jolies chansons dans ce livre, mais on peut les avouer sans rougir. On a joint à ce volume :

Desserts de petits soupers agréables, dérobés au chevalier du Pelican, auteur du Déjeûner de la Rapée, 1744, in-8°.

Le déjeûner de la Rapée, poème poissard, est du sieur L'Ecluse, dentiste, qui fut commensal de Voltaire à Ferney. Cependant j'ai trouvé dans ce recueil une chanson qui partout est attribuée à Collé.

Choix de chansons, à commencer de celles du comte de Champagne, roi de Navarre, jusques et compris celles de quelques poètes vivants. *Paris,* 1755, in-8°, mus. grav. v. rac. fil.

Ce choix est de Moncrif, né en 1687, mort en 1770 Auteur lui-même de chansons, ou plutôt de romances pleines de grâces et d'esprit. Ce recueil est divisé en trois parties : 1°. Chansons de très vieux poètes français; 2°. Chansons composées à leur imitation; 3°. Chansons modernes.

La lecture des chansons qui composent la première partie prouverait seule combien nos vieux poètes étaient peu connus dans le siècle dernier. La chanson attribuée à Thibault, comte de Champagne, n'est point dans les œuvres de ce poète, et n'y peut pas être. Le langage de cette chanson est de deux cents ans plus jeune que Thibault. D'autres chansons sont corrigées, francisées à la mode du XVIIIe siècle, par exemple, celle de Ronsard, sur la rose. D'une des chansons de Bertaut on n'a conservé que le refrain, etc. Parmi celles de la seconde partie, prétendues imitations des anciens poètes Français, il y en a trois de Moncrif; elles sont charmantes, mais leur grâce, délicate jusqu'à l'afféterie, a bien peu de ressemblance avec la simplicité naïve de quelques-uns de nos vieux auteurs. La troisième partie contient une chanson mise sous le nom du comte de Plelo. Celle-ci est bien en vieux et naïf langage, mais aussi est-elle prise mot-à-mot dans les vigiles de Charles VII, par Martial d'Auvergne, mort en 1508. Et c'est ainsi que les gens de lettres eux-mêmes connaissaient, il y a cent ans, notre ancienne littérature! Moncrif était cependant membre de l'Académie Française. Mais comment se fait-il que Ch Nodier ait été dupe de ce honteux plagiat? (*Voir son catalogue, page* 211.)

Théâtre et œuvres diverses de M. Pannard: *Paris,* Duchesne, 1763, 4 vol. in-12, v. fil., portrait et musique.

Charles François Pannart, né dans le pays Chartrain vers 1671, mort

à Paris en 1765, fut, dit Collé, le *Dieu du vaudeville*. Selon Marmontel, il n'en était que le *La Fontaine*, et le *Père*, ajoutait-il, du *vaudeville moral*. Jusqu'à Pannard, en effet, l'amour et le vin étaient les seuls sujets qu'osassent aborder les chansonniers. Le premier, Pannard y fit entrer la satire des mœurs, mais toujours douce et bienveillante, prise du côté plaisant.

Pannard a composé cinq comédies et treize opéra-comiques ; la plupart en société avec L'Affichard, Ponteau, Sticotti et Favard. Ce n'est pas par son théâtre qu'il mérita sa juste célébrité : ses pièces sont, en général, dénuées de tout intérêt dramatique et n'ont pu devoir leur succès qu'à l'excellence des détails et des couplets qui seuls lui ont fait un nom. Aussi ai-je compris parmi les chansonniers ce recueil qui contient, avec le théâtre de Pannard, des fables et des petites pièces de poésies galantes, bachiques et morales, ces dernières en forme de maximes ou de réflexions où l'on reconnaît un observateur habile et délicat. C'est dans ce qu'il nomme ses *divertissements* qu'il faut chercher ses chansons et dans les vaudevilles-finals de ses opéra-comiques. Ces vaudevilles sont des chefs-d'œuvre qui n'ont jamais été surpassés. Pannard affectionne des coupes bizarres, et il se tire de leurs difficultés avec un bonheur qui n'a été atteint que par Collé et rarement par Désaugiers. Nous reviendrons sur ces deux chansonniers.

Anthologie françoise, ou chansons choisies depuis le XIIIe siècle jusqu'à présent, 1765, 4 vol. in-8° pap. de Hall., mus. imp. fig. v. m.

Monnet, qui fut directeur de l'opéra-comique, est l'éditeur de ce recueil, le meilleur, sans aucune comparaison, comme choix, et comme exécution typographique, de tous ceux de cette espèce. Il est précédé d'une histoire de la chanson française, par Meunier de Querlon ; histoire fort abrégée, mais que l'on peut lire avec quelque intérêt.

Les erreurs que je viens de signaler à propos du choix de Moncrif, sont cependant répétées dans ce recueil relativement aux chansons de Thibaut par exemple. Un autre chanson attribuée à Marie Stuart, n'est certainement pas de cette reine infortunée. Brantome, qui cite de ses vers, non-seulement ne rapporte pas ceux-là, mais encore il lui fait exprimer en prose les mêmes regrets et presque dans les mêmes termes que l'Anthologie lui prête en vers. Beaucoup d'autres chansons de nos vieux poètes sont tronquées, ce qu'on appelait corrigées, c'est-à-dire gâtées, quelques-unes de manière à les rendre méconnaissables ; mais à cette époque, dès qu'un éditeur s'était permis de ces altérations d'un texte qui doit toujours être respecté, la foule des singes perpétuaient

cette même altération, sans s'en douter le plus souvent, ne prenant jamais la peine de recourir aux textes originaux.

Le quatrième volume de l'Anthologie est divisé en deux parties ; il a été imprimé et vendu à part, sous le titre de *Chansons joyeuses, mises au jour par un ane-onyme-onissime;* Paris, 1765. Ce sont des chansons assez libres attribuées à Collé. Il en a en effet composé le plus grand nombre, mais il elle ne sont pas toutes de lui.

A ce recueil on réunit encore l'ouvrage suivant :

Recueil de romances historiques, tendres et burlesques, tant anciennes et modernes, avec les airs notés, 1767, 2 vol. in-8° pap. de Hall., fig. v. m.

L'éditeur de ce recueil a poussé la conscience jusqu'à faire réimprimer les airs divers composés sur une même romance. On trouve rarement ces volumes joints à l'Anthologie, dont ils sont pourtant un complément indispensable.

C'était alors l'époque brillante de la chanson en France, de la chanson à laquelle la fondation *du Caveau,* vers 1735, avait donné une sorte d'autorité. Piron, Crebillon fils, et Collé, étaient en pension, pour le souper, chez un épicier de la rue des Lombards, nommé Gallet, et chansonnier lui-même. Le trio voulut rendre à Gallet son hospitalité, au moins une fois, et ils lui donnèrent un dîner *au Caveau,* cabaret célèbre, situé au carrefour Bussy. Piron, Crebillon et Collé invitèrent avec Gallet, le père Crebillon, les deux Saurin, père et fils, Sallé, Fusellier, Duclos, Moncrif, Bernard, Helvetius, Rameau, la Bruère et le peintre Boucher. Ce dîner fut assez gai pour donner aux convives le désir de le renouveler. Il eut lieu les premier et seize de chaque mois pendant quinze ans, toujours avec la même composition. C'est là que Rameau, que Boucher, que Collé firent connaître leurs talents si divers et commencèrent leur réputation. Ces dîners chantants se perpétuèrent, après le premier caveau, d'abord chez un fermier général nommé Pelletier, qui en recueillit les débris ; puis, sous la présidence de Crebillon fils, le caveau du carrefour Bussy se réinstalla, mais avec de nouveaux convives au nombre desquels étaient Favart, Barthe, Dorat, Vernet le peintre, Laujon, Goldoni, etc. Cette société fut assez promptement remplacée par la *Dominicale,* réunie les dimanches, chez le chirurgien Louis, avec quelques membres du dernier caveau et quelques nouvelles admissions, tels que Vadé et Barré, que nous avons vu directeur du théâtre du Vaudeville. La révolution de 1789 mit fin à ces chants joyeux, qui ne reprirent qu'aux dîners du Vaudeville, sur lesquels je reviendrai.

Dictionnaire Lyrique portatif, ou choix des plus jolies ariettes de tous les genres disposées pour la voix et les instruments, avec les paroles françoises sous la musique. Le tout recueilli et mis en ordre par M. Dubreuil, maître de clavecin. *Paris,* Lacombe, 1766-71, 4 tom. en 2 forts vol in-8 ° grav. v m.

Les deux premiers tomes ayant eu du succès, on y joignit deux tomes de supplément. C'est un recueil de tous les airs de J.-J. Rousseau, de Monsigny, de Grétry, etc., tirés des opéras et opéras-comiques surtout, qui eurent le plus de faveur; on n'y a compris que des airs et des duos. Il est fort difficile de rencontrer ce recueil complet.

Choix de chansons mises en musique par M. De la Borde, premier valet de chambre ordinaire du roi, gouverneur du Louvre, ornées d'estampes, par J. M. Moreau, dédiées à Mme la Dauphine. *Paris,* Lormel, 1773, 4 vol. gr. in-8° fig. mus. et texte gravés, maroq. rouge.

Les figures du premier volume seulement sont de Moreau, les autres sont de le Barbier, saint Quentin et Bouteux très malheureusement, car les figures de Moreau sont des chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance : malheureusement encore le choix des chansons ne répond pas au luxe extrême de cette édition. M. De la Borde était un compositeur de musique assez médiocre, quoique auteur d'un essai sur la musique ancienne et moderne, etc. Soit que les meilleurs chansonniers de cette époque ne voulussent pas lui confier leurs productions, soit que De la Borde n'eût pas un bon goût, les paroles sont la plupart fort ordinaires, bien que l'on pût compter parmi leurs auteurs Moncrif, Marmontel et Colardeau. Aussi la gaîté n'est pas ce qui brille dans ce recueil.

Les exemplaires dont les planches soient aussi bonnes d'épreuves que celles-ci sont fort rares. C'est toujours un livre cher.

Recueil de quelques vers dédié à Adélaïde, par le plus heureux des époux. *Paris,* Didot L. 1784, in-18, v. f. tr. d.

Recueil fort rare des vers de De la Borde. Parmi ses chansons pastorales il s'en trouve plusieurs comprises dans le recueil ci-dessus.

Mes chansons et vaudevilles au Foyer de l'Opéra. 1776, in-12, v. gran, fil.

Je ne sais quel est l'auteur de ces chansons assez franches, mais elles ne sont pas tellement remarquables que l'on puisse regretter beaucoup son anonyme.

La Muse Gaillarde, ou nouveau recueil d'amusements, seconde édition considérablement augmentée. Aux Porcherons, 1777, in-12, v. marb.

Encore un recueil dans le genre des Muses en belle humeur. Le choix est bien fait.

Poésies de M. l'abbé de l'Atteignant, contenant tout ce qui a paru de cet auteur, sous le titre de pièces dérobées. *Paris*, Duchesne, 1757, 4 vol. et un vol. de supplément, 1779, in-12, mus. imp. v. m.

Charles-Gabriel de l'Atteignant, né à Paris, en 1697, mort dans la même ville, en 1779, était chanoine de Reims. Si l'on a lieu de s'étonner qu'un ecclésiastique compose tant de pièces légères et de chansons, du moins faut-il convenir que ses ouvrages ne contiennent rien que l'on ne puisse lire en bonne compagnie. Par sa franche gaîté, son esprit aimable, son extrême facilité à tourner le couplet, il se fit rechercher dans les sociétés où la grande affaire était alors le plaisir. Ses pièces de vers, ses chansons ne sont presque jamais que des pièces de *circonstance*, mais toujours agréables et souvent délicates. Ce fut son ami, l'abbé De la Porte, qui réunit et qui publia les œuvres de l'Atteignant, avec l'aveu toutefois de l'auteur ; car je possède un manuscrit autographe de l'Atteignant, qui contient un grand nombre d'envois en vers de son livre, sauf le supplément qui ne fut imprimé qu'après sa mort, et ce manuscrit prouve que l'Atteignant ne voulait perdre aucun des fruits de sa veine abondante, et qu'il les avouait. Il passa cependant les dernières années de sa vie en retraite, chez les frères de la Doctrine Chrétienne.

Cantiques nouveaux de saint Charles Borromée et de sainte Catherine d'Alexandrie, tirés d'un manuscrit. Michel Couplet, 1779, in-8°, fig. cart.

« Ces deux cantiques, en poésies dans le grand genre, n'auraient été » mis au jour qu'après la mort de l'auteur, s'il n'avait pas eu le désir » que ce fût de son vivant. » Je cite ces paroles de l'avis de l'éditeur, pour donner une idée de l'esprit qui a dicté l'ouvrage. Ce sont deux cantiques à tableaux, tels qu'on en chante dans les fêtes de village. Ils sont assez plaisants, mais ils sont encore plus rares.

Cantiques, tirés en partie des psaumes, et en partie des poésies sacrées des meilleurs poètes françois, avec les airs notés, par M. Jean Dumas, pasteur françois de l'église réformée de Leipsic. 1775, in-8°, mus. imp. v. m.

Ceci est un ouvrage sérieux. C'est un choix des psaumes des deux Racine, de J.-B. Rousseau, de Lefranc de Pompignan, etc., proposés en remplacement de la vieille paraphrase de Th. de Bèze et de Cl. Marot, avec une musique adaptée aux paroles. Essai infructueux d'une réforme désirée.

La Tentation de saint Antoine, ornée de figures et de musique gravée. *Londres,* 1781.

Le Pot-Pourri de Loth, orné de figures et de musique. *Londres,* 1781, 2 parties en un vol. in-8°, v. ec. f. tr. d.

Cantiques et Pots-Pourris. *Londres,* 1789, fig. et musiq. grav., in-18, v. ec. fil. tr. d.

La Tentation et Loth, compris dans le premier volume catalogué, sont attribués à Sedaine.

Le volume in-18 contient :

La chaste Suzanne;
Agnès Sorel;
David et Bethzabée;
La chasteté de Joseph;
La Pucelle d'Orléans;
Judith et Holopherne.

C'est une imitation peu piquante et même assez plate des pots-pourris de Sedaine.

Ces deux volumes sont de ceux qu'il faut tenir sous clé.

Chansons qui n'ont pu être imprimées, et que mon censeur n'a point dû me passer. 1784, in-12, pap. de Hollande, v. gran. fil. tr. dorés. *(Bel exemplaire, avec témoins, d'un livre très rare.)*

Recueil complet des chansons de Collé. *Hambourg,* 1807, 2 tom. en un vol., in-18. v. m. fil.

Charles Collé, né à Paris, en 1709, mort en 1783, était un homme d'un esprit original et observateur. Il essaya long-temps son talent avant que de se faire connaître, en écrivant sur des airs d'opéra des parodies rimées, mais sans suite ni raison, des *amphigouris* enfin, qui eurent au moins l'avantage de l'accoutumer à manier les mots de la langue (qu'on me passe l'expression), à les assujettir à un rythme difficile et inusité. Il parvint ainsi, mais à la longue, à composer ses *Conseils aux poètes, la Marotte, l'Eloge de Léandre* et cette multitude de chansons galantes et même graveleuses, où le ton indécent mais spirituel de la bonne compagnie de ce temps, est si finement rendu, que ce sont de véritables chefs-d'œuvre d'esprit et même de style. Collé, du reste, n'a pas borné l'emploi de son talent à faire des chansons; il a composé un théâtre de société où l'on retrouve les mêmes peintures naturelles et vraies de cette singulière société; puis enfin la *Partie de chasse* et *Dupuis et Desrosnay*, comédies représentées avec succès sur la scène française. Dans son journal littéraire commencé en 1731, et terminé en 1772, Collé fait preuve d'un jugement sûr et d'une critique éclairée, mais souvent mordante. Il était lecteur du duc d'Orléans, pour lequel il composa son théâtre de société et de folles parades.

Chansons choisies avec les airs notés. *Genève,* 1782, 4 vol. in-24, maroq. v. f. t. d.

Nouveau recueil de chansons choisies, avec les airs notés. *Genève,* 1785, 4 vol. in-24, v. f. f. t. d.

Très joli recueil dont le choix est excellent, et dont le succès fut tel qu'une suite devint indispensable. Les chansons sont divisées par volume pour chaque collection, en chansons amoureuses et romances, en chansons pastorales et grivoises, en chansons sur des sujets parti-

culiers, bachiques et vaudevilles. Le dernier volume contient les chansons plus gaies et assaisonnées d'un sel plus piquant.

On retrouve ici une quantité de noms nouveaux : Montesquieu, le cardinal de Bernis, Gentil Bernard, Léonard, Boufflers, Berquin, Saurin, saint Lambert, Pezay, Florian, Riboutté, etc., et d'autres moins connus.

Le plus joli chansonnier français, en quatre parties, la 1re intitulée : Anacréon en belle Humeur; la 2e, les Grâces en Goguette; la 3e, les Muses à Cythère; la 4e, les Espiègleries de l'Amour; fig. et musiq. *Paris*, Desnos, in-24, maroq. r. fig. tr. d., à ce vol. on a ajouté :

Diversités galantes, fig. et musiq. *Paris*, Desnos, in-24.

Ces deux ouvrages réunis ne sont, je crois, que des Almanachs; mais ils contiennent d'assez jolies chansons de Thiriot, l'ami de Voltaire, de François de Neufchâteau, de Pannard, de Rhulières, de d'Alembert, etc.

C'est au moment où la chanson française paraissait avoir atteint son apogée, au moment où la supériorité dans ce genre de poésie était acquise à la France, de l'aveu de toutes les nations, c'est en 1789 que la révolution éclata, au sein d'une société enivrée, corrompue par toutes les voluptés, au milieu d'un peuple jaloux, irrité de ne pouvoir les partager, mais fort et puissant des privations mêmes que la misère lui imposait, quand l'abus des plaisirs affaiblissait la classe objet de son envie et de sa haine. Toutefois la gaîté, la moquerie française tint bon encore quelque temps, ainsi que le prouvent plusieurs des recueils que je vais cataloguer, et surtout plusieurs ouvrages périodiques, entr'autres celui qui est intitulé *les Actes des Apôtres*, rédigé dans un système d'opposition par quelques hommes d'esprit et de *bonne compagnie*, et dont la lecture nous prouve aujourd'hui que l'on ne saurait perdre plus gaîment sa fortune et ses dignités, c'est-à-dire tout ce que possédait cette caste, que ses malheurs ont fait absoudre de ses fautes. Mais bientôt on sut répondre à ces plaisanteries en faisant tomber des têtes; des chants plus sérieux, la Marseillaise, etc., vinrent remplacer les épigrammes des *aristocrates;* les vers hideux et sanglants de *Ça ira*, de la *Carmagnole*, excitèrent seuls la joie féroce de la populace; mais l'habitude était si forte, que souvent encore *Vénus* et *l'Amour*, revêtant le bonnet rouge, vinrent se mêler à ces chants de cannibales!

La Constitution en vaudevilles, suivie des droits de l'homme et de la femme, et de plusieurs autres vaudevilles révolutionnaires. Par M. Marchant. *Paris*, 1792.

Folies Nationales pour servir de suite à la constitution en vaudevilles. *Paris*, 1792.

La République en vaudevilles, précédée d'une notice des principaux évènements de la révolution, pour servir de calendrier à l'année 1793. *Paris*, 1793. (*Ces trois ouvrages réunes en un vol. in*-32.)

François Marchant, né à Cambray en 1761, est l'auteur courageux de ces trois opuscules qui eurent un immense succès. François Marchant se destinait à l'Eglise, la révolution changea sa destinée : il n'eut pour exister d'autres ressources que sa plume et sa gaîté. Il mourut, et il fit bien, le 27 décembre 1793, de sa mort naturelle. Il n'aurait pas échappé aux proscriptions de Robespierre.

Le Chansonnier patriote, ou recueil de chansons, vaudevilles et pots-pourris patriotiques, par différents auteurs. *Paris*, Garnery, l'an 1er de la république française, 1792, in-18, cart.

L'éditeur de ce livre prévient, dans un avertissement, qu'il a été extrêmement sévère pour les principes. « Quoique beaucoup de ces » chansons, ajoute-t-il, aient été composées en 91, 90, et même 89, » rien n'y blesse les oreilles républicaines les plus austères. » La Marseillaise ouvre le volume, et c'est le premier recueil où je l'aie trouvée : toutes les chansons qui le composent sont en effet dans le même esprit, sauf toutefois un *Noël* républicain fait à l'imitation des Noëls de cour, si connus, satires mordantes des célébrités du règne précédent. Dans celui-ci, après les Mages qui viennent célébrer la venue du Sauveur, se présentent un grand nombre de députés à la Convention, et les plus exagérés, tels que *Chabot, Danton, Le Gendre, Camille Desmoulins, Anacharsis Clootz, Marat*, etc. Ils y sont tous assez durement caractérisés. Voici le couplet sur Robespierre :

Suivi de ses dévotes,
De sa cour entouré,

Le dieu des sans-culottes,
Robespierre est entré.
Je vous dénonce tous, cria l'orateur blême!
Jésus, ce sont des intrigants;
Ils te prodiguent un encens
Qui n'est dû qu'à moi-même.

Certes, cette prédiction est fort extraordinaire. Qui, en 1792, prévoyait que Robespierre serait le chef de la religion de l'Etre-Suprême? Cette pièce n'est pas signée, et l'auteur fit sagement de garder l'anonyme. Beaucoup d'autres chansons sont signées des noms connus de Méchin, Bignon, Riouff, Dugazon, Lebrun-Tossa, Piis, etc.

Recueil d'Hymnes patriotiques, chantés aux séances du conseil général de la commune, par les citoyens de la première réquisition et de l'armée révolutionnaire. 1793, l'an second de la république française, une et indivisible; in-8°, cart.

Or, voulez-vous connaître les *hymnes* qu'on chantait au conseil général de la commune de Paris, en 1793? En voici des échantillons :

Puisque nous sommes réunis,
Tuons les brigands du pays.
Ne faisons pas d'quartier;
Tuons jusqu'au dernier.
Dansons la carmagnole,
Vive le son, vive le son :
Dansons la carmagnole,
Vive le son du canon.

Camarad' s'il nous faut venger
Nos frères qui sont égorgés,
Ne perdons pas de temps,
Tombons sur les brigands!
Dansons, etc.

Quand il n'y aura plus d'brigands,
Nous nous en irons en chantant,
Au Nord et au Midi
Tuer nos ennemis.
Dansons, etc.

La république nous jurons,
Son unité nous maintiendrons.

Mort aux fédéralist's,
A tous les royalist's.
Dansons, etc.

L'exemple de ce Callimaque inconnu ne fut pas perdu. Un citoyen, nommé Claude Boyer, composa un nouvel hymne sur le même air, avec le même refrain.

Le Marais empestiféré
Voulait perdre la liberté ;
Mais son coup a manqué,
Le peuple s'est levé.
Dansons, etc.

La Montagne nous a sauvés,
Que son nom soit partout loué.
Au diable les crapauds,
Les Brissot, les Vergniaud.
Dansons, etc.

Tremblez, traîtres conspirateurs,
Fédéralistes imposteurs ;
Vos projets sont connus,
Vous êtes tous f.....!
Dansons, etc.

Fuyez, fuyez, il en est temps,
La guillotine vous attend.
Nous vous raccourcierons,
Vos têtes tomberont.
Dansons, etc.

Recueil d'Hymnes républicaines, qui ont paru à l'occasion de la fête à l'être Suprême, qui a été célébrée, décadi 20 prairial, l'an second de la république française. Précédé des discours de Maximilien Robespierre, président de la convention nationale au peuple réuni ; avec figure représentant la montagne au champ de la réunion. *Paris,* Barba, l'an second de la république, in-18, cart.

Aux hymnes justement célèbres de Desorgues et de Chénier sur cette solennité, l'éditeur a joint d'autres pièces, qu'il qualifie aussi d'hymnes *républicaines,* en les féminisant, il est vrai, mais qui ont bien des

droits à une autre célébrité, celle du ridicule. J'en vais citer des exemples.

Le républicain
Doit, pour le certain,
Et ses jours et sa vie.
Faire le bien,
Tout ne coûte rien
Pour sa chère patrie.
Veillons toujours nos ennemis,
Il faut en purger la terre entière;
Réunissons-nous, mes amis,
Et couvrons-nous tous de gloire.

Cette hymne *républicaine* est sur l'air *Valeureux Liégeois;* en voici *une* autre sur l'air de *la Marseillaise.* — *Celle*-ci tombe dans la pastorale.

Ce beau ciel, ces arbres en verdure,
Ces prés, ces champs frais émaillés,
Quel est l'être dans la nature
Qui serait assez insensé (*bis.*)
Pour croire qu'il serait capable
Pour tous ces biens faire pousser?
Sans tous les soins et la bonté
De la divinité secourable.
Nous n'en pouvons douter;
Elle nous fait triompher.
Rendons, rendons hommage tous à la divinité.

Voilà ce qui s'appelle des *hymnes républicaines.*

La Lyre de la raison, ou hymnes, cantiques, odes et stances à l'être Suprême, pour la célébration des fêtes décadaires. *Paris,* Dufort, deuxième année de la république; in-18, cart.

Choix de pièces correctes, au moins, de Chénier, Saint-Ange, François de Neufchateau, de Ximenès, etc. Un hymne à l'Eternel, de ce dernier, contient cette note : « *Par le citoyen Augustin Ximenès, âgé de* 69 *ans, et mis en réquisition par le comité de salut public, pour être employé à composer des pièces patriotiques.* Augustin-Marie, marquis de Ximenès, aide-de-camp du maréchal de Saxe à Fontenoy, ami de Voltaire, auteur des tragédies d'Epicharis, de Don Carlos, d'Amalazonte, né en 1726, mort en 1817, doyen des colonels et des

hommes de lettres. Cela se trouve dans toutes les biographies; mais je n'ai appris que par mon petit livre, les fonctions *forcées* qu'il remplit en 1793, et cela méritait, ce me semble, d'être consigné.

Chansons patriotiques, par le citoyen Piis. *Paris,* an deuxième, in-18, cart.

Antoine-Pierre-Augustin de Piis, né à Paris en 1755, mort vers 1832, fut successivement secrétaire interprète du comte d'Artois, depuis Charles X, agent de la commune de Chénevières, membre du bureau central, secrétaire général de la préfecture de police, de 1800 à 1815, et toujours composant des poèmes, des contes, des vaudevilles et des chansons, réunis en 4 vol. in-8°. Brasseur, 1810. Ces œuvres complètes nous donneront l'occasion de parler encore de Piis à la date de sa mort; mais il n'avait pas cru devoir joindre à sa collection, ses *chansons patriotiques,* et il fit bien, car elles n'auraient rien moins qu'ajouté à sa juste réputation. Je les ai toutefois cataloguées à la date de leur publication. Non seulement elles ne sont pas bonnes comme chansons, mais elles sont tristement impies. Leur auteur nous apprend, dans sa préface, « qu'elles ont été composées pour être chantées dans les temples » ouverts au culte de la Raison et de la Vérité, en remplacement, » ajoute-t-il, de ces Noëls grossiers qui circulaient dans les églises des » communes agricoles, et dont les berçait le fanatisme. » Les vers philosophiques sur l'hospitalité, ou ironiques sur la sainte Ampoule, que la peur inspirait au citoyen Piis, auraient eu l'inconvénient d'être totalement inintelligibles pour les *habitants des communes agricoles.*

Nouveau Chansonnier patriote, ou recueil de chansons, vaudevilles et pots-pourris patriotiques, par différents auteurs. Dédié aux martyrs de la révolution, précédé de leurs éloges, par Dorat Cubières, et suivi du nouveau calendrier comparatif. *Paris,* Barba, l'an deuxième de la république française, in-12, cart. avec les portraits de Marat et Le Pelletier.

L'éditeur de ce recueil nous dit, dans sa préface, que « c'est pour » donner à la postérité une nouvelle preuve de l'aimable délire qui » occupe toutes les têtes françoises, qu'il a réuni dans son recueil » les meilleures productions, etc. » Or, dans les productions de cet

aimable délire, sont les deux Carmagnoles que j'ai déjà citées, l'éloge de Marat, sorte de dithyrambe, etc. L'auteur de cet éloge est le chevalier de *Cubières,* qui, dans la révolution, abandonnant son titre, joignit à son nom celui de *Dorat* dont il était l'élève, fut secrétaire de la commune de Paris, et plus tard, honteux peut-être de la réputation qu'il s'était faite, prit le nouveau nom de *Palmezeau.* Ce volume contient plusieurs de ses aimables productions, qui toutes se ressentent encore des leçons mythologiques et musquées du maître. Ainsi dans l'éloge de Marat, on lit :

O mes concitoyens ! du fanatisme horrible
Admirez le génie aussi fier que terrible ;
Au cœur de l'innocence il souffle le poison,
Et l'innocence alors brave échafaud, prison ;
Et des grands criminels suivant de près les traces,
Des serpents d'Alecton se couronnent les Grâces !

Maintenant, veut-on avoir une idée des *vives saillies,* des *bons mots* de nos républicains? comme dit la préface. En voici :

Pour terrasser nos ennemis
Tous les Français, mes bons amis
  Sont de chauds patriotes.
Mais pour réussir tour à tour
En guerre aussi bien qu'en amour,
  Vive les sans-culottes.

Si j'fais un amant, dit Manon,
Je veux avoir un franc luron
  Qui soit bon patriote.
L'habit, la coiffur' n'y font rien,
Mais pour son bien et pour le mien
  J'l'aimerais mieux sans culotte.

Quel *délire aimable !*

Le Chansonnier de la Montagne, ou recueil des chansons, vaudevilles, pots-pourris et hymnes patriotiques, par différents auteurs. *Paris,* Favre, l'an deuxième de la république française une et indivisible, in-18, v. grav. fil.

Suite du chansonnier patriote. L'éditeur inconnu nous apprend que : « Pour n'avoir pas à envier Tyrtée aux farouches Spartiates, Fingal et » Ossian aux *Gaulois,* il a voulu que les milliers d'opuscules produits

» par la révolution française pour électriser l'esprit public, tels que *Ça* » *ira* et *la Carmagnole*, fussent offerts à l'avide curiosité du biblio- » phile, etc. » Malheureusement, les Tyrtées auteurs de Ça ira et de la Carmagnole sont restés inconnus; mais d'autres noms (dirai-je plus heureux?) sont dévoilés à la curiosité du bibliophile : ce sont ceux du citoyen Villette, ci-devant marquis, de Desforges, de Ducray-Duminil, de Bonneville, de Félix Nogaret, de Léonard Bourdon, de Cadet Gassicourt, etc., etc.

La lecture de ces chants féroces, si justement oubliés, est cependant comme une révélation des pensées qui animaient leurs auteurs. Je lis dans une chanson sur le *maximum :*

La France fut toujours trahie !
Les riches prenaient le chemin
De faire égorger la patrie.....

Le blazon est enfin vaincu,
Le rabat branle dans le manche,
La théologie est à cu,
La loi ne veut plus de dimanche.....

Vous, avides négociants
Qui cherchiez à nous faire battre,
Et vous messieurs les gros marchands,
Notre loi vous force à rabattre.....

Et vous messieurs les gros fermiers
Qui murmurez de la loi sage,
Il faudra de vos pleins greniers
Par force faire un bon usage.
Songez que la terre est à nous.....

On verra sur tous les chemins
La troupe révolutionnaire;
La guillotine la suivra,
Les magazins on fouillera;
Celui qui se mutinera
On fera sa fête
En coupant sa tête.... etc.

Voilà la liberté de cette époque. Voyons maintenant comme l'on comprenait l'égalité.

Tous ces beaux messieurs de bon ton
Etions grimpés au faîte.
Nous, assis au dernier éch'lon,
J'n'osions lever la tête;
Mais v'là qu'j'ons monté,

V'là qu'j'ons culbuté
Tout' la maudit' séquelle,
Et qu'pour bien et beau,
Tout soit de niveau,
J'avons brisé l'échelle.

Cela vous paraît-il clair?

Une gravure, fort soigneusement faite, forme le frontispice de ce livre : elle représente la montagne dominée par la déesse de la Raison, coiffée du bonnet rouge devant le temple de la Philosophie.

Ce volume renferme encore un autre ouvrage :

Le Temple de Liberté, ou poèmes et chansons patriotiques, par C. Mercier de Compiègne, auquel on a joint le tableau philosophique de la procession de la ci-devant Fête-Dieu. *Paris*, de l'imprimerie de l'auteur, l'an deuxième de la république.

Mercier de Compiègne était un écrivain infatigable et assez instruit, qui, après avoir adopté de bonne foi les erreurs de la révolution, ne tarda pas à en être victime. Je reviendrai sur son compte.

Le Temple de la Liberté est un recueil qui contient diverses pièces en vers et en prose : une philippique sur la prise de la Bastille ; c'est une ode en 25 strophes, avec des notes infâmes. Puis des hymnes à Marat et à Fouquier-Tinville ; des chansons, des prophéties, un fragment de poème sur la Montagne, une description de la Fête-Dieu à Versailles, et enfin un précis justificatif de la conduite de Mercier ; car il avait déjà été emprisonné. Dans les visites domiciliaires de ce temps de liberté, on avait trouvé chez lui des fragments d'un poème dirigé contre une assemblée délibérante, que l'on crut être la convention ; Mercier soutint que cette satyre s'appliquait à l'assemblée constituante.

Les portraits de Marat, le Pelletier, Chalier et Barra, *illustrent* l'ouvrage de Mercier.

Les Concerts républicains, ou choix lyrique et sentimental, ouvrage orné de quatre gravures dessinées et gravées par Queverdo. *Paris*, Louis, l'an III de la République Ere vulgaire 1795, in-18, cart.

Le même Mercier de Compiègne, éditeur de ce volume a voulu, dit-il à ses lecteurs : « Leur donner une collection de chants républi-

» cains, liés ensemble pour en rendre l'intérêt plus vif et éviter la » fatigante uniformité des couplets isolés et incohérents. Ces chants, » ajoute-t-il, sont destinés à faire partie de l'éducation de la jeunesse » républicaine en l'amusant, etc. »

Les concerts républicains sont composé de petits drames où sont intercalées des chansons connues. Ces drames, au nombre de trois, sont intitulés : *La première réquisition ou le serment des Français*, *le Tombeau du jeune Sylvain*, *le Prix de la bienfaisance*. Puis des lettres, des pastorales, des romances, etc. Le tout entremêlé d'une prose sentimentale des plus plates.

La Révolution en Vaudevilles, ou précis exact et circonstancié de ses principaux évènements, depuis l'assemblée des notables jusqu'à la conclusion du procès de Carrier et compagnie (17 décembre 1794). Nos armées, leurs succès et leurs revers. Les travaux des différentes législatures. La fin tragique de quelques chefs de factions, notamment des d'Orléans, Danton, Brissot, Robespierre, etc., par le citoyen P***. *Paris*, Champon, l'an III de la République française, 2 t. rel. en 1 vol. in-18, baz., avec une gravure, la Prise de la Bastille.

Chacun des évènements de la révolution est relaté par un court exposé en prose, et suivi de réflexions en vaudevilles. Il fallait avoir un goût bien invincible de flons-flons, pour rimer sur des airs de Pont-Neuf des choses si importantes, si graves et souvent si tragiques. Le citoyen P*** m'est inconnu. Pour donner une idée de son genre d'esprit et de plaisanterie, je n'aurai à citer qu'une des phrases du titre de son second volume. « Le premier, dit-il, se termine à la mort de Capet, et » le second à l'exfoliation de tous les Carriers en traitement. »

Néanmoins cet ouvrage est fort curieux, en ce qu'il contient une foule de faits ignorés, de bruits populaires oubliés, et qu'il n'est pas inutile peut-être de recueillir.

Anthologie patriotique, ou choix d'hymnes, chansons, romances, vaudevilles et rondes civiques, extrait des recueils et journaux qui ont paru depuis la Révolution, etc.

Paris, Pougin, an III de la République française une et indivisible, in-18, v. rac., fil.

Choix de pièces dont la majeure partie est déjà comprise dans les précédents recueils, mais purgé des saletés sanglantes dont ils sont souillés. Déjà la mort de Robespierre avait amené plus de retenue dans l'expression des sentiments républicains. Aussi voyons-nous paraître quelques noms honorables dans ce recueil, Ducis, Legouvé, Florian, etc. On a réuni à ce recueil le volume suivant :

La Grande Bible des Noëls et des cantiques en l'honneur de la Liberté, ou le Calendrier des républicains, par le C. T. Rousseau-Mignot. (*Sans date.*)

Ce citoyen T. Rousseau était un infatigable chansonnier. Non content d'avoir largement contribué à tous les recueils de cette époque, il a voulu composer un recueil à lui seul, en publiant ce volume de Noëls bien médiocres et très ennuyeux.

Le Petit Chansonnier des Armées, pour l'an III de l'ère républicaine. *Paris*, Dufort, in-32 cart. (*Avec les portraits de Marat, Lepelletier, Richer et Pajot.*)

Je n'ai pu découvrir quels sont ces nouveaux martyrs de la liberté Richer et Pajot. Il est vrai qu'il y en eut un si grand nombre qu'il serait difficile de les connaître tous.

Rien ne distingue ce petit livre de tous ceux que j'ai déjà catalogués.

Recueil d'ariettes, vaudevilles, pastorales et romances, et chansons patriotiques, dédiées aux vrais amis de la patrie; Guillaume. (*Sans date*), in-18 c.

Recueil formé de chansons détachées, et vendues deux sous par les chanteurs en plein vent. Il contient aussi des chansons populaires qui n'ont rien de politique.

La Passion de N. S. Jésus-Christ, tragédie en trois actes et en vaudevilles, à grand spectacle, et terminé par une

pluie de feu. Jérusalem, de l'Imp. des Israélites, an. . . (in-18. v. f.), tr. d.

L'auteur de cette impiété, bien qu'écrivant dans un temps où l'on ne respectait rien, crut devoir excuser le choix de son sujet sur des exemples puisés dans notre littérature gauloise, des *mystères* composés sur le même sujet, et dont il donne une nomenclature assez curieuse. Mais les auteurs de ces mystères des XIIIe et XIVe siècles étaient de bonne foi, et l'auteur de cette Passion en vaudevilles ne me paraît pas partager leur conviction. Toutefois, il a régulièrement suivi le Nouveau Testament pour la conduite de son poème; il en a rendu le héros juste et bon; il a montré Judas vil et odieux, etc,

Il est aujourd'hui assez difficile d'indiquer la date de ce petit livre fort rare et recherché, je ne sais pourquoi. Il est certainement postérieur à *la Caverne,* opéra de Lesueur représenté en 1793; car plusieurs des airs de cet opéra sont indiqués comme timbres à quelques couplets de ce vaudeville.

Les dîners du Vaudeville, avec musique imprimée. *Paris,* Huet, an V, 1797. — an X, 1802, 9 vol. in-18, dem. rel.

Le 2 fructitudor an V, 19 août 1797, dans un dîner chez Juliet, acteur de l'opéra-comique et restaurateur, dix-sept chansonniers et vaudevillistes, Barré, Piis, Deschamps, Desfontaines, Radet, les deux frères Segur, Leger, Monnier, Rozière, Demautort, Despréaux, Bourgueil, Prevost-d'Iray, Desprez, Chéron et Cambon, résolurent de ressusciter les dîners du Caveau. Barré était le seul, je crois, qui eût fait partie du second Caveau présidé par le fils Crebillon.

Les règlements de la nouvelle société furent rédigés et approuvés en chansons :

ART. Ier.

Les auteurs du vaudeville
Et ses administrateurs,
De ce plan, vraiment utile,
Se déclarent fondateurs;
Et sûrs que le jus bachique
Inspire le bon couplet,
Font le serment authentique
De dîner au cabaret,

ART. II.

Ce sera par an douze fois,
Sans sa femme et sans son amie;
Le jour sera le deux du mois,
L'heure sera deux et demie.

. . . . . .

ART. V.

En entrant, avant toute affaire,
Dans un vase chacun mettra
Un sujet de chanson à faire
Qu'ensuite au sort on tirera;
Puis, il faudra (quoique poète)
Taire ce sujet; et sans nom,
Que le mois d'après on remette
La chanson
Comme on l'aura faite.

ART. VI.

Champ libre au genre érotique,
Moral, critique
Et bouffon;
Mais jamais de politique,
Jamais de religion
Ni de mirliton, etc.

ART. VII.

Pour être admis on sera père
De trois ouvrages en couplets,
Dont deux au moins (clause sévère)
Auront esquivé les sifflets, etc.

A cette époque du Directoire, on se dédommageait de la terreur sous laquelle on avait été long-temps comprimé. Le 18 fructidor apporta bien quelque perturbation dans la gaîté générale ; mais l'impulsion était donnée, on la suivit.

Ce sont ces chansons, faites sur un mot donné et apportées chaque mois par les dîneurs, qui, réunies, forment les neuf volumes, jusqu'en nivose an X, janvier 1802. Ils contiennent 52 diners à 16 ou 17 chansons chaque. Aux premiers fondateurs se réunirent bientôt quelques nouveaux élus, Laujon, Armand Gouffé, Chazet, Emmanuel Dupaty, Dieu la Foi, Philippon la Madelaine, etc. Ces dîners furent remplacés pendant quelques années par le caveau moderne, et je ne crois pas qu'ils aient été recueillis. La police impériale était ombrageuse et le maître n'était pas gai.

Beaucoup de ces chansons sont jolies ; mais la nécessité de se conformer à un sujet donné, sujet souvent fort bizarre, y jette une gêne et une monotonie qui deviennent fatigantes.

Recueil de chants philosophiques, critiques et moraux, à l'usage des fêtes nationales et décadaires. *Paris*, Chemin, an VII, 1798, in-12 cart.

Ce recueil, expression de la réaction républicaine après le 18 fructidor, est divisé en quatre parties : *Chants religieux ; Chants philosophiques et moraux* ; *Chants guerriers, et Gaîtés philosophiques*. Il reproduit les morceaux les plus célèbres de *Lebrun*, de *Chénier*, de *Desorgues*, de *Rouget de Lille*, etc. ; mais du moins le choix en est bien fait et ne présente que des pièces purement écrites. C'est un livre de bibliothèque.

Etrennes aux jolies femmes de Paris, ou le Chansonnier du temps passé rajeuni, et mis à l'usage des jeunes gens du temps présent. *Paris*, an VI, 1798, in-18 cart.

Choix d'ariettes tirées d'opéras-comiques de cette époque, du *Siége de Lille*, des *Visitandines*, de *Nicodême*, de l'*Officier de fortune*, des *Petits Montagnards*, etc. ; puis chansons diverses, entre autres celle de Montjourdain, faite la veille de sa mort et adressée à sa femme. Montjourdain fut victime de la Terreur.

Recueil assez bien fait.

Rituel des adorateurs de Dieu et amis des hommes, contenant l'ordre de l'exercice de la Théophilanthropie et le recueil des hymnes adoptés dans les différents temples, tant de Paris que des départements, rédigé par J. D. Chemin. *Paris*, an VII, in-18 cart.

Recueil d'hymnes déjà connus, composés pour la fête de l'Etre-Suprême et d'autres ; même quelques psaumes de J.-B. Rousseau, avec les airs notés en plain-chant.

Ce petit livre est un monument.

La Constitution de l'an VIII, en vaudevilles. Gauthier (*Sans date*), 1799. in-12 cart.

La satyre ou au moins la raillerie peut seule donner du prix à ces sortes d'ouvrages, et celui-ci n'est que la traduction sérieuse et mise en vers peu piquants de cette troisième constitution.

Le citoyen Desroziers est l'auteur de ce froid pot-pourri.

Chansons et poèmes anacréontiques du berger Silvain. *Paris,* Musier (*Sans date*), in-18 cart. non rogné.

C'est le premier ouvrage, je crois, de Sylvain Maréchal, né en 1750, mort en 1803. Il avait été sous-bibliothécaire au collége Mazarin ; il perdit son emploi en 1784, pour avoir publié des fragments d'une prétendue traduction de Lucrèce, où il faisait profession d'athéisme. Le berger Sylvain devint rien moins que pastoral pendant la révolution : il composa des pièces de théâtre, et entre autres le trop fameux *Jugement dernier des rois*, puis enfin le *Dictionnaire des Athées*, parmi lesquels il plaça, de son autorité privée, saint Chrisostôme, saint Augustin, Bossuet, Pascal, Fénélon, etc.

On reconnaît une prodigieuse prétention à l'esprit, dans ces petites chansons précieuses et musquées, ainsi que dans son *Dictionnaire d'amour*, dont je parlerai ailleurs. Les œuvres de Sylvain Maréchal sont, du reste, fort rares.

Le Pot-Pourri de Ville-d'Avray. *Paris,* de l'imprimerie de Monsieur, aux dépens de l'auteur et pour ses seuls amis. 1781, in-18, v. fauv., f. r. d.

C'est un recueil plus rare que piquant, et que Jacob-Nicolas Moreau, historiographe de France, s'amusa dans sa vieillesse à former, pendant une convalescence, à sa maison de Ville-d'Avray. Ces chansons, toutes de *circonstance*, et composées durant le cours d'une longue vie, comme distraction à des travaux plus sérieux, lui étaient demandées depuis long-temps, dit-il, « par des amis pour lesquels la plupart avaient été faites. » Moreau voulut les satisfaire, et, non content de ce qu'il annonce dans son titre, il ajoute dans un avertissement « que les seules per» sonnes qui seront en droit de lui en demander un exemplaire seront » celles qui pourront y montrer un vers fait pour elles. » Il est donc

inutile de dire que ce joli volume, tiré à un très petit nombre d'exemplaires, ne s'est point vendu ; aussi s'est-il maintenu rare.

M. Moreau, né en 1717, mourut en 1803.

Mes délassements, ou Recueil de chansons et autres pièces fugitives, composées pour mes amis, par Ravrio. Ballard, 1805, in-8, pap. fort, cart.

Ce recueil ne s'est point vendu. Ravrio était un honnête et habile industriel, fabricant de bronzes, homme d'esprit, modeste et de bonne compagnie. Ses chansons sont jolies et gaies. Je ne connais pas l'époque de sa mort, et je place son livre à la date de sa publication. Il en est de même des deux autres suivants.

Chansons et poésies diverses de A. Antignac, convive du Caveau moderne. *Paris*, Poulet, 1809, in-18, dem. rel., dos de mar.

Véritables chansons, bien franches et bien faites ; la plupart sur des mots donnés aux dîners du Vaudeville. Antignac était attaché à l'administration des postes.

Ballon d'essai, ou chansons et autres poésies de L. Armand Gouffé, convive des anciens dîners du Vaudeville, l'un des fondateurs du Caveau moderne, et voilà tout. *Paris*, Capelle, 1810. (2e *édition*).

Ballon perdu, ou Chansons et poésies nouvelles d'Armand Gouffé, faites depuis la publication du Ballon d'essai. *Paris*, Nepveu, 1805.

Encore un ballon, ou chansons et autres poésies d'Armand Gouffé, pour faire suite aux Ballon d'essai et Ballon perdu. *Paris*, Capelle, 1807.

Le dernier ballon, ou Recueil de chansons et autres poésies

nouvelles d'Armand Gouffé, pour faire suite aux trois volumes déjà publiés. *Paris*, Delaunay, 1812, in-18, dem. rel., dos de mar.

Excellentes chansons auxquelles il ne manque qu'un peu d'*entrain* et de *laisser-aller*; mais elles sont richement rimées et écrites avec un soin qui n'est pas exempt de recherche. Armand Gouffé savait merveilleusement manier la langue et se tirer avec un rare bonheur des coupes souvent bizarres et difficiles qu'il affectionnait. C'est un de nos meilleurs chansonniers.

Armand Gouffé vient de mourir en 1845.

Les soirées chantantes, ou le Chansonnier bourgeois, formé du choix de tous les vaudevilles, couplets, romances, rondes, scènes chantantes du cousin Jacques, recueil revu, épuré par l'auteur, avec les airs nouveaux notés. *Paris*, Moutardier, an XIII, 1805, 3 tom. rel. en 2 vol. p. in-8, v. gran.

Louis-Abel Beffroy de Reigny, né à Laon en 1757, mort à Paris en 1810. Ecrivain trop fécond, à qui il ne manquait pour être original qu'un peu de goût et de tact; assez seulement pour lui faire éviter le trivial qui se trouve mêlé toujours, et en grande abondance, à toutes ses productions; mais il travaillait trop vite. *Les Lunes du cousin Jacques*, sorte d'ouvrage périodique, eurent un grand succès, ainsi que ses pièces *Nicodême dans la Lune* et le *Club des bonnes Gens*. Il composait lui-même la musique de ses pièces et de ses chansons.

Les soirées chantantes, d'ailleurs fort médiocres, sont rares complètes, parce que trois années s'écoulèrent entre la publication du premier volume et celle des deux autres. Dans cet intervalle, le premier volume, que l'on regardait avec raison comme ouvrage incomplet, fut négligé, abandonné et perdu.

Le frère de Beffroy de Reigny, représentant du peuple à la Convention, fut envoyé en mission dans les départements du midi pour y arrêter les excès révolutionnaires, après la mort de Robespierre. Il fit arrêter à Nice Napoléon Bonaparte, signalé comme Jacobin. Celui-ci ne pardonna jamais cet abus d'autorité, et les deux frères, compris dans le même sentiment de répulsion, moururent dans la misère.

Souvenirs de M. L***, *Paris*, Didot jeune, 1806, in-18, v. fauv., fil., tr. d.

Chansons et quelques épigrammes de M. Lehuy. Ce joli volume, bien imprimé et tiré à un très petit nombre d'exemplaires, est extrêmement rare. C'est malheureusement son plus grand mérite.

Les Goguettes du bon vieux temps, ou Recueil choisi de chansons joyeuses, de vaudevilles, de cantiques, rondes et pots-pourris gaillards, publiés dans le cours des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, rédigé par un vieil amateur. Paphos, 1810, in-18, v. rac. fil.

Je n'ai rien à ajouter à ce titre, si ce n'est que les XVe et XVIe siècles ne sont là que pour l'allonger. Du reste, le choix est bien fait.

Les à-propos de société, ou Chansons de M. L***, 2 vol. in-8, v. rac., mus. grav.

Les à-propos de la Folie, ou Chansons grotesques, grivoises et annonces de parades, 1776, in-8, v. rac. Mus. grav., faisant suite aux deux vol. ci-dessus.

Œuvres choisies de P. Laujon, membre de l'Institut, contenant les pièces représentées sur nos principaux théâtres, sur ceux de société, les fêtes publiques et particulières, ses chansons et autres opuscules avec des anecdotes, remarques et notices relatives à ces divers genres. *Paris*, Léopold Colin, 1811, 4 vol. in-8, dem. rel., dos de mar.

Pierre Laujon, né à Paris en 1727, mort en 1811, eut une de ces existences comme il n'y en a plus. Attaché successivement au comte de Clermont et au duc de Bourbon comme secrétaire des commandements, il fut chargé de la direction de toutes les fêtes que donnaient ces princes, et de la composition des vers, chansons et pièces de

théâtre qui animaient ces fêtes, etc. Après avoir publié avec luxe ses *à-propos de société*, illustrés de charmantes gravures de Moreau, Laujon voulut nous faire connaître les détails de son heureuse vie, en donnant, trente-cinq ans après, ses *œuvres choisies*, sous la forme de mémoires qui se trouvent coupés et non interrompus par les pièces dont il raconte les causes, l'origine et le résultat. Laujon perdit à la révolution ses emplois, ses traitements et ses pensions. Il n'en chanta pas moins gaîment, dès qu'il fût possible de chanter, et il parvint à l'Institut en 1807. J'ai connu cet aimable vieillard, dans le cœur duquel il n'était jamais entré aucun sentiment d'hostilité ou d'amertume. Il était gai, bienveillant et bon.

Il a composé quatre opéras, huit opéras-comiques, trois comédies au théâtre Français. *L'Amoureux de quinze ans*, *le Couvent*, sont de jolis ouvrages. Quant à ses chansons, il ne faut pas les juger trop rigoureusement : ce sont presque toujours des pièces de circonstances, des *à-propos*, comme il le dit lui-même. Ce sont des espèces d'*impromptu*, des parodies sur des airs d'opéras oubliés, et qui tiraient leur principal mérite de la difficulté vaincue, quand l'expression de l'air chanté se rapportait au sens des paroles. Laujon travailla souvent en commun avec Collé pour le théâtre du duc d'Orléans, à Bagnolet. Collé, qui s'y connaissait, et qui n'était pas indulgent, dit dans son journal : « Ce petit Laujon (il était en effet d'une très petite » taille) a véritablement beaucoup d'esprit. »

Quoique en maintenant mon jugement sur ses chansons, je dois dire que dans le grand nombre que Laujon a composées, il s'en trouve de charmantes ; par exemple, celle : *Mais, Monseigneur, n'ayez pas peur.* C'est un petit chef-d'œuvre de polissonnerie décente.

Chansonnier des joyeux, première année, rédigé par Armand Seville. *Paris,* Tiger, in-18, v. gran., fil. tr. d.

M. Armand Seville, secrétaire général *perpétuel* de la Société des Joyeux de Paris, est le collecteur et l'éditeur des chansons de cette société, dont la perpétuité se borna à cette seule année ; car ce premier recueil est en même temps le dernier. Il ne porte point de date ; mais la mort de Laujon y est relatée comme étant de l'année précédente. Le chansonnier des Joyeux est donc de 1812. Les évènements politiques qui suivirent peuvent expliquer la fin de ces dîners joyeux. M. Armand Seville est le plus fécond des poètes de ce recueil, que rien ne distingue avantageusement de tous les autres de cette même sorte.

Chansons de M. de Mérard Saint-Just, auxquelles on en a ajouté une demi-douzaine de différents auteurs. *Paris*, 1786, in-12, dem. rel., dos de mar. Portraits.

De Merard Saint-Just, né à Paris en 1749, mort en 1812, était un écrivain amateur très fécond; pas assez à son gré, car il est soupçonné, avec quelque apparence de raison, de s'approprier les œuvres des autres, et le soin qu'il prend dans son titre, d'annoncer une demi-douzaine de pièces de différents auteurs, mêlées aux siennes sans distinction, me paraît être une précaution qu'il prévoyait lui être utile. Il est plus longuement question de Merard Saint-Just dans le catalogue des Conteurs. Tout cela est de la plus désespérante médiocrité; mais n'imprimant jamais ses ouvrages qu'à un très petit nombre, ils sont devenus fort rares, et c'est leur seule qualité. Cet exemplaire, avec feuilles blanches intercalées dans le texte, et un portrait de l'auteur au physionograpge, vient de la bibliothèque de Merard Saint-Just.

Choix de chansons de M. Philippon de la Madelaine, des académies de Besançon et de Lyon, 3e édit. *Paris*, Richomme, 1810, in-18 dem. rel., dos de mar.

Philippon de la Madelaine, né à Lyon en 1734, mort à Paris en 1815, était un grammairien assez distingué, auteur de Dictionnaires de rimes, des homonymes, des poètes français, etc.; de pièces représentées avec succès au théâtre du Vaudeville, et de chansons bien faites, mais apprêtées et manquant d'en-train, et même de naturel.

Chansonnier royal, ou Passe-temps des bons Français. *Paris*, Dentu, 1815, 3 vol. en un in-12 cartonné.

Expression de l'opinion royaliste pendant les cent jours du retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe. Le grand homme n'avait pas su se concilier l'affection des chansonniers; car les plus célèbres de cette époque osèrent, et non sans quelque courage, exprimer hautement leur antipathie. On trouve dans ce recueil des chansons de Désaugiers, de Chazet, de Martinville, de Brazier, etc., etc., etc.

La Vie de Nicolas *(Napoléon Buonaparte)*, grand potpourri en trois parties, par l'auteur de l'Ogre de Corse. *Paris*, Louis, 1815, in-8 cart.

M. Rougemaître, de Dieuze, est auteur de ce pot-pourri en trois parties. Cela n'est pas gai! Mais il faut avouer aussi qu'il n'y avait pas de quoi rire.

Chansonnier nocturne de la garde nationale parisienne, ou Recueil de chansons françaises bachiques, joyeuses et militaires propres à égayer les nuits de la milice citoyenne, par MM. Antignac, Armand Gouffé, Belle, P. J. de Béranger, Brazier, P. J. Charrin, A. de Chazet, M. A. Désaugiers, A. Desprez, Dumersan, E. Dupaty, J. Dusaulchoy, Félix, Francis, Justin Gensoul, Gentil, Etienne Jourdan, Dejouy, Lafortelle, P. Ledoux, A. Martinville, Casimir Menestrier, Merle, Monperlier, Ourry, de Piis, B. de Rougemont, de Saint-Laurent et Tournay, *Paris*, Lecrivain, 1811, in-8, dem. rel., dos de mar.

Cette nomenclature comprend les noms de presque tous les chansonniers de cette époque, et sur quelques-uns desquels je dois revenir. Le recueil est assez bien fait. Il y a beaucoup de chansons qui, sans être précisément de *circonstances*, peuvent présenter quelque intérêt historique.

La Galerie des badauds célèbres, ou Vivent les enfants de Paris, chansonnette biographique, par M. J. A. Jacquelin, etc. Etrennes pour 1816, in-18 cart.

Longue suite de couplets sur le même air, consacrés à rappeler, par ordre alphabétique, les noms de chacun des poètes, savants, etc., nés à Paris, avec ce refrain commun :

Est-ce un nigaud
Que ce badaud?

Tout cela n'a pas coûté grand effort d'imagination.

La Gaudriole, ou Faites retirer les demoiselles; recueil des meilleures chansons joyeuses et badines des membres de

l'ancien Caveau, des Diners du Vaudeville, du Caveau moderne et des Soupers de Momus. *Paris*, Chaumerot, 1816, in-18, v. roug., fil.

Quoiqu'on puisse accuser ce titre d'ambition, en annonçant les *meilleures chansons*, il faut avouer du moins qu'il ne contient pas les moins bonnes, et c'est quelque chose.

L'Enfant lyrique du Carnaval, pour 1816, 1817 et 1818. Choix de chansons des convives du Caveau moderne, publié par M. Ourry, membre de cette société. *Paris*, Eymery, 3 vol., d. r., dos de mar.

Dans ce choix paraissent quelques noms nouveaux, entr'autres celui de M. Eugène Scribe, qui devait devenir célèbre.

Le Chanteur parisien, recueil des chansons de P. A. Pitou, auteur du Voyage à Cayenne. *Paris*, Pitou, 1808, in-18, d. r., dos de mar.

Poèmes, poésies fugitives, romances, chansons, etc. de M. Ourry, membre du Caveau moderne. *Paris*, Eymery, 1817, in-8, dem. rel., dos de mar.

Le Passe-temps d'un momusien, ou Chansons et poésies de P. J. Charrin, membre de plusieurs académies. *Paris*, Delaunay, 1817, in-18, dem. rel., dos de mar.

Chansons de Casimir Menestrier. *Paris*, 1818, in-18, d. rel., dos de mar.

Recueil de chansons et poésies fugitives, par M. Gentil. *Paris*, Rosa, in-18, dem. rel., dos de mar.

Chansons et poésies diverses de C. A. Moreau. *Paris*, Rosa, in-18, dem. rel., dos de mar.

Je crois ces auteurs encore vivants; mais je n'ai pas dû les oublier.

Romances et chansons, par le comte de Ségur, de l'académie française. *Paris,* A. Eymery, 1820, in-18, dem. rel., dos de mar.

Louis-Philippe, comte de Ségur, fils d'un maréchal de France, né à Paris en 1753, colonel, ambassadeur, historien, auteur dramatique, grand-maître des cérémonies de Napoléon, sénateur, puis pair de France, etc., est auteur de ces jolies chansons où se trouvent réunis la pureté et l'élégance de style de l'homme de cour académicien, à la gaîté sans prétentions, mais non sans art, du chansonnier.

Mes Passe-temps, chansons, suivies de l'art de la danse, poème en quatre chants, calqué sur l'art poétique de Boileau-Despréaux, ornés de gravures d'après les dessins de Moreau le jeune, avec les airs notés. *Paris,* Defrelle, 1806, 2 vol. in-8 cart.

Jean-Etienne Despréaux, né en 1748, mort en 1820, était danseur de son état, professeur de *grâces* au Conservatoire, maître des ballets de la cour de Napoléon, chansonnier distingué et versificateur habile. Mais ses ouvrages, sans verve, sont empreints d'un certain apprêt qui y répand souvent de la froideur et de l'ennui.

Le Sac vert, Pot-pourri, ou Récit véridique du procès de la reine d'Angleterre, par Eustache Lasticot. *Paris,* Barba, 1820.

Le Procès de la reine d'Angleterre, raconté par Jérôme l'Eveillé, pot-pourri. *Paris,* Cadet Butteux, 1828.

La Reine vengée, ou Chacun voit à sa manière, pot-pourri d'un marinier du Gros-Cailloux. *Paris,* Pesche, 1820. (*Ces trois opuscules réunis dans un vol, in-18 cart.*)

Relation d'un célèbre procès, par trois anonymes différents. Les deux premières pièces sont assez piquantes, la dernière est d'une extrême platitude.

Chansons et poésies diverses, par M. A. Desaugiers, sixième édition, considérablement augmentée. *Paris*, Ladvocat, 1827, 4 vol. in-12, pap. vél., dem. rel., dos de mar.

Marc-Antoine-Madelaine Désaugiers, né à Fréjus en 1772, mort à Paris en 1827, pendant l'impression de cette édition de ses œuvres, dont le 4e vol. contient une notice sur sa vie et sur ses ouvrages.

Avec Désaugiers disparut la vraie chanson française. La candeur, la bonté, la tendresse, qui n'excluent pas toujours une douce malice, la gaîté toujours égale et franche, formaient l'aimable caractère de Désaugiers, empreint dans tous ses ouvrages. Chez lui la verve et la facilité n'enlevaient rien à la pureté la plus élégante du style, ni la gaîté la plus folle à la décence de l'expression. Observateur habile et fin, il peignait le ridicule sans que jamais rien d'amer découlât de sa plume. Sa philosophie, car il en a, était consolante et rieuse. M'étonnant un jour du ton plaisant avec lequel il me racontait les tracasseries sans nombre que lui suscitait la direction du théâtre du Vaudeville : « Que « voulez-vous, me dit-il, j'ai le chagrin gai. » Et Dieu sait que ce n'était pas insouciance de sa part! Il n'y eut jamais d'homme meilleur, ni d'une sensibilité plus réelle.

J'ai joint à cet exemplaire la dernière lettre *autographe* qu'il m'écrivit peu de temps avant sa mort.

Chansons complètes de P. Emile Debraux, augmentées d'une notice et d'une chanson sur Debraux, par M. de Béranger. *Paris*, 1836, 3 vol. in-24, dem. rel., dos de maroq.

Paul-Emile Debraux, né dans le département de la Meuse en 1798, chansonnier politique. Ces sortes de chansons m'inspirent toujours un sentiment de tristesse pénible. Les ris d'un homme mécontent qui s'enivre pour s'étourdir, n'ont rien d'agréable pour moi. Du reste, ces chansons, négligemment écrites, sont souvent aussi communes d'expression que vulgaires de pensées.

Œuvres choisies d'Antoine-Pierre-Augustin de Piis. *Paris*, Brasseur, 1810, 4 vol. in-8, cart.

J'ai déjà parlé des *chansons patriotiques* du citoyen Piis, et de son poème sur l'*harmonie imitative*. Ce recueil d'œuvres choisies contient

Recueil de chansons, grand in-8, avec la musique, cart.

Chansons galantes que je ne crois pas avoir jamais été imprimées. Il y en a d'excellentes. Elles sont du commencement du XVIIIe siècle.

Livre de chansons sérieuses et à boire, à voix seule. 1730, in-4, avec musique, vignettes et fleurons gouachés.

Livre de brunettes et de vaudevilles. 1730, avec musique, vignettes et emblêmes gouachés, 2 v. rel. en parch. vert.

Ces deux manuscrits sont dédiés à MM. les directeurs de l'Académie royale de musique par H. Persan. Il paraît par l'une des dédicaces que ce recueil était composé de quatre volumes ; malheureusement je n'en possède que deux. Je ne sais si le même auteur a composé la musique et les paroles. Celles des *Brunettes* sont un peu *gaies*.

Cantiques spirituels sur divers sujets, par différents auteurs, nouvelle édition, revue et corrigée. A *Paris*, chez les Carmélites de la rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, 1760, avec approbation et privilége de la révérende mère Prieure, la mère Emilie de Jésus, gr. in-8, v. m. fil.

Manuscrit contenant les cantiques de sainte Thérèse, traduits de l'Espagnol par De la Monnaye, les psaumes de Racine et les cantiques tirés d'Esther et d'Athalie, des airs détachés de St Thomas d'Aquin, de l'abbé Testu, de l'abbé de Renières, de St Jean-de-la-Croix, sur la solitude, sur la vie Carmélite, sur l'Amour de Dieu, etc., etc. Puis des cantiques spirituels sur les principales fêtes de l'année, classés par mois, etc. 63 airs notés.

Recueil de branles, rondes et vaudevilles gaillards, 4 vol. grand in-8, mus., rel. en parch. vert.

Recueil de chansons, 2 vol. in-8 cart.

Histoire physique et morale, suivie de la science pratique, en pot-pourri, airs notés.

Manuscrit d'un ouvrage fort rare, grossier, mais rempli de verve et d'énergie.

Chansons très gaillardes, in-8, oblong, maroquin rouge, f., tr. d.

Très joli manuscrit; recueil des meilleures chansons les plus *gaillardes*, avec les airs notés. Ce volume a appartenu à Piis, qui y a apposé sa signature avec la date 1788, et ce couplet de sa main :

C'était ainsi
Que dans le bon temps de nos pères,
Sans nul souci,
On était paillard, Dieu merci.
Qu'on ferait de bonnes affaires,
Si dans ces temps, par trop austères,
C'était ainsi.

Six volumes de chansons manuscrites, reliés et cartonnés.

Recueils de même sorte, mais qui ne méritent pas de mention particulière.

Recueil de vaudevilles anciens et nouveaux, 1748.

Ce manuscrit de pièces assez libres a appartenu à Mme de Laboissaye ; il est orné de ses armes dessinées sur le titre, et porte sa signature. C'est un monument précieux des mœurs de cette époque. Certes, on ne trouverait pas aujourd'hui une femme de la société qui osât avouer posséder un livre de l'espèce de celui-ci.

pensables. Certes, la moquerie lui est permise, même la satyre railleuse; mais il ne faut pas que cela passe la plaisanterie. Non, la chanson ne doit pas exhaler l'amertume du fiel; elle ne doit pas provoquer la haine ni appeler la vengeance : le rire est son plus beau triomphe, et Béranger l'a souvent mérité. Il faut en convenir pourtant, ce n'est pas par ces chansons qu'il est devenu populaire. Homme du peuple, il a flatté les passions du peuple; il a exalté la gloire de Napoléon contre lequel il avait fait le Roi d'Yvetot; il s'est élevé contre toutes les supériorités avec la confiance de la sienne propre; il s'est fait enfin, et peut-être à son insu, homme de parti, et sa mission est terminée; son parti l'a abandonné dès que Béranger lui est devenu inutile. Béranger est usé. Et en effet, on ne peut toujours être mécontent de la même chose, même dans un temps de révolution où les noms changent, mais où les choses ne changent pas. Il y aura toujours des oppresseurs et des opprimés. Si donc Béranger se fût contenté d'être un chansonnier, il eût tenu une belle place auprès de Collé, au-dessus de la plupart des autres; mais il a accepté la dangereuse mission d'homme politique, et l'homme politique passera après avoir tué la chanson en l'élevant à une hauteur où elle ne pouvait se maintenir.

CHANSONS MANUSCRITES.

Recueil de chansons, in-fol., v. m.

Manuscrit d'une très belle écriture du 17e siècle. Chansons de Blot, Beauregard, Bensserade, Bussy-Rabutin, Coulanges, Marigny, Martinet, St-Pavin, etc. Vaudevilles sur des anecdotes du temps, sur les femmes de la cour, sur la Fronde, sur le procès de Fouquet. Parodies d'airs d'opéras, etc., etc.

Tableau des mœurs de ce temps plus que libres en politique, en morale et en religion.

Recueil des plus curieux vaudevilles manuscrits, in-4, dem. rel., dos de mar.

Chansons sur la régence de la reine Anne d'Autriche, et le commencement du règne de Louis XIV, jusqu'à son mariage. Plusieurs des chansons du volume précédent se retrouvent dans celui-ci, dont l'écriture très lisible est cependant de beaucoup moins belle, mais une partie des airs sont notés. Il contient aussi beaucoup de notes marginales explicatives du texte. Je le crois moins ancien que le volume précédent.

Chansons historiques et gaillardes, in-fol., v. m.

Autre recueil manuscrit de même sorte. Beaucoup de vaudevilles sont datés de 1638 à 1669. Ce recueil contient les jolis triolets de St-Amand et une parodie en couplets de la tragédie d'Ynès de Castro de Lamotte-Houdart.

Recueil de noëls anciens et de noëls poitevins, etc., grand in-8, v. b. f., tr. d.

Manuscrit d'une très belle écriture, avec les airs notés. Il y a 87 noëls, parmi lesquels se trouvent les plus célèbres et les plus bizarres. C'est un recueil fort précieux.

ces différents ouvrages, plus des *chansons*, sauf les patriotiques. J'en reparlerai à l'occasion de ses contes.

Les chansons choisies de Piis forment à elles seules le quatrième volume de cette collection. Elles sont divisées en six livres. Les chansons de Piis sont remarquables par leur correction, quoique facilement faites. Beaucoup d'entre elles ont été populaires dans un temps où l'on chantait. L'abondance de leur auteur dégénère souvent en prolixité : beaucoup de ces chansons comptent par 15 ou 20 couplets, et c'est trop.

Piis et Barré furent les fondateurs du théâtre du Vaudeville à Paris. Ils moururent à peu de distance l'un de l'autre, vers 1832.

Chansons de Brazier, convive du Caveau moderne. *Paris*, Le Dantu, 1814, in-18, dem. rel., dos de mar.

Brazier était un bon et joyeux convive, d'une gaîté vive et communicative. Il a fait en société d'autres auteurs un grand nombre de pièces pour les théâtres de Vaudevilles. Brazier publia, peu de temps avant sa mort, en 1837, les *Chroniques des petits théâtres de Paris depuis leur création jusqu'à ce jour*, en deux volumes, in-8°. C'est un ouvrage fort amusant et très curieux, qui n'aurait jamais été fait si Brazier ne se fût hâté de le publier. Lui seul possédait cette singulière érudition.

Poésies nationales de la révolution française, ou Recueil complet des chants, hymnes, couplets, odes, chansons patriotiques, ornées de vignettes par de la Laisse. *Paris*, Michel, 1836, pet. in-8, dem. mar.

Recueil fort incomplet des pièces de vers révolutionnaires de Le Brun, Chénier, Rouget de Lille, Desorgues, La Harpe, d'Avrigny, Le Brun-Tossa, Esmenard, Tissot, etc, jusqu'à la Varsovienne de Casimir Delavigne.

Compilation sans critique, mauvaise spéculation d'un libraire ignorant, sans goût et sans orthographe.

Œuvres complètes de P. J. de Béranger, édition unique, revue par l'auteur, ornée de 104 vignettes en taille-douce, dessinées par les peintres les plus célèbres. *Paris*,

Perrotin, 1834, 4 vol. in-8 et un vol. de musique, dem. rel.

M. de Béranger est vivant, mais je ne puis lui refuser une place dans un catalogue où il a le droit d'en occuper une des plus belles. Du reste, c'est à lui qu'il appartient plus qu'à personne de clore dignement cette nomenclature, qui ne peut plus se reformer avec les mœurs, les besoins et le gouvernement que nous nous sommes faits. Il n'appartient qu'à un talent très supérieur de créer un genre de poésie nouveau, et ce n'est qu'après ces sortes de créations que les rhéteurs ont écrit leurs préceptes. Je me permettrai donc de tracer la nouvelle poétique de la chanson d'après M. de Beranger.

Beranger, sans études classiques, mais dont l'imagination était élevée et poétique, a réellement inventé les formes et les figures que les Grecs avaient trouvées. Si ce ne sont pas les mêmes précisément, du moins naissent-elles du même principe et procèdent-elles de la même manière. Il en a agi ainsi naturellement, comme faisaient les anciens, sans craindre, sans même supposer une imitation qui n'était pour son esprit qu'une inspiration; et cela précisément dans le même moment que de jeunes poètes, fatigués de leurs études classiques et de la littérature qui en résultait, cherchaient des formes moins rebattues et donnaient forcément à leur esprit une direction toute différente. Qu'en résulta-t-il? Que Béranger devint populaire, et que ces jeunes contemporains poètes, applaudis et compris d'abord par quelques adeptes seulement, encore est-ce une question, furent à peine connus et bientôt oubliés. Il ne faudrait pas croire cependant que les chansons de Béranger sont le fruit d'un esprit facile et fécond: elles sont lentement, péniblement même, mais très habilement travaillées. Il en a fait un trop grand nombre pour que l'on ne reconnaisse pas, dans la plupart de ses plus belles surtout, la méthode presque uniforme suivie par Béranger dans la composition de ces véritables odes. Quand à leur facture, si l'on veut me passer l'expression, il a également adopté un système dont il ne se départ que bien rarement, et qui consiste à employer les formules, les mots les plus vulgaires ou au moins les plus simples pour exprimer les idées les plus sublimes, et à recouvrir les pensées les plus ordinaires de ce que la langue poétique a de plus riche et de plus harmonieux.

Toutefois, Béranger a perdu, et il devait perdre la chanson, malgré tout son talent ou plutôt à cause de son talent. D'abord en donnant à la chanson une perfection poétique à laquelle il n'est pas donné à la chanson d'atteindre sans mériter le nom d'ode. Une certaine négligence, qui dénote la facilité et l'inspiration instantanée dans son auteur, est une des qualités de la chanson; ensuite, la gaîté et une de ses conditions indis-

FABLIAUX

CONTES EN VERS ET EN PROSE
FACÉTIES, PIÈCES COMIQUES ET BURLESQUES
DISSERTATIONS SINGULIÈRES
AVENTURES GALANTES
AMOUREUSES, PRODIGIEUSES, ETC., ETC.

Le succès qu'obtint le premier de ces deux ouvrages, dont l'édition fut promptement épuisée, engagea M. l'abbé de La Rue à l'étendre, à le compléter; ce qu'il fit, en lui donnant le titre nouveau et modeste d'*Essais historiques*. La haute érudition de l'abbé de La Rue nous a révélé une littérature presque inconnue, et nous fournit sur la formation de la langue française des aperçus que je vais faire connaître, parce que je les crois dignes d'être médités.

Les Romains, en conquérant partiellement les Gaules, y établirent des colonies, première cause de l'introduction du latin dans nos contrées; mais le peuple vaincu ne laissa pas pour cela de parler sa langue primitive et nationale. La Gaule, entièrement envahie 50 ans avant J.-C., conserva sa langue celtique ou gauloise jusques dans le ve et même le vi^e^ siècles. Il y eut encore une littérature celtique à cette dernière époque, puisque Fortunat dit que de son temps on composait et l'on chantait des vers nommés *lais* (leudi) sur les faits mémorables de l'histoire, et en langage celtique ou armoricain. Nous verrons bientôt l'assertion de Fortunat confirmée. La langue latine ou romaine prit dans les Gaules le nom de *Romane,* qu'elle conserva en s'altérant progressivement, et cette langue, de plus en plus corrompue, devint la *Romane rustique,* comme l'appelèrent les conciles du ixe siècle. De là sortirent les deux dialectes ou idiômes employés au nord et au midi de la France actuelle, l'un par les Trouvères normands, l'autre par les Troubadours provençaux. Il est bien difficile de prouver qu'aucuns des ouvrages écrits dans ces deux langues, aient été composés avant le xie siècle.

M. l'abbé de La Rue combat ensuite l'opinion, trop facilement adoptée, que la rime fut introduite dans notre poésie par les Arabes d'Espagne, en faisant remarquer que les Arabes n'entrèrent dans la Péninsule qu'en 711, et que les vers celtiques des Bardes gallois étaient tous rimés dès le vi^e^ siècle.

Long-temps avant que les Trouvères et les Troubadours eussent rien chanté, deux peuples de race celtique, les Armoricains en Bretagne, les Gallois en Angleterre, avaient conservé la langue et les productions poétiques des anciens Bardes, et ces deux seules contrées avaient recueilli et cultivé, jusqu'au vi^e^ siècle, une langue et une littérature perdues, quoiqu'elles eussent été jadis celles de toutes les Gaules.

L'abbé de La Rue soutient encore, et en s'appuyant d'autorités respectables, que le système merveilleux des fées et des enchantements est d'origine armoricaine. Cette opinion est confirmée par l'ouvrage que je vais cataloguer.

Les Jongleurs n'étaient, dans l'origine, que des chanteurs qui récitaient les œuvres des Trouvères : plus tard ils composèrent aussi; ce

qui rend la distinction difficile à établir entre les uns et les autres, dans la liste de près de cent Trouvères normands et anglo-normands que donne l'abbé de La Rue, depuis Richard Ier, duc de Normandie, né en 933, jusqu'à *Malherbe*, avec les notices biographiques de chacun d'eux, et des extraits nombreux de leurs poésies.

L'ouvrage est terminé, ainsi que l'annonce le titre, par un recueil de vers français intitulé : *Le Bouquet des fleurs de Sénèque*, composé par Malherbe, publié à Caen en 1590, et omis jusqu'ici dans toutes les éditions de ce poète. Je n'ai pas poussé plus loin mon investigation sur l'authenticité de cette *trouvaille*, qui n'ajoute rien à la gloire de Malherbe.

Barzas-Breiz, chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés avec une traduction française, des éclaircissements, des notes et les mélodies originales, par Th. de la Villemarqué. *Paris*, Delloye, 1839, 2 vol. in-8, demi-reliure.

L'ouvrage ci-dessus de l'abbé de La Rue, en appelant l'attention sur les Bardes de l'Armorique, inspira peut-être la pensée du livre que je catalogue. M. de la Villemarqué recueillit les chants populaires de la Bretagne, et les publia avec une version française. Peut-être parmi ces chants s'en trouve-t-il de très anciens, puisque nous avons vu que la poésie bardique florissait au ve et au vie siècles; que, selon l'éditeur, le barde *Gwenc'hlan* vivait à cette époque, et que plusieurs des chants conservés lui sont attribués ; les pièces intitulées *Merlin le devin* et *Loïza*, paraissent être aussi d'anciens chants conservés par la tradition. A ces rares fragments de poésie antique, l'éditeur a ajouté les *Chants populaires* remplaçant les *Chants bardiques*. Ces chants populaires offrent un intérêt particulier, étant encore répétés aujourd'hui par les mendiants, les enfants et les pâtres de la Basse-Bretagne, après avoir été composés par des auteurs qui, comme ils le disent eux-mêmes, ne savaient ni lire ni écrire, et pour ne pas oublier les faits dont ils avaient été les acteurs et les témoins. Parmi ces chants, ou Lais, on en retrouve qui ont été traduits et arrangés par Marie de France. (*Voyez ce nom ci-après.*)

Les poésies bretonnes ont été classées par M. de la Villemarqué en chants historiques, chants d'amour et chants religieux.

M. Boucher de Perthes, à la suite d'un long séjour en Basse-Bretagne, où il avait recueilli quelques traditions de même nature, les a

châteaux et des cloîtres faisait accueillir sans examen les récits romanesques et aventureux de tous ces pèlerins. Les croisades eurent bientôt lieu : la fréquentation des Arabes, la vue de ce climat où un soleil brûlant rend les sables arides et les passions fécondes, ces évènements incroyables par suite desquels de simples chevaliers renversaient et fondaient des royaumes, donnèrent aux esprits le goût du merveilleux. On composa des romans de chevalerie et des contes.

Déjà, vers le douzième siècle, un auteur inconnu publia un recueil de contes, sous la forme de préceptes donnés par un père à son fils, et qu'il intitula *le Castoiement*. Ce n'était qu'une traduction d'un ouvrage plus ancien de *Pierre Alphonse*, écrit en latin, sous le titre de *Disciplina clericalis*. Vers le même temps, Hue ou *Hugues de Bures* composa, en Palestine même, dans sa principauté de Tibériade, *l'Ordenne de Chevalerie;* c'est encore un recueil de contes qu'il destine à enseigner les devoirs d'un preux chevalier. Vers 1220, Herbert traduisit en français le roman du *Dolopathos*, recueil de contes indiens. A cet exemple, une foule de poètes français, qui la plupart sont restés inconnus, mais dont les ouvrages existent, composèrent une multitude de contes ou fabliaux que des Trouvères chantaient ou récitaient en public, dans les châteaux et les cours plénières; des jongleurs ou ménétriers les accompagnaient de leurs instruments : c'était tout à la fois le concert et le spectacle du siècle de Louis-le-Jeune, de Philippe-Auguste et de saint Louis.

Ces petits poèmes, souvent licencieux et presque toujours satiriques, sont peut-être l'histoire la plus sincère des mœurs familières de ce temps. Les choses les plus sacrées apparaissent au milieu des contes les plus gais, et cependant déjà leurs auteurs se plaignent de la perte des mœurs, du goût et de la joie.

Dans la langue rude et barbare encore que parlaient ces poètes, on en distingue déjà de bons et de mauvais; leurs compositions indiquent plus ou moins de talent; ils obtenaient des succès mérités, et ils en étaient récompensés. Cependant le goût des romans de chevalerie l'emporta sur celui des contes, laissés au peuple à mesure que la civilisation se répandait dans les hautes classes de la société.

Mais c'était le temps où un bâtard de Normandie s'emparait de l'Angleterre; des chevaliers normands étaient devenus rois de Sicile, ducs d'Athènes, princes d'Achaïe; le scandale des aventures bourgeoises fut remplacé par l'héroïsme de la chevalerie.

Toutefois, la gaîté française ne pouvait abandonner long-temps la *joyeuseté du devis*. Geoffroy de la Tour Landry, contemporain de Boccace, adressait à ses filles des conseils en prose dont la destination paraîtrait aujourd'hui bien singulière, si une reine, Marguerite de Navarre,

sœur de François Ier, n'en avait composé elle-même un peu plus tard et de même nature. En 1456, on avait publié, en manuscrit, les *Cent Nouvelles* composées par les seigneurs de la cour des ducs de Bourgogne, où l'héritier présomptif de la couronne de France, depuis Louis XI, brouillé avec son père, était réfugié. Bonaventure des Perriers, Rabelais, furent les dignes conservateurs de cette *gaye science*, que Gabriel Chapuys Cholières, Beroalde de Verville, Guillaume Bouchet Dufayl, Douville, etc., transmirent à Lafontaine.

Aux conteurs en vers anciens et modernes, j'ai cru pouvoir réunir les conteurs en prose, même les conteurs étrangers traduits. En fait de contes, le fond l'emporte sur la forme, quoique celle-ci ne soit pas à dédaigner; mais ce n'est pas de la poésie que l'on cherche en lisant des contes. A ceux-ci succèdent les aventures licencieuses des cours, qui ne sont pas de l'histoire proprement dite, mais sans lesquelles cependant l'histoire ne serait pas complètement connue; puis les traités singuliers; puis enfin ces petits livres connus en bibliographie sous le nom de *facéties*, d'autant plus recherchés aujourd'hui qu'ils sont plus loin de nos habitudes, de nos mœurs sérieuses; et que leur lecture, qui n'est plus un besoin, est au moins un délassement, une distraction à des études graves ou à des occupations lucratives.

Recherches sur les ouvrages des Bardes de la Bretagne armoricaine dans le moyen-âge, lues à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, le 30 décembre 1841, par G. de la Rue, chanoine honoraire de l'église cathédrale de Bayeux, professeur d'histoire à l'académie de Caen, etc., etc. *Caen*, F. Poisson, 1815, in-8, cart.

Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands, suivis des pièces de Malherbe, qu'on ne trouve dans aucune édition de ses œuvres. Par M. l'abbé de la Rue, chanoine honoraire de Bayeux, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, membre de l'institut et de la Société royale des antiquaires de Londres, etc., etc. *Caen*, Mancel, 1834, 3 vol. g. in-8, grand papier de Hollande, cart. en percale.

FABLIAUX

CONTES EN VERS ET EN PROSE, FACÉTIES, PIÈCES COMIQUES
ET BURLESQUES
DISSERTATIONS SINGULIÈRES, AVENTURES GALANTES
AMOUREUSES, PRODIGIEUSES, ETC., ETC.

FAISANT PARTIE DE LA BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE

DE

M. VIOLLET LE DUC.

Si la poésie a jamais été populaire en France, ce n'est que sous la forme du conte. Les *Lais* des Bardes armoricains, les *Fabliaux* des Trouvères normands, les poèmes dits de *gestes*, sont tous des contes plus ou moins graves, plus ou moins étendus, mais où toujours la forme narrative est employée; différents en cela des productions poétiques du Midi, qui en général affectent la forme lyrique ou érotique. Et pour ne parler que d'une seule contrée, cette distinction s'établit même d'une manière assez tranchée entre les ouvrages des Troubadours provençaux et ceux des Trouvères normands.

Avant l'extinction de la seconde race, quand les Normands pillaient le royaume, sous le règne de Charles III, dit le Simple (920), les campagnes étant en friche, les villes désertes, les seigneurs retirés dans leurs châteaux, et les moines dans leurs abbayes, on racontait les histoires que Métaphraste avait recueillies dans sa Vie des Saints. Les pèlerinages, fort en vogue dans ce temps, ramenaient de la Terre-Sainte des voyageurs recherchés avec avidité. La vie monotone des

reproduites en vers simples et élégants. Je crois devoir faire entrer son recueil dans cette collection, où il tiendra une place honorable.

Chants armoricains, ou Souvenirs de la Basse-Bretagne, par M. Boucher de Perthes. *Paris*, Treuttel et Wurtz, 1831, in-12, pap. vél., dem. rel., dos de mar.

Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIIIe siècle, ou Recueil de Lais, Fables et autres productions de cette femme célèbre ; publiées d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Marie, la traduction de ses Lais en regard du texte, avec des notes, des commentaires, des observations sur les usages et coutumes des Français et des Anglais, dans les XIIe et XIIIe siècles, par B. de Roquefort. *Paris*, Chasseriau, 1820, 2 vol. in-8, v. rac., fil.

Le titre de ce livre, tel que je viens de le rapporter, indique suffisamment tout ce que l'ouvrage contient. Les recherches auxquelles s'est livré l'éditeur sur l'origine et la vie de Marie, ne lui ont rien fourni de bien satisfaisant. Ce qui en résulte de plus positif, est ce que Marie dit d'elle-même dans le quatrième vers de la conclusion de ses fables :

Marie ai num, si sui de France.

Quant aux *Lais*, Marie dit précisément qu'elle les a pris des Bretons :

Les cuntes. . . . . .
Dont li Bretun unt fait lor lais
Vus cunterai assez briefment.

Ces Lais ne sont en effet que des contes ou fabliaux, qui, sous la plume de Marie, sont devenus de véritables chefs-d'œuvre de narration.

M. de la Villemarqué, dont je viens de cataloguer le recueil, a retrouvé quelques originaux des Lais traduits par Marie. Elle nous donne aussi, dans le Lai de Quitan, sire de Nantes, les motifs qui ont fait composer ces contes.

Cil de Bretaigne, li Bretuns
Jadis souleient par pruesce,
Par curteisie et par noblesce
Des aventures qu'ils oieient,

Qui à plusieurs gens avenoient,
Faire des lais par remembrance
Qu'un ne les mist en oubliance.

Le premier volume contient ces Lais au nombre de quatorze, et un prologue, avec la traduction française de M. de Roquefort; on a pu s'apercevoir que le langage du XIIIe siècle, que parlait Marie, n'est pas très facile à comprendre. Le second volume contient cent trois fables sans traduction. Marie, dans la conclusion de ces fables, nous apprend qu'elle les avait toutes traduites de l'anglais :

Le cunte Willaume
M'entremis de cest livre feire
E de l'Angleiz en roman treire.

Ce comte Willaume est Guillaume-Longue-Epée. Ces fables anglaises avaient été précédemment traduites du grec d'Esope, auquel Marie donne le nom d'*Ysopet*, ou d'une version latine par le roi Henri Ier. Trente-et-une de ces fables seulement appartiennent à Esope : le reste est l'ouvrage de fabulistes postérieurs, de moines probablement; car parmi ces fables il y en a d'intitulées : *Le Bœuf qui assiste à la messe; le Loup qui jeûne pendant le Carême,* etc., qui ne pouvaient être attribuées à Esope. M. de Roquefort paraît certain que Lafontaine est entièrement redevable à Marie des sujets de quelques-unes de ses fables, entr'autres de *la Femme qui se noie;* quoique notre charmant fabuliste soit un grand voleur et que notre vieille littérature lui fût familière, je ne saurais parler d'une manière aussi affirmative; car où aurait-il connu Marie de France?

Le second volume est terminé par *le Purgatoire de saint Patrice,* poème traduit du latin par Marie. Ce prétendu purgatoire était une caverne située dans une petite île que forme le Derg, à deux lieues de Dungal. Celui qui visitait cette caverne en sortait lavé de ses péchés. C'est une imitation tant soit peu barbare de la descente d'Enée aux enfers, de Virgile.

Œuvres complètes de Rutebeuf, Trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal. *Paris,* Ed. Pannier, 1839, 2 vol. in-8, dem. rel., dos de mar.

S'il faut en croire Claude Faucher, dans son livre de l'*Origine de la Langue et Poésie françoise,* Rutebeuf, dont les premières œuvres sont

du milieu du XIIIe siècle, aurait vécu et écrit jusqu'en 1310. Rutebeuf fut un des plus féconds et des plus célèbres *Trouvères-Jongleurs* de son siècle. Je dis Trouvères-Jongleurs, pour les distinguer des grands seigneurs *conteurs de plaisirs et nouvelles,* qui ne dédaignaient pas le simple titre de *Trouvères*, tels que Quênes de Béthune, Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile et frère de saint Louis ; Jean de Brienne, roi de Jérusalem ; Richard-Cœur-de-Lion ; Thibault, comte de Champagne et roi de Navarre, etc., etc. : tandis que les Trouvères-Jongleurs, hommes de tous états, tiraient parti de leur talent, de leur *gaie-science,* allaient chanter leurs propres œuvres dans les cours, dans les châteaux, où même chez les riches bourgeois où ils étaient appelés, et jusques dans les foires et grandes réunions publiques, pour gagner leur vie. Une existence si différente devait nécessairement apporter une différence non moins grande dans les productions de ces deux sortes de Trouvères, et c'est traiter fort rigoureusement la dernière, et Rutebeuf en particulier, que d'exiger dans leurs écrits une pudeur et une retenue que leurs nobles confrères n'ont pas toujours su garder.

On a profité de la récente publication des œuvres de Rutebeuf, pour personnifier sous son nom toute cette classe innombrable de Trouvères auteurs de fabliaux, pour leur reprocher le cynisme avec lequel ils traitaient les choses les plus respectables, les ecclésiastiques et les femmes. Ce qui est vrai. Mais alors il n'y avait ni presse, ni théâtre ; cependant, comme toujours, il existait force ridicules et abus. La société est malheureusement ainsi faite, qu'il faut un *évent,* un *exutoire* à ce mal, et les Trouvères, spirituels mais grossiers, en firent l'application à cette société malade et plus grossière encore, puisque Rutebeuf se plaint que ces nouveaux Romains couraient aux jeux de singes et d'ours, ou au bruit assourdissant des tambours nouvellement importés de Syrie, de préférence à leurs contes grivois et à leur harmonieuse musique de rebecs ou violons. Quant à leurs satires, trop vives il est vrai pour nos chastes oreilles, mais non pour celles de leurs contemporains, puisque le sage roi saint Louis écoutait ces satires et s'en amusait, il faut convenir que celles dirigées contre les moines étaient suffisamment motivées. Qui ne comprendrait pas la colère de ces écrivains, en voyant leurs propres seigneurs, les rois de leur pays, le quitter et s'exposer à toutes les fatigues, à toutes les privations, aux coups des Sarrazins, pour la cause d'une religion dont les ministres, héritiers de la fortune et des terres des Croisés, vivaient en France au milieu de l'abondance, du luxe, et souvent de la débauche ? Venons aux femmes, si maltraitées dans les contes des Trouvères jongleurs, et si exaltées au contraire dans les chants des Trouvères chevaliers et grands seigneurs, et reconnaissons-y une sorte d'équilibre, un juste-

milieu rétablis entre la louange et le blâme absolus, faits pour ramener à la vérité. Car il faut remarquer qu'à la fois, qu'au même instant ont cessé en France la satire dirigée contre les femmes, et les bouquets à Chloris.

Je persiste donc en soutenant que dans les écrits des Trouvères jongleurs, et en particulier de Rutebeuf, se trouve la peinture la plus vraie des mœurs de la société en France aux XIIe et XIIIe siècles, dont toutes les autres productions poétiques ou historiques ne donnent qu'une idée fausse ou au moins incomplète, en ne montrant cette société que d'un seul côté. De l'étude de ces deux points de vue, si l'on veut, peut seulement ressortir une idée exacte et une appréciation véridique des mœurs de ce temps.

L'Ordenne de Chevalerie, avec une dissertation sur la langue française, un essai sur les étymologies, quelques contes anciens et un glossaire pour en favoriser l'intelligence. *(Publié par Barbazan) Paris,* Herissant, 1759, in-12, v. m.

Ce poème est intitulé dans le manuscrit original : *Chi commenche d'ordenc de Chevalerie, en si que li Quens Hues de Tabarie l'enseigna au soudan Salehadin.*

Barbazan, dans un avertissement, nous raconte que Hues ou Hugues, chatelain de Saint-Omer, fit partie de l'expédition de Godefroy de Bouillon quand il s'empara de la terre sainte et de Jérusalem en 1099. Baudouin succéda à Godefroy sur le trône que celui-ci n'avait occupé qu'un an. Hugues obtint alors de Baudouin, en récompense de ses services, la principauté de Galilée et de Tibériade, d'où il prit le nom de *Tabarie.* Plus tard, Hugues, fait prisonnier par Saladin, fut requis par le soudan de l'ordonner chevalier, ce qu'il fit en expliquant au candidat, par l'*Ordenne de Chevalerie*, les cérémonies à observer pour sa réception. Saladin lui prouva sa reconnaissance en lui donnant cinquante mille besans pour sa rançon et celle de dix chevaliers. Telle est, nous dit toujours Barbazan, l'origine et le sujet de l'Ordenne de Chevalerie.

J'ai cru devoir répéter ici ce petit roman assez intéressant ; malheureusement le fait est démenti par l'histoire. Baudouin, qui aurait donné la principauté de Tibériade à Hues ou Hugues, mourut en 1118, et Villehardouin nous dit que Hugues de Tabarie vint avec ses frères de la Syrie au secours de Constantinople en 1204. Hugues de Tabarie aurait-il pu faire une semblable expédition à l'âge de 120 ou 130 ans qu'il aurait

dû avoir? Hugues, chatelain de Saint-Omer, est donc un autre que Hugues de Tabarie. Celui-ci était fils de Guillaume de Bures, prince de Tabarie et chevalier normand, auquel il succéda dans sa principauté. On le trouve combattant avec ses frères au siége d'Acre, contre Saladin, en 1190. Et ce dut être de cette époque à celle de 1193, mort de Saladin, que Hugues de Buris, prince de Tabarie, dut avoir des rapports avec ce sultan, s'il en eut; car Saladin, musulman, pouvait-il prêter les serments exigés pour être chevalier, et absolument contraires à sa croyance. Je laisserai donc, avec l'abbé de La Rue, parmi les contes de nos trouvères, l'origine de l'Ordenne de Chevalerie.

Le Castoiement, ou Instruction d'un père à son fils. Ouvrage moral, composé dans le XIIIe siècle, suivi de quelques pièces historiques et morales aussi en vers et du même siècle; le tout précédé d'une dissertation sur la langue des Celtes, avec quelques nouvelles observations sur les étymologies. *(Publié par Barbazan.) Paris*, Herissant, 1760, in-12, dem. rel.

Ce poème se compose d'une suite de contes qu'un père fait à son fils et qu'il lui donne comme exemples à suivre ou à éviter, entremêlés de réflexions morales que font naître ces historiettes. Barbazan a cru devoir omettre ces réflexions comme oiseuses et pleines de redites.

L'éditeur Barbazan paraît avoir ignoré l'origine de ces contes. La voici :

Pierre Alphonse, juif espagnol, voulant se convertir au Christianisme, apporta en France, où il se fit baptiser en l'année 1106, un recueil en langue arabe qu'il traduisit en latin sous le titre de *Clericalis disciplina*. Une version française fut faite de ce poème, qui n'est autre que le Castoiement.

Disciplina clericalis auctore Petro-Alphonsi ex Judæo Hispano.

Discipline de Clergie, traduction de l'ouvrage de Pierre Alphonse. Société des bibliophiles français. *Paris*, Rignoux, 1824, in-12, pap. de Hollande, v. b., fil., tr. d.

Texte et traduction en regard de l'ouvrage de Pierre Alphonse.

Le Chastoiement d'un père à son fils, traduction en vers français de l'ouvrage de Pierre Alphonse, seconde partie du présent volume auquel elle est jointe.

Cette traduction complète, suivie d'un glossaire des mots hors d'usage, est une autre traduction que celle dont Barbazan est l'éditeur.

Très bel exemplaire d'un ouvrage extrêmement curieux. On connaît la difficulté de se procurer des exemplaires détachés de la collection publiée par la société des Bibliophiles, imprimée au nombre exact des membres de cette société.

Fabliaux et Contes des poètes français des XIIe, XIIIe et XIVe siècles; tous des meilleurs auteurs. *Paris*, Vincent, 1756, 3 vol. pet. in-12, v. m.

Dans le XVe siècle, l'étude plus répandue de l'antiquité, par suite de l'invention de l'imprimerie qui multiplia les œuvres des Grecs et des Romains en les rendant plus accessibles, engagea les poètes français à abandonner la manière gauloise. L'immense réputation de Ronsard contribua encore à faire tomber tous ses devanciers dans l'oubli. Dès lors, l'imitation de l'antiquité fut le seul but que les poètes s'efforcèrent d'atteindre, et les grands écrivains du siècle de Louis XIV ne connurent même pas leurs prédécesseurs, La Fontaine excepté. Vers le milieu du XVIIIe siècle seulement, quelques compilateurs, parmi lesquels Barbazan, Millot et Lacurne de Saint-Palaye tiennent le premier rang, firent de nos vieux poètes, enfouis dans la poussière des bibliothèques, l'objet de leurs études spéciales, et Barbazan publia ce petit recueil de Fabliaux dans leur langue originale.

Ce livre n'est pas assez rare, ayant été réimprimé, pour que j'en donne des extraits qui d'ailleurs seraient compris de bien peu de lecteurs, à cause de la difficulté du langage.

Nouveaux Recueils de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles, pour faire suite aux collections Le Grand d'Aussy, Barbazan et Meon, mis au

jour pour la première fois par Ach. Jubinal, d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi. *Paris*, Edouard Pannier, 1839, 2 vol. in-8, dem. rel.

Il est à regretter que l'auteur n'ait pas rempli entièrement la tâche qu'il s'était imposée, en s'arrêtant à la moitié du nombre de volumes qu'il avait promis. Ce choix est bien fait, et plus varié que les recueils qui l'ont précédé. Car indépendamment des contes ou histoires scandaleuses, ce nouveau recueil contient des complaintes, des chansons, des proverbes, des dits sur les *Moustiers*, ou Eglises et couvents *de Paris;* sur la *Sénifiance*, la signification *de l'A B C*, une *Chronique des Rois de France*, de Clovis à Louis VIII, mort en 1246, etc., et où l'on peut puiser des renseignements utiles et curieux.

Fabliaux ou Contes du XIIe et du XIIIe siècles, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps, avec des notes historiques et critiques et les imitations qui ont été faites de ces contes, depuis leur origine jusqu'à nos jours. *Paris*, Eug. Anfroy, 1779, 4 vol. in-8, v. m.

Même ouvrage que le suivant, mais plus complet.

Fabliaux et Contes des XIIe et XIIIe siècles, Fables et Roman du XIIIe, avec les notes historiques et critiques et les imitations qui ont été faites de ces contes, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Nouvelle édition augmentée d'une dissertation sur les Troubadours, par M. Le Grand (d'Aussy.) *Paris*, Anfroy, 1781, 5 vol. in-12, v. g., fil., r. d.

Traduction en prose française de fabliaux gaulois et contes dévots, et du roman de Partenopex de Blois. On a lieu de regretter que la plupart de ces traductions ou de ces extraits, pour parler plus exactement, n'aient pas été faits plus consciencieusement. Il est vrai de dire que l'on attachait alors fort peu d'importance à ces anciens monuments de notre littérature. Le Grand d'Aussy était un homme d'esprit encore plus qu'un savant, et au ton badin qu'il affecte dans le récit de ses fabliaux,

dont les sujets sont parfois touchants et même tragiques, on serait tenté de croire qu'il tient bien plus à la première de ces qualités qu'à la seconde, et qu'il a peut-être une certaine crainte de passer pour pédant. Ce ridicule, qu'il faut attribuer à la société dans laquelle vivait Le Grand d'Aussy plus qu'à lui-même, n'enlève pas moins à cette traduction, ou à cette imitation, le plus grand charme des originaux qu'elles prétendent reproduire: le sentiment et la naïveté.

Fabliaux choisis, mis en vers et suivis de l'histoire de Rosemonde, par M***. *Paris*, Belin, 1785, in-32, v. m.

L'auteur anonyme de ce petit livre a mis en vers, d'après Le Grand d'Aussy, les fabriaux d'*Aucassin et Nicolette*, de *Gauvain*, du *Chevalier à la trappe*, d'*Auberée*, de *la Chatelaine de Vergy* et l'histoire de *Rosemonde*.

Barthélemy Imbert, né à Nîmes en 1747, mort à Paris en 1790, a mis en vers quelques fabliaux traduits par Le Grand d'Aussy, mais sans connaître et sans consulter les originaux, de sorte que cette copie d'une copie inexacte, bien qu'écrite avec facilité et esprit, ne donne qu'une idée très fausse des modèles. Toutefois, j'ai cru devoir comprendre Imbert dans ma collection.

Choix de Fabliaux, mis en vers (*par Imbert*). *Genève* et *Paris*, Brault, 1788, 2 vol. in-12, pap. vél., v. fauv., fil., tr. d. *(Rare sur ce papier.)*

Des XIIIe et XIVe siècles au XVIIe, on trouve peu de conteurs en vers à moins que Marot, Mellin et Saint-Gelais, et quelques autres poètes du XVIe siècle ne méritent le titre de conteurs pour avoir rimé quelques contes épigrammatiques; mais les conteurs en prose du XVe et du XVIe siècles ont été assez nombreux pour former une classe à part, qui viendra après les conteurs en vers.

Les épigrammatistes du XVIe siècle et ceux qui leur succédèrent, dont je vais m'occuper, avaient trouvé de nombreux modèles dans l'antiquité. Les Grecs et les Romains surtout leur avaient laissé de célèbres exemples qui ont été recueillis dans l'ouvrage suivant :

Erotopœgnion sive Priapeia veterum et recentiorum, Veneri jocosæ sacrum. *Lutetiæ Parisiorum*, Patris, 1798, in-12, v. f., fil., tr. d.

Les Satyres et autres œuvres du sieur Regnier. Dernière édition selon la copie, imprimée à Paris, 1642, in-12, maroq. bleu dent., tr. d. *(Elzevir.) Bel exemplaire grand de marge.*

J'ai déjà parlé de Regnier dans le catalogue des poètes, année 1613. Je ne le rappelle ici que pour mémoire, et parce que quelques-unes de ses satires sont de véritables contes: les xe, xie, xiiie, etc. Il se trouve donc ici à sa place. Un autre motif me porte à comprendre Regnier dans cette série. Avant lui, et surtout de son temps, on entendait par *satire* une pièce de poésie libre et souvent même obscène, et je ne doute pas que ce soit la raison pour laquelle Du Bellay, Ronsard et quelques autres, publièrent de véritables satires, selon l'acception actuelle, sans leur donner ce nom. Les œuvres de *Mottin*, de *Sigogne*, de *Berthelot*, n'ont été publiées que sous les titres de *Cabinet satirique*, *Recueil de vers satiriques* : l'*Espadon satirique* de d'Esternod est un ouvrage du même genre, ainsi que le *Parnasse satirique*, attribué à Théophile, et qui faillit le faire brûler. Les auteurs et probablement le public étaient alors dans la fausse persuasion, d'après des études imparfaites ou mal dirigées, que le style de la satire devait être conforme au langage supposé des *Satyres*, divinités lascives des Grecs.

L'Enfer de la Mère Cardine, traitant de la cruelle et terrible bataille qui fut livrée aux enfers entre les diables et les *Mérétrices* de Paris, aux nopces du portier Cerberus et de Cardine, qu'elles vouloient faire royne d'enfer; et qui fut celle d'entre elles qui donna le conseil de la trahison.

Outre plus est adioustée une chanson de certaines bourgeoises de Paris, qui faignant d'aller en voyage furent surprinses au logis d'une *Mérétrice*, à Saint-Germain-des-Prez. 1597.

A cet exemplaire est ajouté :

Déploration et complainete de la Mère Cardine, de Paris, ci-devant gouvernante du Hulen, sur l'abolition d'iceluy. 1570, in-4 cart.

C'est M. Ghardin qui fit imprimer, avec luxe et à très petit nombre d'exemplaires, ces diverses pièces satiriques contre des courtisanes célèbres du XVIe siècle. On connaît à peine un ou deux exemplaires de l'édition originale.

La dernière des pièces contenues dans ce beau volume manque souvent.

L'Espadon satyrique, par le sieur de Franchères, gentilhomme franc comtois. *Rouen*, David Ferrand. *(Sans date.)* In-12, v. fauv.

Ce livre a paru sous plusieurs titres : *Satyres amoureuses et galantes*, etc., de même que l'ouvrage a été attribué à divers auteurs, et entr'autres à Pavie de Fourquevaux. Il paraît certain que l'Espadon satirique est de Claude d'Esternod, né à Salins, en 1590, mort en 1630. C'était un militaire bon vivant, lié d'amitié avec Berthelot et d'autres libertins, partageant leurs plaisirs et leurs occupations. *L'Espadon satyrique* est un recueil de 16 satires graveleuses et de quelques petits contes qui ne sont pas plus chastes. La seizième satire, sur l'Apostasie d'un capucin nommé Guenard, manque dans quelques éditions de ce livre ; elle est comprise dans mon exemplaire.

Les vers de d'Esternod sont faciles et quelquefois chaleureux, mais souvent incorrects au-delà de la permission. Du reste, lui-même ne s'abusait pas sur son talent.

Toutes les fables sont muettes;
Et les contes du temps jadis
Ne m'ont fait croire un paradis
Sur la cime où vont les poètes.

Je n'ay bu jamais à la piste
D'Apollon ni de ses neuf sœurs.
. . . . . .

Je jure les ombres profanes
De n'être jamais leur rival.
Je laisse tout l'eau du cheval
Pour les chevaux et pour les ânes.

Il ne m'a pris jamais envie
D'aller dormir sur ce vallon
Où Phébus et son violon
Osent couler cette eau de vie, etc.

Recueil des plus excellans *(sic)* vers satyriques de ce temps trouvez dans les cabinets des sieurs Sigognes, Regnier, Motin, qu'autres des plus signalez poètes de ce siècle. *Paris*, Anthoine Estoc, 1617, in-12, v. fauv. *(Bonne condition.)*

Ce recueil, fort rare, est curieux en ce qu'il ne contient presque que des pièces d'auteurs dont les œuvres n'ont jamais été réunies, tels que Sigognes et Mottin. Quelques poésies mêmes de Regnier, comprises dans ce volume, n'ont point été mises dans ses œuvres, et ne pouvaient pas y être. Mais, n'a-t-on pas lieu de s'étonner qu'un livre comme celui-ci ait été imprimé et publié avec *privilége du roi*, au moment même où le pauvre Théophile était poursuivi et condamné comme soupçonné d'être l'auteur du Parnasse satirique, livre où la licence de la pensée et de l'expression est poussée à ses dernières limites; mais qui réellement ne contient rien de plus que le livre que je catalogue. Presque toutes les pièces qu'il contient ont été reproduites, mais dans un autre ordre, dans le cabinet satirique. (Voyez ci-après.)

Le Dessert des Muses, ou les Délices de la satyre galante, augmentés de plusieurs manuscrits non encore vus. Imprimé cette année, 1621, in-12, v. b., fil.

Choix très bien fait de poésies de la même espèce que celles qui composent les volumes précédents et ceux qui suivent. Je dis que ce choix est bien fait parce que, le genre admis, toutes les pièces sont piquantes, originales, et ne se trouvent nulle part ailleurs. Ce volume, d'ailleurs bien imprimé, est de la plus grande rareté.

M. Ch. Nodier, art. 563 de son Catalogue raisonné, dit que les satires intitulées *Le Dessert des Muses*, sont la suite du *Banquet des Muses* de Jean Auvray. Je ne sais sur quel fondement il se base ou si c'est une simple supposition, mais elles sont assez jolies pour cela et dignes de cet auteur. (*Voyez Auvray, dans mon Catalog. des Poètes, année* 1027, *pag.* 410).

Le Parnasse satyrique du sieur Théophile, 1660, in-12, broché, recouvert en peau de vélin. *(Cette jolie édition, en lettres rondes, est la plus recherchée et la plus rare.)*

Ce livre, qui causa tant de persécutions à Théophile Viaud, et dont il prouva qu'il n'était pas l'auteur (voyez *Catalogue des Poètes*, année 1626), est le plus célèbre de tous ces recueils de poésies *sotadiques*, qu'il ne surpasse cependant point en cynisme.

L'esprit de libertinage qui s'était donné pleine carrière durant le siècle précédent, à propos des querelles de religion, se portait alors sur les mœurs, comme plus tard et à la fin du siècle suivant, ce besoin d'opposition et de satire s'exerça contre le gouvernement et contre tous les pouvoirs; puis, de nos jours, contre toute espèce de supériorité. N'aurait-on pas lieu de penser, d'après une longue expérience, que l'esprit français ne saurait être comprimé qu'il ne s'établisse aussitôt une sorte d'évent, par où doit s'échapper la surabondance de force qui le tourmente, que les âmes fortes savent contenir et dominer, mais qui entraînent les autres à de déplorables aberrations.

Le Cabinet satyrique, ou Recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps, tiré des secrets cabinets des sieurs de Sigognes, Regnier, Molin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalés poètes de ce siècle. Dernière édition revue, corrigée et de beaucoup augmentée. 1666, 2 vol. in-12. *(Jolie édition en lettres rondes, rare et recherchée.)* Maroq. rouge, fil., tr. d.

Tandis que le Parnasse satirique était défendu, saisi et flétri, que ses imprimeurs furent emprisonnés et son auteur prétendu poursuivi criminellement par les Jésuites Garasse et Voysin, on imprimait et l'on distribuait publiquement le *Cabinet satirique*, recueil de même sorte et qui ne le cède en rien au Parnasse satirique. L'imprimeur du Cabinet nous apprend : « qu'ayant eu l'intention de rassembler en bon ordre toute » la poésie françoise satyrique qui se pouvoit recouvrer et qui méritoit » de voir le jour, veu que si grand nombre de nos poètes s'y estant » addonnés, il ne s'en trouvoit que fort peu en lumières ; de ses amis, » amateurs de lettres et de la poésie, louèrent grandement son dessein » et furent très aises que cette occasion se présentât pour donner au » public une infinité de bons vers des plus rares et signalez esprits de » nostre siècle, qui sont les sieurs de Sigognes, Regnier, etc., et d'au- » tres des plus relevés esprits de ce temps. » Le libraire ajoute : « Et » voyant que chacun lui auroit fait un si bon accueil, qu'en moins de » trois mois une impression s'en seroit distribuée ; il a pensé n'estre pas

» hors de propos de lui donner cours pour une seconde fois. » Le libraire avertit ensuite le curieux lecteur : « qu'il n'a que faire, ayant ce » présent libre, de rechercher le recueil des *Vers satyres, Les Satyres* » *du sieur Regnier*, les *Muses gaillardes*, ny les *Satyres bastardes* » (*d'Angoulevent*). En en effet, tous ces ouvrages licencieux sont compris dans le Parnasse satirique, et même toutes les œuvres de Regnier, imprimées à part et dans leur ordre à la fin du second volume. Dans ce second volume se trouve aussi satire curieuse de *Bautru*, intitulée l'*Onosandre* ou la croyance du grossier, etc.

Explique maintenant qui voudra la différence du traitement qu'ont éprouvés le Parnasse et le Cabinet satiriques.

Les Muses sérieuses, galantes et enjouées. Où plusieurs rares esprits font voir les pointes et les grâces de la poésie française, et dont la lecture pourra former les étrangers à la pureté de notre accent et à la délicatesse de notre prononciation et leur découvrir différentes remarques curieuses de notre langue. Par J. M. Iene (*Jena.*) J. J. Bauhofer, 1673, *avec privilége*, in-12, v. violet gaufré, fil.

Ce livre, que je crois fort rare, est un recueil d'épigrammes et de contes libres, pris de tous côtés, mais dont le choix n'est pas mal fait, et imprimés en Allemagne, « pour y faire connaître que la galanterie » française a de certaines libertés qui n'ont pas cours par tout le » monde. » L'éditeur a dû donner par cet avertissement, à ses lecteurs germains, une singulière idée de la *Galanterie* française !

Le Premier livre de la muse Folastre, recherché des plus beaux esprits de ce temps. Le second livre et le troisième livre. *Troyes*, Nicolas Oudot, (*sans date*) in-12, m. rouge, fil., tr. d. *(Petit recueil excessivement rare et de la plus belle conservation.)*

Ce charmant petit volume contient une grande quantité de pièces que je n'ai jamais trouvées ailleurs, bien différent en cela d'une foule de recueils qui se répètent les uns les autres. Quelques-uns sont imités du Latin de Gilebert, de l'Italien de Bembo ; d'autres sont d'auteurs

inconnus, tels que *Bouteroue*, *De l'Écluze*, *Vaurenard*, *Blenet*, *de la Souche*, etc., et qui ne sont réellement pas plus mauvais que beaucoup de leurs confrères en réputation.

Quoique rien n'indique la date de l'impression de ce volume, le style et le genre des pièces qu'il contient me le fait supposer postérieur de bien peu de temps aux volumes que je viens d'examiner, s'il n'est pas tout à fait leur contemporain. Il est d'ailleurs fort bien imprimé, chaque pièce en lettres rondes et en italiques alternativement. C'est une singularité que je n'ai remarquée que dans ce livre. C'est un joli bijou, relié par Derome, ou digne de lui.

Contes et Nouvelles en vers, par Jean de La Fontaine. *Paris*, P. Didot laîné, 1795, 2 vol. pet. in-12, pap. vél., cart. sans être rogné.

On ne pouvait pas faire un catalogue de contes sans y comprendre La Fontaine; mais il n'est ici que pour mémoire, en ayant parlé ailleurs. (*Voyez Cal. des poètes*, 1695.)

La Fontaine, en 1672, n'avait encore publié que quelques contes, et déjà il avait des imitateurs que nous allons passer en revue.

Contes nouveaux en vers, dediez à son Altesse Royale Monsieur, frère unique du Roi. *Paris*, Augustin Besoigne, 1672, in-12, v. granit., fil.

Ces contes sont de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, dont nous avons parlé, Catalogue des poètes, année 1688, et l'on comprend qu'il n'ait pas signé ses contes du nom de son abbaye. Ils sont faits à l'imitation des contes de La Fontaine, de l'exemple duquel Saint-Glas s'appuie lui-même dans sa préface. Les contes du fabuliste n'étaient pas encore publiés, en totalité du moins; mais ils couraient très probablement en manuscrits. Saint-Glas ne manque ni de naturel ni de facilité. Sa poésie, comme celle de son maître, est *gaie*, mais n'est point obscène.

L'Elite des Poésies héroïques et gaillardes de ce temps, augmentées de plusieurs manuscrits non encore vus. 1695 (*édition à la sphère*), in-12, v. b.

C'est encore un recueil de pièces choisies, mais assez rares, contenant l'*Occasion perdue, recouvrée*, de Cantenac, mais attribuée à P. Cor-

neille; les *Yeux de Philis changés en astres*, de l'abbé de Cerisy; le *Temple de la Mort*, de Habert, et de petites pièces, rondeaux, chansons, épigrammes, etc., beaucoup moins chastes, qui m'ont forcé de comprendre ce recueil dans la classe des poésies sotadiques. C'est un petit bouquin que je crois rare, ne l'ayant jamais rencontré.

Poésies diverses, contenant des contes choisis, bons mots, traits d'histoire et de morale, madrigaux, épigrammes et sonnets, par M. Baraton. *Paris*, J. B. Delespine, 1705, p. in-12, v. g., fil.

M. Baraton, qui, je ne sais pourquoi, n'est cité par aucune biographie, est encore un imitateur de La Fontaine, dont il fait un éloge mérité dans sa préface. Les contes de Baraton, qui ne sont le plus souvent que des anecdotes ou même des bons mots rimés, ont de la naïveté, et le petit nombre de sujets grivois qu'il a traités le sont avec autant de décence que ces sujets peuvent le comporter. Baraton est au moins l'égal de beaucoup de conteurs plus connus, s'il ne leur est même supérieur.

La Muse mousquetaire, œuvres posthumes de M. le chevalier de Saint-Gilles. *Paris*, Guillaume de Luynes, 1709, p. in-8., v. fauv.

De tous les imitateurs de La Fontaine, celui-ci l'a peut-être le plus approché; il n'en est pas plus connu pour cela : mais il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Il faut dire cependant, d'après son éditeur, car aucune biographie n'en parle, que le chevalier de Saint-Gilles n'a jamais rien composé que pour son amusement : il était brigadier des mousquetaires, et mourut capucin; qu'il n'a rien livré à l'impression, et qu'on eût de la peine à sa mort à recueillir ce qui compose ce volume. Ce sont des lettres adressées à une dame, et affectant la forme suivie par le *Mercure galant* : c'est-à-dire, qu'après des bruits de ville en prose, viennent des pièces détachées, des fables, des chansons, des contes et jusqu'à des énigmes. Il y a ainsi dix lettres en Mercures galants, dans la seconde se trouve un conte intitulé *Le Contrat*, qui a été compris dans plusieurs éditions des contes de La Fontaine, et qui ne les dépare en rien.

Ce Saint-Gilles avait du malheur. Le prologue d'un autre de ses contes, très joli et intitulé *Vindicio*, a été attribué à Vergier, et Laharpe

blâme celui-ci d'avoir osé se comparer à La Fontaine. S'il y a un coupable, c'est Saint-Gilles, car le prologue et le conte sont bien réellement de lui. Or, voyons jusqu'à quel point ce reproche est mérité. Voici ce prologue :

Sur les traces de La Fontaine
Je n'ai point prétendu marcher;
Si par hasard je puis en approcher,
J'obtiendrai cet honneur sans dessein et sans peine:
Je ne sais si c'est vanité;
Mais je ne veux point de modèle,
Et mon génie, enfant gâté,
Ne saurait souffrir de tutèle.
La Fontaine a très bien conté,
Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au-dessous, qu'on me mette à côté;
J'accepterai le parallèle.
Quoi qu'il en soit, j'aime la liberté.
Je l'ai dit une fois, je l'aurai répété :
Je ne veux point de modèle.

Et pour appuyer ce que son assertion a de blâmable, Laharpe tronque les derniers vers et les donne ainsi :

Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au-dessous, qu'on me mette à côté,
Je ne veux point de parallèle.

Est-ce là de la bonne foi, ou doit-on juger des auteurs quand on ne les connaît point?

Œuvres de Vergier, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. *Lausanne*, Briaconnet, 1652, 2 vol. in-18, v. m.

Jacques Vergier, né à Lyon en 1657, mort à Paris, assassiné par la bande de Cartouche en 1720, était, nous dit J.-B. Rousseau, un philosophe, homme de société, ayant beaucoup d'agrément dans l'esprit. J'ajouterai que c'était un de ces aimables libertins de l'école de Voiture, comme on en compte tant dans ce siècle, composant facilement des vers négligés et spirituels, qui ne furent publiés qu'après sa mort. Il n'a fait, ou du moins l'on n'a recueilli, que vingt contes qui l'ont placé assez près de La Fontaine. Ses autres poésies sont des fables, des chansons parodiées, et des lettres mi-partie vers et prose où l'on retrouve les mêmes défauts et les mêmes qualités.

Sotisier, ou Recueil de B. S. et F. Sunt mala, bona quædam, 1717, in-8, v. g., fil.

Recueil de bons mots en prose, de petits contes et d'autres poésies, épigrammes, fort grasses. M. Ch. Nodier prétend, dans ses mélanges d'une petite bibliothèque, que le *Sotisier* n'est recherché qu'avec son second titre *rapsodies*, *billevesées*, etc. Il ne faut pas demander ce qu'un second titre peut ajouter au mérite d'un mauvais livre, ce serait faire preuve d'une grande ignorance en bibliographie. J'ai le malheur d'avoir un exemplaire auquel manque le second titre, et j'en suis bien honteux ; mais je possède un second livre, qui n'est pas plus chaste que celui-ci, et que peut-être ne connaît pas M. Ch. Nodier.

Mélange de Pièces curieuses, tant en prose qu'en vers, ou Sotisier de poche, imprimé à N***, pour l'année prochaine, avec une seconde partie, ayant pour titre : Pièces échappées du feu, ou la Curiosité, la Rareté; seconde sottise, aussi imprimée à N***, pour l'année prochaine.

Et ce recueil est un des plus *forts* que je connaisse.

Pièces échappées du feu, à Plaisance. 1717, in-12, d. rel.

Ce recueil est attribué à Salengre, il contient d'abord une pièce satirique en prose. C'est un dialogue intitulé *Polichinelle demandant une place à l'Académie*; elle est, dit-on, de Malézieux. Puis des nouvelles en prose, des lettres mi-partie vers et prose, des pièces de vers, odes, fables, épîtres et d'assez jolis contes.

Ce recueil, sauf *Polichinelle*, etc., a été publié avec un autre titre seulement, car le texte est identiquement le même, et sous la rubrique ci-après :

Recueil de Pièces sérieuses, comiques et burlesques. 1721, pet. in-8, v. brun, tr. d.

Un avertissement prévient le lecteur que la plupart des pièces qui composent ce recueil, ont déjà été imprimées sous un autre titre, et qu'on les redonne ici augmentées des *Trois Justaucorps*, conte qui paraît en français pour la première fois. Ces trois Justaucorps sont tirés

du conte du *Tonneau*, par Swif, et il tient la place de *Polichinelle*, etc., dans cette seconde publication de ce recueil. Le catalogue de M. Pixericourt indique que ce conte faisait partie de son exemplaire, comme du mien; M. Brunet, qui fait autorité en cette matière, dit qu'il y avait été ajouté. Cependant ce conte est annoncé dans l'avertissement, quoiqu'il manque dans beaucoup d'exemplaires.

Œuvres mêlées de M. de R. B., contenant diverses pièces en prose et en vers, et un grand nombre de contes. *Amsterdam*, Henry du Sauzet, 1722, p. in-18, v. fauv.

La difficulté de reconnaître, dans les ouvrages de la nature de celui-ci, si ce sont des recueils de pièces détachées de divers auteurs, ou si ce n'est que la réunion de poésies d'un seul et même écrivain, m'a forcé de confondre, en suivant autant qu'il était possible l'ordre chronologique, tous ces recueils dont les contes forment la plus grande partie. Ainsi, par exemple, le volume précédent contient des pièces signées de plusieurs initiales; mais celui-ci paraît être d'une même main. M. Roset de Beaumont, auquel il est attribué, était je crois un réfugié religionnaire, sur lequel se taisent les biographies que j'ai consultées. Les contes qui forment la plus grande partie du volume, ne sont pas des récits d'aventures galantes; mais des historiettes anecdotiques avec pointes d'épigrammes assez vives parfois, et principalement dirigées contre le pouvoir et les abus ecclésiastiques. C'est une sorte de protestation fort modérée d'ailleurs contre les persécutions et les proscriptions qui ont atteint l'auteur.

Ce livre contient en outre un morceau de critique raisonnée et décente, contre quelques satires et le lutrin de Boileau, qui indique dans son auteur autant de connaissances que de goût; quelques lettres de controverse, une épître en vers, des paraphrases de plusieurs psaumes, etc. Les contes de Roset de Beaumont prouveraient, s'il en était besoin, que l'on peut être piquant et gai sans blesser la pudeur.

C'est en suivant ce système que le P. Ducerceau, jésuite, mort en 1732, a fait un conte charmant, digne de La Fontaine, et intitulé *La nouvelle Eve*, traduit du latin. C'est un petit chef-d'œuvre de narration; mais ce conte est inséré dans quelques recueils qui me restent à cataloguer, et je n'ai pas cru devoir classer ici les œuvres assez volumineuses de Ducerceau, pour un seul conte qu'il a rimé.

Les mêmes remarques sont applicables à Bauderon de Sénecé, mort en 1737. Auteur de deux contes excellents, et qui n'en sont pas moins

bons pour être fort décents : *Camille* ou *filer le parfait amour*, et le *Serpent mangeur de Caïmack*. Sénecé, est encore auteur d'autres poésies, entre autres deux satires et près de 500 épigrammes qui me fourniront l'occasion de reparler de lui.

Recueil de diverses poésies du sieur D***, imprimé pour l'auteur, à *Londres*, 1731, pet. in-8, v. bleu, fil., tr. d.

Mes recherches n'ont pu m'indiquer quel est ce sieur D***. C'est un puriste fort bizarre qui tient considérablement à la richesse de la rime, dont il nie *l'incompatibilité avec un beau sens*. Mais pour rendre compatibles ces deux choses nécessaires, ajoute-t-il, il faut *rappeler d'exil les mots injustement persécutés par la délicatesse mal entendue* de l'académie française, suivre les préceptes de *Jean Li Nivelois*, auteur du roman d'Alexandre, et se croire contemporain de Marot. L'auteur s'applaudit ensuite d'avoir mis en œuvre les *termes les plus antiques qu'une lecture obstinée lui a acquis*, et de ce que *ses dictions, inconnues à bien du monde*, ont pu servir *de voile aux nudités* de ses sujets.

Il est résulté de ce système un langage barbare et dur presque incompréhensible.

Ce volume, fort bien imprimé sur papier de Hollande, se compose presque en totalité de contes épigrammatiques en dixains, où le cynisme de la pensée n'est pas assez caché sous l'obscurité du style.

Mon exemplaire contient un carton de deux feuillets d'*additions* et de *corrections* qui manque dans quelques exemplaires que j'ai parcourus.

Œuvres diverses de M. Rousseau, nouvelle édition contenant généralement tous ses ouvrages. *Bruxelles*, 1741, 2 vol. pet. in-8, v. b.

Jean-Baptiste Rousseau n'est ici que pour *mémoire*, à cause seulement de ses épigrammes licencieuses et des couplets infâmes qui ont fait l'objet du procès contre Saurin. Les unes et les autres sont compris dans cette édition. Certes, la gloire de Rousseau n'en serait pas moins grande sans cette débauche de son esprit, quoiqu'il ait fait preuve, dans ses épigrammes, d'une verve d'invention et de style qu'il n'a pas toujours employée dans ses autres ouvrages.

Contes et poésies diverses de M. de G***. Nouvelle édition, divisée en trois volumes. *Berg-op-Zoom*, F. de Richebourg, 1750, 3 vol in-12, v. f. tr. d.

Jean-Baptiste Willart de Grécourt, né à Tours en 1684, mort en 1743, fut revêtu dès son enfance d'un habit ecclésiastique, et pourvu, à l'âge de treize ans, d'un riche canonicat. Sa haute taille, ses yeux noirs, sa santé robuste l'auraient porté vers un autre état; mais s'il ne remplit pas les devoirs de sa profession, il en conserva les bénéfices. Libre dans ses propos, la présence des femmes ne l'arrêtait pas, et l'éditeur des œuvres de Grécourt prétend « qu'il ne mettait ses contes en vers que » pour les faire passer à la faveur de la poésie qui couvre tant de » choses.» Cependant les ornements sous lesquels Grécourt a prétendu dissimuler la nudité des sujets qu'il affectionne, sont beaucoup trop légers pour les voiler suffisamment. Grécourt n'est pas un poète, et il attachait lui-même peu d'importance aux productions faciles de son esprit; car elles ne furent recueillies et imprimées, pour la première fois, qu'en 1747, quatre ans après la mort de Grécourt, et avec d'autres pièces du même genre que l'on sait appartenir à Voltaire, à Piron, à Lamonnoye, etc.

Grécourt était l'hôte habituel du château de Veretz, en Touraine, appartenant au duc d'Aiguillon, éditeur *et imprimeur* d'un *recueil de poésies rassemblées par les soins d'un cosmopolite*, volume in-4°, tiré à douze exemplaires, par conséquent de la plus grande rareté, et composé de tout ce que la poésie sotadique a pu fournir de moins chaste. A en juger d'après une copie manuscrite de *Caron* que je possède, Grécourt contribua pour beaucoup à la formation de ce gros recueil, ainsi qu'un Père *Vinot*, oratorien, et une dame du plus haut rang.

La licence des sujets traités par Grécourt rend seule possible, pour quelques esprits, la lecture de ses poésies; car le petit nombre de pièces décentes qui sont dans ce recueil n'ont de remarquable qu'une abondante facilité lâche et souvent plate. Du reste, il lui était presque impossible d'abandonner entièrement *sa manière*; car il a trouvé le moyen de rendre indécentes ses fables mêmes.

Pièces libres de M. Ferrand, et poésies de quelques autres auteurs sur divers sujets. *Londres*, Godwin Harald, 1744, in-8, v. fauv., fil., tr. d.

Antoine Ferrand, conseiller à la cour des aides, joûtait avec Jean-Baptiste Rousseau et lui était même supérieur dans l'épigramme, au

jugement de Voltaire; mais celui-ci est suspect de prévention, quand il s'agit de Rousseau. Ce volume ne contient que trente-quatre contes et épigrammes de Ferrand; le reste est rempli par une comédie de Le Grand, intitulée : *Le Luxurieux*, remplie de quolibets et de mots à sens détournés du plus mauvais goût, et d'autres pièces, dont le *Mondain*, de Voltaire, est la plus honnête.

Recueil de poésies galantes du chevalier de *** et de quelques pièces fugitives de l'abbé de Chaulieu, et autres. *Au Parnasse*, chez les héritiers d'Apollon, 1744, in-8, v. m.

Pièces de circonstances, avec les explications des sujets qui y ont donné lieu, ainsi « Madrigal à madame de ***, au sujet de la tragédie de « Zaïre que le chevalier devait déclamer devant elle. En annonçant la « pièce, il avait dit que le rôle d'Orosmane, quoique cruel, inspirait des « sentiments de piété. » Et puis dix vers précieux et froids après un si long préambule. Les vers de Chaulieu, que l'éditeur prétend n'avoir jamais été imprimés, remplissent plus de la moitié de ce volume sans le réchauffer beaucoup.

La Constitution de l'hôtel du Roule, ou les Cent-une propositions de la très célèbre Madame Paris. A *Condom*, 1755, pet. in-8, v. g., fil.

L'hôtel du Roule était une maison dirigée par une célèbre appareilleuse; sa *Constitution* est déduite en cent-un dixains des moins décents qu'on puisse lire. Ce livre est fort rare, et je n'ai trouvé les épigrammes qu'il contient dans aucun autre recueil.

La Petite Varlope, ou Vers burlesques. (*Le prix est de 4 sols.*) *Chalons-sur-Saone*, C. de Saint, 1755, pet. in-16, v. gran.

La petite Varlope, outil de menuisier, est la favorite de son maître, et, par ce motif, excite la jalousie des rabot, scie, marteau, etc., qui forment une ligue contre la varlope, et refusent de travailler avec elle. Le maître, fort embarrassé, est forcé de consentir à l'exil de la varlope,

qui va offrir ses services aux compagnons de toutes sciences, arts et métiers, dont suit le dénombrement, et la chanson des compagnons du devoir en tour de France.

L'itinéraire de ce tour de France est, à mon gré, ce que contient de plus curieux ce petit conte hérissé de termes techniques, et écrit très vulgairement, probablement par un ouvrier. Ce livre, qui contient en outre une chanson contre les *gavaux*, n'a réellement d'attrait et de mérite pour les bibliophiles que par son extrême rareté. Un exemplaire, qui faisait partie de la bibliothèque de M. Ch. Nodier, était considéré comme unique. Il y en a au moins deux.

Recueil des poésies de Monsieur B***. A *Genève*, Cramer, 1756, in-8, dem. rel.

Ce M. B***, dans la préface de son livre, promettait, s'il avait du succès, de ne pas garder l'anonyme. Je ne sache point qu'il se soit fait connaître, et cependant il méritait de réussir autant et plus que beaucoup de ses concurrents bien connus. Après quelques épîtres, églogues, idyles, viennent des contes qui en valent bien d'autres, et que je n'ai point retrouvés non plus dans d'autres recueils.

Poésies badines et galantes. A *Paris*, Ch. d'Houry, 1757, in-12, v. m.

Ce recueil est de Toussaint Masson, traducteur de Jérémie, des odes d'Horace, etc. Il se compose d'épigrammes *à la grecque*, de madrigaux assez fades, et d'une introduction du Remède d'amour, d'Ovide, etc. Je trouve bien peu de saveur à tout cela, peut-être à cause des épices dont je viens de me saturer.

Lettre philosophique, par M. de V., avec plusieurs pièces galantes et nouvelles de différents auteurs. Nouvelle édition augmentée de plusieurs pièces. A *Londres*, aux dépens de la Compagnie, 1757, pet in-8, v. m., fil.

Beau volume, bien imprimé, composé de toutes les pièces les plus remarquables de cette époque, en prose dite philosophique et en poésie lubrique, de *Voltaire, Piron, Robé de Beauveset*, etc., etc.

Recueil de quelques poésies nouvelles. *Amsterdam,* 1757.

Nouvelles nouvelles en vers. *Philadelphie*, 1779. in-8, dem. rel.

Un amateur sans goût a réuni ces deux ouvrages, qui n'ont entr'eux d'autre rapport que d'être également faibles. Le premier est triste d'ennui, l'autre veut être gai et n'est pas plus amusant; ce dernier a de plus contre lui une incorrection de style qui outrepasse les licences accordées à ce genre de poésie.

Les cinq jouissances amoureuses de Clindor et Cephise, précédées des sept béatitudes et du jeu de l'amour, et suivies de la Douche et des Plaisirs de la vie, par M. D. C. *Paphos,* Brindamour, 1759, in-12, dem. rel.

Les cinq Jouissances sont le sujet d'une scène en dialogue, versifiée sans art, mais non sans naturel, qui remplit tout le volume, les autres pièces étant contenues dans quatre feuillets.

Passe-temps des Mousquetaires, ou les Loisirs bien employés; choix de petits contes modernes de M. D. B. et d'un recueil d'Epigrammes tirées des meilleurs auteurs français. Au quartier général, de l'imprimerie de Tambour-Major. En tout temps, in-8, v. gran., fil., tr. d.

Ce recueil est de Louis Desbiefs, avoué, né à Dôle en 1733, mort en 1760. Les contes, la plupart très licencieux, facilement, mais lâchement écrits, sont de Desbiefs, et remplissent la première partie de son livre; la seconde contient deux cent vingt-quatre épigrammes bien choisies parmi les plus connues.

On a joint à ce volume *Le Parnasse libertin.* C'est une seconde édition du volume dont je vais parler année 1769.

Nouveaux contes en vers épigrammatiques, par M***. *Genève,* 1765, pet. in-8, v. m.

Ces poésies sont d'un nommé Ganeau, auteur d'un volume de fables, du reste, fort peu connu. Le recueil que j'examine se divise en trois

livres d'épigrammes. Le volume est fort bien imprimé, et les poésies, presque décentes, ne manquent ni d'esprit ni de correction.

Poésies de M. l'abbé Mangenot. *Maestricht*, 1776, in-8, v. m., fil.

L'abbé Mangenot, né en 1694, mort en 1768, neveu de Palaprat et chanoine du Temple, se livra très jeune à la poésie, quoiqu'il eût fait des études tardives. Il se fit connaître par une églogue couronnée aux Jeux-Floraux de Toulouse et qui fait partie de ce volume. L'habit que portait Mangenot ne l'empêcha pas de se livrer à la poésie galante; mais il ne publia jamais ses vers; ils ne furent imprimés qu'après sa mort, par un ami qui, pour grossir le volume apparemment, y joignit des pièces d'autres auteurs, entr'autres du frère de l'abbé. Ces poésies forment la seconde partie de ce volume. Peut-être ne sera-t-il pas inutile, pour la connaissance des mœurs du temps, de citer une épitaphe que Mangenot avait composée pour lui-même :

Sous ce marbre gît enterré
Un prébendier sexagénaire,
Qui ne lut jamais son bréviaire,
Et qui ne connut son curé
Qu'en relisant son baptistaire.

Le Parnasse libertin, ou Recueil de poésies libres. *Amsterdam*, Ferrand, 1769, in-12, v. m.

Je vais transcrire ici l'avertissement de l'éditeur : « Des pièces qui » composent ce petit recueil, les unes voient le jour pour la première » fois, les autres avaient déjà été imprimées, mais dans des ouvrages sé- » parés. On a donc cru rendre service aux personnes qui aiment à s'a- » muser par la lecture des poésies libres, en publiant dans un seul » volume ce que nous avons de mieux en ce genre. »

On en a fait une seconde édition qui est jointe au Passe-temps des Mousquetaires. (*Voyez ci-dessus, année* 1760.)

Recueil de poésies, ou OEuvres diverses de M. Piron. *Lausanne*, 1773, pet. in-8, v. m., fil.

Alexis Piron, né à Dijon, en 1689, mort à Paris en 1773. Il avait 30 ans quand il vint à Paris, obligé de quitter son pays par le scandale

qu'y causait la publication, par l'indiscrétion de ses amis, d'une ode trop fameuse qui lui ferma les portes de l'Académie. Piron n'a jamais avoué cette pièce qui ne fait pas partie de ce recueil, où ne sont réunies que ses pièces fugitives reconnues, épigrammes, contes et épitres légères.

Manuel gaillard, ou Anecdotes voluptueuses, recueillies par un bon vivant, à l'usage des concitoyennes. *Glascow*, 1774, in-24, v. m.

A ce recueil, composé de 138 épigrammes licencieuses assez bien choisies de diverses parts, est ajouté, avec un titre et une pagination particulières, un poème intitulé : *le Voluptueux hors de combat* ou *le Défi amoureux de Lygdame et de Chloris*, en 1200 vers environ. Cet ouvrage, imité de *Meursius*, est écrit avec une chaleur et une verve dignes du sujet. Je le crois fort rare, ne l'ayant retrouvé dans aucun autre recueil. Il est attribué au comte d'Estaing.

Contes mis en vers, par un petit cousin de Rabelais. *Londres*, Ruault, 1775, in-18, v. m.

Ces contes, facilement écrits, sont d'un M. Daquin de Château-Lyon, qui se prétendait descendant de Rabelais : aussi dans le cours de la révolution il publia, en faveur du *martyr*, une pièce de vers intitulée : *l'Apparition de Marat*, qu'il signa *Rabelais-Daquin*. Il avait alors 70 ans.

Recueil de comédies et de quelques chansons gaillardes. Imprimé pour ce monde, 1775, in-12, dem. rel.

Ce volume contient : *le Tempérament*, tragi-parade en prose; *Léandre Nanette*, ou le double quiproquo, en vers; *Le Mauvais lieu*, en prose, attribué au comte de Caylus ; *le Mal d'aventure*, conte; deux chansons; *la Comtesse d'Olonne*, comédie en vers, attribuée à Bussy-Rabutin ; *Messaline*, tragédie en vers ; *le Luxurieux*, comédie en vers, attribuée à Le Grand.

La Pucelle de Paris, poème en douze chants et en vers. *Londres*, 1776, in-8, v. m., fil.

La pucelle Louison est cuisinière d'un notaire de Paris, recherchée des clercs et particulièrement d'un d'entre eux nommé Molet; mais le cœur de Louison est donné à *Gratte-papier*, clerc d'huissier. La jalousie, les intrigues des rivaux forment le sujet du poème, si poème il y a.

Toutefois, il y a quelques portraits assez fidèlement peints et des observations de mœurs assez curieuses; ainsi, par exemple, s'il faut en croire l'auteur, dans ce temps-là les études de notaires étaient vacantes pendant toutes les soirées d'hiver pour ménager le bois et la chandelle, et les clers allaient se chauffer à la cuisine.

Pour se conformer aux règles de l'Epopée, l'auteur a fait intervenir la divinité dans son ouvrage. Il y fait jouer un rôle au dieu des sots et à la déesse *Alvirhée*:

Ce nom désigne à la fois ce qu'elle est,
Ce qu'elle sent, surtout ce qu'elle fait.

Qu'il suffise de savoir à ceux qui ne comprennent ni le grec ni le latin, que les apothicaires sont les prêtres et les sacrificateurs de cette déesse, dont le trône est une chaise percée, et que *Colique* et *Malauventre* sont ses ministres. Je pense qu'en voilà assez.

Le dictionnaire des anonymes de Barbier attribue ce poème à M. Dubreuil. Qu'est-ce que M. Dubreuil?

Le plus joli des recueils, ou Amusement des dames, suivi du joujou des demoiselles. *Londres*, 1778, in-8, v. m.

Le premier de ces recueils se compose de: *l'Art de jouir*, dissertation en prose, et de *Parapilla*, poème de Bordes, en vers, et en cinq chants. La seconde partie du volume est un recueil d'épigrammes connues et du poème de *la Paposse Jeanne*, en vers et en dix chants, aussi par Bordes.

Recueils des meilleurs contes en vers. *Londres*, 1778, 4 vol. in-18, fig., maroq. rouge, fil., tr. d.

Ce très joli recueil, qui peut en remplacer beaucoup d'autres, est digne de tenir dans toute bonne bibliothèque une place honorable qu'il doit au choix qui l'a dirigé, aux vignettes charmantes qui précèdent chaque conte, à la correction et à la beauté de son exécution. Il contient tous les contes de *La Fontaine*, les contes en vers de *Voltaire*, un choix de contes de *Vergier*, de *Grecourt* et de *Piron*; ceux de

Sénecé, de *Perrault*, de *Montcrif*, de *Ducerceau*, de *La Monnoye*, de *Saint-Lambert*, de *Champfort*, de *Dorat*, de *Autreau* et de *François de Neuf-Château*. Il faut y joindre les volumes ci-après qui en sont une suite obligée :

La Pucelle d'Orléans, poème en vingt-un chants, avec des notes, auquel on a joint plusieurs pièces qui y ont rapport. *Londres*, 1780, 2 vol., fig. in-18, maroq. rouge, fil., tr. d.

Les gravures de ces deux ouvrages sont des meilleures épreuves. Elles sont attribuées à Duplessis-Bertaux.

La Pucelle d'Orléans, poème héroï-comique en dix-huit chants. Nouvelle édition sans faute et sans lacune, augmentée d'une Épître du Père Grisbourdon à M. de Voltaire, et un jugement sur le poème de la Pucelle, à M***, avec une Epigramme sur le même poème. *Londres*, chez les héritiers des Elzevirs, Blaew et Vascosan, 1758, in-24, mar. rouge, fil., tr. d.

Ce joli volume est placé ici pour mémoire à la date de la mort de Voltaire, 1778.

La F..... manie, poème lubrique, suivi de plusieurs autres pièces du même genre. A *Sardanapolis*, 1780, in-18, mar. rouge, fil., tr. d.

Ce poème en six chants est attribué à Senac de Meilhan, Homme grave qu'on n'aurait pas soupçonné d'une semblable débauche d'esprit : Il ne dissimule pas dans sa préface le but qu'il s'est proposé, de faire une *suite* et un *complément* à *l'Art d'aimer*.

Une première édition de ce poème avait été publiée in-8° en 1775, et Grimm dans sa correspondance en avait rendu compte en ces mots : « Quoiqu'on y trouve (dans ce poème) une sorte de verve et quelques » vers assez bien tournés, l'ensemble du poème est aussi dépourvu » d'art et d'imagination que de modestie et de pudeur. »

Ce livre n'en fut pas moins avidement recherché et il est devenu fort rare.

Les plus courtes folies sont les meilleures, ou Passe-temps des dames, élite des plus jolis petits contes en vers et de diverses Épigrammes des auteurs modernes, tels que Voltaire, Piron, etc., Imbert, Léonard, Freron, Dorat, Masson de Morvilliers, Pezai, Guichard, Grouvelle, le marquis de Villette, le marquis de Saint-Just, Pons de Verdun, de Bonnard, Fallet, Bourneau, etc.

Les Saillies de Momus. *Paris,* Desnos, in-18. (*Sans date.*)

Seconde partie du même ouvrage, curieux en ce qu'il contient, le premier, des noms inconnus jusqu'alors, qui peuvent compléter la liste des poètes sotadiques.

La Légende joyeuse, ou les Cent-une leçons de Lampsaque. *Londres,* chez Pynne (*sans date*), 3 vol. gravés, in-24, v. m., fil., tr. d.

Ces volumes ont été publiés successivement; pour que l'ouvrage soit complet, il faut les trois volumes contenant chacun 101 leçons, ce qui fait en tout 303 contes épigrammatiques, choisis parmi les meilleurs de J.-B. Rousseau, Ferrand, Grécourt, Piron, etc. Il y en a, dit l'éditeur, qui voient le jour pour la première fois ; mais je crois qu'il serait difficile de les indiquer.

Il est fort rare de rencontrer ces trois volumes réunis et reliés uniformément comme ceux-ci.

Recueil de nouvelles poésies galantes, critiques, latines et françoises. *Londres* (*sans date*). Deux parties en un vol. in-8, dem. rel., dos de mar.

Très bon recueil en ce qu'il contient beaucoup de pièces peu connues, et entr'autres, celles en patois Bourguignon qui ont été attribuées faussement au père de Piron. Ce livre est assez rare pour être recherché.

Le Petit neveu de Boccace, ou Contes nouveaux en vers; nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée. *Avignon,* 1781, in-8, fig., cart. non rogné.

Le dictionnaire des Anonymes nous apprend que ce livre est de M. Plancher de Valcourt, sur lequel se taisent toutes les biographies. Il avoue lui-même dans sa préface que la poésie de ces contes est facile, négligée et qu'elle sent un peu le désordre. J'ajouterai à cet aveu modeste de l'auteur qu'elle manque surtout de naturel, qu'elle est précieuse et guindée : défaut insupportable en ce genre.

Parapilla et autres œuvres libres et galantes de M. Bordes; nouvelle édition. *Paris,* Cunac, l'an VI, in-12, v. racin., filet.

Charles Bordes, né à Lyon, avait été lié d'enfance avec J. J. Rousseau; il devint comme tant d'autres son antagoniste. Bordes était un homme d'esprit qui cultivait les lettres par amour pour elles. Il ne s'est jamais avoué l'auteur de *Parapilla*, poème en cinq chants, imité de l'Italien, quoiqu'il en eût donné des copies de sa main : c'est sur ces copies que le poème fut imprimé par les soins de ses amis, avec les autres poésies qui forment ce volume, après la mort de Bordes, à Lyon, en 1781.

Ce recueil n'eût rien perdu à être un peu moins volumineux. Il contient bien des pièces incorrectes et de mauvais goût, toute pruderie à part.

Recueil de poésies fugitives et contes nouveaux. *Londres,* 1781, in-18, mar. roug., fil., tr. d.

Poésies et contes décents dont je n'ai pu découvrir l'auteur. Il y a des anecdotes de théâtre et des jugements portés sur des pièces alors en vogue, ou sur des acteurs qui me font supposer que l'auteur de ce recueil n'est point étranger à l'art dramatique. Son style, qui n'est pas très élevé, ne manque ni de naturel ni de correction.

Portefeuille d'un dragon, ou Recueil galant à l'usage des filles de la rue Saint-Honoré, dédié à madame d'Eri-

court, mère du Sérail militaire de Paris. *Londres*, 1781, in-18, v. granit, fil.

Le chevalier de G. ne pouvant plus, dit-il, mettre la galanterie en pratique, l'a mise en paroles, et en a fait l'hommage de sa reconnaissance à Madame d'Ericourt, célèbre maîtresse de maison à Paris. C'est un recueil de contes et d'épigrammes la plupart connus : on y a joint une prétendue correspondance en prose de Madame du Barry, etc. Tout cela est de meilleur ton que la dédicace ne le ferait supposer.

Etrennes gaillardes dédiées à ma commère, recueil nouveau de contes en vers. A *Lampsaque*, de l'Imprimerie du Dieu des jardins, 1782, in-24, v. b., fil.

Recueil comme tant d'autres, composé de pièces et de morceaux connus. L'éditeur, pour le faire *écouler*, se servit d'un moyen assez fréquemment employé sans en être plus loyal pour cela : il enleva la première page et le remit en vente sous le titre suivant :

Le Petit neveu de Grécourt, recueil nouveau de contes en vers, de Chansons, d'Épigrammes, etc. A *Gibraltar*, chez les Moines, 1782, in-24, v. m., fil.

Ce volume est identiquement le même que le précédent, sauf le titre.

Contes théologiques, suivis des Litanies des catholiques du XVIIIe siècle et des Poésies erotico-philosophiques, ou Recueil presque édifiant. *Paris*, de l'Imprimerie de la Sorbonne, 1783, in-8, v. m.

Recueil qui sort de la ligne ordinaire, en ce qu'il contient des pièces nouvelles, impies encore plus que galantes ; les litanies sont composées des cantiques de Sedaine, Vadé, etc. Les pièces sont signées en grande partie, et on y trouve des noms nouveaux alors, et d'autres qui le sont encore : Boufflers, Favard, Guillard, Gassendi, Dissautier, La Poujade, Lapopelinière, Dumanoir, Sibire, etc. Ce recueil, fait par le chevalier de Busca, a été imprimé en 1795.

Contes théologiques et gaillards, précédés de la Tentation de Saint-Antoine, ornés de jolies figures et taille-douce, (*les figures sont horribles*). *Paris*, de l'Imprimerie de la Sorbonne, 1793, 2 parties en 1 vol. in-18 cart.

Même ouvrage que le précédent, beaucoup moins bien exécuté, et dans un autre ordre.

Les Muses du foyer de l'Opéra, choix de poésies libres, galantes, satiriques et autres, les plus agréables qui aient circulé depuis quelques années dans les sociétés galantes de Paris. Au café du Caveau, 1783, in-8, v. rac.

L'éditeur nous apprend l'origine de ce livre. « Un reste de pudeur, » l'austérité de la censure ne permettent point à leurs auteurs de les » insérer dans la collection de leurs œuvres. Un homme du monde » s'est attaché à recueillir ce qui a été composé de plus agréable en ce » genre depuis quatre ou cinq ans. C'est l'hommage que nous offrons » au public, etc. »

Ce volume, en effet, ne contient guères que des pièces nouvelles alors, de Boufflers, Beaumarchais, Masson de Morvilliers, Piis, etc.

Amusements, gaîtés et frivolités politiques, par un bon Picard. *Londres*, 1783, in-8, v. gran. vert.

Quant à ce recueil, il est d'une seule main, franche, mais assez rude et grossière, comme le titre paraît l'indiquer.

Œuvres mêlées en vers et en prose, par M. Leroy de Lozembrune. *Manheim*, Malhios Fontaine, 1783, in-18, v. rac., fil.

Je soupçonne, faute d'autres renseignements que son ouvrage, M. Leroy de Lozembrune d'être un bon Allemand qui, à toute force, voulait être vif et gai. Ses lecteurs, s'il en a, jugeront comme il réussit. M. Leroy de Lozembrune a tout tenté, depuis le conte épigrammatique jusqu'à la scène lyrique, depuis l'invocation aux divinités de la mythologie

jusqu'au roman pastoral et bourgeois. Il est toujours le même, au moins naïf et surtout sensible.

Le Portefeuille d'un jeune homme, ou Recueil de pièces détachées, 1784, pet. in-8 cart., non rogné.

Quoique l'auteur prévienne qu'il a réuni à ses poésies des pièces qui lui sont étrangères, j'avoue que je ne les ai pas reconnues. Ces poésies, d'ailleurs, sont assez incorrectement écrites, et plus incorrectement imprimées.

Recueil des meilleurs contes en vers. *Paris*, Delalain, 1774, et second vol., 1784, 2 vol. in-8, v. ec., fil., tr. d.

Beau et bon recueil de tous les contes que chacun peut avouer posséder dans sa bibliothèque. Le succès du premier volume engagea l'éditeur à en donner un second dix ans après la publication du premier. Ce dernier contient des pièces du *comte de Plelo*, de *Cazotte*, de *Lemonnier*, de *La Dixmerie*, etc., qu'on ne trouve guères que dans ce recueil.

Le Passe-temps du boudoir, ou Recueil nouveau de contes en vers. *Galipoly*, veuve Turban, 1787, in-12, v. gran.

L'éditeur nous apprend que les pièces qu'il publie sont d'un auteur qui essaie ses forces envers le public, et que si ces *aînés* sont bien accueillis, bientôt on fera paraître les *cadets*. Je doute qu'il ait eu l'occasion de produire toute la famille.

Œuvres mêlées en vers et en prose, par M. M*** de M***, de plusieurs académies. *Paris*, Royez, 1789, in-8, v. rac.

Ce recueil d'épigrammes, de contes, d'épîtres et de pièces fugitives, est de M. Masson de Morvilliers, mort en 1789, plus connu par ses ouvrages de géographie que par ses poésies légères, qu'il n'a jamais publiées que dans les Almanachs des Muses et autres recueils périodiques de même nature. Ces petites pièces sont quelquefois assez piquantes. Il paraît qu'à la mort de M. Masson de Morvilliers, on eut le soin de les réunir en y joignant quelque autres pièces en prose, sortant

de la même plume, et entr'autres : *Le Parnasse réformé, ou Dialogues sur différents genres de littérature.* Ce sont des critiques où l'auteur fait preuve d'un assez bon goût, et qui peuvent avoir encore aujourd'hui quelque intérêt pour les personnes qui veulent connaître les idées et opinions littéraires de cette époque.

Délassements d'un paresseux, par un C. R. d'E. A. C. D. L. A *Pigritiopolis* et à *Lille*, Vanackerc, 1790, in-18, v. ec., fil., tr. d.

Je ne sais rien sur cet auteur que ce qu'il m'en apprend lui-même, c'est-à-dire qu'il était membre de plusieurs académies et de la société anacréontique des Rosati d'Arras, qu'il était ami du cousin Jacques (Beffroy de Reigny), et qu'il avait éprouvé bien des malheurs, entr'autres la critique de Rivarol dans son petit almanach des grands hommes (1788).

Le recueil de ce paresseux inconnu contient des contes, des épigrammes, des fables, des traductions des psaumes, des idyles et un poème en quatre chants, intitulé : *La Pancraciade*, plus la relation, prose et vers, d'un voyage d'Arras. Tout cela est médiocre.

Délassements du boudoir, recueil de poésies galantes dont la plupart n'ont point encore été imprimées, avec un frontispice en taille-douce, 1790, in-18, v. ec., fil., tr. d.

Joli recueil contenant, avec des pièces connues, des poésies d'auteurs nouveaux : *Mugnerot, Lachabeaussière, Linguet, Marcellier des Bochers, Rochon de Chabannes, Ségur, Rigottier*, etc.

Le Petit neveu de Vadé aux Porcherons, 1791, in-18, v. ec., fil., tr. d.

Ce volume est attribué, par le dictionnaire des anonymes, à N.-J. *Harvant*. Je n'en suis pas beaucoup plus instruit.

Ce volume contient un poème *poissard* en trois chants, et intitulé : *L'Ecuelle*, plus des étrennes, des bouquets, des chansons et des cantiques avec la musique gravée.

M. Harvant était un imitateur mal habile de Vadé, qui n'a eu que le mérite, si c'en est un, d'être créateur de ce genre grossier ; et ce seul mérite, fort mince à mon gré, manque à son imitateur.

L'Olimpe en bel humeur (*sic*), se trouve chez les gens du bon ton. Vol. de 25 pag. gravées et imprimées sur un seul côté, in-12, v. granit.

Coqueley de Chaussepierre, mort en 1791, avocat au parlement de Paris, était lié avec toute la société littéraire de cette dernière moitié du dix-huitième siècle. Il avait l'esprit satirique et burlesque. Il traduisit en ridicule les dramaturges de cette époque dans le *Roué vertueux* et *M. Cassandre, ou les effets de l'amour et du vert-de-gris*, dont je reparlerai quand j'en serai au théâtre. Son parler accentué donna un jour beau jeu à l'un de ses antagonistes, son confrère *Linguet*, qu'il nommait Lingu-êt; celui-ci lui riposta en l'appelant Coqu-é-ley. La chronique prétend que l'un et l'autre étaient vrais.

L'Olympe en belle humeur est entièrement de Coqueley de Chaussepierre. C'est un recueil d'épigrammes en très grande partie traduites, trop exactement, de Martial, et d'un petit nombre d'autres de son invention; mais qui ne le cèdent en rien en cynisme aux premières.

Contes et poésies du C. Collier, commandant-général des croisades du Bas-Rhin. *Saverne*, 1792, in-16, cart. sur brochure.

Je n'ai pu découvrir quel est l'auteur de ces contes très licencieux, mais assez bien écrits. Le pseudonyme C. Collier signifie le cardinal de Rohan, trop célèbre pour l'affaire du Collier, et auquel on aura voulu donner un ridicule de plus, en le supposant auteur de poésies non seulement libres, mais encore impies.

La Paix du ménage, poème par M. Bugnet, payeur-général du département de Lot-et-Garonne. *Paris*, 1782, in-32, v. fauv., fil.

Un Anglais, attaqué du spleen, pour charmer son ennui, veut se marier :

Il manquait à ce grand projet
Ce qui fait la paix du ménage.

Aussi la jeune femme ne répond-elle que par une froideur dédaigneuse aux ardeurs impuissantes de son mari, qui s'éloigne. Il vient à Paris, où la réunion de mille plaisirs variés, auxquels il ne participe

que comme spectateur, lui rend toutes ses facultés, dont il se hâte de porter les prémices à sa jeune épouse, qui, dès lors, partage son amour.

M. Bugnet, poète d'ailleurs fort peu connu, a trouvé dans ce minime sujet la matière de cinq chants, qui peuvent se lire sans ennui.

Contes pour ceux qui peuvent encore rire. *Paris*, Lejay, 1792, in-18, v. rac., fil.

L'auteur de ce petit volume l'a enrichi de son portrait vu par le dos. C'est un jeune homme frisé avec un cadogan et vêtu d'un habit rayé; je n'ai pu me procurer sur lui que ce renseignement fort incomplet. C'est, du reste, un écrivain plat, commun et incorrect. Son livre se termine par des réflexions ou maximes en prose dignes de M. de la Palisse, et parmi lesquelles j'ai remarqué celle-ci, parce qu'elle peut s'appliquer à son propre ouvrage :

« Là où l'on croyait trouver le plaisir, on ne rencontre souvent que » l'ennui! »

Il est juste de dire cependant que les évènements politiques qui s'accumulaient à cette époque, 1792, inspiraient à ce brave homme un effroi qui ne s'est que trop justifié.

Cet exemplaire est complet jusques et compris l'*errata*.

Organt, poème en vingt chants. *Au Vatican*, 1789, in-18, v. gran., fil

Poème de Saint-Just le conventionnel, né à Decize, près Nevers, en 1768, mort avec Robespierre, son collègue, son ami, le 9 thermidor. (1794.)

Pour toute préface à son poème, Saint-Just avait écrit : « J'ai vingt » ans; j'ai mal fait; je pourrai faire mieux. » Il a fait bien pis!

Organt est une imitation, même assez servile, de la Pucelle de Voltaire, sauf le talent. Quoique ce poème prouve une élégante facilité et quelque verve dans son auteur. On a prétendu que Saint-Just, législateur, proconsul, chercha à racheter, pour le détruire, l'ouvrage du jeune poète libertin. Pourtant, s'il faut en croire la biographie universelle, elle attribue à Saint-Just un livre intitulé : *Mes passe-temps ou le nouvel Organt de 1792, par un député à la Convention nationale.* Je n'ai jamais vu cet ouvrage, et il est de fait que le poème d'*Organt* de 1789 est aujourd'hui de la plus grande rareté.

Les victimes du despotisme épiscopal, poème en six chants, par M. R.... (Robbé de Beauveset). *Paris*, Prault, 1792, in-8, dem. rel.

Œuvres badines de Robbé de Beauveset. *Londres*, 1801, 2 vol. in-18, rel en un seul, v. gran.

Robbé de Beauveset, né à Vendôme, en 1714, mort à Saint-Germain-en-Laye, en 1794, poète qui a dû une sorte de célébrité au cynisme et à l'obscénité de ses ouvrages. Ils sont en très grande partie disséminés dans les recueils de pièces libres de son temps, sauf un poème, sur le même sujet que celui de *Fracastor*, et qui faisait dire à Palissot que Robbé en le composant était plein de son sujet. Ce poème ne fut jamais imprimé, mais seulement lu par Robbé dans toutes les sociétés *choisies* où il était demandé.

Robbé, malgré ses poésies licencieuses, fut pensionné par Louis XV et logé au château de Saint-Germain; peut-être à cause de ces mêmes poésies, il était protégé par Mme du Barry. Déjà il avait été légataire de la fameuse duchesse d'Olonne, ce qui peut donner une idée des mœurs d'un temps où une femme, une duchesse ose porter sur son testament un auteur qui n'a composé que des poésies obscènes. On prétend cependant que Robbé, dans sa vieillesse, voulut se faire dévot et composer des ouvrages pieux.

Le recueil que je viens de cataloguer contient soixante contes, trente-sept épigrammes, quelques épitres et une satire. Bien que toutes ces pièces soient fort peu chastes, les poésies les plus *fortes* de Robbé ne sont point comprises dans ce recueil.

Le poème des victimes du despotisme épiscopal a été fait au sujet d'une querelle entre l'évêque d'Orléans, Laval de Montmorency, et les religieuses du couvent de Saint-Charles, placées sous sa juridiction. Le procès auquel cette querelle donna lieu dura depuis la moitié du XVIIIe siècle jusqu'à la révolution, et le sujet était le refus fait par les religieuses d'accepter la constitution *unigenitus* comme règle de foi. Elles restèrent interdites et privées de la confession et de la communion pendant trente-cinq ans, sous trois évêques successifs.

Chose fort extraordinaire, Robbé traita ce sujet sans scandale et même sans gaîté. C'était, je crois, la faute de l'âge plutôt que l'effet d'une conversion sincère; car pourquoi choisir un tel sujet?

Robbé était un écrivain dur et bizarre dans la recherche de ses expressions et surtout de ses rimes; mais c'était un poète plein de verve : son *Débauché converti* est certainement une des pièces les plus énergiques

de la langue française; mais souvent aussi le néologisme des mots remplace chez Robbé l'originalité du style. C'était un système alors, et dans lequel il a été surpassé de bien loin. Quoi qu'il en soit, et sauf ce que les vers de Robbé peuvent avoir de baroque, ses contes, après ceux de La Fontaine, et ses épigrammes après celles de J.-B. Rousseau, sont encore des meilleurs que nous ayons.

Les Amours de Mars et de Vénus, poème. A *Cocuscopolis*, 1796, in-16 cart.

Episode burlesque et en dix chants très courts, en vers de huit syllabes, de l'épisode des filets de Vulcain. Je ne sais quel est l'auteur de cette plaisanterie, qui, le genre admis, n'est pas plus mauvaise que beaucoup d'autres.

Le Singe de La Fontaine, ou Contes et nouvelles en vers. *Florence*, 1773, 2 vol. in-12, rel. en 1 vol., v. rac.

Alexandre de Theïs, né à Paris, en 1738, mort en 1796. La liberté avec laquelle ces contes furent écrits ne lui permit pas apparemment d'y mettre son nom; mais à l'imitation de quelques-uns de nos vieux poètes, M. de Theïs composa un acrostiche qui le contient, et qui forme la première pièce du recueil. Je ne saurais expliquer pourquoi ces contes, imprimés en 1773, ne sont pas connus comme ils mériteraient de l'être; car ils sont très certainement supérieurs à la plupart de ceux qui m'ont passé sous les yeux. Les sujets en sont généralement bien choisis et piquants, leur style est correct et élégant sans cesser d'être facile et naturel; mais M. de Théïs habitait la province, Nantes, où il exerçait un emploi honorable; il était modeste et sans prôneurs.... et tout s'explique.

M. de Théïs est père de madame Constance Pipelet, morte dernièrement princesse de Salm.

Le Balai, poème héroï-comique en dix chants. *Constantinople*, 1772, in-8, v. rac., fil.

La Chandelle d'Arras, poème en dix-huit chants. *Paris*, 1807, in-8, v. granit, fil., pap. vél., fig.

Ces deux poèmes sont de l'abbé Dulaurens, né à Douai en 1719. Moine défroqué, pamphlétaire, poète, romancier; toujours satirique et

anti-religieux, toujours persécuté, malheureux, proscrit, vagabond; ne cessant jamais de donner cours à son imagination féconde et à sa prodigieuse facilité. Dulaurens composa *le Balai* en 22 jours. Il n'a pas moins de 6,000 vers. *La Chandelle d'Arras*, qui en contient autant, commencé le deux décembre 1765, était sous presse le 17 du même mois. Ces malheureuses imitations du poème de la Pucelle de Voltaire, qui lui furent non seulement comparées, mais même préférées, ne sont cependant pas dénuées d'une sorte de verve cynique propre à ce genre d'écrits, et de pensées énergiques, originales, souvent exprimées avec correction et harmonie. Si l'on ajoute à ces poésies son roman intitulé : *le Compère Mathieu,* qui fut attribué à Voltaire, *l'Arctin moderne, l'Abus dans les cérémonies de l'Eglise,* etc., etc., ouvrages en prose, sur lesquels je reviendrai, on regrette que Dulaurens ait fait un si mauvais usage des connaissances et du talent réels qu'il possédait.

Il mourut enfermé dans une maison de correction, à Mayence, en 1797.

Contes en vers et quelques pièces fugitives. *Paris,* Gueffier, 1797, p. in-8, dem. rel.

Ces contes assez piquants et purement écrits sont de l'abbé *Claude Bretin*, né en 1726. Il avait été aumônier de Monsieur, frère de Louis XVI, depuis Louis XVIII.

On a joint à ce volume : *Graves observations sur les bonnes mœurs*, faites par le frère Paul, hermite de Paris, à l'Hermitage, 1779. Ce sont les contes de Gudin réimprimés en 1804, et dont nous reparlerons à la date de la mort de Gudin, 1812.

Poésies de Vasselier. *Paris,* Egron, 1800, 3 parties en 1 vol. in-12, v. g., fil.

Joseph Vasselier, né à Rocroy, 1735, mort à Lyon, 1798, directeur des postes et membre de l'Académie de cette ville, était un des correspondants de Voltaire. Ses pièces, recueillies après sa mort, se composent d'épitres, de contes et de mélanges. Son style est pur et élégant; ses contes trop libres sont néanmoins fort jolis. Le plus connu, *sur l'Origine des truffes*, n'est cependant pas le meilleur à mon gré.

Œuvres posthumes de Marmontel, de l'Académie française, ornées de gravures. *Paris,* Verdière, 1820, in-8, cart,

Jean-François Marmontel, né à Bort, ville du Limousin, en 1723, mort à Abboville, près de Gaillon, en 1799, poète tragique et lyrique, critique distingué, fit partie de la secte encyclopédique si célèbre dans le XVIIIe siècle, sans parvenir au premier rang de toutes les carrières qu'il parcourut. Ses œuvres posthumes contiennent : *la Neuvaine de Cythère*, poème érotique en neuf chants, et *Polymnie*, poème satirique en onze chants, sur la querelle qui s'éleva en 1776 entre les *Gluckistes* et les *Piccinistes*. Le premier de ces ouvrages m'a fait placer ce volume dans la collection des poèmes sotadiques.

Composé vers l'an 1765, Marmontel le conserva en portefeuille, se contentant de le lire dans quelques sociétés choisies : on sait même que de grandes dames sollicitèrent et obtinrent d'assister à ces lectures, mais dans un salon voisin de la pièce où Marmontel lisait à haute voix. Nous voyons, dans la 87e lettre de Diderot à Mlle Voland, l'inquiétude grave que lui manifeste un jour Marmontel, qu'une copie n'ait été prise de son poème sur un manuscrit qu'il lui en avait confié pour lire à des dames. Marmontel se considérait comme *perdu : il se maudissait d'avoir fait ce poème* ! On ne s'explique pas cette frayeur. Marmontel était membre de l'Académie depuis 1763; il ne craignait donc plus de se fermer cette porte, et beaucoup d'ouvrages de cette époque, avoués de leurs auteurs, sont tout aussi obscènes que la *Neuvaine de Cythère*. Si la modestie eût été une qualité de Marmontel, on aurait pu croire que c'était l'expression du regret d'avoir fait un mauvais poème ; car, sujet et morale à part, c'est un détestable ouvrage et du plus mauvais goût, où Vénus et les Grâces sont traduites en héroïnes de boudoirs et même de coulisses, d'un style prétentieux et commun, véritable type de ce qu'on nomme aujourd'hui *rococo*, et que Demoustier, dans ses lettres à Emilie sur la mythologie, sut affadir encore en l'imitant.

Mon serre-tête, ou les Après-soupers d'un petit commis; brochure comme il y en a tant. A *Frivolipolis*, 1788, in-12, v. g., fil.

Les Nuits de la Conciergerie, rêveries mélancoliques et poésies d'un proscrit. *Paris*, chez l'auteur, an III, 1795.

Les Nuits d'hiver, contes et nouvelles recueillis par Mercier, de Compiègne. *Paris*, Mercier, an III. *Ces deux ouvrages réunis en un vol.* in-18, v. rac., fil.

Les Amours de Henry et Madeleine. *Reproduction du Serre-tête avec additions. Paris,* chez l'auteur, an III.

Nouvelles galantes et tragiques, fragments pour servir à l'histoire du siècle qui a précédé la Révolution, recueillies par C. Mercier, de Compiègne. *Paris*, de l'Imprimerie de l'auteur, 1795. *Ces deux ouvrages en 1 vol.* in-18, v. rac., fil.

Momus redivivus, ou les Saturnales françaises. Biblia jovialis, etc. A *Lutipolis,* de l'Imprimerie de l'auteur, 2496 (1796), 2 vol. en un in-18, c. rac.

Les Matinées du printemps, œuvres diverses, par Mercier, de Compiègne. *Paris,* chez l'auteur, 1797, 2 vol. en un, dem. rel., portrait.

Claude-François-Xavier Mercier, né à Compiègne en 1763. Poète moins que médiocre, littérateur assez instruit, compilateur, éditeur infatigable, sectateur ardent des principes révolutionnaires dont il fut une des victimes. Corrigé par la persécution, la prison et la menace des échafauds qu'il avait contribué à élever, Mercier, quoique assisté des secours de la convention nationale, mourut pauvre à Paris, à l'âge de 37 ans. (1800.)

Il avait élevé une boutique de librairie rue du Coq-Saint-Honoré, où il vendait, avec ses propres ouvrages, quelques bouquins précieux et assez bien choisis dans la dévastation alors récente des grandes bibliothèques. Plusieurs de mes livres proviennent de cette source. Les ouvrages de Mercier se ressentent de la précipitation *besoigneuse* avec laquelle ils avaient été écrits. Ils se composent de poèmes anti-religieux ou au moins fort libres, tels que les *Amours de Madeleine*, en deux chants, *Eglé*, aussi en deux chants, *la Mélancolie*, des épitres, des contes, des chansons, des pastorales, des nouvelles en vers et en prose, des réflexions, et jusqu'à des petits drames. *Le Momus redivivus* est un recueil assez curieux de pièces fugitives anciennes et modernes, en général fort rares. Ce volume a été imprimé en très petit nombre. C'est le seul ouvrage de Mercier qui mérite d'entrer dans une bibliothèque choisie, avec la traduction de Meïbomius. (*Voir plus loin.*)

Il ne faut pas confondre Mercier de Compiègne avec Louis-Sébastien Mercier le dramaturge, auteur du Tableau de Paris, etc., mort en 1814.

Contes théologiques et autres poésies; éditeurs, les citoyens M., S. et S. *Paris,* an VIII, in-18, dem. rel.

Continuation de cette collection de contes anti-religieux, comme il en avait déjà été publié en 1783. A ceux-ci succèdent *le Secret de l'Eglise, la Revue des Saints, le Jugement inattendu, la Volaille enlevée*, poème héroï-comique en trois chants dirigé contre les moines, etc, et cela en 1800, où les abus de l'Eglise avaient été remplacés par d'autres abus, plus odieux et surtout plus sanglants! S'il y avait, avant 1789, quelque courage à braver des choses alors saintes et encore respectées, quel mérite pouvait-il y avoir dix ans après à insulter à des proscrits, à tourner en ridicule des choses qui devaient au moins inspirer le respect dû au malheur, à la persécution et à la mort.

Ode aux mânes de Piron, suivie de Contes, Épigrammes, Madrigaux et autres morceaux. A *Paphos.* (*Sans date.*)

Le Libertin de bonne compagnie, recueil rédigé pour l'instruction de la jeunesse, par A. T. *Paris,* l'an X (1801.) *Ces deux ouvrages reliés en un seul volume* in-12, v. rac.

L'ode à Piron et les poésies qui la suivent sont d'une même main anonyme et peu chaste. L'autre ouvrage est un recueil de pièces connues dont le choix est assez bien fait, et d'une gaîté assez décente.

Contes en vers, Chansons et pièces fugitives, par A. G. Cailly père. *Paris,* Cordier, an X (1801), in-18, v. rac., fil., tr.

Poésies d'un vieillard de 73 ans qui ne commença à rimer qu'à 60, nous dit-il. Peut-être est-il pardonnable de lire des gravelures à cet âge : mais en composer!

Contes et épigrammes en vers, suivis du voyage du Pape, par L. N. G..... *Paris,* Dabin, an X (1802), in-12 cart.

Je n'ai pu découvrir l'auteur de ces poésies, assez bien faites.

La Messe de Gnyde, ouvrage posthume de C. Nobody. *Genève,* 1797, in-32, v. g., fil.

Griffet de la Baume, né à Moulins, en 1750, mort en 1805, auteur de plusieurs pièces de théâtre, de quelques vers, de traductions de l'Anglais, de l'Allemand, etc., est accusé d'avoir composé ce petit poème impie où le saint sacrifice est parodié d'une manière érotique avec grâce et élégance. C'est une curiosité littéraire de la plus grande rareté.

Les Adriennes nouvelles, recueillies et mises en vers par un officier au corps Impérial du Génie. *Paris,* 1805, in-18, v. rac., fil.

Ces contes, la plupart trop longs, sont, non seulement fort libres, mais encore fort sales. La délicatesse peut faire passer quelques peintures que la grossièreté rend dégoûtantes.

Contes et autres poésies suivis de quelques mots de Piron mis en vers par Jean-François Guichard. *Paris,* de l'Imprimerie de Suret, 1802.

Fables et autres poésies, suivies de quelques morceaux de prose, par J. F. Guichard. *Paris,* Suret, 1802, 2 tom. rel. en 1 vol. in-12, dem. rel.

J.-F. Guichard, né en 1731, mort en 1811, se vantait d'être élève de Piron, et il faisait bien de le dire, car on ne l'aurait pas deviné. Guichard, après quelques opéra-comiques très médiocres, rima avec plus ou moins d'adresse et de facilité des anecdotes, des bons-mots qui traînent dans tous les *ana:* il choisissait les plus grivois, et il nomma cela des contes. A ces derniers il joignit un recueil de fables tirées d'apologues étrangers; mais la médiocrité en ce genre et encore moins supportable.

J'ai vu à Paris ce vieux Guichard vers 1810. Malpropre sur ses vêtements, cynique dans ses propros, il avait alors 80 ans, et il inspirait un tout autre sentiment que le respect.

Contes de Paul-Philippe Gudin, précédés de recherches sur l'origine des contes. *Paris*, Dabin, 1804, 2 vol. in-8, v. rac.

Gudin de la Brenellerie, né à Paris en 1738, mort en 1812, avait une fortune médiocre, mais indépendante, qui lui permit de se livrer exclusivement aux lettres, malgré les conseils de Voltaire et le mauvais succès de plusieurs ouvrages dramatiques qu'il publia successivement. A des ouvrages historiques, à des tragédies, à des poèmes mêmes de longue haleine, survivent les contes; encore sont-ils bien peu connus. Le premier volume est entièrement rempli par une *Histoire des contes*, qui prouve quelques recherches, dont j'ai fait usage, mais que Gudin ne pousse pas bien loin. Ses contes en vers sont divisés en IX livres : Contes grecs, anacréontiques, romains, gaulois, des derniers siècles de la monarchie, étrangers, révolutionnaires, érotiques et petits contes. Ils sont écrits avec simplicité et naturel, mais avec une sorte de langueur. Ce qui leur manque, c'est de l'imagination, du mordant et de la gaîté.

Espièglerie, Joyeusetés, Bons mots, Folies, des vérités. Folies de la jeunesse de sir S. Peters Talassa-Aitheï. *Londres*, 1777, pap. vél. fort. Il n'y a eu que quinze exemplaires imprimés de cet ouvrage. 3 vol. in-18. v. g. filet.

L'Occasion et le Moment, ou les petits riens, par un amateur sans prétention. *Paris*, Iombert, 1782, 2 vol. in-18, v. rac., fil., tr. d.

Poésies, partout et pour tous les temps. In-18 (*sans date*), v. mar., fil., tr. d.

Imitation en français des odes d'Anacréon. *Paris*, Catineau, 1799, v. gauff., fil., tr. d.

Contes et autres bagatelles en vers, par S.-P. Merard-Saint-Just. *Paris*, chez l'auteur, tiré à 25 exemplaires. 1800, in-18 v. vert, fil., tr. *A ce volume est joint : La Courti-*

sane d'Athènes, ou la Philosophie des grâces. *Paris*, Legras, 1801.

Mélanges ou Lettres de S.-P. Merard-Saint-Just, chez l'auteur, 1794. (tiré à 25 exemplaires.) — *Lettres en prose et en vers*, à Mme Julie D. Ch... M.... de R. 1794. — *A présent, on peut nous juger*, ou pièces relatives à des vers insérés dans l'Almanach des Muses, année 1779. — *Le Parterre des Muses*, à l'usage de ceux qui donnent des bouquets aux jours de fêtes. Etrennes dédiées aux personnes qui ne font pas de vers, et Dieu merci elles sont en grand nombre. *(Sans date.)*

Contes et autres bagatelles en vers, par S.-P. Merard-Saint-Just, 1800, pap. vélin. — *Le Père Honoré*, conte, 1760, pap. vélin, tiré à 25 exemplaires.— *Les Hautes-Pyrénées en miniature*, etc. *Paris*, chez l'auteur, 1790, papier vélin, tiré à 25 exemplaires.—*Le Petit Jehan de Saintré*, romance suivie de celle de *Gerard de Nevers*, par Merard-Saint-Just. *Paris*, an VI (1798), pap. vél., 26 exemplaires, figures.— *Mes opinions*, discours en vers, 1797, pap. vél. Toutes ces pièces réunies en 2 vol. in-18, mar. rouge doublé de tabis, fil. et tr. dorée.

Simon-Pierre de Merard-Saint-Just, né à Paris en 1749, mort en 1812, ne fit de la poésie qu'un objet d'amusement. Il imprimait ses œuvres à ses frais et à un petit nombre d'exemplaires, ce qui les a maintenues rares et par conséquent recherchées des curieux, quoique elles n'aient guère que ce mérite. *Les folies de la jeunesse*, réimprimées sous le nom de la marquise de Palmarèze, ont en outre celui, si c'en est un, de la plus grossière obscénité. Presque toutes sont au moins fort libres. Merard-Saint-Just publia aussi, au nombre de 25 exemplaires, *un Catalogue des livres en très petit nombre* qui composent la bibliothèque de M. de M.-S.-J., ou plutôt qui auraient dû composer cette bibliothèque; car je possède un de ces exemplaires, et il contient des ouvrages qui n'ont jamais été imprimés avec l'indication de leur

date, de leur reliure, etc. C'est une bizarrerie. Il s'est disputé avec Ginguené une petite pièce de vers intitulée la *Confession de Zulmé*, qu'ils s'attribuaient tous deux. Les pièces de ce procès sont dans l'un des volumes de Mélanges, sous le titre de : *A présent on peut nous juger*. Ces deux volumes contiennent un grand nombre de notes marginales, de corrections, d'additions autographes de Merard-Saint-Just. Ces volumes lui appartenaient.

Il y a dans toutes les œuvres de ce Monsieur un certain air sans façon, de satisfaction de soi-même, de fatuité, d'impertinente galanterie et de pédanterie d'homme du monde aussi éloigné que possible du ton de la bonne compagnie, et qui m'est antipathique. Ses poésies ne sont peut-être pas aussi détestables qu'elles me le paraissent, puisqu'on les recherche. Elles sont, du reste, imprimées avec un véritable luxe.

Les Contes en vers et en prose de feu l'abbé de Colibry, ou le Soupé, conte composé de mille et un contes. *Paris*, Didot jeune, l'an VI, 1798, 2 parties en un vol., in-18, v. granit.

Ces contes sont attribués à M. Cailhava de l'Estandoux, né à Toulouse en 1730, mort à Paris en 1815. En sa qualité d'auteur de pièces de théâtre, de l'art de la comédie, d'études sur Molière, il a voulu donner à ses contes une forme dramatique. Dans un souper de petite-maison, chacun fait son conte, soit en vers, soit en prose, et il y en a d'assez piquants parmi le plus grand nombre fort communs.

Les Loisirs, ou Contes et poésies diverses de M. Pons (de Verdun). *Paris*, Brasseur aîné, 1707, in-8, cart. sur brochure.

Pons (de Verdun) était avocat en 1809, et déjà connu par des poésies légères insérées dans l'Almanach des Muses et autres recueils. Il adopta avec chaleur les idées révolutionnaires ; élu à la convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, et fut exilé à Bruxelles en 1815. Il y mourut.

Les contes épigrammatiques de Pons sont la plupart excellents. Ils ont une concision et une originalité d'expression très remarquable.

Contes dérobés, par M***. *Paris*, Bertrand Palhier, an XI, (1803.)

Les Quarts-d'heures d'un joyeux solitaire, ou Contes de M***. *Lahaye*, 1766, in-12 cart. sur br.

Félix Nogaret, né à Versailles en 1740, plus connu peut-être sous le nom d'*Aristénète Français*, qu'il s'était donné, est auteur de ces contes, qui sont peut-être les moins faibles de ses ouvrages. Il y a joint des notes où la pédanterie de l'homme de collége le dispute à la fatuité du poète de salons. Auteur beaucoup trop fécond de balivernes oubliées, facétieux de mauvais goût, il visait à la réputation la plus facile, et il ne parvint qu'à Charenton, où il mourut, m'a-t-on dit, en 1820.

Les Travaux de M. l'abbé Mouche. *Londres*, 1784, in-12, dem. rel.

Contes en prose et en vers, suivis de pièces fugitives, du poème d'Erminie, et de Metastase à Naples, par M. de Lantier, ancien chevalier de Saint-Louis, auteur du Voyage d'Antenor. *Paris*, Buisson, 1806, 2 vol. in-8, v. maroq.

E.-J. de Lantier, né à Versailles, mourut fort vieux à Paris en 1826. Ses contes, publiés en partie sous le nom pseudonyme de l'abbé Mouche, furent réimprimés par lui avec de nombreuses additions dans le second ouvrage que je viens de cataloguer. Le succès incompréhensible des Voyages d'Antenor, qui eurent onze éditions, avait tiré M. de Lantier de l'oubli où il végétait depuis long-temps. C'était un de ces auteurs de salons si communs alors, qui mêlaient une érudition incomplète et fausse à une galanterie fort relâchée, d'où résultaient des productions au moins aussi ridicules, et, certes, beaucoup moins innocentes que celles des Scuderi et Lacalprenède, au lieu de ressembler, comme Lantier le prétendait en composant Antenor, aux Voyages d'Anacharsis de Barthélemy.

Ses contes sont écrits avec une facilité abondante et verbeuse fort peu récréative.

Les Augustins, contes nouveaux en vers et poésies fugitives. *Londres* (*sans date*), 2 vol. in-18, v. ec., fil., tr. d.

L'auteur de ces contes est Antoine-Pierre-Augustin de Piis, fondateur, avec Barré, du théâtre du Vaudeville à Paris, etc.

Le poème intitulé : L'*Harmonie imitative*, et dont j'ai déjà parlé dans ce catalogue, prouve, sinon le bon goût de Piis, au moins son talent très remarquable comme versificateur. Il avait été secrétaire du comte d'Artois en 1784, puis secrétaire général de la préfecture de police de Paris. J'ai parlé de lui dans le catalogue des chansonniers. Piis n'est mort, très avancé en âge, que depuis 1830, et dans un état voisin de l'indigence.

Je terminerai dans ce catalogue la liste des conteurs en vers par l'ouvrage suivant :

Fanfreluches poétiques, par un matagraboliseur. *Paris*, Firmin Didot, 1845, in-12, dem. rel., dos de mar.

Ce recueil de contes spirituels m'a été adressé par son auteur, que je n'ai pas l'honneur de connaître. J'ai reçu avec grand plaisir ce beau volume, qui, je crois, ne s'est pas vendu ; il m'a prouvé que la gaîté n'était pas entièrement bannie de notre société hypocrite et gourmée.

CONTES EN PROSE

ET EN DIVERSES LANGUES, FACÉTIES, ANECDOTES, DIALOGUES, JOYEUX-PROPOS, GAILLARDISES, ETC., ETC.

La classification de ces sortes d'ouvrages a été laissée, dans ces derniers temps surtout, à la volonté et au goût de chacun. Il me semble qu'une seule classe de ces livres en rend la recherche beaucoup plus facile, toujours en suivant l'ordre chronologique de leur publication ou de la mort de leurs auteurs, qu'une multitude de sous-divisions incertaines, arbitraires, et qui rendent un ouvrage presque impossible à trouver dans la classe où le caprice seul l'a souvent fait placer. Je me bornerai donc à mettre à part les ouvrages de ce genre, traduits de l'antiquité ou des langues étrangères, et je commence par les conteurs indiens, parce qu'ils nous ont précédés dans cette sorte de composition comme en beaucoup d'autres; ainsi, je placerai ici pour ordre :

Fables et contes indiens, nouvellement traduits, etc., par L. Langlès. *Paris,* Royez, 1790, in-12, v. b., fil., tr. d.

Que la plus grande partie de ces contes attribués à Pidpay ou Pilpay ou Beidpay, soient réellement de *Vichnou-Sarma*, peu nous importe, puisqu'ils seraient toujours antérieurs à la littérature grecque et par conséquent romaine.

A ce joli volume on a joint :

Fables de Logman, traduites de l'Arabe et précédées d'une notice, par J. J. Marcel. *Paris,* 1803.

La Luciade, ou l'Ane de Lucius de Patras, avec le texte grec, revu sur plusieurs manuscrits. *Paris*, Bobée, 1818, in-12, cart. non rogné.

Cet exemplaire est extrêmement précieux en ce qu'il est le seul qui contienne un passage (*page* 27) laissé en blanc, comme trop libre, dans tous les autres; c'est ce qu'on nomme un exemplaire *de défet*, tiré

avant les dernières corrections de l'auteur, mais très propre et sur papier vélin mécanique. Je crois pouvoir affirmer qu'il est *unique*.

J'ai classé cet ouvrage dans les contes plutôt que dans les romans, me croyant suffisamment autorisé par la liberté du sujet et par son peu d'étendue. Ce n'est en définitive qu'une sorte de fable milésienne d'autant plus curieuses qu'elles sont plus rares. « Là seulement, dit P. L. « Courier, traducteur de la Luciade, on trouve des notions sur la vie « privée des anciens, que chercheraient vainement ailleurs ceux qui se « plaisent à cette étude. »

Courier a adopté pour cette traduction ce vieux style français dans lequel il excellait et dont il s'était si habilement servi pour compléter la version d'Amyot de Daphnis et Chloé, qui fait partie de ma collection, placé parmi les *Romans*.

Joannis Meursii, elegantiæ latini sermonis. (*Sans indication de date ni du lieu de l'impression.*) 2 parties en un vol. pet. in-12, v. gran., fil., tr. d. (*Bel exemplaire.*)

Que cet ouvrage soit d'Isaac Vossius, du jurisconsulte Westrene, du militaire hollandais auquel l'attribue le P. Niceron, ou enfin de Nicolas Chorier, opinion la plus générale, il ne m'appartient pas de traiter cette question; mais elle ne change rien au mérite de l'*Aloïsia*, chef-d'œuvre un peu prétentieux de grâce et d'élégance latine. Il est également inutile de faire connaître le sujet de ces dialogues aux personnes qui les ont lus et à celles qui ne savent ce que c'est. Je ne les place d'ailleurs ici que pour *mémoire*. Il y en a plusieurs traductions françaises, une entr'autres attribuée à Camille Desmoulins; mais que l'on ne peut avouer posséder dans sa bibliothèque.

Nugæ venales, sive Thesaurus ridendi et Jocandi ad gravissimos severissimosque viros Patres melancholicorum Conscriptos, editio ultima auctior et correctior. Anno 1720. Prostant apud Neminem; sed tamen ubique, pet. in-12, v. fauv., fil.

Cette édition de 1720 réunit tout ce que contiennent séparément les trois autres éditions de ce petit livre. C'est un recueil de facéties latines modernes et dont voici les titres :

Theses de Hasione et Hasibili qualitate.

C'est une sorte de traité sur les hommes-lièvres.

Cortum versicale de Flois Swartibus.

C'est un poème macaronique latin-hollandais inintelligible pour moi.

Disputatio de Jure et natura Pennalium.

Suite d'équivoques peu chastes.

Disputatio de Cornelio et ejusdem natura.

Il est ici question des malheurs de certains maris.
Le chapitre suivant traite de la manière d'éviter ces malheurs.

Themata medica de beanorum cornutorum. Pugna porcorum, per P. Porcium Poetam.

Poème latin en près de 400 vers dont tous les mots commencent par un P.

Crepundia poetica aucta.

Recueil de petites pièces, épigrammes, chansons, épitaphes, etc.

Canum cum catis certamen.

Poème de 100 vers dont chaque mot commence par un C.
Cette édition commence par 92 pages de questions et de réponses en prose aussi ridicules les unes que les autres et dont je puis donner un exemple : Quid est barba? — est pilus. Quid est pilus? — est barba!

Facetiæ facetiarum, hoc est Joco-Seriorum. Fasciculus novus Pathopoli apud Gelastinum severum. 1645, pet. in-12, rel. en vel., première reliure.

Ce volume grand de marge porte les insignes des Elzéviers. Il n'est pas commun. Il contient aussi quelques pièces en langue allemande et quelques-unes des pièces du volume précédent, entr'autres *Theses de Hasione.*

Lusus ingenii et verborum in animi remissionem curavit. David. Chr. Seybolt, prof. Buxovill. Argentorali apud, arm. Kœnig, 1792, in-18, v. g., fil.

Autre recueil fort curieux de pièces latines en prose et en vers. Jeux de mots, calembourgs, etc.

CONTES TRADUITS DE L'ITALIEN.

Contes et nouvelles de Boccace. *Londres*, 1744, 2 vol. in-12, v. rac.

Jean Boccace, né à Paris en 1313, fils naturel d'un marchand de Florence. Les efforts de son père, qui l'appela en Italie, ne purent le déterminer à embrasser le commerce, et la passion littéraire de Boccace l'emporta. Le *Decameron* fixa sa réputation. C'est un recueil de nouvelles que des dames se racontent, retirées à la campagne pendant la peste de Florence en 1340; mais qui en réalité paraissent avoir été composées à Naples pour la reine Jeanne. On a prétendu que Boccace avait imité nos fabliaux français dans la plupart de ses contes; mais à peine s'en trouve-t-il quelques-uns dans le Decameron qui fassent soupçonner cette source, et rien ne prouve que Boccace et nos conteurs n'aient été inspirés à la fois des mêmes modèles. D'ailleurs les contes de Boccace sont en général beaucoup moins licencieux que les nôtres, presque exclusivement consacrés au récit d'aventures galantes; tandis que Boccace raconte des évènements de toute espèce, depuis les plus gais jusqu'aux plus graves. Boccace mourut en 1375. Le Decameron courut en manuscrit jusqu'en 1470, qu'il fut imprimé pour la première fois. Aujourd'hui le nombre de ses éditions est incalculable.

Le premier traducteur français du Decameron est *Laurent de Premierfait*, vers 1500. *Antoine Lemaçon* le traduisit de nouveau pour la reine de Navarre en 1543. Puis enfin l'abbé Sabatier de Castres revit cette traduction, et je crois que celle-ci est de ce dernier auteur.

La Fontaine contribua beaucoup à donner à Boccace la réputation d'auteur licencieux, en choisissant les contes les moins chastes et en exagérant leur liberté par des détails de son invention.

Il Pecorone, di ser Giovanni Fiorentino. Nel quale si contengono cinquanta novelle antiche, belle d'inventione et di stile. In venegia appreno Domenico Farri, 1565, in-8° vel. *(Rome, édition rare. Bel exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Ch. Nodier,* 1844.)

Ces nouvelles ont été composées en 1378, au château de Dovadola, près Forli; on n'a du reste aucun autre renseignement sur leur auteur. Le *Pecorone* est évidemment une imitation du *Decamerone*, mais imitation placée par les Italiens fort peu au-dessous de son modèle. Voici la fable imaginée par Giovanni : Un jeune cavalier Florentin, amoureux d'une religieuse de Forli, embrasse l'état ecclésiastique et parvient à se faire nommer chapelain du couvent où sa maîtresse est recluse. C'est en se racontant réciproquement au parloir les nouvelles du Pecorone, qu'ils satisfont innocemment leur passion. La plupart de ces contes ne sont cependant pas de nature à leur faire supporter leur état avec résignation.

Je ne crois pas que le Pecorone ait jamais été complètement traduit en français.

Les Contes de Pogge Florentin, avec des réflexions. *Amsterdam,* Jean François Bernard, 1712, v. f, fil., tr. d.

Poggii Florentini, facetiarum. (*Avec les imitations en vers latins, italiens et français.*) *Londini*, 1798, 2 vol. in-18, v. vert, fil.

Poggio Braccioli, né en 1380, près Florence, mort en 1459, fut secrétaire apostolique sous huit papes; il assista au concile de Constance en 1414, et au supplice de Jérôme de Prague. Le Pogge se livra à la recherche des vieux manuscrits latins; il découvrit un grand nombre d'auteurs qui lui durent leur résurrection. Destitué de ses emplois par suite des dissentions religieuses de cette époque, il se livra à son goût pour la satire en s'exerçant contre les moines, les prédicateurs et les hauts dignitaires de l'Eglise. Nonobstant son habit ecclésiastique, le Pogge avait quatorze enfants quand il se maria, âgé de 55 ans, avec une femme jeune et belle dont il eut encore cinq fils et une fille : ce qui ne l'empêcha pas de reprendre, auprès du pape Nicolas V, ses fonctions de secrétaire apostolique. Ce fut aussi durant

une peste qui désola Rome en 1450, que Pogge composa ses facéties en latin. C'est un recueil de contes, d'anecdotes où au milieu de grossières obscénités on remarque une foule de faits curieux et sur les hommes et sur les évènements de son temps. Il fut nommé chancelier de la ville de Florence en 1453, et mourut six ans après toujours revêtu de cette dignité.

Le traducteur en prose des contes de Pogge, 1712, est inconnu. Ce petit livre est fort rare.

Opus Merlini Cocaii, poetæ Mantuani macaronicarum, etc. Venetiis apud Beritacquum, 1613, in-12, v. m., fig. en bois. (*Un peu piqué à la marge.*)

Histoire macaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais, etc. *Paris*, Romain Dubray, 1606, 2 vol. in-8, v. fauv., fil.

Théophile Folengo, d'une noble famille de Mantoue, né en 1490, d'abord bénédictin du Mont-Cassin, jeta la froc aux orties et se mit à courir l'Italie avec une femme qu'il aimait, composant des poésies dites *macaroniques*, dont il est probablement l'inventeur et où il n'a point d'égaux. C'est un mélange de latin, d'italien et surtout de mantouan, mais toujours avec des terminaisons latines, et qu'il publia sous le nom de Merlinus-Cocaius. Folengo mourut après être rentré dans les ordres, en 1544.

L'auteur de cette traduction n'est point connu : elle m'a paru fort peu exacte, autant que j'en ai pu juger ; d'ailleurs le patois de Mantoue est très difficile à comprendre. Cependant l'original contient une petite pièce pastorale, intitulée *Zanitonella*, qui m'a paru un véritable chef-d'œuvre de naïveté et de grâces ; le traducteur l'a entièrement passée sous le silence. Il s'est borné aux aventures d'un héros imaginaire nommé Baldus, et à la longue description d'une bataille entre les mouches et les fourmis.

Théophile Folengo est auteur *Della vita di Christo*, Venise 1578. C'est un poème en dix chants par octaves, illustré de figures en bois fort jolies. Ce poème fait partie de ma bibliothèque.

Les Azolains de Monseigneur Bembo, de la nature d'amour. Traduitz de l'Italien par Jean Martin, secrétaire du

cardinal de Lenoncourt, etc. *Paris*, Estienne Groulleau, 1555, in-16, v. m.

Pierre Bembo, né à Venise en 1470, mort en 1547, élève de Lascaris, embrassa l'état ecclésiastique, devint le favori d'Alphonse d'Este et de la trop célèbre Lucrèce Borgia, à laquelle il dédia son livre. Il fut ensuite secrétaire de Léon X, et revêtu de riches et nombreux bénéfices, quoiqu'il vécût publiquement avec une jolie fille nommée La Morosina, dont il eut plusieurs enfants. Fait cardinal à la mort de sa maîtresse, le Bembo renonça à la poésie et aux lettres. C'est un des écrivains les plus corrects de la langue italienne.

Gli Azolani, *Les Azolains* sont des dialogues entremêlés de vers et supposés avoir eu lieu dans le château d'Azolo, entre trois amants et leurs maîtresses, sur la nature de l'amour. Ces entretiens furent longtemps, et même en France, considérés comme le Bréviaire des amoureux. C'est l'exposition d'un *platonisme* mitigé, accommodé aux mœurs du temps. C'est-à-dire fort relâché; et si l'on veut me passer cette comparaison, les Azolains sont les molinistes de l'amour.

Le Notti di M. Gio Francesco Straparola da Caravaggio. Nelle quali si contengono le favole, con i loro enimmi da dieci Donne et da duo giovani raccontate, Corrette di nuovo e ristampate. *In Vinegia*, 1560, 2 vol. in-8, rel. janseniste, maroq. bleu, tr. d. par Niedrée. (*Bel exemplaire d'une édition originale rare.*)

Les Facécieuses nuicts du seigneur Straparole. 1726, in-12, 2 vol., v. fauv., fil.

Straparole de Carravage eut une vie si obscure que l'on ne sait même pas si le nom sous lequel il est connu n'est pas un sobriquet, *stra* (extra) *parole*, comme pour exprimer sa trop grande facilité à parler et même à extravaguer. Ses contes, produit supposé des conversations nocturnes de jeunes gens réunis dans l'île de Murano, lagunes de Venise, sont en effet assez bizarres et chargés d'une foule d'incidents romanesques et même merveilleux. Straparole a été accusé d'avoir pillé les conteurs ses devanciers, principalement le *Pecorone* et le *Morlino*. Molière, à son tour, lui a pris le sujet de la comédie de l'Ecole des femmes (4e *nouvelle*

de la 4e nuit.) Straparole vivait encore en 1554, date de la publication de la seconde partie des contes.

Cette traduction des facétieuses nuits est de *Louveau* et *Larrivey*. Je reviendrai sur ces traducteurs. L'édition de 1726 a été revue par De la Monnoye, qui y a ajouté des remarques sur les sources où Straparole avait été puiser ses sujets.

Les Histoires tragiques, extraites des œuvres italiennes de Bandel, et mises en langue française, par François de Belleforest, commingeois, divisé en sept livres. *Lyon*, Pierre Rigaud, 1574-83-94-95, 1601-16, 7 tom. in-16, contenant 104 nouvelles, reliés en 12 vol., mar. vert, fil., tr. d. On a ajouté à cet exemplaire un dernier volume formant le VIIIe tom. ou le 13e volume et contenant 28 nouvelles nouvelles, trouvées, dit le traducteur, après la mort de Bandel *dans son estude*. Ce vol. est fort rare. (*Charmant exemplaire.*)

Bandello, né à Castelnuovo, dominicain, chargé de missions diplomatiques. Son attachement à la France le fit bannir d'Italie après la bataille de Pavie. Il fut nommé évêque d'Agen, où il composa ses nouvelles. Bandello vivait encore en 1561.

Boaistuau, né à Nantes, mort à Paris, en 1566, entreprit la traduction des histoires de Bandel. Quoique aidé déjà par Belleforest, il lui abandonna entièrement ce travail après avoir publié la sixième nouvelle. (*C'est dans la troisième qu'est rapportée pour la première fois l'histoire de Romeo et Juliette.*) Boaistuau a composé en outre 40 histoires prodigieuses sur lesquelles je reviendrai.

Belleforest, né en 1530, mort à Paris, historiographe de France, en 1583, en continuant Boaistuau, ne se contenta pas de traduire exactement Bandel, il y ajouta et retrancha assez maladroitement, puis à la 37e nouvelle de Bandel, il lui prit un remords, il annonça qu'il *quittoit les armes, ne voulant que telles gaillardises sortissent de sa boutique.* Puis bientôt réfléchissant qu'un laïque pouvait bien traduire ce qu'un ecclésiastique avait composé, Belleforest continua ses traductions, mais plus servilement, croyant sans doute ne point charger sa conscience des fautes seules de son modèle.

Voyez plus loin Louis Guicciardini, 1589.

Discours Fantastiques de Justin Tonnelier. Composez en Italien, par Jean Baptiste Gelli, académicien florentin, et nouvellement traduits en français par C. D. K. P. *Lyon,* Clément Baudin, 1575, p. in-12, v. m. (*Bon exemplaire d'un livre rare.*)

Le traducteur de cet ouvrage est Claude de Kerquisinen, Parisien. Jean-Baptiste Gelli, né à Florence, en 1498, mort en 1563. L'un des fondateurs de l'académie della Crusca, auteur des leçons sur Dante, composa un livre intitulé : *I Caprici del bottajo,* dans lequel Giusto, tonnelier Florentin, est supposé entretenir la nuit et en rêvant des dialogues avec son âme. Bindo, neveu de Giusto, recueille ces conversations nocturnes, et c'est ce qui a donné lieu à ces dix dialogues qui traitent de la nature de l'âme, de la conduite de la vie, du bonheur d'une condition obscure, etc., etc. Je ne sais pourquoi ce livre de morale a toujours été classé par les bibliographes parmi les contes et même les facéties. Je ne connais pas d'ouvrages plus sérieux et plus sages. Gelli a composé encore un roman de Circé en dialogues.

Les Nouvelles d'Antoine-François Grazzini, dit le Lasca. *Berlin,* 1776, 2 parties en 1 vol. in-8, v. gran., filet.

Antoine-François Grazzini, dit Le Lasca, né à Florence, en 1503, passe pour principal fondateur de l'académie della Crusca, ou du *Bluteau* ; (sorte de tamis cylindrique où dans les moulins le son se sépare de la farine.)

Le Lasca, auteur de poésies et d'un théâtre, composa en outre un recueil de trente nouvelles divisées en 3 soirées. Le Lasca mourut en 1583. Ses contes sont considérés en Italie comme *Testi di lingua.*

Cette traduction est de Lefebvre de Villebrune, qui n'a pas cherché à couvrir la nudité de son modèle ; car, bien que Lasca commence par invoquer le Saint-Esprit, il n'est pas possible d'analyser la plupart de ses nouvelles.

Les Heures de récréation et après-disnées de Louis Guicciardin, citoyen et gentilhomme florentin, traduict d'Italien en François, par François de Belleforest, com-

mingeois. *Paris,* Nicolas Bonfons, 1576, in-16, dem. rel., mar.

Louis Guicciardini, neveu du célèbre historien, né à Florence en 1523, mort en 1589, fut chargé de missions diplomatiques. Ayant blâmé la conduite du duc d'Albe à Anvers, il fut enfermé, puis réclamé par Alexandre de Médicis, grand duc de Toscane. Louis Guicciardini a composé quelques mémoires historiques, une description des Pays-Bas et les *Ore di recreazione.* C'est un recueil de faits et de réflexions dont la lecture est amusante et instructive.

Cette traduction est encore de l'infatigable Belleforest.

Lettres facétieuses et subtiles de César Rao d'Alexan, ville du pays d'Otrante, non moins plaisantes et récréatives que morales pour tous esprits généreux. Traduites nouvellement d'italien en français, par Gabriel Chapuy, Tourangeau. *Lyon,* Antoine Tardif, 1584, in-16, v. maroq., fil., tr. d.

Je ne sais quel est ce César Rao, si ce n'est que ses lettres ont été imprimées en italien au moins quatre fois, ce qui indique un succès. Ce sont des éloges ironiques et burlesques de la folie des hommes, de leur inconstance, de leur pédanterie et de quelques individus ridicules. Il y a une sorte de verve comique dans le galimathias amphigourique et savant qui distingue la manière d'écrire de César Rao : c'est le type des Tabarins, des Bruscambilles, etc., dont j'aurai bientôt l'occasion de parler.

Les doctes et subtiles réponses de Barthélemy Tægio, jurisconsulte et lecteur en droit du collége de Milan, où sont contenus maints beaux et agréables discours sur diverses et notables matières, mises d'italien en français, par Antoine Duverdier, seigneur de Vauprivas. *Lyon,* Barthélemy Honorat, 1577, in-16, v. fauv., fil., tr. d.

Je ne saurais dire de Barthelémy Tægio plus que ce titre n'en comporte : il est inconnu des biographes que j'ai consultés. Son traducteur

est l'auteur de la Bibliothèque française. Cette traduction est dédiée à « M. de Belleforest, *ornement de la langue française.* » C'était l'un des écrivains les plus diffus de son temps.

Les réponses de Tægio sont en effet des réponses à des lettres qui lui étaient écrites en consultation sur différents sujets : *De la vie des champs, de la vieillesse, de l'amitié, de la noblesse, de l'envie,* etc., et où il fait preuve, sinon de goût et d'imagination, au moins d'une immense érudition. C'est un petit livre fort commode comme recherches, parce qu'on y trouve sur un sujet donné tout ce qui a été dit dans l'antiquité et jusqu'à Tægio sur ce même sujet.

Ce livre, classé dans les facéties, n'a rien de facétieux.

Les Veillées de Barthélemy Arnigio, de la correction des coustumes, la manière de vivre et mourir de la vie humaine, traduites de l'italien en français, par Pierre de Larivey. *Troyes*, Pierre Chevillot, 1608, pet. in-8, v. gran., fil.

Arnigio (Barthélemy), né à Brescia en 1523, mort en 1577, fils d'un serrurier. Il commença ses études à dix-huit ans, et se fit médecin, malheureusement pour lui et plus encore pour ses malades qui mourraient tous; obligé de s'expatrier pour ce seul fait, il se livra à la poésie et aux lettres. Ses *Veglie degli ammendoli costumi dell'umana vita* eurent une grande réputation. C'est un ouvrage d'érudition et de morale recueillie des consersations *après souper* de cinq gentilshommes durant des nuits d'hiver.

Larivey, qui avait déjà traduit en partie les Nuits de Straparole, traduisit encore cet ouvrage et le suivant. J'aurai l'occasion de revenir sur Larivey.

Les divers Discours de Laurent Capelloni sur plusieurs exemples et accidents meslés, suivis et advenus. *Troyes*, Y. Lenoble, 1595, in-12, v. gr., fil.

Je n'ai pu découvrir quel est ce Laurent Capelloni, sur lequel se taisent les biographies; mais ses discours sur la conduite des hommes dans les différents états de la vie, avec des exemples historiques, ne sont pas sans intérêt. Cette traduction est de Pierre Larivey, déjà traducteur des facétieuses Nuits de Straparole et de l'ouvrage précédent.

La Fameuse compagnie de la Lésine ou Alêne. C'est-à-dire la manière d'épargner, acquérir et conserver, etc. Traduction nouvelle de l'Italien. *Paris*, Abraham Saugrain, 1604.

Les Nopces d'Anti-lésine, comédie nouvelle, extraite des discours de la Contre-lésine, par le pasteur Monapolitain, et nouvellement traduite de l'Italien, par le pasteur Philandre. *Paris*, Saugrain, 1606. A ce volume est ajouté : La Contre-lésine, ou plutôt Discours, Constitutions, et Louanges de la libéralité, etc. *Paris*, Rolet Boutoné, 1618, 2 vol. in-12, v. granit. (*Ces deux volumes, un peu mouillés, un peu piqués, sont fort rarement réunis.*)

Lesina signifie à la fois en italien *alêne*, outil de cordonnier, sorte de de poinçon courbe, et *lésine*, avarice sordide et raffinée qui s'exerce jusque sur les moindres choses. Vialardi, auteur de cet ouvrage, et auteur peu connu, nomme *lésinante* ceux qui craignent d'affiler la pointe de leur alêne, de peur de l'user, et il en fait le *type* de l'avarice. La compagnie de la Lésine compose donc comme un code de l'épargne, en indiquant toutes les manières de ne dépenser que le moins possible et s'appuyant d'exemples assez piquants. Un autre auteur anonyme a voulu faire une contre-partie à ce livre dans les Noces d'anti-lésine et sa contre-lésine ; mais on n'a pas besoin de leçons pour être admis dans la compagnie de la *marmite grasse*, c'est-à-dire pour manger son argent.

CONTES TRADUITS DE L'ESPAGNOL.

Les diverses leçons de Pierre Messie, gentilhomme de Séville, contenant variables et mémorables histoires, mises en françois par Claude Gruget, parisien, etc. *Paris*, Claude Micard, 1572, in-16, maroq. rouge, tr. d.

Pierre Mexia, né à Séville, mort en 1552, historiographe de Charles V, composa, en cette qualité, une histoire de Maximilien et la compilation intitulée : *Silva de varia Lecion*, traduite par Cl. Gruget. Les leçons de Messie eurent un immense succès, et furent traduites dans toutes les langues de l'Europe. C'est un recueil fort indigeste de tout ce que l'auteur avait pu recueillir dans ses lectures et même ses conversations, de traits d'histoire, la plupart apocriphes, de découvertes et dissertations scientifiques, de réflexions morales, etc., etc., etc.

La Dispute d'un asne contre frère Anselme Turmeda, touchant la dignité, noblesse et prééminence de l'homme pardevant les autres animaux; utile, plaisante et récréative à lire et à ouyr. Il y a aussi une prophétie dudit Asne de plusieurs choses qui sont advenues et adviennent encore journellement en plusieurs contrées de l'Europe, dès l'an 1417. Auquel temps les choses ont été escrites en vulgaire espagnol, et depuis traduites en langue

françoise. *Pampelune,* Guillaume Buisson, 1606, in-16, v. mar.

Je n'ai trouvé aucun document sur l'auteur ou sur le traducteur de cet ouvrage singulier, qui devrait être en date le premier de cette collection ; mais le traducteur inconnu avoue dans sa préface, qu'ayant eu beaucoup de peine à comprendre son modèle déjà fort ancien, et écrit en langue catalane, « barbare et fort éloigné du langage castillan, » il s'y est permis des interprétations, changements et corrections, j'ai cru devoir le placer à la date de sa publication.

Cet ouvrage, toutefois, porte bien le cachet du XVe siècle. C'est encore un songe ; une vision, pendant laquelle frère Anselme Turmeda voit apparaître dans un beau jardin tous les animaux de la création, après la mort du lion leur roi, rassemblés pour élire un nouveau lion son successeur. Le roi une fois désigné, le connil (*lapin*) lui fait remarquer qu'un homme endormi, qui est l'auteur Anselme Turmeda, assiste à leur délibération, et qu'en sa qualité d'homme il a plusieurs fois nié l'intelligence des animaux. Turmeda, réveillé et interrogé, soutient sa prétention, et demande à prouver la supériorité de l'espèce humaine en disputant contre qui il appartiendra. Le roi lion, irrité, charge l'asne roigneux (*l'ane galeux*) et à la queue coupée de soutenir la thèse contraire. Le plaidoyer, pendant lequel la cause est aussi bien attaquée que défendue, remplit près de 200 pages, tout l'honneur en reste à l'homme de l'aveu même des animaux. « Et fut « achevée la disputation dessus dite par ledit frère Anselme Turmeda « en la cité de Tunis, le 15e jour de septembre, l'an mil quatre cent « dix-huit. »

Cette décision favorable à l'homme sera fort inattendue de quiconque lira ce petit livre jusqu'à la dernière page *exclusivement*. Dans cette dernière page, frère Anselme, en désespoir de sa cause, s'avise de se rappeller que Dieu a daigné se faire homme lui-même pour laver l'humanité de la tache originelle, ce qu'il n'a fait pour aucun des autres animaux ; et c'est alors seulement que ceux-ci s'avouent vaincus.

Mille traits piquants, souvent appuyés de faits, d'anecdotes contemporaines, remplissent cette ingénieuse satire des mœurs, des coutumes et des lois qui nous régissent. Est-ce à cause de son extrême rareté que cet ouvrage n'est pas plus connu ?

La préface du traducteur est signée *Enutrof Ensal :* Ce nom retourné donne l'*Asne fortuné*. Cette découverte, dont je m'attribue tout l'honneur, ne nous apprend malheureusement rien.

Les Nouvelles de Lancelot, tirées des plus célèbres auteurs espagnols. *Paris*, Pierre Billaine, 1628, 2 tom. en 1 vol. in-8, v. roug. à compartiments.

Ce Lancelot, sur lequel se taisent toutes les biographies que j'ai consultées, nous apprend dans sa dédicace à Messire Roger du Plessis, seigneur de Liancourt, etc., qu'il avait déjà traduit l'*Arcadie* de Lope de Vega, et qu'à défaut d'une autre traduction d'un poème de Don Gonçola-Cespedès, qu'il avait également faite et perdue, il offre à son protecteur : « Les reliques sauvées de son naufrage dans ces nouvelles « apprises des esprits les plus curieux et les plus polis de la cour « d'Espagne. »

Quoique Lancelot ajoute que les sujets de toutes ces nouvelles sont véritables, il nous permettra d'en douter ; car ce sont bien les aventures les plus incroyablement romanesques que l'on puisse imaginer. Elles sont au nombre de six, et il en promettait une seconde partie qui n'a pas été publiée.

Les Nouvelles de Montalvan, traduites de l'Espagnol, par le sieur de Rampalle. *Paris*, Rocolet, 1644, in-8, 2 parties en 1 vol., v. b.

Rampalle n'est plus connu aujourd'hui que par les vers de Boileau. *On ne lit guères plus Rampalle et Ménardière.* Si cela était vrai dès-lors, que sera-ce aujourd'hui ? On sait seulement qu'il mourut vers 1660, après avoir composé des idylles, des tragi-comédies et quelques traductions de l'italien et de l'espagnol, dont celle-ci.

Les nouvelles de Montalvan, ou plutôt Montalvano, auteur aussi inconnu, en France du moins, que son interprète, sont au nombre de huit, divisées en deux parties égales. Ce sont la plupart des *imbroglio* romanesques et même merveilleux où l'auteur entasse comme à plaisir les évènements les plus incroyables. Ce qui manque surtout à ces compositions, c'est le naturel dans les sentiments, sans lequel il n'y a point d'intérêt. La curiosité seule pourrait engager à en poursuivre la lecture, si la barbarie étrange du style du sieur de Rampalle n'était de nature à rebuter le plus intrépide lecteur.

Nouvelles exemplaires de Michel de Cervantes Saavedra, auteur de Don Quichotte. Traduction et édition nouvelle, augmentée de trois nouvelles qui n'avaient pas été

traduites en françois, et de la vie de l'auteur, par M. l'abbé Saint-Martin de Chassonville, enrichie de figures en taille-douce. *Lausane*, Marc-Michel Bousquet, 1659, in-12, 2 tom. en 1 vol., v. rac.

Michel Cervantes Saavedra, né en 1547, à Alcala de Henarès, mort en 1616 sans avoir joui de sa gloire ; le mérite de ses ouvrages et en particulier de don Quichotte n'ayant été *appris* aux Espagnols qu'après la mort de son auteur, et par l'applaudissement des nations étrangères. Ce ne fut même que vers la fin du XVIIIe siècle que l'on parvint, à Madrid, à découvrir le lieu de la naissance de cet homme aujourd'hui célèbre, mort dans la misère et inconnu dans son propre pays, l'Espagne, qui lui doit sa seule gloire littéraire non contestée.

Cervantes a composé plus de trente pièces de théâtre, presque toutes perdues, des pastorales, entre autres Galatée, imitée par Florian, don Quichotte et les douze nouvelles qui font l'objet de cet article. Elles ont été traduites en français par d'Audiguier, Rosset, Hessein Cotolendi, Lefebvre de Villebrune, plus la traduction que j'ai sous les yeux. Je ne saurais dire qu'elle est la moins mauvaise : mais celle-ci est écrite avec une naïveté qui me prévient en faveur de son exactitude.

Chacune de ces nouvelles est une sorte de petit roman, souvent assez maladroitement intriguée et surtout invraisemblable. Le *Jaloux d'Estramadure* est un vieillard de 70 ans qui épouse une jeune fille de 15, et que Cervantes s'efforce de rendre intéressant. Au lieu d'en faire un homme ridicule, il en fait un sot. L'*Illustre Fregonne* est d'un romanesque insupportable et sans intérêt; c'est une fille abandonnée qui retrouve son père, etc. Cervantes paraît avoir méconnu lui-même son talent en traitant des sujets graves ou tendres. Le *Licencié de verre*, ou plutôt qui se croit de verre, est un maniaque qui, sauf cette aberration d'esprit, est plein de sens et dit à chacun de grosses vérités qui ne seraient pas supportées dans un homme jouissant de toutes ses facultés; malheureusement cela n'est pas gai, ses plaisanteries manquent de goût et surtout de clarté : mais c'est peut-être aussi la faute du traducteur. Une seule de ces nouvelles, *Rinconete et Cortadille*, est véritablement amusante. La haute satire est le seul genre dans lequel Cervantes me semble supérieur. Si ces nouvelles sont une peinture exacte des mœurs de son temps, la jeunesse espagnole des plus illustres familles n'aurait été qu'une coterie de débauchés et de voleurs.

Les Œuvres de Don Francisco de Quevedo Villegas, chevalier espagnol, contenant, dans le tome premier, le

Coureur de nuit, ou l'Aventurier nocturne; l'Aventurier Buscon et les lettres du chevalier de l'Epargne; le deuxième volume contient les Sept visions, l'Alguazil démoniaque; De la Mort; Du Jugement dernier; Des Foux amoureux; Du Monde dans son intérieur; De l'Enfer et de l'Enfer réformé. Traduits de l'Espagnol, par le sieur Raclots, parisien. *Bruxelles*, Josephe T'Serstevens, 1718, 2 vol. in-12, fig., v. fauv., fil.

Quevedo Villegas, né à Madrid, en 1580, mort en 1645. Théâtre, poésie, histoire, théologie, morale, philosophie, satire, critique, toutes les branches de la littérature furent cultivées, et avec succès, par Quevedo, que les espagnols nomment leur Voltaire. Son imagination était riche, féconde et originale, son érudition immense; mais son esprit observateur et sarcastique lui attira de nombreuses persécutions. Riche de patrimoine et chargé d'emplois élevés sous l'administration du duc d'Ossone, il partagea la disgrâce de ce ministre, fut exilé, vit ses propriétés saisies. Un libelle contre le comte duc d'Olivarès lui fut attribué et Quevedo fut emprisonné, ruiné, et mourut infirme et pauvre.

Parmi les ouvrages compris dans cette édition, le *Courreur de nuit et l'aventurier Buscon* sont curieux comme étude de mœurs et assez amusants pour être plus connus. On a reproché, à l'auteur français de Gil Blas, l'immoralité de ses héros; mais ce sont des saints si l'on veut les comparer à ceux de Quevedo et de Cervantes.

Ce qui distingue essentiellement les contes et nouvelles espagnoles des ouvrages de même nature composés en Italie et en France dans le même temps, c'est leur chasteté. Bien que traitant presque exclusivement d'aventures amoureuses, poussées parfois fort loin, l'expression en est toujours décente et l'action sévèrement voilée; mais l'extravagance de la passion va souvent jusqu'au ridicule. Il faut dire aussi que si les conteurs espagnols, en prose, respectent la pudeur, ils outragent cruellement la probité. Les fourberies, les vols les plus audacieux y sont hautement préconisés et continuellement présentés sinon à la louange, au moins à l'admiration.

Facéties, raretés et curiosités littéraires, tirées à 76 exemplaires et publiées par les soins de trois bibliophiles. *Paris*, Techener, 1829-31, 16 vol. grand in-16, pap. de

Hollande fort (*exemplaire numéroté* 39), cartonné, non rogné.

Cette collection ne contient que la copie d'originaux excessivement rares, dont elle doit empêcher ou du moins retarder la perte totale, tout en laissant aux exemplaires *princeps* le mérite de la rareté, disent les éditeurs; ils ajoutent, que si ces ouvrages ne tiennent pas une place parmi les chefs-d'œuvres de l'esprit humain, ils en tiennent une assez considérable dans l'histoire des mœurs et des usages du 15e et du 16e siècles.

Les éditeurs, dans leur prospectus qui est joint au 1er volume de cet exemplaire, annonçaient 25 à 30 volumes, et leur collection ne se compose que de seize. Ils font observer à cette occasion, dans le seizième volume, qu'ils ont cependant publié plus de pièces qu'ils n'en annonçaient; et que si toutes les pièces promises par le prospectus ne faisaient pas partie de leur collection, c'est que plusieurs autres éditeurs s'étaient hâtés de faire imprimer, bien ou mal, les pièces annoncées; que cette concurrence inattendue détruisant le principal mérite de ces facéties, leur rareté, ils avaient supprimé ces mêmes pièces de leur collection en les remplaçant par d'autres non moins rares. Ce prospectus ne peut donc plus servir de contrôle, mais de simple renseignement.

Cette collection comprend beaucoup de pièces de différents genres, vers et prose; mais rentrant toujours dans la classe des facéties ou au moins des singularités; je n'ai donc pas cru devoir décompléter la collection en portant quelques rares volumes au catalogue des poètes, des chansonniers, des philologues, etc , etc. On pourra remarquer aussi, et avec raison, qu'il y a souvent peu d'ordre et de critique dans la manière dont chaque volume est composé, tant pour la date de la publication première des pièces qui y sont réunies, que par leur genre; plusieurs de ces volumes paraissent en effet avoir été formés comme au hasard. Les éditeurs ont probablement senti cela, car ils ont eu le soin de donner à chacune de ces pièces une pagination particulière, de sorte qu'il est facile de les classer dans un autre ordre. Je regarde comme un avantage pour mon exemplaire de n'avoir été rélié ni rogné.

Du reste, cette charmante collection est faite avec une correction et un goût qui lui assurent une place distinguée dans les meilleures bibliothèques.

Les Evangiles des Connoilles, faictes en honneur et exaulcement des dames. *Lyon*, Jehan Mareschal, 1493. (*Imprimé en caractères gothiques.*)

Les évangiles des Connoilles ou Quenouilles, sont venus, selon la préface, et par tradition, du roi Zoroastre, le premier qui trouva l'art de nygromantie, « duquel art il montra et enseigna partie à la Royne sa « femme, nommée Hermophrodita. » Pour que ces leçons orales ne se perdissent pas entièrement, ou, ce qui est bien pis, ne fussent citées « plus par dérision et mocquerie que aultrement, » six prudentes matrones réunies en veillées avec leurs voisines, et recueillant leurs souvenirs, chargèrent un secrétaire de consigner leurs dires. Telle est l'origine de l'évangile des Quenouilles.

Ce livre est fort curieux, en ce qu'il constate et consacre une foule de *dictons*, de proverbes, de préjugés et de remèdes populaires encore en usage dans nos campagnes, au moins pour quelques-uns, et qui sont présentés comme *vérités d'Evangiles* par l'une des six matrones, tour à tour. La plupart de ces sentences ou préceptes sont suivies d'une glose explicative ou approbative faite par les assistantes. J'en veux donner un exemple. C'est Abunde du Four, l'une des présidentes, qui parle :

« Je vous dy pour évangile que nul qui veut gaygner au jeu des dez, « ne se doyt jamais asseoir pour jouer, son dos devers la lune où qu'elle « soit lors, ainsi luy doyt tourner le visage ou, se le contraire, jamais il « n'en lèvera sans qu'il perde...

« Glose : Michelette Hochue dist à ce propos que qui veut gaygner aux « dez par jour, il convient faire le contraire, car il fault tourner le dos « au soleil. »

Ces évangiles sont divisées en six veillées, pour chaque jour de la semaine, et présidées par les six matrones.

Facécieux devis et plaisants contes, par le sieur Du Moulinet, comédien *Paris*, J. Millot. *(Sans date.)*

Le sieur du Moulinet prévient le lecteur que son recueil n'est qu'un choix fait dans les divers livres de contes où en la plupart desquels, dit-il, « pour un conte qui mérite qu'on le lise, il y en a trois ou qua- « tre si goffes et si peu agréables que tous en sont négligez. » A ce choix donc du Moulinet en a ajouté aucuns, dit-il, qui n'avaient jamais été imprimés.

Il serait assez difficile aujourd'hui de distinguer les contes nouveaux des contes reproduits; cependant j'en ai reconnu provenant des *excellents traités de vérité*, et de *Tiel Ulespiegle*, etc. Les uns et les autres sont généralement grossiers de fait et de langage; mais d'une

naïvété assez piquante. Quelques-uns sont de vrais contes à dormir debout et d'une merveilleuse bêtise.

La Complainte du trop tost marié.

La Complainte du nouveau marié, avec le dict de chascun, lequel marié se complainct des extencilles qui luy fault avoir à son mesnaige, et est en manière de chanson, avec la loyauté des honneurs.

La Consolation des mal mariez, fort nécessaire à plusieurs personnes, qui désirent passer le reste de leur vie avec plaisir et contentement. A *Paris*.

Le Danger de se marier, par lequel on peut cognoistre les périls qui en peuvent advenir, tesmoing ceux qui en ont esté les premiers trompez. *Lyon*, Benoît Rigaud.

Les Ténèbres du mariage. *Paris*, P. Mesnier.

Lettres nouvelles, contenantes le privilége et auctorité d'avoir deux femmes, concédé et octroyé jusques à cent et un an à tous ceulx qui désirent estre mariez deux fois, datées du penultième jour d'apvril 1536.

Les Droictz nouveaulx établis sur les femmes.

Le Débat de l'homme et de la femme.

Discours joyeux de la patience des femmes obstinées contre leurs maris, fort joyeux et récréatif à toutes gens.

Le Plaisant quaquet et resjoyssance des femmes, pour ce que leurs marys n'yvrongnent plus en la taverne.

Toutes ces pièces en vers, composées pour, contre ou sur les femmes et le mariage, durant le XVIe siècle, sont d'une extrême rareté, et je ne sache pas qu'elles aient été réunies ailleurs en un seul corps d'ouvrage. Elles sont précédées d'une épître aux lecteurs fort bien parodiée et piquante.

Ce volume est imprimé en caractères gothiques.

Le Caquet des bonnes chambrières, déclarant aucunes finesses dont elles usent vers leurs maistres et maistresses. Item une pronostication sur les mariez et femmes veufves. *Lyon,* Barnabé Chaussard.

Les Ruses et finesses descouvertes sur les chambrières de ce temps, composé par Goguelu, allant souper en ville. *Paris.*

La Maltote des cuisinières, ou la manière de bien ferrer la mule. Dialogue entre une vieille cuisinière et une jeune servante. *Paris.*

La Conférance des servantes de la ville de Paris, sous les charniers Sainct-Innocent, avec protestation de bien ferrer la mule ce caresme pour aller tirer à la blanque, et de bien faire courir l'ance du panier. *Paris.*

La Response des servantes, aux langues calomnieuses qui ont frollé sur l'ance du panier, avec l'advertissement des servantes bien mariées et mal pourvues, à celles qui sont à marier; et prendre bien garde à eux avant que de leur mettre en mesnage. *Paris.*

Discours du curé de Bersy, fait à ses paroissiens en langue Picarde, avec l'histoire plaisante de la jalousie de Jennain sur la grossesse soubdaine de Pringue sa femme, contenant un brave discours sur l'accouchement d'icelle, le tout mis en rithme et langue Picarde et envoyé par un courtisan à un autre sien ami. *Paris.*

Discours de deux savoyards, l'un charpentier et l'autre tailleur, lesquels changèrent de femmes l'un l'autre, le premier jour de may de l'année présente 1604, avec leurs disputes et cartels de défi en rithme Savoyard. *Lyon.*

La Complainte du commun peuple, à l'encontre des boulangiers qui font du petit pain et des taverniers qui brouillent le bon vin, etc.

Les de Relais, ou le Purgatoire des bouchers, charcuitiers, poullayers, paticiers, cuisiniers, joueurs d'instruments, comiques et autres gens de mesme farine. *Paris.*

La Fluste de Robin, en laquelle les chansons de chasque mestier s'esgayent. Vous y apprendrez la manière de jouer de la fluste ou bien de vous en taire, avec traitez de parolles dignes de vostre vue si les considerez. *Paris.*

J'ai déjà rendu compte de plusieurs de ces pièces et de celles qui composent le précédent volume, dans le catalogue des poètes, fin du XVIe siècle.

Ce volume-ci est un recueil de petites satires domestiques, piquantes et curieuses comme études de mœurs. Elles prouvent combien peu les habitudes vicieuses de cette classe sont changées depuis trois cents ans.

La Fleur de toute joyeuseté, contenant Epistres, Balades et Rondeaux joyeux et fort nouveaux. (*Imprimé en lettres gothiques.*)

Ce charmant recueil a été plusieurs fois imprimé dans le XVIe siècle, mais il n'en est pas moins rare. « Les Muses gothiques, disent avec « vérité les nouveaux éditeurs, n'ont peut-être rien produit de plus « délicieux que quelques-unes des pièces qui composent ce recueil. » Ces mêmes éditeurs indiquent le poète Luc comme auteur de ces poésies. Mais quel est ce Luc? et comment se fait-il qu'un contemporain et un rival de Marot soit si peu connu ?

La Fleur des chansons nouvelles, traitant partie de l'amour, partie de la guerre selon les occurences du temps. Composée sur chants modernes fort récréatifs. *Lyon,* Benoist Rigaud, 1586.

Ces chansons, la plupart de *circonstances*, ont un intérêt historique réel ; mais c'est honorer beaucoup le plus grand nombre des chansons d'*amour*, que de leur donner ce titre. Elles ne traitent que de la portion la plus grossièrement physique de ce sentiment.

Le Vie généreuse des mattois, gueux, boémiens et cagoux ; contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon, avec un Dictionnaire en langage Blesquin, par M. Pichon de Ruby, etc. *Paris,* 1618.

Reigles, Statuts et Ordonnance de la caballe des filoux, etc., ensemble leur police, état, gouvernement, etc. *Paris.* (*Sans date.*)

Le Jargon, ou le langage de l'Argot réformé, comme il est à présent en usage parmi les bons pauvres. Composé par un pilier de boutanche, etc., augmenté de nouveau dans le dictionnaire des mots les plus substantifs de l'Argot. *Paris.* (*Sans date.*)

Responce et complaincte au Grand-Coesre sur le jargon de l'Argot réformé, avec un plaisant dialogue de deux mions, etc. *Paris,* Jean Martin, 1630.

Recueil de pièces introuvables, peu littéraires il est vrai, mais fort curieuses et peut-être utiles. Ce livre contient en outre des anecdotes amusantes, des relations de filouteries, de vols ingénieux, des maximes et des proverbes anti-sociaux, anti-moraux ; qui prouveraient encore, s'il en était besoin, que le monde n'a pas beaucoup changé depuis long-temps.

Le Recueil de tout soulas et plaisir, et parangon de poésie, comme épistres, rondeaux, balades, épigrammes, dixains et huictains nouvellement composés. *Paris,* Jean Bonfons, 1552.

Le plaisant Boutehors d'oysiveté. (*Imprimé en caractères gothiques.*)

Le *recueil de tout soulas* est un complément nécessaire de la *Fleur de toute joyeuseté.* (*Voyez ci-dessus.*) Ces deux ouvrages paraissaient être de la même main, et plusieurs pièces de l'un de ces recueils originaux se retrouvent dans l'autre. Toutefois, nos éditeurs ont eu le soin d'éviter ce double emploi, et n'ont répété qu'une seule de ces pièces, parce qu'elle présentait des variantes.

Le Boutehors d'oisiveté est un recueil d'historiettes, d'anecdotes et de contes en vers, de la première moitié du XVIe siècle, et que La Fontaine connaissait bien. Dans un apologue du Boutehors, on lit en parlant d'une *souris et de ses sourichons :*

Voici venir un chat, tout bellement
Qui entre encor dedans ce mesme lieu,
Voire à l'escart en feignant prier Dieu;
Ainsi, comment ung bon et sainct hermite,
Tant sçavait bien faire la chastemite.

Et La Fontaine :

C'étoit un chat vivant comme un dévot ermite;
Un chat faisant la chatemite, etc.

Les Songes de la Pucelle, avecques la Fontaine d'amours.

Les divers Propos et joyeuses rencontres d'un prieur et d'un Cordelier, en manière de Coq-à-l'Asne.

Dialogue plaisant et récréatif entremeslé de plusieurs discours plaisans et facécieux en forme de Coq-à-l'Asne.

Le Dévot et sainct sermon de monseigneur sainct Jambon et de madame saincte Andouille.

S'ensuyt le sermon fort joyeux de sainct Raisin.

Déploration de Robin. (*Imprimé en caractères gothiques.*)

J'ai rendu compte des songes de la Pucelle et de la déploration de Robin dans le catalogue des poètes antérieurs au XVIe siècle ou de son commencement.

Les dialogues en coq à l'âne sont peut-être fort piquants; mais il faudrait que les évènements auxquels ils font allusion, et d'une manière énigmatique, nous fussent bien connus; et puis ces dialogues où un interlocuteur ne répond jamais à l'autre, finissent par devenir très fatigants. Les deux sermons sont une ironie sinon impie, au moins irrévérencieuse, qui prouve que les plaisanteries sur ces sortes de matières sont antérieures même à Rabelais.

Les Adevineaux amoureux, par Colard Mansion.

Quoique ce petit livre ait eu trois éditions, il n'en est pas plus commun, n'ayant été réimprimé depuis la fin du xve siècle qu'une fois à Lyon, dans le siècle suivant et d'une manière très incorrecte. On ne connaît qu'un exemplaire de chacune des deux éditions *princeps*, de Bruges; et c'est sur l'un de ces exemplaires que cette édition-ci est faite. Cette extrême rareté s'explique : l'ouvrage a dû être dans l'origine très populairement répandu, de manière à épuiser et à détruire les exemplaires. Plus tard les coutumes, la mode étaient changées, on oublia l'ouvrage, et il fallut ensuite un intérêt *d'archéologie*, comme on dit aujourd'hui, pour le faire revivre chez quelques amateurs. Cette histoire d'ailleurs est celle de la plupart de ces bouquins.

C'est tout une suite de dialogues en prose; s'il s'y rencontre quelques vers qui méritent à peine ce nom, c'est sous la forme proverbiale de *dictons rimés* la plupart sans mesure, comme il s'en conserve encore dans quelques provinces. Les premiers dialogues sont entre une demoiselle qui veut s'instruire, et un chevalier; il est question d'honneur et d'amour; les questions de la demoiselle nous paraîtraient aujourd'hui fort indiscrètes. Mais c'est bien pis quand c'est au chevalier à interroger la demoiselle, qui, il faut le dire en l'honneur du sexe de cette époque, met dans ses réponses une franchise non moins louable qu'extraordinaire. Tout cela me semble extrêmement précieux comme étude de mœurs.

Après les demandes amoureuses et honnêtes pour entretenir en gracieuses dévises chevaliers et gentilshommes, l'auteur nous dit : « Et « pour ce que du temps passé je me suis trouvé par fortune en plu- « sieurs et diverses compagnies, aussi bien en moiennes et basses « d'estat comme nobles et hautes, je veuil maintenant réciter plusieurs « demandes et adevinailles que soloient faire les jeunes compaignons « de mon temps aux matrones et filles, ez assemblées qu'ilz faisoient « ès longues nuis d'yver aux sériez pour passer plus joieusement « icelles. Et s'il y a chose un pou grasse, il me soit pardonné, car c'est « ouvrage et devises de nuict. » C'est une suite de questions à ré-

soudre, de calembourgs, de proverbes populaires, la plupart stupides; mais qui valent bien ceux que nous lisons dans le *Charivari* et autres feuilles *littéraires* de même espèce.

Procès nouvellement intenté entre messieurs les Savatiers savatans de la ville et faubourgs de Paris et les Courtisans de la nécessité, avec les plaidoyers de part et d'autre et le jugement intervenu entre les parties. *Paris*, 1634.

Règlement d'accord sur la présence des Savetiers et des Cordonniers. *Paris*. (*Sans date.*)

Les grands Statuts et Ordonnances de la grande confrairie des saoulz-d'ouvrer et enragez de rien faire; ensemble les grands salaires que recevront ceux et celles qui auront bien et duement observés les dits statuts et ordonnances avec les monnoyes d'or et d'argent servans à la dicte cour. *Lyon*. (*Sans date.*)

Le Discours du trépas de Vert Janet. *Paris*. (*Sans date.*)

Le Compte du Rossignol. *Lyon*, J. de Tournes, 1547.

La Surprise et fustigation d'Angoulevent, poème héroïque, adressé au comte de Permission, par l'archi-poète des Pois-pilez. *Paris*, 1603.

Les deux premières pièces de ce recueil ne m'ont présenté d'autre intérêt que la comparaison des termes et des formes de procédure qui y sont employés avec ceux et celles d'aujourd'hui. Les grands statuts des saoulz d'ouvrer me paraissent beaucoup plus piquants; les ordonnances de la cour de Chasse-Profit, en faveur des mal-fortunés, les mettant en bonne saisine et vraie possession de ne rien avoir et de faire grandes dettes, ont encore aujourd'hui de nombreux adeptes. Les statuts de ladite cour, recommandant à ceux à qui il advient en cas d'accident quelque valable possession, de laisser la maison cheoir à terre et de se chauffer du bois de la couverture; de laisser les terres en friche pour que les oiseaux n'en mangent pas les grains, de couper leurs bois pour que les voleurs ne s'y puissent cacher, etc., etc., etc., me semblent

dignes de faire suite aux moyens qu'indique Panurge de manger son blé en herbe.

Le discours du trépas de Vert-Janet est un mauvais titre. C'est le discours que tient Vert-Janet en allant au trépas, c'est-à-dire à la potence. Vert-Janet est un voleur; ses regrets mêlés de ris et de pleurs, ses recommandations au bourreau Patéchaud, sont d'un burlesque à la fois comique et touchant.

Le conte du Rossignol est très joli, et d'autant plus original, qu'il est à la louange de la chasteté. Je ne sais s'il a donné à Voltaire l'idée de sa fée Urgèle, comme on le prétend; mais le but du poème est tout différent.

La Fustigation d'Angoulevent est le récit en vers, fort bien faits pour l'époque, d'une disgrâce arrivée à ce prince des fous, qui, courant une bonne fortune, en attrapa une fort mauvaise. L'auteur de cette pièce prend le titre d'archi-poète des *pois-pilez,* et ce titre bizarre a donné lieu à bien des conjectures et interprétations. Les *Jeux* des *poids-pilés* étaient des *sotics,* des farces jouées en public pendant la dernière moitié du quinzième siècle. Ils avaient pris ce nom d'une maison à l'enseigne des *Poids-Pilés*, dans le quartier des Halles, où ces jeux se représentaient; mais c'était des poids (*pondus*) mis en pile, et non des pois (*cicer*) mis en purée, comme on l'a cru par allusion au mot *farce* apparemment. Le comte de Permission, auquel ce livre est dédié, était une sorte de fou nommé Bruel d'Arbères, auteur d'une multitude de pamphlets extravagants, qu'il offrait lui-même dans les rues aux amateurs de ces amphigouris, et dont la collection réunie, mais toujours incomplètement, par quelques curieux du temps (1600), s'est élevée jusqu'à 500 fr. à la vente Mac-Carthy.

Formulaire fort récréatif de tous contrats, donations, testaments, codiciles et aultres actes, qui sont faicts et passez par devant notaires et témoings. Faict par Bredin le Cocu, notaire rural et contrerosleur des Basses-Marches, au royaume d'Utopie, etc. *Lyon,* Pierre Rigaud, 1610.

On compte de ce livre singulier trois éditions de 1594, 1610 et 1627, aussi rares les unes que les autres à peu près. Jusqu'à ces derniers temps, le nom de l'auteur était resté inconnu. M. Pericaud, bibliothécaire de la ville de Lyon, l'a certainement trouvé dans l'anagramme de la dévise : *Bonté n'y croist*, de l'avis au lecteur. C'est Benoist Troncy, contrôleur des domaines du roi, et secrétaire de la ville de Lyon, tra-

ducteur du *Traité de la consolation*, attribué à Ciceron, et imprimé à Lyon en 1584, chez le même libraire où s'est vendu le Formulaire.

Cet auteur donc s'est proposé *ostensiblement*, et à faute de meilleure occupation, dit-il, de rédiger des modèles de toute espèce de contrats, « en se conformant au style ordinaire des notaires, et quant au fait du « sujet, il l'a inventé pour son plaisir aux fins d'y accommoder ledit « style pour les notaires du royaume d'Utopie, en faveur desquels il les « a mis en lumière. » Mais, *en réalité*, chacun de ces contrats est une satire que Molière, et surtout La Fontaine, connaissaient bien. Malheureusement beaucoup des allusions faites sur des personnages ou des évènements contemporains n'ont plus pour nous tout le sel qu'elles devraient avoir.

Le Valet à tout faire, farce. *Lyon*, P. De la Haye, 1606.

La Farce des Quiolars.

Dialogue du fol et du sage.

Ordonnances générales d'amour, envoyées au seigneur baron de Mylingue. *Anvers*, P. Hubert, 1574.

Privilége des enfants sans soucy.

Le Blason des barbes de maintenant, chose très joyeuse et récréative. *Paris*.

Blason, légende et description du bonnet carré et de ses propriétez; composition et vertus d'iceluy, 1576.

Prognostication nouvelle et véritable, composée par maître Arnaud Monsang, grand mathématicien du roi Artur et meilleur praticien de Vénus. *Lyon*, Benoît Rigaud. *(Sans date.)*

Voici encore un recueil de pièces de diverses époques et de toutes sortes de compositions. *Le Valet à tout faire* est une plaisante et spirituelle satire de ces gens qui se disent propres à tout, et qui ne sont capables que de mal faire. *La Farce des Quiolars* est un petit drame en prose sur les parvenus; elle est piquante. *Le Dialogue du Fou et du Sage* est une rareté bibliographique en vers, composée sous Louis XII,

et corrigée sur diverses leçons. *Les Ordonnances d'amour* sont un produit de la gaité d'Etienne Pasquier, auteur des Recherches de la France, du Monophile, etc., et non compris dans ses œuvres. *Le Privilége des enfans sans soucy* est une sorte de passeport donné à la comtesse de Gosier-Salé, etc., pour visiter les vignobles de France. *Les Blasons* étaient des éloges ironiques qui équivalaient à des satires. Celui sur les barbes trouverait aujourd'hui son application. *La Prognostication* de Monsang est une prédiction d'almanach qui tire son comique de ce qu'elle annonce des choses naturellement immanquables.

La Fleur des Chansons. Les grandes chansons nouvelles, qui sont en nombre cent et dix, où est comprinse la chanson du Roi, la chanson de Pavie, la chanson que le Roi fist en Espagne, la chanson de Romme, la chanson des Brunettes et Te remutu, et plusieurs autres nouvelles chansons. *(Sans date.)*

Le seul exemplaire de ce recueil qui ait paru dans les ventes depuis 1828, a été vendu 150 fr., et l'édition que je catalogue en est le *fac simile* en lettres gothiques, vignettes en bois.

Ce recueil précieux se compose de chansons historiques, amoureuses et grivoises qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Le titre du livre indique les plus importantes. J'ajouterai qu'elles sont des modèles d'énergie, de grandeur poétique ou de grâces et de charme. Elles furent toutes composées dans le seizième siècle.

Plaisants devis des suppôts du seigneur de la Coquille, récitées publiquement, le 21 février 1580. *Lyon.*

Response di gestes de Arlequin, au poète fils de madame Cardine. *Paris,* 1585.

Extase propinatoire de maistre Guillaume, en l'honneur de Caresme-prenant. *Paris. (Sans date.)*

La Prognostication des prognostications, composé par Caresme-prenant. 1612.

Chanson funèbre de Caresme-prenant, composée par le serviteur du roi des Melons andardois. 1624.

Péripatétiques résolutions et remontrances sententieuses du docteur Bruscambille, aux pertubateurs de l'état. *Paris,* Vaducul, 1619.

Le Retour du brave Turlupin de l'autre monde, déclarant sur le superbe et royal théâtre de l'hôtel de Bourgogne, les aventures de son voyage, etc., dans les Champs-Elysées. *Paris,* 1637.

Les Bignets du Gros-Guillaume, envoyés à Turlupin et à Gautier-Garguille, pour leur mardi gras, par le sieur Tripotin, gentilhomme fariné de l'hôtel de Bourgogne. A *Montmartre. (Sans date.)*

Le Testament du Gros-Guillaume, et sa rencontre avec Gautier-Garguille en l'autre monde. *Paris,* Jean Martin, 1634.

Le Testament de feu Gautier-Garguille, tourné depuis sa mort, et ouvert le jour de la réception de son fils adoptif Guillot-Gorju. *Paris,* 1634.

Apologie de Guillot-Gorju, adressée à tous les beaux esprits. *Paris,* Michel-Bluyeart, 1634.

Les Débats et facécieuses rencontres de Gringalet et de Guillot-Gorju son maître, revus de nouveau et augmentés de ses ordonnances touchant la police humaine. A *Rouen. (Sans date.)*

La plupart de ces pièces fort rares sont consacrées à des comédiens qui jouaient les farces où Molière puisa ses premières inspirations.

Deslauriers, dit *Bruscambille*, acteur de l'hôtel de Bourgogne, après avoir occupé les tréteaux d'un charlatan, composait des prologues facétieux qu'il débitait sur le théâtre dans les entr'actes et sur lesquels je

reviendrai. Robert Guérin, dit *Gros-Guillaume*, Bertrand Houdrin, dit *Guillot-Gorju*, Hugues Gueru, dit *Gautier-Garguille*, et Henry Legrand, dit *Turlupin*, étaient quatre amis qui improvisaient les pièces qu'ils jouaient ensemble dans une grande perfection. Ils jouaient toujours sans femmes et masqués ou au moins enfarinés. L'amitié qui les unissait était si vive, que la mort de l'un d'eux entraîna la mort des trois autres dans une même semaine.

Les Estreines universelles de Tabarin, pour l'an mil six cent vingt-un. *Rouen*, Nicolas Brocard.

La Querelle arrivée entre le sieur Tabarin et Francisquine, sa femme, à cause de son mauvais ménage, avec la sentence de séparation contre eux. *Paris*, Jean Houdenc, 1622.

Les Amours de Tabarin et d'Isabelle. *Paris*, Pierre Deshayes, 1621.

Le Procès, plaintes et informations d'un moulin à vent de la porte Sainte-Antoine, contre le sieur Tabarin, touchant son habillement de toile neuve, etc. *Paris*, Lucas le Gaillard, 1622.

Les Estrennes admirables du sieur Tabarin, présentées à MM. les Parisiens en ceste présente année 1623. *Paris*, Lucas Joufflu, 1623.

Les Fantaisies plaisantes et facétiés de Chapeau à Tabarin. *Paris*, J. Houdenc. *(Sans date.)*

L'Almanach prophétique du sieur Tabarin, pour l'année 1623, avec les prédictions admirables sur chaque mois de ladite année. *Paris*, René Bretet, 1622.

Les Arretz admirables et authentiques du sieur Tabarin, prononcez en la place Dauphine, le quatorzième jour de ce présent mois. Discours rempli des plus plaisantes

joyeusetez qui puissent sortir de l'escarcelle imaginative du sieur Tabarin. *Paris,* Lucas Joufflu, 1623.

La Descente de Tabarin aux enfers, avec les opérations qu'il y fit de son médicament pour la brûlure, etc., 1621.

La Rencontre de Gautier-Garguille avec Tabarin en l'autre monde, et les entretiens qu'ils ont eus dans les Champs-Elysées, sur les nouveautés de ce temps. *Paris,* 1634.

Tabarin était le bouffon d'un marchand d'orvietan, un vendeur de baume, comme on disait alors, nommé Mondor, qui établissait une sorte de théâtre ou plutôt d'échafaud dans la place Dauphine, vers le commencement du XVIIe siècle. Tabarin se fit assez de réputation par ses prologues en quolibets, par ses discours amphigouriques pour se faire critiquer par Boileau, et pour se voir imprimé plusieurs fois à Paris, à Lyon et à Rouen. Je reviendrai sur le compte de Tabarin à propos de ces éditions. Quand aux pièces dont il est l'occasion et le héros, pièces réunies ici pour la première fois, elles étaient toutes fort rares et recherchées des amateurs de bouffonneries.

A cette collection on peut réunir :

Plaisantes recherches d'un homme grave sur un Farceur, prologue tabarinique pour servir à l'histoire littéraire et bouffonne de Tabarin. Par M. C. L. *Paris,* Crapelet, 1835, gr. in-16, pap Jésus de Hollande, tiré à 35 exemplaires, celui-ci noté 20.

C'est une biographie et bibliographie que je crois aussi complète qu'il est possible de la faire, sur Tabarin et sur ses ouvrages, par M. Leber. Ce petit ouvrage est piquant et bien fait.

On peut encore joindre à cette précieuse collection :

Le Blazon des danses, par Guillaume Paradin, à Beaujeu, pour Justinien et Philippe Garils. 1556.

Ce petit traité singulier, renouvelé aussi par Techener au même nombre de 76 exemplaires et du même format que les facéties, est du savant Paradin, auteur des Annales de Bourgogne, etc. « Le *Blazon des*

« *danses*, où se voient les malheurs et ruines venant des danses, dont « jamais homme ne revint plus sage ni femme plus pudique, » était de la plus grande rareté. C'est un petit chef-d'œuvre d'érudition mélangé de sage critique et de crédulité ; mais rempli de cette bonne foi gothique qui avait tant de charmes et qui est perdue depuis bien long-temps.

Les Quinze joyes de mariage, ouvrage très ancien auquel on a joint le Blason des fausses amours, le Loyer des folles amours, et le Triomphe des muses contre amour. Le tout enrichi de remarques et de diverses leçons. *La Haye*, A. de Rogissart, 1726, in-8°, maroq. rouge fil., tr. d., rel. de Derome. *(Bel exemplaire.)*

Plusieurs bibliographes ont attribué ce livre à François de Rosset, qui n'en est que l'éditeur. Il suffisait pourtant de lire l'ouvrage pour se convaincre que le style en est de deux cents ans plus vieux que Rosset, mort vers le milieu du XVIIe siècle. Le fait est que l'auteur des *Quinze joies de mariage* est resté inconnu. Un des personnages qu'il met en scène dit avoir assisté dans sa jeunesse à une bataille contre les flamands, et la dernière des français avec cette nation est la bataille de Rosbeck, en 1382. Les *Quinze joies* seraient donc composées vers 1420.

Ce livre a toujours été classé parmi les facéties, et c'est à mon gré l'un des plus tristes, mais des plus intéressants et des plus véridiques monuments de notre vieille littérature : c'est une peinture nullement embellie de mœurs dont l'exactitude est attestée, et confirmée par ce qui se passe chaque jour autour de nous, sous nos yeux. C'est une satire où, sous le nom ironique de *joies*, l'auteur décrit *quinze* des tribulations du mariage ; où le caractère de certaines femmes est développé avec une merveilleuse fidélité, certes sans flatterie ; mais sans haine et sans exagération, point ridicule et où je ne vois pas le mot pour rire.

OEUVRES COMIQUES,

SINGULIÈRES, FACÉTIEUSES, ETC., ETC.

Les Cent Nouvelles nouvelles. Suivent les cent nouvelles contenant les cent histoires nouveaux, qui sont moult plaisants à raconter en toutes bonnes compagnies, par manière de joyeuseté. *Cologne,* Pierre Guillard, 1701, 2 vol. petit in-8°, v. f. fil. tr. d., figures de Romain de Hogues détachées. (*Bel exemplaire. Les amateurs recherchent les exemplaires de cette date* 1701, *dans lesquels les vignettes sont tirées sur des feuilles séparées comme dans celui-ci.*)

Les Cent Nouvelles nouvelles, *id., id. La Haye,* J. Neaulme, 1733, 2 vol. in-18, dem. rel.

Ces contes furent composés pendant la retraite de Louis XI, encore dauphin, auprès du duc de Bourgogne, après sa révolte contre Charles VII, son père, en 1456. C'est le résultat consigné des conversations des jeunes courtisans de cette cour galante à la tête desquels brillaient le comte de Charolois, depuis Charles-le-Téméraire, et le dauphin de France. « Certes, dit l'éditeur de ce livre dans sa préface, si le « mérite et l'éminente qualité de ses auteurs lui donnent un rang de « distinction, celui-ci devrait être d'un grand prix. » Mais il n'a pas besoin de cette illustration. C'est un chef-d'œuvre de style; et le premier ouvrage en prose, sans contredit, où la langue française montre cette clarté et cette facile élégance qui l'ont rendue la langue de l'Europe civilisée.

Les Contes, ou les nouvelles Récréations et joyeux devis de Bonaventure Des Perriers, varlet de chambre de la royne de Navarre. Nouvelle édition augmentée et corrigée avec des notes historiques et critiques, par M. De la Monnoye. *Amsterdam,* Chatelain, 1635, 3 vol., p. in-12, v. m.

Cymbalum mundi, ou dialogues satiriques sur différents sujets, par Bonaventure Des Perriers, avec une lettre critique dans laquelle on fait l'histoire, l'analyse et l'apologie de cet ouvrage, par Prosper Marchand. 1632. p. in-12, v. m.

J'ai déjà dit tout ce que l'on sait de Bonaventure Des Perriers, à propos de ses poésies (1544). On ne connaît ni le lieu ni l'année de sa naissance. Encore jeune, il se tua de son épée, étant valet de chambre de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, et on ignore également l'époque précise de sa mort. Pour lui attribuer une grande part, comme on l'a fait, dans les œuvres de sa maîtresse, il aurait fallu s'assurer d'abord que les contes qui portent le nom de Des Perriers fussent réellement de lui ; car, comme le prouve de la Monnoye, son annotateur, un assez grand nombre de ces contes est le récit de faits historiques postérieurs à Des Perriers. Le seul ouvrage qu'on n'ait jamais songé à lui disputer sont ses poésies, fort médiocres, et le *Cymbalum mundi,* condamné aussitôt sa publication par arrêt du conseil.

Que ces contes soient en partie ou totalité de Des Perriers, ou même de tout autre, ils n'en sont pas moins des plus piquants que nous ayons, et par leur choix, et par leur style.

Quant au *Cymbalum mundi*, la destinée de ce livre est assez bizarre : d'abord saisi, condamné et brûlé, puis oublié, puis recherché à cause de son extrême rareté : on n'en connaissait plus qu'un ou deux exemplaires, et alors incompris, donnant lieu à mille controverses ; réimprimé et réhabilité par Prosper Marchand en 1632, qui n'y voit qu'une satire inoffensive dans le genre des dialogues de Lucien. Ce sont en effet quatre dialogues entre quelques divinités du paganisme, adressés par *Thomas du Clevier* à son amy *Pierre Tryacon,* S. Or, en 1829, M. Eloy Johanneau, l'un des annotateurs de Rabelais, explorateur infatigable de notre vieille littérature, frappé de la bizarrerie de ces deux noms inconnus dans les lettres, eut l'ingénieuse pensée de les anagrammatiser, et éclairé par le caractère des deux apôtres qui ont donné les

prénoms, M. Johanneau trouva : *Thomas l'Incrédule* à *Pierre Croyant*, salut. Une fois possesseur de cette clé, M. Johanneau nous introduit pas à pas dans le sanctuaire mystérieux du livre, et nous prouve que ce livre a été bien et dûment brûlé, et que le suicide de Des Perriers est le triste résultat de sa doctrine, dans l'explication de laquelle je n'entrerai pas. Qu'il suffise de savoir que Des Perriers, dans le *Cymbalum mundi*, se moque également des catholiques, des protestants et des déistes; car, en conscience, ce ne sont pas des controverses de cette sorte que l'on va chercher dans un catalogue de pièces facétieuses.

Baliverneries ou contes nouveaux d'Eutrapel, autrement dit Léon Ladulfi. *Paris*, Etienne Grouleau, 1548. (*Réimpression à cent exemplaires faite à Chiswick, sur les bords de la Tamise, aux frais de trois amateurs*. 1815. *Petit chef-d'œuvre typographique.*)

Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation, ou les ruses et finesses de Ragot, capitaine des Gueux, etc., par Léon Ladulfi. 1732. (*Relié avec l'ouvrage suivant en* 2 *vol. p.* 12, *v. b.*)

Les Contes et discours d'Eutrapel, par Noel Dufaïll, seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton, 1732.

Noel Dufaïll était conseiller au parlement de Rennes; il a composé des mémoires, des recueils d'arrêts, des ouvrages sur le droit; mais il n'est plus connu aujourd'hui que par les folles productions de sa jeunesse. Il avait publié sous le nom de Léon Ladulfi, anagramme de Noel Dufaïll, les *Discours de Ragot* en 1548, les *Baliverneries* en 1549, et, beaucoup plus tard, à ce qu'il paraît, les *Contes d'Eutrapel*, mot grec qui signifie plaisant, facétieux.

Les ouvrages de Noel Dufaïll sont des modèles de style, d'esprit, de gaîté, de naïveté et même de grâce. C'est l'un des meilleurs conteurs de son temps. Il vivait encore en 1584.

L'Heptameron, ou Histoire des amants fortunez des nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois, reine de Navarre, remis en son vray ordre,

confus auparavant en sa première impression : et dédié à très illustre et très vertueuse princesse Jeanne, royne de Navarre, par Claude Gruget, parisien. *Lyon,* Louis Cloquemin, 1581, in-16, maroq. bleu, fil., tr. d., gardes en maroq. rouge à dent. et comp. (*Ancienne et charmante reliure.*)

Contes et nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre, mis en beau langage, accommodés au goût de ce temps et enrichis de fig. en taille douce (*de Romain de Hooge*). *Amsterdam,* Georges Gallet, 1700, 2 vol. petit in-12, v. b.

Contes et nouvelles, *id.*, *id.*, *id. La Haye,* J. Neaulme, 1733, 4 vol. in-18, d. r.

J'ai parlé de la reine de Navarre, sœur de François Ier, à l'occasion de son recueil de poésies, intitulé : *Marguerites de la Marguerite* (*V.* 1549), poésies entièrement ignorées. Ses contes et nouvelles, dont on parle beaucoup plus, ne sont cependant pas mieux connus ; ils n'ont été imprimés qu'après la mort de Marguerite d'une manière incomplète autant qu'incorrecte. Retouchés enfin par Gruget, et à peine publiés, ils ont été dénaturés sous prétexte de les mettre en *beau langage* et de les *accommoder* au goût du temps. Ce n'était pas encore assez : ces contes, ces nouvelles ont été contestés à Marguerite et attribués à l'un de ses valets de chambre, ce qui n'a pas empêché que leur licence prétendue ne fût amèrement reprochée à cette femme aussi et plus distinguée par son instruction, par ses sentiments de généreuse bonté que par la grandeur de son rang.

Marguerite, retirée au milieu d'une société choisie, dans sa petite cour de Nérac ou de Pau, se consolait de l'ingratitude de son frère, le roi de France, par l'étude et la culture des lettres. Elle nous apprend qu'elle y composait des poésies, qu'on y dansait des mascarades, qu'on y représentait *des Farces*, sortes de petites comédies bien innocentes, à en juger par celles qui sont comprises dans les *Marguerites*, et à consigner ses souvenirs dans la rédaction de ses contes, composés le plus ordinairement pendant ses voyages en litière. Ce sont des récits d'aventures amoureuses et de toutes sortes, arrivées de son temps, dont elle cite parfois les acteurs, racontés avec la même naïveté qui lui fait

donner le nom de *nouvelles* aux Actes des Apôtres, et toujours accompagnés de réflexions morales et religieuses. Tous les auteurs, ses contemporains, s'accordent à lui attribuer ces petits ouvrages; pourquoi donc aujourd'hui les lui ravir pour en donner le mérite, si mérite il y a, à un athée qui, certes, n'eût pas cherché à les allanguir, à les affaiblir par des remarques chrétiennes, et qui était mort long-temps avant que ces contes, amusement de la vieillesse de Marguerite, fussent écrits? Le motif de convenance qui ferait supposer qu'une femme, et encore bien moins une reine, n'a pu passer son temps à recueillir des contes libres, n'est pas admissible pour qui connaît les mœurs du XVIe siècle. Brantôme ne nous cite-t-il point d'*honnêtes*, de *vertueuses*, de *chastes dames*, qui, nonobstant ces épithètes honorables, étaient, non pas seulement les historiennes, mais les héroïnes de ces sortes d'aventures? Et ne dirait-on pas, à entendre parler de l'Heptameron, qu'il n'est composé que de contes scandaleux? La plus grande partie prête si peu à la gaîté que La Fontaine, le plus habile explorateur des sujets grivois, n'a trouvé, dans le recueil de Marguerite, qu'un seul conte à prendre, *la Servante justifiée!* Et, je le répète pour qu'on le remarque bien, toujours Marguerite fait ressortir une vérité morale de chacun de ses contes.

D'ailleurs, et encore une fois, nous ne les possèdons point tels qu'ils ont été composés. Le recueil devait contenir cent nouvelles en dix journées; il n'en a jamais été imprimé ni probablement composé que soixante-douze : Marguerite ne songeait donc point encore à les publier? Le nom d'Heptameron, qu'on a donné mal à propos à ce recueil, ne lui était pas dû originairement; peut-on reprocher à la reine de Navarre des confidences qu'elle réservait peut-être à l'intimité, qui ne sont en définitive que de simples souvenirs de jeunesse, et de folies auxquelles on n'attachait pas alors la gravité qui nous empêche de les raconter, sinon de les commettre?

Il ne faut pas s'étonner si l'indécence prétendue des contes de la reine Marguerite s'est accréditée jusqu'à nous. J'ai déjà fait remarquer combien une opinion légèrement avancée se propage facilement auprès des personnes si nombreuses qui n'adoptent que des opinions toutes faites. Et puis, il faut bien le dire, la lecture de l'Heptameron n'est pas attrayante pour qui ne cherche qu'une distraction, qu'un amusement. Les lecteurs studieux qui auraient voulu connaître le style de la sœur de François Ier ont été arrêtés par la certitude que ses contes étaient tronqués, dénaturés par Claude Gruget, puis enfin *accommodés* par je ne sais qui; de sorte que ces nouvelles sont restées inconnues, et que l'on fait cependant une mauvaise spéculation, à mon gré, en les réimprimant en ce moment.

Œuvres de Rabelais, édition variorum augmentée de pièces inédites, des songes drôlatiques de Pantraguel, ouvrage posthume avec l'explication en regard; des remarques de Le Duchat, de Bernier, de Le Motteux, de l'abbé de Marsy, de Voltaire, de Ginguenée, etc., et d'un nouveau commentaire historique et philologique, par Esmangart et Eloi Johanneau, membre de la société royale des Antiquaires. *Paris,* Dalibon, 1823, 9 vol. in-8°, fig. dem. rel. non rogné, de Bibolet.

De tous les écrivains du XVIe siècle, Rabelais est le plus connu, le plus commenté, le plus controversé. Je n'en saurais que dire. Quant à cette édition, je la crois la plus complète de toutes les éditions faites jusqu'ici.

Philosophie d'amour de M. Léon, hébreu, traduite d'italien en francoys, par le Seigneur Duparc, champenois. *Paris,* Claude Micard, 1577, in-16, v. b.

Léon, dit l'Hébreu ou Juda le Rabbin, né dans le rovaume de Castille, refugié en Italie après la conquête de Grenade, en 1492, où il se convertit à la religion Catholique, publia en Italien, à Rome et ensuite à Venise (1541), trois *dialogues d'amour,* qui furent traduits d'abord par Sarrazin en latin très élégant, dit-on, puis en espagnol et enfin en Français deux fois. On a cru reconnaître dans la philosophie d'amour des préceptes d'alchimie et de cabale, et il faut avouer que ces dialogues sont assez obscurs et alambiqués pour prêter à toutes les interprétations qu'on voudra leur donner. Je confesse que ma patience n'a pas été à l'épreuve d'une pareille lecture. J'ai peut-être eu tort.

Les Dialogues de feu Jacques Tahureau, gentilhomme du Mans, non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris fort asprement pour nous animer davantage à les fuyr et suivre la vertu : à M. François Pierron. Et oultre les précédentes impressions avons adjouté à celle-cy les sonnets, odes et mignardises

de l'admirée faictes par ledit autheur. *Lyon*, Pierre Rigaud, 1602, in-16, v. d.

Jacques Tahureau est un charmant poète dont j'ai déjà parlé. *(Voir le catalogue des poètes,* 1555.) Ces dialogues n'ont été imprimés qu'après sa mort, par le frère de son ami Delaporte, auteur des épithètes françaises cataloguées dans les ouvrages servant d'introduction à la poésie. Il paraît par les préfaces des dialogues de Tahureau, écrites par Delaporte, qu'ils devaient être au nombre de quatre, mais que l'auteur surpris par la mort, à l'âge de 27 ans, « où de malheur il fut empestré des « liens d'une femme, » n'en avait composé que deux intitulés *du Démocritic remonstrant au Cosmophile.*

Ces dialogues sont des discours moraux et satiriques dans lesquels, selon l'expression de l'éditeur, « la facétie se trouve industrieusement « entremeslée, » et traitant du caractère des hommes et des femmes, de l'amour, des croyances et préjugés populaires, etc., etc. Tahureau s'élève ensuite contre la philosophie d'Epicure et même de Platon, contre l'astrologie et l'alchimie, contre la rapacité des gens de loi et le charlatanisme des médecins, et enfin contre les subtilités théologiques. Malheureusement, à toutes ces erreurs que Tahureau signale avec perspicacité, il en substitue d'autres non moins dangereuses à mon gré, et ces dialogues ne peuvent plus servir qu'à constater les opinions dont la controverse agitait la première moitié du XVIe siècle. C'est déjà un assez grand mérite, et cet ouvrage donne une opinion très avantageuse de l'instruction et des connaissances variées de son auteur.

Les triomphes de la noble dame amoureuse, et l'art d'honnêtement aimer, composés par le Traverseur des voies périlleuses. *A Lovain,* J. Bogard, 1563, in-8°, veau fauv. fil. (*Bel exemplaire.*)

J'ai déjà parlé *(catalogue des poètes Français, année* 1555) du traverseur des voies périlleuses, Jean Bouchet, né en 1476. Il nous apprend dans une épître adressée à tous les *Viateurs chrestiens,* et qui précède ses triomphes de la Noble Dame, qu'il avait 54 ans lorsqu'il les composa. Ce fut donc vers l'année 1530. Il ajoute : « Pour sa- « tisfaire au temps que j'ai follement consumé à escrire ballades, ron- « deaux, églogues, satires, élégies, etc., et encore plus pour distraire « femmes et filles de plus lire la translation en françois du vieil et du « nouveau Testament, qui est chose dangereuse, j'ai entrepris à faire

« un manuel ou brief recueil de la doctrine nécessaire pour batailler « contre les vices, laquelle mon intention, j'ai mise à fin soubs l'aide « divin par ce petit œuvre. » C'est donc une règle de conduite adressée aux femmes dans toutes les conditions de la vie, et qui, comme étude de mœurs, d'habitudes sociales, me paraît du plus haut intérêt.

Colloque familier du vray, pudic et sincère amour concilié entre deux amants, traduict de latin en francoys et augmenté de plusieurs autoritez et spirituels propos, nouvellement imprimé, amplié oultre la première édition. 1544. Denis Janot, in-16, v. fauv. fil., tr. d., rel. par Kœler.

Lacroix du Maine ni Duverdier ne donnent d'autres détails sur Jacques Duclerc, auteur de cet ouvrage, et sur le livre lui-même, que l'indication de deux éditions, celle de 1544, et une seconde de 1590. Il est cependant certain, par le titre de celle-ci, qu'il y en a une antérieure.

Jacques Duclerc, qui vivait encore en 1590, ne nomme point le premier auteur latin de cet ouvrage dont il ne fut que le traducteur et l'abréviateur. Dans une préface au prince Charles, duc d'Orléans, Duclerc dit seulement n'avoir *extrait* et *colligé* de certains dialogues latins très élégants et très familiers, *que le meilleur fruict*. Puis dans un prologue assez étendu, il fait une sorte d'argument de son livre, d'où il résulte que par un colloque ou dialogue entre deux personnages de sa création, Pamphile et Marie, l'homme est dirigé naturellement par l'âme, l'esprit et la chair, et qu'il convient que l'âme, aidée de l'esprit, gouverne la chair, loin de s'en laisser gouverner. C'est enfin un petit traité d'amour, presque platonique, assez ingénieux. Le livre est du reste fort rare et l'exemplaire fort joli.

Ces différents dialogues, avec le petit roman d'Helisenne de Crenne intitulé : *Les Angoysses douloureuses qui procèdent d'amour*, publié pour la première fois en 1538, et qui fait partie de ma bibliothèque, forment un traité d'amour assez complet pour faire apprécier la manière dont l'on considérait cette passion dans le XVIe siècle. (*Voyez ci-dessus les Azolains de Bembo.*)

Les Comptes du monde adventureux, par A. D. S. D. *Lyon*, Jean Huguetan, 1572, in-16, v. fauv.

De la Monnoye, dans ses notes de la bibliothèque de La Croix du Maine, prétend que ces quatre lettres A. D. S. D. peuvent signifier *Antoine de Saint-Denis*, ou *Abraham de Saint-Dié*, ou *André de Saint-Didier*. Cela est indubitable, mais ne me paraît pas concluant. De la Monnoye remarque en outre que le titre de *Contes du monde aventureux* est mal conçu; car on ne sait, ajoute-t-il, si *aventureux* se rapporte à *monde* ou à *contes*. Il vaut mieux, selon lui, le rapporter à *contes*. Alors je demanderai pourquoi l'auteur n'a pas écrit *Contes aventureux du monde*? Mais j'aime mieux m'en rapporter à Brantôme, écrivain contemporain, qui donne à ce même livre le titre de *Nouvelles du monde aventureux*, en l'attribuant à un valet de chambre de la reine de Navarre.

Ce recueil de contes se compose de cinquante-quatre *leçons*, comme on disait alors, ou réflexions morales en quelques lignes, appuyée chacune d'un conte, d'une nouvelle ou même d'une histoire, dont dix-neuf sont tirés du *Novellino*, de *Manucio Salernitano*, et les autres sont de l'imagination de l'auteur. C'est un très bon choix.

Nouveaux récits ou comptes moralizés, joinct à chacun le sens moral. Par Duroc Sort-Manne. *Anvers*, 1575, in-16, v. fauv., fil., tr. d., rel. de Thouvenin.

La même forme est toujours employée pour la réunion de ces contes, à l'imitation du Decameron de Boccace. De jeunes gentilshommes et des dames se trouvent fortuitement rassemblés, et pour passer le temps chacun raconte une aventure. Parmi cette multitude de conteurs qui me passent sous les yeux, il y en a peu de moins piquants et j'oserai dire d'aussi platement communs que Duroc, écrivain d'ailleurs complètement inconnu de tous les biographes. Je soupçonne même dans ce nom bizarre de Duroc Sort-Manne un anagramme mystérieux que le peu de mérite du livre peut dispenser de rechercher. Après une épître aux dames, une épître et un avertissement au lecteur, on trouve ce quatrain :

DEMANDE.

D'un gros esprit en peut-on arracher
Quelque vertu, source de la noblesse?

RESPONCE.

Si le devoir en a fait la jeunesse,
La douce eau sort bien du dur rocher.

Cela veut-il dire que du roc sort manne? C'est-à-dire que d'un ro-

cher peut sortir la douceur, la nourriture, le remède salutaire ? Mais en voila bien assez. Ce mauvais petit livre n'en est pas pour cela moins joli, moins rare et moins recherché.

La Nouvelle fabrique des excellents traits de vérité. Livre pour inciter les resveurs tristes et mérancoliques à vivre de plaisir. Par Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en Verbos. *Omnis homo mendax.* Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, imprimée cette année, p. in-12, v. fauv., tr. d., rel. de Niédrée.

M. Charles Nodier consacre à ce livre un assez long chapitre de ses mélanges tirés d'une petite bibliothèque. Il fait judicieusement remarquer d'après Lacroix du Maine que cet ouvrage singulier avait été imprimé dès 1573 et probablement plusieurs fois depuis; que toutes ces éditions ont disparu depuis long-temps, et que celle-ci même se rencontre très rarement. M. Ch. Nodier ajoute que le vrai nom de l'auteur est Philippe-Le-Picard, anagramme du nom pseudonyme porté sur le titre. Il dit encore que ce qui distingue l'exemplaire qui lui appartient, c'est un carton placé entre les pages 14 et 15, c'est-à-dire entre les préliminaires et le texte, et qui contient une sorte de préface de l'éditeur au lecteur. Mon exemplaire contient ce même carton.

Du reste ces *excellents traits de vérité* sont tous de gros mensonges, des plus grossiers qu'on puisse faire, de ce qu'on nommerait aujourd'hui des *blagues*, et qui tirent leur seul comique de la stupidité de leur exagération même.

Le Printemps d'Yver, contenant cinq histoires, discourues par cinq journées en une noble compagnie au château du Printemps. Par Jacques Yver, seigneur de Plaisance et de la Bigottrie, gentilhomme Poictevin. *Paris*, Ambroise Drouard, 1584, in-16, maroq. noir, tr. d. (*Bel exemplaire, rel. par Simier.*)

Jacques Yver, piqué d'honneur par les histoires tragiques de Bandel, qu'il voyait sinon dans la mémoire de toutes les filles bien nourries, à tout le moins entre leurs mains par contenance, et remarquant que les mieux appris des courtisans en ornaient leur langage par la faveur des

deux truchements (*Belleforest et Boaisteau*. Voyez *traduction des conteurs italiens*), se résolut de montrer que les Français ne sont pas plus steriles en belles inventions que les étrangers, et composa ses cinq histoires.

Ce sont encore des gentilshommes et des demoiselles, réunis à une fête de Pentecôte, cette fois, afin, dit l'auteur, « de soulager par amiable « fréquentation les ennuis éprouvés durant les guerres civiles et dé- « tremper le fiel amer qu'en pouvait apporter la souvenance. » Aussi et quoi qu'on n'en ait dit, le fonds de ces nouvelles n'appartient pas à la politique, elle en est au contraire fort sagement bannie. « Le temps et le « lieu, dit un de ses interlocuteurs, nous invite à rire et à prendre re- « venge des maux passés sur les arréages du plaisir si long-temps perdu. » Il est approuvé par les dames et il n'est plus question de politique dans les cinq nouvelles. Celles-ci sont entrecoupées de conversations un peu quintescenciées sans doute, mais s'enchaînant fort naturellement avec galanterie, esprit et grâce, passant d'un sujet à un autre tout différent par ces transitions insensibles et non prévues comme cela arrive dans une société aimable et polie.

Le Printemps d'Yver est un fort joli petit livre, qui donne une idée avantageuse, et qui ne peut manquer d'être vraie, de la bonne compagnie de cette époque. Les vers qu'il contient ne sont pas plus mauvais que la plupart de ceux que l'on vantait alors.

L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'apologie pour Hérodote.— L'Argument est pris de l'apologie pour Hérodote, composée en latin par Henry Estienne, et est ici continué par luy mesme. 1566, au mois de novembre, in-8, v. gran., fil., rel. sur br. non rognée.

La première et la meilleure des 12 éditions de ce livre ; elle contient 572 pages et son texte est le plus complet.

Henry Estienne, second du nom, fils de Robert et né en 1528, habile imprimeur, savant helléniste, avait imprimé en grec l'histoire d'Hérodote, alors presque inconnu en France. Henry était protestant; le clergé, et principalement les moines, se recrièrent contre ce qu'ils nommaient *les contes à dormir debout* de Henry Estienne. Celui-ci, pour se justifier, rechercha et réunit tous les faits extraordinaires, ridicules ou odieux de l'histoire moderne, qu'il opposa aux faits racontés par Hérodote, pour prouver que les uns n'étaient pas moins dignes de foi que les autres,

quoique tout aussi éloignés de la vraisemblance. Profitant d'une aussi bonne occasion, et voulant se venger du clergé et des moines surtout, il n'oublia aucun des griefs que la malice s'est fait un plaisir de rassembler et de constater, ou peut-être de leur attribuer, sur leur avarice, leur gloutonnerie, leur paillardise, etc., en comparant ces vices aux vices des payens, et en ôtant ainsi à ses critiques le droit de révoquer en doute les faits racontés par Hérodote, puisque des chrétiens et des ecclésiastiques s'étaient rendus coupables de ces mêmes fautes.

Cet ouvrage, excessivement licencieux, attira de cruelles persécutions à son auteur; il fut obligé de s'éloigner, de voyager en Allemagne et de se réfugier à Genève. Il revint pourtant à Lyon en 1598, où il mourut à l'hôpital!

Henry Estienne est auteur du *Thesaurus græcæ linguæ*, du *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, de la *Précellence du langage françois*, de *deux dialogues du nouveau françois italianisé*, etc., etc. Ces trois derniers ouvrages font partie de ma bibliothèque.

L'apologie pour Hérodote est bien le recueil le plus complet des turpitudes de toute espèce attribuées à tort ou à raison au clergé, à la noblesse, à la robe, aux femmes de son temps. C'est pour cette raison que ce livre est classé ici. Le style de Henry Estienne est pur, correct, abondant jusqu'à la diffusion, jusqu'à la prolixité. On voit d'ailleurs que l'ouvrage a été fait vite et même sans être relu, puisque le même trait y est plusieurs fois répété; mais où trouver ailleurs une aussi grande quantité d'anecdotes historiques, curieuses et ignorées, bien qu'il soit possible qu'il y en ait, et beaucoup peut-être, de controuvées? Aussi ne faudrait-il point juger du XVIe siècle par ce livre seul. On peut seulement y recueillir des documents bien précieux.

Les Sérées de Guillaume Bouchet. (1er, 2e et 3e *livres contenant* 36 *sérées*.) *Lyon*, Thibaud Ancelin, 1608–15, 3 vol. pet. in-12, v. fauv., fil.

Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, né à Poitiers, en 1526, d'une famille d'imprimeurs, libraire et juge-consul, mort en 1606, dédia ce livre singulier aux marchands de Poitiers. C'est un ramas bizarre de science, de plaisanteries, de morale et d'obscénités, où nos aieux puisaient une érudition fort douteuse, mais qui les amusait dans leurs *soirées* d'hiver, soit en lisant, soit en racontant ces billevesées comiques. J'avoue à ma honte que j'ai fait quelquefois comme eux. Je regarde ce livre comme un des plus curieux de cette espèce perdue.

Les Contes et discours bigarrez du sieur de Cholières, déduits en neuf matinées. *Paris,* Claude Collet, 1612, pet. in-12, v. m., tr. d. *(Vieille reliure.)*

Les Après-disnées du seigneur de Cholières. *Paris,* Jean Richer, 1588, pet. in-12, v. m., tr. d. *(Vieille reliure.)*

La Guerre des masles contre les femelles, représentant en trois dialogues les prérogatives et dignitez tant de l'un que de l'autre sexe; avec les meslanges poétiques du S. de Cholières. *Paris,* Pierre Chevillot, 1588, pet. in-12, v. m., fil.

Il est difficile de trouver réunis ces trois ouvrages de Cholières. Avant de trouver *la Guerre des mâles*, que je dois croire le plus rare, je possédais depuis long-temps les *Matinées* et *les Après-dîners*, provenant de la bibliothèque de Saint-Ange et reliés uniformément avec les *Restes de la guerre d'Etampes*, du sieur Hémard (*Voir les poètes*, 1653), qu'on a joint, je ne sais pourquoi, au 1er volume. Je n'ai jamais vu passer ensemble ces trois volumes dans les ventes.

Ce sont en effet des *discours bigarrés* sur toutes sortes de sujets philosophiques, historiques, scientifiques et philologiques, où l'érudition le dispute au cynisme le plus déhonté. Cholières affecte de préférence les formes de Rabelais, mais il en a rarement la gaîté. Cholières était avocat à Grenoble.

Les Meslanges poétiques, qui font suite à la *Guerre des mâles*, sont recueillis de Ronsard, des dames des Roches, d'Amadis Jamin et de lui-même; mais ce choix ne fait pas l'éloge du goût de Cholières.

Inventaire universel des œuvres de Tabarin, contenant ses fantaisies, dialogues, paradoxes, gaillardises, rencontres, farces et conceptions. *Paris,* Pierre Rocollet et Antoine Estoc, 1622, pet. in-12, maroq. vert, fil., tr. d.

C'est la seconde publication collective originale des œuvres de Tabarin, réimprimées tant de fois et toujours recherchées, mais moins que cette édition. Le titre contient une vignette représentant M. Mondor sur son théâtre de la place Dauphine. Il porte le costume en usage

sous Louis XIII, avec une longue barbe. A ses côtés est Tabarin, vêtu d'un habit ou plutôt d'une jaquette de paillasse avec un petit manteau sur l'épaule. Dans le fond sont deux joueurs de violoncelle; on y voit aussi un jeune page devant une sorte de malle ouverte contenant les fioles où sont les remèdes du docteur.

Tabarin, ainsi que je l'ai déjà dit (*Recueil des joyeusetés de Techener*), était un bouffon qui par ses lazzi attirait la foule devant un échafaud où l'empirique Mondor vendait des médicaments. Il florissait de 1622 à 1626. L'épître dédicatoire adressée par l'auteur du volume que je catalogue à M. Mondor, est signée A. G., ce qui fait supposer que *Tabarin* n'est qu'un nom de théâtre. Peut-être aussi que ces lettres initiales sont celles du nom de l'éditeur. Les œuvres de Tabarin sont des dialogues entre ce farceur et son maître. Ce sont de véritables *parades*, où le valet fait des questions saugrenues auxquelles Mondor cherche à répondre avec un grand étalage d'érudition pédantesque, et que Tabarin résout par une pointe, par un quolibet, par un calembourg plus ou moins grossier et qui détruit les savants raisonnements du docteur. Quelquefois les interlocuteurs font assaut de propositions paradoxales, de citations ridicules, où le valet enchérit sur le maître en donnant à ses explications un sens détourné et ordinairement fort sale. Il y a 64 dialogues de cette sorte, terminés par une *farce tabarinique*.

A ce volume on a joint :

Les Rencontres, fantaisies et coq-à-l'asne facétieux du baron de Grattetard, tenant sa classe ordinaire au bout du Pont-Neuf; ses gaillardises admirables, ses conceptions inouïes et ses farces joviales. *Paris*, Julien Trostolle, vis-à-vis le Cheval de bronze.

C'est encore une suite de 14 dialogues dans le même goût, terminés par la farce des bossus.

La Descente de Tabarin aux enfers, avec les opérations qu'il y fit de son médicament pour la bruslure durant ce caresme dernier, et l'heureuse rencontre de Fritelin à son retour. 1621, A. Firmin Didot, in-8, dem. rel., dos de maroq.

Réimpression d'une pièce rare, qui a déjà été comprise dans la collection des joyeusetés de Techener.

Les Œuvres de Bruscambille, contenant les fantaisies, imaginations et paradoxes, et autres discours comiques, le tout nouvellement tiré de l'escarcelle de son imagination. Reveu et augmenté par l'auteur. *Rouen*, Martin de La Motte, 1635, pet. in-12, v. m.

Les Pensées facécieuses et les bons mots du fameux Bruscambille, comédien original. *Cologne*, Charles Savaret, 1641, in-12, v. gran., fil., tr. dorée et gauffrée.

Bruscambille, ou plutôt Deslauriers, était un acteur de l'hôtel de Bourgogne qui se chargeait de faire les discours d'ouverture et de clôture du théâtre selon l'usage d'alors; usage qui s'est perpétué jusqu'en 1792 au théâtre Français. Deslauriers composait aussi des prologues qu'il prononçait en forme d'intermèdes dans les entr'actes des pièces. Le premier de ces volumes est composé de ces prologues facétieux dont quelques-uns sont assez plaisants dans leur galimatias que l'on croit comprendre et qui est réellement inintelligible. Bruscambille avait plus que personne le talent cependant si commun de parler sans rien dire; mais ses paroles entortillées paraissaient cacher un sens que l'on cherchait; il choisissait d'ailleurs des sujets que, d'après leurs seuls titres, on serait aujourd'hui fort étonné de voir traiter en public.

Ses Pensées facéticuses sont des paradoxes, en très grande partie, comme l'*Eloge du mensonge et de la laideur*; *de la Pauvreté préférable à la richesse*; *Qu'il n'y a rien de plus mauvais que la science*, etc., etc., etc. Ceux-ci sont plus décents, mais bien moins gais que les prologues.

Ces deux volumes contiennent tout ce qu'a composé Deslauriers; bien que ses *fantaisies*, *imaginations*, *paradoxes* aient été quelquefois imprimés séparément, on les trouve ici réunis.

Combat de Cirano de Bergerac, avec le singe de Brioché, au bout du Pont-Neuf. *Paris*, Maurice Rebuffé, 1704, in-8, dem. rel., dos de maroq.

Réimpression par Firmin Didot d'un récit fort spirituel et plaisamment écrit, où se trouvent assez bien peints les portraits de Cirano et de Brioché, joueur de marionnettes, dans un combat entre Cirano de Bergerac et le singe de Brioché, combat fatal au pauvre singe.

Je ne connais pas l'origine réelle ou imaginaire de cette facétie.

Les pieuses récréations du révérend père Angelin Gazée, de la Compagnie de Jésus. Œuvre remplie de sainctes joyeusetés et divertissements pour les âmes dévotes. *Rouen,* Ve Dubosc, 1637, pet. in-12, v. gran., fil.

Un révérend Père Jésuite, scandalisé du divertissement que l'on trouvait à lire des contes licencieux ou des facéties au moins profanes, composa ce livre *en latin* pour amuser et réjouir sans offenser Dieu. Un traducteur, touché d'un si louable dessein, se présenta bientôt, et le livre se trouva fait.

L'honorable intention de ces deux écrivains dévots se trouve-t-elle remplie? J'en doute, et leurs histoires saintement facétieuses me semblent prêter au scandale beaucoup plus que servir à l'édification des fidèles. Qu'un prieur fulmine une excommunication contre le voleur de son anneau pastoral, et qu'un corbeau tombe dans le marasme; qu'un noble chevalier demande à son valet, auquel il donne le nom de *Diable*, de lui tirer ses bottes, et que le vrai diable en personne lui rende ce service, cela me semble ridicule et je n'y vois rien de sanctifiant, ni même de réjouissant, malgré la prétention du révérend Père. Cependant, comme étude de mœurs, ce livre a bien son mérite. L'histoire de Conaxa qui a donné lieu il y a bientôt trente ans au procès des *deux gendres*, est au nombre des contes du R. P. Gazée.

Le Momus françois, ou les Aventures divertissantes du duc de Rauquelaure, suivant les mémoires que l'auteur a trouvés dans le cabinet du maréchal d'H***, duquel il a été secrétaire, donné au public par le sieur L. R***. A *Cologne,* Pierre Marteau, 1739, pet. in-12, maroq. vert., fil., tr. d.

Exemplaire *bien conditionné* et d'une bonne édition de ce mauvais livre attribué à un sieur Le Roy, compilateur de divers ouvrages oubliés.

L'Elite des contes du sieur d'Ouville, première et seconde parties. *Lyon,* Michel Talebard. (*Sans date.*) 2 vol. pet. in-12, v. b. (*Frontispice gravé.*)

Antoine Le Metel, sieur d'Ouville, était frère de Bois-Robert. *(Voir cat. des poètes*, 1668.) Il mourut en 1656, après avoir composé dix pièces de théâtre médiocres ; il fit aussi quelques traductions d'après l'espagnol, entr'autres la *Fouine de Séville*, de Castillo Solorzano, qui fait partie de ma collection : les *Nouvelles de dona Maria de Zayas*, etc. Très pauvre de son propre fonds, d'Ouville était un grand pillard ; la plus grande partie de ses prétendus contes est prise de toutes parts, et son livre est plutôt un recueil de bons mots, un ana qu'autre chose ; mais il est rare, cher et recherché, quoique assez laid.

Les Heures perdues d'un cavalier françois, revues, corrigées et augmentées par l'auteur, dans lequel les esprits mélancoliques trouveront des remèdes propres pour dissiper cette facheuse humeur. *Paris*, Ch. de Sercy, 1662, pet. in-12, v. gran., fil.

Ce petit livre est attribué par quelques biographes à *Gayot de Pitaval*, infatigable compilateur, auquel on doit la *Bibliothèque des gens de cour*, l'*Esprit des conversations agréables*, etc., ouvrages de même sorte et qui font partie de ma bibliothèque. Ce qui a causé cette erreur, c'est qu'en effet beaucoup des contes des *Heures perdues* ont été répétés par Gayot de Pitaval, qui en a volé bien d'autres, mais les *Heures perdues* sont imprimées en 1662, et Gayot de Pitaval n'est né qu'en 1673.

La préface des *Heures perdues*, adressée :

A la belle que j'aime mieux
Ni que mon cœur ni que mes yeux,

est signée R. D. M. Les contes sont nouveaux et assez piquants.

L'Heure du berger, demy roman comique, ou roman demy comique, par C. L. Le Petit. *Paris*, And. Robinet, 1662, in-12, v. gran.

Premier ouvrage du malheureux Le Petit, pendu et brûlé en place de Grève en 1666, pour avoir composé des vers impies sur la sainte Vierge. Il est auteur du *Paris ridicule*, etc. *(Voir cat. des poètes.)* L'*Heure du berger* est une facétie en prose mêlée de vers, fort gaie et très spirituelle. Je suis étonné qu'elle ne soit pas plus connue ; c'est la peinture satirique de mœurs galantes oubliées, mais qui ont toujours leurs analogues. Cette comparaison me paraît devoir piquer la curiosité.

TRAITÉS SINGULIERS ET FACÉTIEUX,

DISSERTATIONS, ETC.

Paradoxes, ou les Opinions renversées de la plupart des hommes; livre non moins profitable que facétieux, par le docteur incognu. *Rouen*, Jacques Cailloué, 1638, pet. in-12, v. m., fil.

Brunet ne cite qu'une seule édition de cet ouvrage : cette édition ne contient que 25 paradoxes, elle est de 1553. Une seconde édition de 1583 en contient 27, et celle-ci, de 1638, en contient 28. Sur le frontispice de cette dernière édition est un portrait gravé d'un homme en pied, portant costume de Henri III. Le second titre est : *Paradoxes contre la commune opinion des hommes.* Le dictionnaire des anonymes de Barbier prétend que le titre d'une quatrième édition, de 1554, porte le nom de Jean Duval; mais ce livre a toujours été attribué à *Charles Estienne*, fils de Henri, et mort enfermé pour dettes au Chatelet, en 1664. Il y a un Jean Duval, médecin, contemporain de Charles Estienne, mais il n'a composé que des ouvrages sur son art; un autre Jean Duval, évêque *in partibus* de Babylone, et savant orientaliste, n'est né qu'en 1597. Il était évêque à Bagdad en 1558.

Ce livre des paradoxes n'est qu'une imitation des *Paradossi d'Ortensio Lando*, ou plutôt *Landi*, milanois, auteur passablement impie. Les paradoxes français sont seulement extravagants, souvent piquants, et dénotent une immense érudition dans leur auteur, quel qu'il soit; mais j'insiste pour Charles Estienne.

La Lettre de cornifleric (*sans date*), pet. in-8, de 4 f. got. fig. en bois, maroq. b., fil., tr. d. Bauzonnet. (*Un des*

deux exemplaires sur peau de vélin de cette réimpression tirée à 30 exemplaires.)

Ce sont des lettres patentes adressées à toutes gens de *meschant gouvernement*, très explicitement et très originalement désignés, pour user du privilége d'escorniflerie ou de vol.

Recueil faict au vray de la Chevauchée de l'Asne, faicte en la ville de Lyon et commencée le premier jour du mois de septembre mil cinq cens soixante-six, avec tout l'ordre tenu en icelle. (*Mulieris bonæ beatus vir.*) *Lyon,* Guillaume Testefort.

Recueil de la Chevauchée faicte en la ville de Lyon, le 17 novembre 1578, avec tout l'ordre tenu en icelle. *Lyon,* par les trois suppots. (*Réimpression à 100 exemplaires, par J. M. Barbet, à Lyon, en* 1829.)

Les originaux de ces deux pièces étaient d'une extrême rareté, et ne se rencontraient que dans quelques-unes des plus riches bibliothèques. Quoique ces *chevauchées de l'âne* aient toujours été classées parmi les facéties, ce sont de véritables pièces historiques. La coutume de promener sur un âne les coupables de certains délits, remonte à l'antiquité ; cet usage en France fut plutôt un stigmate de ridicule que d'infamie. On l'appliqua d'abord à l'homme et à la femme surpris en adultère ; mais ensuite à l'homme qui se laissait battre par sa femme : ces deux chevauchées sont de la dernière espèce. Ce qui peut paraître plus singulier, c'est qu'on faisait de cette punition exemplaire un spectacle en réjouissance d'un évènement heureux ; ainsi la première de ces chevauchées eut lieu à Lyon, à l'entrée de la duchesse de Nemours : *L'ordre et la marche* furent dirigés par un nommé Jean Perron, imprimeur, homme facétieux qui fit de cette cérémonie burlesque une solennité pompeuse, ou figurèrent tous les corps de métiers au nombre de plus de mille personnes, vêtues d'habillements faits pour la circonstance avec un luxe inconcevable et des accessoires en cavalcades, charriots, décorations peintes, processions de moines qu'accompagnaient les abbés du Temple et de Mal-Gouvert, les troupes et les officiers de la garnison, etc., etc., etc. Pendant la promenade de ce cortége, ou plutôt à de certains lieux de repos, trois individus nommés

suppots récitaient un dialogue rimé explicatif du sujet de la chevauchée, et des acteurs, montés sur des charriots, représentaient la pantomime du délit; c'est-à-dire, la femme battant son mari et lui donnant soit des soufflets sur le visage, des coups de bâton sur le dos ou des coups de pied ailleurs, pour l'édification des assistants parmi lesquels était la duchesse de Nemours. Voilà une singulière galanterie! Quand l'homme qui avait eu la faiblesse de se laisser battre par sa femme trouvait le moyen de se sauver pour éviter la peine qui l'attendait, alors son plus proche voisin était saisi et puni en sa place, afin de satisfaire à la vindicte publique, et probablement de forcer chacun à se porter réciproquement secours en l'occasion.

Le scandale occasionné par un pareil usage devint si fréquent qu'en 1610, 1616, 1718 et 1746 des arrêts des parlements de Bordeaux et de Dijon eurent à peine la puissance de le faire cesser.

Les Promenades printannières de A. L. T. M. C. *Paris*, Guillaume Chaudière. 1586, in-16., lav. reg, dem. rel., dos de maroq.

Je serais en peine de dire pourquoi ce petit livre est ordinairement placé dans les catalogues parmi les facéties. Il est d'Adrien Le Tartier, médecin champenois, et il ne traite que de son art; mais d'une manière il est vrai assez amusante. C'est un joli petit livre, rare et curieux.

Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords, avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les Escraignes dijonnoises. Dernière édition, de nouveau augmentée de plusieurs épitaphes, dialogues et ingénieuses équivoques. *Paris*, Arnoult Cotinet, 1662, in-12, v. m. fil. (*Bel exemplaire grand de marges.*)

Voici un livre beaucoup meilleur et plus utile surtout qu'on ne le suppose. Etienne Pasquier, il est vrai, tout en approuvant le travail d'Etienne Tabourot, auteur des Bigarrures, le blâme d'avoir surchargé son ouvrage d'exemples peu décents; ce qui est très exact. Tabourot se défend par la nécessité de faire lire son livre, qui sans cet attrait, dit-il, « resterait confondu avec la multitude et facilité grande des « livres qui abâtardissent les esprits. » Je ne sais jusqu'à quel point est

valable cette excuse; mais très certainement, sans ce côté blâmable des Bigarrures, la partie utile et instructive du livre n'aurait pu seule le sauver de l'oubli, ou du moins ne l'aurait pas fait rechercher comme il l'est encore par les curieux, grâce à son classement bibliographique dans les facéties.

Etienne Tabourot, né à Dijon en 1547, mort en 1590, fut avocat au parlement de cette ville, puis avocat du roi. Il se délassait de ses travaux sérieux par des recherches d'une érudition qui, pour s'exercer sur des sujets comiques, n'en était pas moins réelle et profonde. Sa famille, distinguée dans la robe, avait pour armoiries un tambour avec cette dévise : *à tous accords*; origine de la seigneurie imaginaire d'Etienne Tabourot. Ses Bigarrures sont un traité didactique en prose avec de nombreux exemples, de toutes les parties de la poétique et des formes bizarres qu'elle affectait de son temps. Je ne sais où l'on trouverait ailleurs des indications aussi précises sur *les rébus*, dits de Picardie, par lettres, chiffres, notes de musique, dessins, mots renversés ou sous-entendus, etc.; sur *les équivoques* françois et latins, pour parler comme lui; *les amphibologies* ou *entend-deux* ou *trois*; *les contrepéteries*, *les allusions*, les vers *rétrogades*, *numéraux*, *rapportés*, *lettrisés* ou *paronœmes*, *léonins*, *coupés*, *descriptifs*, etc.; sur les *acrostiches*, les *notes*, les *épitaphes* et toutes sortes de pièces enfin « folastrement et ingénieusement pratiquées. »

Or, toutes ces pièces, dont les formes inusitées de nos jours sont, il faut en convenir, souvent ridicules, et qui ont fait placer le livre des Bigarrures parmi les curiosités littéraires, peuvent devenir l'objet d'une étude philologique très précieuse à mon gré. Ce n'est qu'en torturant la langue, en la pliant de ces mille sortes, en la retournant sous toutes ses faces, qu'on est parvenu à l'assouplir peut-être comme on l'a fait dans le siècle suivant. Mais indépendamment de ce qu'il y a de bon à acquérir à la lecture de ce bouquin, c'est bien la distraction la plus amusante qu'on puisse prendre selon moi.

Aux Bigarrures sont joints, avec une pagination particulière, *Les Touches* du seigneur des Accords. Ce sont des épigrammes en vers parmi lesquelles il s'en trouve de fort bonnes; *Les escraignes Dijonnoises*, ou contes de veillées au nombre de cinquante, la plupart assez sales, mais gais et curieux comme étude de mœurs, et enfin *Les Contes facétieux* du sieur Gaulard, gentilhomme de la Franche-Comté Bourguignotte. Ce sieur Gaulard est le type d'une sorte de niaiserie particulière fort plaisante, et chez lequel on a puisé toutes les naïvetés répétées tant de fois depuis dans les *ana* et recueils de *bons mots*.

Je connais trois éditions des Bigarrures, celle-ci est la plus complète, et elle passe à juste titre pour être la meilleure.

La Civilité puérile et honnête pour l'instruction des enfants, en laquelle est mise au commencement la manière d'apprendre à bien lire, prononcer et écrire; corrigée de nouveau et augmentée à la fin d'un beau traité pour bien apprendre l'ortographe. Dressé par un missionnaire, avec des préceptes et instructions pour apprendre à la jeunesse à se bien conduire dans les compagnies. *Paris,* Claude Herissant, 1753, in-12, v. porph., fil.

Quoique ce livre, fait sérieusement, contienne de fort bons préceptes, je l'ai classé parmi les facéties, parce que la naïveté rare avec laquelle ces lois de la civilité sont présentées, ne peut manquer d'exciter le rire des personnes les mieux disposées à les prendre au sérieux.

Les caractères cursifs du XVIe siècle avec lesquels on a continué d'imprimer cet ouvrage, pour enseigner aux enfants à lire de vieux actes, me font supposer que l'ouvrage lui-même date de cette époque ou du commencement du XVIIe siècle. Les quatrains de Pibrac, qui le terminent, me confirment dans cette opinion. Du reste, on a attribué la *Civilité puérile et honnête* à Mathurin Cordier ou Corderius, maître d'école, dit-on, dont Calvin fut l'élève. Cordier, né en Normandie en 1479, mourut à Genève en 1564. Mais l'ouvrage de Cordier, intitulé *Miroir de la jeunesse,* est-il bien effectivement celui auquel on a donné le titre de *Civilité puérile ?* C'est ce que je ne saurais affirmer.

Procès et amples examinations sur la vie de Caresme-prenant, dans lesquelles sont amplement descrites toutes les tromperies, astuces, caprices, bisarreries, fantaisies, brouillements, inventions, subtilitez, folies, débordedements et paillardises qu'il a commis et fait pratiquer en la présente année, avec la sentence, mandement et bannissement général donnés et publiés contre luy de l'ordonnance et commission du seigneur Caresme. Traduction d'italien en français. *Paris,* 1605.

Traicté de mariage entre Julien Peoger, dit Janicot, et Jacqueline Popinet, sa future espouse. *Lyon,* 1611.

La Copie d'un bail et ferme faicte par une jeune dame de son ... pour six ans. *Paris,* Pierre Viard, 1609.

La Raison pourquoi les femmes ne portent pas de barbe au menton, et ce qui a esmeut nosdittes femmes à porter les grandes queues. *Paris,* 1601.

La Source du gros fessier des nourrices, avec la complaincte contre les inventeurs des vertugalles. Ives Bomont. Réunis en 1 vol. in-8 cart.

L'Origine des ... sauvages, la manière de les apprivoiser, etc., plus le bail à ferme desdits avec les sens et rentes.

Prognostication des ... sauvages en vers. *Lyon,* Jean de la Montagne, 1797. (*Ces deux dernières pièces réunies en* 1 *vol. pet. in-*18, *fig., v. fauv., fil.*)

Réimpressions des pièces fort rares. Ces réimpressions mêmes sont fort recherchées, sans doute à cause de la singularité de leur titre, car je les tiens fort peu piquantes.

Une seconde réimpression de la première de ces facéties, *Procès et amples examinations de la vie de Carême-prenant,* a été donnée par Crapelet, sur un exemplaire daté de 1609, in-8° de 23 pages d'impression, cartonné.

L'Origine des masques, mommerie, bernez et revennés es jours gras de Caresme-prenant menez sur l'asne à rebours et charivary. — Le jugement des anciens pères et philosophes sur le subjet des mascarades, le tout extrait du livre de la mommerie de Claude Noirot, juge en la mairie de Lengres. A *Lengres,* Jean Chauvetet, 1609, pet. in-8, maroq. violet à filets et à compartiments, tr. d.

Traité contre les masques, par Jean Savaron, sieur de Villars, etc. *Paris,* Pierre Chevalier, 1610, pet. in-8, mar. rouge, fil. et tr. d.

Le premier de ces deux ouvrages est fort rare, ce que je m'explique, mais aussi fort recherché : ce que j'ai peine à comprendre, à moins que ce ne soit pour le sérieux burlesque avec lequel le bon Noirot traite les mascarades et mômeries en usage de son temps, et l'érudition incroyable à l'aide de laquelle il prouve que ces folies nous ont été transmises de l'antiquité payenne par le démon. Le traité de Savaron est non moins savant; mais il est beaucoup moins ridicule, et conséquemment moins recherché.

La magnifique Doxologie du Festu, par M. Sebastien Rouillard de Melun, advocat en parlement. *Paris,* Jean Millot, 1610, in-8, v. marb., fil.

C'est tout simplement l'éloge de la Paille, mais embellie de tout ce que la faconde pédantesque d'un avocat du XVIe siècle pouvait réunir d'érudition fatigante, de citations puisées dans les auteurs grecs et latins les plus inconnus, dans les écrivains sacrés et profanes les plus ignorés et les plus étrangers surtout au sujet traité. Cette méthode ridicule, que Rouilliard poussait à l'excès dans un temps où elle était vulgaire, fait encore rechercher les ouvrages de cet avocat modèle, non moins extravagant dans les sujets de son choix que dans les titres bizarres qu'il donnait à ses écrits : témoin celui-ci.

Subtiles conceptions des plus excellents esprits, tant des siècles passés que du nostre. (*Disposées en forme de lieux-communs pour fournir en toutes matières de beaux traits propres à dire de bouche ou bien à coucher par écrit.*) *Paris,* P. Mettayer, 1610, in-12 v. gr.

Ce recueil est traduit de Hierome Garimberto, auteur toscan *dei problemi naturali e morali.* C'est une suite de définitions, tirées des anciens, des passions et des sentiments de l'humanité, avec des règles de la conduite à suivre dans la joie, la douleur, la crainte, le désir, l'espoir, le doute, etc., etc., etc., et l'indication en marge des auteurs cités,

Aristote, Platon, Cicéron, etc. Je ne sais pourquoi ce volume est classé parmi les facéties. C'est de la morale, et la plus ennuyeuse.

Le royal syrop de pommes, antidote contre les passions mélancoliques, par Gabriel Droyn, docteur en médecine. *Paris,* Jean Moreau, 1613, in-8, v. fauv., tr. d.

La biographie Michaud ne parle de Gabriel Droyn, à la suite de Jean Droyn, que pour dire qu'il est auteur de ce livre, « toujours si mal « placé dans les catalogues de bibliothèques. » Cela est très facile à dire ; mais il aurait été mieux, ce me semble, d'indiquer la classe à laquelle doit appartenir le *Royal syrop des pommes.* Je dirai, moi qui l'ai lu, que c'est, il est vrai, un livre de médecine, au moins par sa forme, si ce n'est même un livre de morale, comme prétend Brunet, mais où se trouve rassemblé, amoncelé, avec une extrême abondance, toutes les traditions, tous les préjugés populaires recueillis par Droyn, depuis le commencement du monde jusqu'à lui, sur l'affinité prétendue des animaux et de leurs diverses parties, des végétaux, des minéraux, avec les constellations du zodiaque et l'esprit humain. C'est de l'astrologie médicale et physiologique. Or, de toutes ces choses, amassées avec une immense érudition, Gabriel Droyn tire des conséquences, souvent fort justes et raisonnables, contre les *scientifiques*, ou savants de son espèce; les *horoscopeurs*, ou diseurs de bonne-aventure ; les *songe-creux,* ou rêveurs politiques et dévôts; les *philosophes métalliques* et *spagiriques,* chercheurs de pierre philosophale; les *composeurs,* poètes et écrivains, tous attaqués de *passions* mélancoliques qu'il dit guérir au moyen d'un *Sirop de pommes,* lequel n'est réellement qu'un prétexte à ses déclamations. Sept sortes de sirop sont ainsi indiqués pour les *qualifiez,* les *curieux*, les *antiquailleurs*, les *splendides,* les *né-coiffés*, etc. Le livre se termine par des considérations sur les sources minérales, thermales et autres.

C'est donc, je le répète, un livre de médecine, mais où la science sert seulement de thème à des observations critiques, satiriques mêmes, souvent très fines et toujours très curieuses sur les usages, les habitudes, les ridicules surtout du temps de Droyn. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur cet auteur. Bien que son livre soit daté de 1615. Je le crois, à son style, de 50 ans au moins antérieur à sa date, et je ne le crois pas si mal placé dans les dissertations singulières qui font partie des facéties ; car il est bien évident que Droyn, tout médecin qu'il était, n'avait pas la prétention de guérir, avec du sirop de pommes, toutes les maladies que je viens de citer et qu'il décrit longuement.

La Philosophie fabuleuse, par lequel sous le sens allegoric de plusieurs belles fables, est monstrée l'envie, malice et trahisons d'aucuns courtisans, traictant sous pareilles allégories, de l'amitié et choses semblables, par Pierre de La Rivey. *Rouen*, Jean Berthelin, 1620, in-12, dem. rel., dos de maroq. non rog. (*Bel exemplaire d'un livre rare.*)

La philosophie fabuleuse est divisée en deux livres, le premier. imité de l'italien, d'*Angelo Firenzuola*, le second imité des traités de *Sandebar*, indien, par Pierre de La Rivey, né à Troyes, mort en 1612, traducteur de la seconde partie des nuits de *Straparole*, et des discours de *Capelloni*, dont j'ai déjà parlé. De La Rivey était un homme d'esprit et de talent; ce fut lui qui, le premier, composa en prose française des comédies de mœurs qui me donneront l'occasion de reparler de lui. La *Philosophie fabuleuse* est un livre bien fait; mais c'est plutôt un traité de morale, sous la forme d'apologues, qu'une facétie, bien qu'il soit toujours placé dans cette classe. Pour une foule d'autres livres qui n'ont jamais été lus, ce classement ne m'étonne point; mais le sujet de celui-ci est très clairement exprimé dans le titre.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est dédié à René de Voyer, vicomte de Paulmy, seigneur d'Argenson, etc., etc., etc.

Le Cabinet de Minerve, auquel sont plusieurs singularitez, figures, tableaux antiques, recherches saintes, remarques sérieuses, observations amoureuses, subtilitez agréables, rencontres joyeuses et quelques histoires meslées et aventures de la sage Fenisse, patron du devoir, par Beroalde de Verville. *Rouen*, Guillaume Vidal, 1597, in-12, v. g., fil.

Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de tout ce qui a été, est et sera, etc. Imprimé cette année. (*En Hollande, 1698, selon M. Ch. Nodier.*) 347 pages pet. in-12, v. fauv., tr. d. (*Rare.*)

Le Moyen de parvenir, nouvelle édition corrigée de diverses fautes qui n'y étaient point, et augmentées de plusieurs autres. *Chinon*, de l'imprimerie de François Robelain, l'année Pantagrueline, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, v, fauv., fil., tr. d. (*Rare.*)

Le Moyen de parvenir, nouvelle édition. (*Avec une dissertation de La Monnoye et les contes en vers tirés de l'ouvrage.*) 1773, in-12, v. m., fil.

Le Moyen de parvenir, œuvre contenant, etc., etc., etc. Revu, corrigé et mis en meilleur ordre, publié pour la première fois avec un commentaire historique et philosophique accompagné de notices littéraires, par Paul L. Jacob, bibliophile. *Paris*, Techener, 1841, in-12, pap. de Hollande, v. f., fil., tr. d.

Le Palais des curieux, auquel sont assemblés plusieurs diversitéz pour le plaisir des doctes et le bien de ceux qui veulent savoir. *Paris*, 1612, in-12, v. g., fil.

J'ai parlé de Beroalde de Verville. (*Voyez Cat. des poètes*, 1612.) Le *Cabinet de Minerve* est un *salmigondis* de choses incohérentes et disparates, ainsi qu'on en peut juger par le titre; ouvrages alors à la mode, et comme sont, par exemple, les Soirées de Bouchet, sauf l'esprit toutefois; car le style de Beroalde est souvent diffus, son érudition indigeste et son jugement obscur. Aussi a-t-on peine à croire que le *Moyen de parvenir* soit sorti de sa plume; et ce doute est de vieille date, puisque la dissertation de De La Monnoye, qui précède les deux dernières de ces éditions, le combat et cherche à prouver que l'ouvrage est bien de Beroalde de Verville. Mais ce qui milite le plus en faveur de cette opinion, c'est un passage, page 461, du *Palais des curieux*, dans lequel Beroalde s'en avoue l'auteur. Et puis, si le *Moyen de parvenir* n'est pas de Beroalde de Verville, à qui doit-on l'attribuer? Les auteurs facétieux de cette époque, Des Perriers, Noel Dufaïl, Cholières, Bouchet, Henry Estienne par son apologie pour Hérodote, d'Aubigné par son Baron de Fœneste, etc., ont tous signé leurs ouvrages, parmi lesquels il y en a d'aussi libres et d'aussi peu religieux que celui-ci; pourquoi

l'auraient-ils désavoué? D'un inconnu, cela est impossible. Du reste, il ne fallait pas une grande puissance de génie pour la composition du *Moyen de parvenir*. C'est une suite de contes parmi lesquels il y en a, et en grand nombre, de très spirituels, de très piquants, qui se succèdent souvent d'une manière assez maladroite, quelquefois heureusement, ou, pour mieux dire, naturellement, mais toujours sans art; ce qui en fait le mérite à mon gré. Or, une grande partie de ces contes a pu être fournie à Beroalde de Verville, qui n'aura eu qu'à les accoler, qu'à les enfiler les uns après les autres. Puisque chacun a une opinion à ce sujet, je puis bien me permettre d'avoir et d'émettre la mienne, d'autant que je n'y tiens point si l'on m'en donne une plus satisfaisante. Je dois ajouter toutefois que Guillaume Colletet, dans son histoire manuscrite des poètes français, ne révoque pas en doute cette question: selon lui Beroalde de Verville, son aîné, mais son contemporain, est le véritable auteur du *Moyen de parvenir*. Beroalde de Verville, ajoute Colletet, « mena toujours une vie aussi débordée et aussi « libertine que pas un autre de son siècle, qui a peut-estre esté l'un « des plus abandonnez du monde, et qui permettait presque de tout « dire et de tout faire; jamais l'antique Lucian ni le moderne Rabe- « lais n'eurent des sentiments plus déréglez ny ne les descouvrirent « avec plus de liberté. Il aymoit ces bons mots que l'on appelle mots « de gueulle, jusques au point que pour en apprendre de nouveaux « tous les jours, il ne feignoit point de fréquenter les brelans et les « tavernes avec toutes sortes de personnes pour rustiques et abjectes « qu'elles fussent, et cestoit là qu'il enseignoit ou qu'il apprenoit si bien « que soubs prétexte de s'instruire dans les propres termes des arts mé- « chaniques des meilleurs et plus ingénieux artisans, après ses estudes « sérieuses, il se rendoit souvent compagnon de leurs débausches; ce « qu'il pratiqua mesme depuis qu'il eut pris la soutane et le long man- « teau et qu'il eut embrassé l'ordre ecclésiastique. » Ordre qu'il abandonna plus tard pour se faire calviniste.

On a répété que le mot *car*, par où commence le *Moyen de parvenir*, « car ce fut au temps, au siècle, etc., » ne se retrouve plus dans le reste de l'ouvrage; c'est une erreur. Vigenère, pages 326 de la première édition cataloguée, 509 de la seconde, 275 de la troisième, enfin 375 du second volume de la quatrième, dit : « Ma femme, vous savez le bruit « qui court de vous et de moi; *car* on dit de moi que je suis un peu « cornard. »

Les personnes, s'il en est, qui ne connaissent pas le *Moyen de parvenir*, trouveront tout naturel que *Vigenère*, savant du XVIe siècle, intervienne en cette affaire; mais il répond à *Aristipe*, et il est interrompu par la *Pucelle d'Orléans*. Ainsi discourent ensemble *Platon*, *Pé-*

trarque, Comines, Senèque, Saint-Côme, Madame et l'autre, etc., etc., sans raison et sans suite, chacun disant sa ratelée comme il lui vient à l'esprit, et y fourrant son conte bien ou mal à propos. C'est enfin la débauche la plus folle, la plus abondante de verve et de gaîté qu'on ait jamais produite.

Le *Palais des curieux*, bien que recherché et s'achetant assez cher, est méprisé sur parole et n'est lu de personne. Cependant il contient des remarques singulières sur des objets d'histoire naturelle, des recettes ingénieuses, des observations de mœurs qui ne manquent pas de finesse d'observation, des recherches philologiques pleines d'intérêt et qui sont véritablement instructives, pour moi du moins, m'ayant appris la signification de vieux mots que j'avais vainement cherchée ailleurs.

Recueil général des caquets de l'accouchée, ou discours facétieux où se voit les mœurs, actions et façons de faire des grands et petits de ce siècle : le tout discouru par dames, demoiselles, bourgeoises et autres; et mis par ordre en VIII après disnées qu'elles ont faict leurs assemblées par un secrétaire qui a le tout ouy et escrit. Avec un discours du relèvement de l'accouchée. Imprimé au temps de ne plus se fascher, 1613, pet. in-8, avec un frontispice gravé, maroq. rouge, fil., tr. d. *(Bel exemplaire d'une bonne édition.)*

Le plus vrai, le plus spirituel, le plus curieux des livres de cette espèce et l'un des plus rares. C'est un précieux document des mœurs bourgeoises du règne de Louis XIII.

Les Jeux de l'incognu. *Paris*, au Palais, 1630.

Le Herti, ou l'Universel, 1630.

La Blanque des marchand meslés.

A très déliée, très menue et très maigre demoiselle. (*Sans date*).

Discours académique du ris, prononcé en l'Académie de Philaretes, et discours du ridicule. (*Sans date.*)—Réunis

en un seul vol. in-8, dem. rel. non rogné. (*Superbe exemplaire avec frontispice gravé.*)

Bien que la dédicace de ce livre singulier, adressé au prince Henri de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, soit signée *Devaux*, l'ouvrage est d'*Adrien* de *Montluc*, comte *de Cramail*, petit-fils du célèbre maréchal de Montluc. Mathurin Régnier lui a adressé sa deuxième satire. C'était un honnête homme et un homme d'esprit. Il est auteur de la comédie *des Proverbes*, sur laquelle je reviendrai, et des *Jeux de l'inconnu*. On ne pouvait préluder plus gaiement à un dénouement plus triste et plus malheureux : ayant encouru l'animadversion du cardinal de Richelieu, le comte de Cramail subit à la Bastille une détention de douze années; il n'en sortit qu'infirme en 1642 et mourut en 1646, agé de 74 ans.

Il est difficile de trouver réunies toutes les pièces qui composent ce volume. *Les Jeux de l'inconnu* sont des satires en prose contre le style ridicule, pédant et alambique, tout hérissé de *pointes*, alors en faveur. L'éditeur du livre se défend dans son avis au lecteur d'avoir eu pour but de désigner quelque auteur en particulier, mais il prétend n'avoir fait qu'une critique générale; il remarque avec raison « que pour employer une telle raillerie, il a fallu avoir la connaissance de plusieurs choses, ce qui n'est pas donné à tous. » Une partie de ces critiques a pour nous beaucoup moins de piquant qu'elles n'en devaient avoir alors; les ouvrages blâmés n'étant pas indiqués et n'étant plus sous nos yeux; sont d'ailleurs probablement oubliés. Toutefois, on reconnaît toujours la manière ingénieuse et vive employée par le comte de Cramail pour signaler les défauts des conceptions de ses contemporains. Il emploie la forme de petits romans, d'historiettes, qui, chacun par les aventures qu'il rappelle et par le style surtout, fait probablement allusion à des ouvrages connus. D'après une de ces nouvelles, il paraîtrait que les histoires en calembourgs dont on a cru M. de Bièvre l'inventeur, telles que la *Comtesse-Tation*, l'*Ange-Lure* etc, datent de beaucoup plus loin; car un des jeux de l'inconnu commence ainsi : « le courtisan grotesque « sortit un jour *intercalaire* du palais *de la bouche*, vêtu de vert *de* « *gris*. Il avait un manteau de *cheminée*, doublé *de* frise *d'une colonne* » etc, et vingt huit pages de cette sorte.

Le Herti ou l'universel est le discours d'un fou, d'un extravagant, véritable amphigouri incompréhensible, très spirituellement fait de verve mais beaucoup trop long pour être toujours plaisant. *La Blangue* est une sorte d'inventaire d'objets imaginaires mais auxquels l'auteur donne un sens épigrammatique, comme : « le disque dont Hyacinthe fut « frappé par Apollon, pour apprendre à ne pas jouer avec les grands. » Le *Discours sur le tis* contient des observations plus philosophiques

qu'on n'irait en chercher dans des livres de cette sorte; il en est de même du *Discours sur le ridicule*, qui termine ce volume fort curieux.

Harangues burlesques sur la vie et sur la mort de divers animaux dédiés à la Samaritaine du Pont-Neuf, par M. Raisonnable. *Paris*, Antoine de Sommaville, 1651, in-8, v. fauv.

Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec plusieurs autres qui portent un titre à peu près semblable. 1° *Harangues facéticuses sur la mort de divers animaux composées par divers auteurs, trad. d'italien en françois.* Lyon, G. Roussin 1618, in-12. 2°. *Regrets facéticux et plaisantes harangues funèbres du sieur Thomassin sur la mort de divers animaux.* Rouen, Ferrand, 1632, in-12. 3°. *Regrets facétieux et plaisantes harangues funèbres sur la mort de divers animaux pour passer le temps et réveiller les esprits mélancoliques*, trad. du toscan de Timophile, *Paris* in-16. Ce n'est pas non plus une traduction d'un recueil publié à Gênes sous le titre de *Sermoni funebri de vari auctori nella morte de diversi animali*, en Genova, 1559, in-8.

Les harangues burlesques que je catalogue ne sont rien de tout cela. C'est un composé tiré en très grande partie du livre latin intitulé *Amphitheatrum sapientiæ serio socraticæ, etc.* Ainsi l'*Éloge de l'âne*, les *regrets* d'Olympe *sur la mort de son chien* Crocale, la *harangue* d'Aminthe *sur la mort de sa chouette*, l'*Éloge de la mouche*, l'*Apologie du du pou* et *du ver à soie* sont traduits de l'amphithéâtre de science. Ce qui me fait penser que les *Éloges de la fourmi, du coq, de la brebis et de l'escargot* ont été pris d'ailleurs et sans que l'auteur, qui s'est caché sous le speudonyme de *Raisonnable*, en ait rien dit.

Je me suis peut-être trop étendu sur ce volume; mais il est fort rare, fort cher et fort recherché, je ne sais trop pourquoi, à parler franchement.

Comus ou Banquet dissolu des Cimmeriens. Songe, ou par une infinité de belles feintes, gayes, gentilles, et sérieuses inventions, les mœurs dépravées de ce siècle (et principalement aux banquets) sont doctement, naïvement et singulièrement décrites, reprises et condamnées. Traduit du latin d'Ericius Puteanus, conseiller, etc., professeur en

l'université de Louvain et historiographe du roi catholique, par Nicolas Pelloquin. *Paris*, Nicolas Touzard, 1613, pet. in-12, lav. reg., v. br. gauff., fil et tr. d., rel. de Simier. *(Bel exemplaire.)*

Erycius Puteanus n'est autre que Henry Dupuy, né à Gueldre, en 1574, mort à Louvain, en 1646. Cet ouvrage est un de ces petits livres que Dupuy aimait tant à composer et surtout à publier, à l'exemple de son maître *Juste Lipse*. La traduction du *Comus*, dont le sujet est indiqué par le titre que je viens de rapporter en entier, est infiniment plus recherchée que l'original. Elle est instructive et amusante, mi-partie vers et prose. C'est un bel et bon livre.

L'Antidote d'amour, avec un ample discours contenant la nature et les causes d'icelui, ensemble les remèdes les plus singuliers pour se préserver et guérir des passions amoureuses, par Jean Aubery, docteur en médecine. *Delft*, Arnoud Bon, 1663, pet. in-12, v. ecc., fil.

On range quelquefois ce petit livre dans la collection des Elzeviers. C'est un ouvrage où se trouve entassée une immense érudition qui, toutefois, n'a pas empêché l'auteur d'adopter les plus ridicules préjugés de son siècle; par exemple, sur l'influence des astres, sur les philtres, sur les caractères cabalistiques, sur les talismans; en y apportant cependant une certaine réserve comme n'ayant pas le courage de contredire ouvertement les opinions reçues généralement. La lecture de ce livre n'est pas sans quelque intérêt. Il est à remarquer qu'en 1660, Ronsard est encore le *poète* par excellence, cité par Aubery.

Hexameron rustique, ou six journées passées à la campagne entre des personnes studieuses, par Lamothe Levayer, conseiller d'Etat. *Amsterdam*, Pierre Mortier, 1698, pet. in-12, v. fauv., fil., tr. d.

Pourquoi la plupart des bibliographes classent-ils ce petit livre parmi les facéties ? Est-ce parce que son titre d'*Hexameron* paraît le placer auprès du *Décameron* de Boccace et de l'*Heptameron* de la reine de Na-

varre ? Je ne vois pas d'autre motif; car c'est un recueil d'observations historiques, philosophiques et philologiques, en général peu facétieuses, mais qui n'en ont pas moins d'intérêt pour cela.

Lamothe Le Vayer, né à Paris, en 1588, mort en 1672, fut précepteur du dauphin, depuis Louis XIV, et de son frère. C'était un philosophe que l'étude avait porté au scepticisme. Ses œuvres, qui ne contiennent pas l'Hexameron, ont été imprimées en quatorze volumes. Ordinairement on ne lit pas ce nombre de volumes d'un même auteur pour le seul plaisir d'apprendre à douter, aussi on ne le lit plus guères.

Le Cercle, ou Conversations galantes. *Paris,* 1675, pet. in-12, maroq. orange, fil., tr. d.

Conversations en effet sur des sujets d'amour entre plusieurs personnes réunies à la campagne. Bavardage assez spirituel et où l'on peut faire des études de mœurs pendant ce siècle galant. Cet ouvrage est de Gabriel de Bremont, réfugié en Hollande pour avoir composé des ouvrages du genre de celui-ci, mais où l'on crut reconnaître d'augustes modèles.

Le Put..... d'Amsterdam, livre contenant les tours et les ruses dont se servent les put..... et les maq..... comme aussi leur manière de vivre, leurs croyances erronées, et en général toutes les choses qui sont en pratique parmi ces donzelles. *Amsterdam,* Elie Jugchemse de Rhin, 1681, pet. in-12, v. porph., fig.

Petit livre de la plus grande rareté, et dont le contenu est suffisamment indiqué par le titre. L'auteur emploie encore la forme d'une vision pendant laquelle un *esprit souterrain,* sorte d'Asmodée, le conduit dans les *musico,* ou mauvais lieux d'Amsterdam, qu'il décrit beaucoup trop naïvement.

Nouveaux entretiens sur les sciences secrettes, ou le Comte de Gabalis. Renouvellé et augmenté d'une lettre sur ce sujet. *Cologne,* Paul de la Tenaille, 1684, pet. in-12, v. fauv., fil. (*Édition à la sphère.*)

Ce livre, si peu connu maintenant, est de l'abbé de Montfaucon de Villars, né à Toulouse, en 1635, neveu du savant bénédictin Montfaucon. L'état ecclésiastique qu'avait embrassé l'abbé de Villars ne put maintenir la hardiesse de son imagination. Ses entretiens sur les sciences occultes lui attirèrent des persécutions; son livre fut atteint des censures de ses supérieurs, et la chaire interdite à l'auteur. Mais son caractère aimable et ses ouvrages, où brille un esprit original, le firent accueillir et rechercher.

Le comte de Gabalis est un prétendu adepte Rose-Croix, *un illuminé,* qui communique avec les intelligences, et qui fait à l'auteur l'exposé de sa doctrine, et avec une sorte de naïveté si finement ironique, qu'on lui pourrait supposer une conviction. Cet ouvrage, du moment qu'il parut, passa pour un des meilleurs écrits du temps, et eut la gloire d'être comparé aux Provinciales de Pascal. C'est en effet un modèle de style qui mériterait d'être étudié.

Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue, par le Père Menestrier. *Lyon,* J. M. Barbet, 1829, in-8, dem. rel., dos de maroq.

Réimpression à 100 exemplaires d'une édition fort rare imprimée en 1704, d'un ouvrage du père Ménestrier, jésuite, né à Lyon, en 1631, mort en 1705, et dans laquelle il a fait preuve d'une érudition fort originale. M. Leber y a ajouté des notes qui ne sont pas sans intérêt.

Le Père Ménestrier aimait ces sortes de recherches. Il a composé plusieurs traités sur le blason, la chevalerie, les tournois, les emblêmes, les opéras, les ballets, etc., sujets qui peuvent paraître étranges pour un religieux.

Histoire des personnes qui ont vécu plusieurs siècles et qui ont rajeuni avec le secret du rajeunissement. Tiré d'Armand de Villeneuve. Et des règles pour se conserver en santé et pour parvenir à un grand âge, par M. de Longueville Harcouet. *Paris,* V° Carpentier, 1716, pet. in-12, v. porph.

C'est sans doute le sérieux avec lequel cet ouvrage est composé qui l'a fait placer parmi les traités singuliers, car c'est avec des connais-

sances réelles et la plus grande bonne foi que l'auteur cite ses exemples et prodigue ses conseils pour vivre plusieurs siècles et même pour rajeunir, ce qu'il croit très possible ! Ce n'était cependant ni un ignorant ni un sot.

La Coterie des antifaçonniers, établie dans L. C. J. D. B. L. F. Première relation où l'on traite de l'établissement de cette coterie. *Amsterdam,* aux dépens de la compagnie, 1716, pet in-12, maroq. roug. Kœhler. (*C'est la meilleure édition de ce joli petit livre.*)

La Coterie des Anti-Faconniers était une société qui devait se réunir pour s'instruire en s'amusant, et se composer de vingt personnes de différents états : une fille, une femme, une veuve, un religieux, un homme de robe, un médecin, un courtisan, un négociant, un homme de lettres, etc. Cette *première relation* n'est que la peinture du caractère de chacun de ces vingt personnages formant la société, et cette prétendue société n'est évidemment qu'un prétexte qu'a cherché l'auteur pour avoir une occasion de faire la critique de chacun des états ou professions de la vie qu'il met en scène, dans cette première relation qui n'a pas eu et qui ne devait certainement pas avoir de suite. C'est une satire ingénieuse et vraie des divers caractères composant la société de ce temps, qui n'était pas si étrangère à la nôtre que l'on pourrait le supposer. Ce livre est de l'abbé Bordelon.

Les Priviléges du cocuage, ouvrage nécessaire, tant aux cornards actuels qu'aux cocus en herbe. A *Vicon,* chez J. Cornichon, à l'enseigne du Coucou, 1722, pet. in-12, v. m. (*Edition de Hollande à la sphère.*)

Le meilleur des ouvrages composés sur un malheur qu'on est convenu de trouver comique, surtout quand on ne l'éprouve point. C'est un dialogue entre un jaloux et un mari à qui il ne sert plus de rien de l'être, qui a pris son parti, et qui s'en trouve bien. L'exemple de ce bon mari et ceux qu'il cite en grand nombre, ont le pouvoir de convaincre son interlocuteur et de le guérir de sa jalousie.

Il y a de l'esprit et de la gaîté dans ce petit livre.

Le Docteur Gélaon, ou les Ridiculités anciennes et modernes. *Londres*, Innis et Fonson, 1737, in-12, v. br., fil., tr. dorée.

Recueil excessivement abrégé des préjugés, sottises, inepties, des ridicules enfin en actions, en pensées, en écrits, en paroles, si communs dans le monde et qui l'ont si souvent régi. Ce recueil, qui pourrait être mieux écrit, mais qu'il serait impossible de *compléter*, se fait lire en haussant les épaules.

Les yeux, le nez et les tétons, ouvrages curieux, galants et badins, composés pour le divertissement d'une dame de qualité. (*Chaque partie de cet ouvrage a un titre, une pagination et une table particuliers, avec l'indication.*) *Amsterdam*, Jean Pauli, 1740. (*Au dernier traité : Les Tétons, on a ajouté :* Les Poésies diverses du sieur Ducommun, in-8, porph., fil., tr. d.

Sur l'autorité du libraire Delahaye Van Duren, M. Barbier, dictionnaire des anonymes, attribue ces trois volumes au libraire *Roger*, qui n'a eu d'autre peine que de rechercher et de rassembler tous les vers composés sur les *yeux*, en français surtout, mais même en italien et en latin, et réunir tant bien que mal ces divers fragments tirés de toutes parts, au moyen d'une dissertation fort plate. Cette opération s'est continuée pour le *nez*, etc., par le même procédé, et l'on doit se louer beaucoup de ce que l'auteur n'a pas donné « ainsi de suite toutes les « parties du corps humain, » comme il se le proposait. Ce beau volume, bien imprimé sur papier de Hollande, est de la meilleure conservation. Il n'est pas commun.

La Oille, mélange ou assemblage de divers mets pour tous les goûts, par un vieux cuisinier gaulois. *Constantinople*, 1755, in-18, v. fauv., fil., tr. d. (Kœhler.)

Véritable hochepot. C'est une règle de conduite pour tous les goûts, sauf peut-être le bon.

L'Antidote d'amour, avec un ample discours contenant la nature et les causes d'iceluy, ensemble les remèdes les plus singuliers pour se préserver et guérir des passions amoureuses, par Jean Aubert, docteur en médecine. A *Delfft*, Arnold Bon, 1663, pet. in-12, v. ec., fil. (*Bel exemplaire avec témoins.*)

Traité curieux et qui dénote dans son auteur une érudition sage et une absence de préjugés que je crois fort rares à cette époque. Si le titre paraît conforme aux idées du temps, l'ouvrage me paraît bien plus avancé.

Traité de la jalousie, ou moyens d'entretenir la paix dans le mariage, jouxte à la copie imprimée. *Paris*, Elié Josset, 1677, pet. in-12, dem. rel., dos de maroq.

Ce volume, qui provient de la bibliothèque de M. de Pixerecourt, y est annoncé dans son catalogue comme étant de Jacques Chaussé. Il est bien réellement d'Antoine de Courtin, résident général de Louis XIV en Suède, protégé par la reine Christine et par son successeur, Charles-Gustave. Outre ce *Traité de la jalousie*, de Courtin est auteur d'un *Nouveau traité de la civilité* parmi les honnêtes gens, Paris, 1675; d'une *Suite de la civilité*, ou Traité du point d'honneur, Paris, 1675; et d'un *Traité de la paresse*, Paris, 1677, dont l'abbé Goupil publia une quatrième édition, en 1743, avec la vie de de Courtin.

Je ne connais de tous ces ouvrages que le *Traité de la jalousie*; il ne me fait pas regretter les autres, s'ils lui ressemblent. C'est un mélange de philosophie scholastique, de cette vieille physique rechauffée d'Aristote, telle encore qu'on l'interprétait dans les classes, et d'une morale fort respectable sans doute, mais puisée comme au hasard dans Epictète, les saints Pères et Juste Lipse. Tout cela ressassé dans un style languissant, et d'une prolixité telle que je n'ai pu en supporter l'ennui.

Venus physique, 1745. Deux parties contenues dans un volume pet. in-12. La première contenant une dissertation sur l'origine des hommes et des animaux, et la

seconde, une dissertation sur l'origine des noirs, v. mar., filet.

L'Anti-Venus physique, 1746. Deux parties contenues dans un vol. pet. in-12; la première est une critique de la dissertation sur l'origine des hommes, ci-dessus, et la la seconde, une critique de la dissertation sur l'origine des noirs, v. marbr, fil.

Le premier de ces ouvrages est de Maupertuis; le second de Basset des Roziers. Il est difficile de réunir les deux volumes. La critique est infiniment plus piquante que l'ouvrage qui y a donné lieu.

Le grand mistère de l'art de méditer sur la garde-robe; renouvelé et dévoilé par l'ingénieux docteur Swift. Avec des observations historiques, politiques et morales qui prouvent l'antiquité de cette science et qui contiennent les usages différents des diverses nations par rapport à cet important sujet. Traduit de l'anglais. *La Haye,* Van Duren, 1729, pet. in-8, v. b., fil., tr. d.

Un des ouvrages les moins connus de l'auteur de *Gulliver,* du *Conte du tonneau,* etc., de Jonathan Swift, doyen de Saint-Patrich, mort en Irlande en 1745, âgé de 78 ans.

Le *Grand mystère* est un livre fort sale et très peu amusant, à mon avis. Comme il ne se compose que d'une trentaine de pages, heureusement, le libraire y joignit maladroitement les *Pensées hasardées* sur les études, la grammaire, la rhétorique et la poétique, par M. G.-L. Lesage; le tout pour donner au volume l'épaisseur convenable,

Je ne connais pas de spéculation plus incohérente.

Encyclopédie illiputienne, ou petits chefs-d'œuvre d'éloquence, récréation littéraire. A *Lilliput* et à *Paris,* Cailleau (*sans date*), in-32, cart. non rogné.

Recueil composé d'Eloges singuliers dont le détail suit ;

Eloge de *rien,* suivi du *nihil* de Passerat ;

Eloge de *quelque chose*. Ces deux pièces par Coqueley de Chaussepierre ;
Panégyrique de l'*ignorance ;*
Apologie de la *médisance ;*
Pensées errantes.

Recueil d'éloges, in-32, cartonné, non rogné, contenant :

Éloge de *la Puce*. 1747
du *Perroquet*. 1747
de *la Mouche*. 1748
de *l'Araignée*. 1748
des *Normands*.

Ce petit volume, assez laid d'ailleurs, est de la plus grande rareté.

Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant. Nouvelle édition augmentée d'épitaphes et autres pièces curieuses, qui n'ont point encore paru. *Amsterdam*, François Weisteing, 1732, petit in-12, v. b.

Boureau Deslandes, né à Pondicheri, en 1690, mort à Paris, en 1757, auteur de cet ouvrage et de beaucoup d'autres, était un esprit sceptique et superficiel à la fois, dont les productions sont oubliées. Adepte de la philosophie du XVIIIe siècle, ses écrits les plus graves, tels qu'une *Histoire de la philosophie*, un *Traité de la certitude morale*, un *Examen de la prérogative de la raison*, sont entachés d'une sécheresse et d'une ironie qui ne sont pas même supportables dans un livre comme celui dont je rends compte. Du reste, la moitié du volume est remplie de petites pièces de poésie faites dans le même système et que l'on trouve partout.

Etat de l'homme dans le péché originel, où l'on fait voir quelle est la source et quelles sont les causes et les suites de ce péché dans le monde. Septième édition, imprimé dans le monde en 1774, petit in-12, v. b.

Cet ouvrage licencieux est-il une traduction ou seulement une imitation du latin de Beverland ? Est-ce l'ouvrage de Meier, de la Fontannée ou de Fontenay ? Je laisse à résoudre cette question à plus habile, plus patient et plus heureux que moi ; mais le livre est assez bien écrit, assez piquant pour n'être pas d'un inconnu.

Histoire critique des coqueluchons. *Cologne,* 1762, petit in-12, v. fauv. gauff., tr. d.

Ce joli petit livre est de dom Cajot, bénédictin, né à Verdun, en 1726, mort en 1779. Si le sujet, ou plutôt le titre de l'ouvrage l'a fait ranger parmi les facéties, la manière dont il est traité le place dans les livres sérieux. Dom Cajot cherche à démontrer que dans l'origine des ordres monastiques, l'habit religieux, le froc, ne différait de l'habit séculier que par la modestie de l'étoffe et la couleur; que les fondateurs de ces mêmes ordres recommandaient à leurs disciples de se conformer aux vêtements en usage dans le monde, d'éviter tout ce qui pouvait les rendre remarquables et surtout ridicules; que saint Jérôme écrivait à son disciple Eustoche de se tenir en garde contre ceux dont la barbe est hérissée, qui affectent de porter des robes lugubres et de marcher pieds-nus durant les rigueurs de l'hiver. Dom Cajot s'attache donc à rechercher et à exposer l'origine de l'habit religieux en général et du capuchon en particulier, à détailler leurs diverses formes, et à donner les motifs du discrédit dans lequel ce vêtement était déjà tombé de son temps. Quoiqu'il s'annonce dévoué par état et par goût à la piété, qui ne s'oppose pas, dit-il, à la liberté de traiter des choses qui n'intéressent ni la foi, ni les mœurs ; il sait qu'il a à combattre des adversaires qui se refusent à la raillerie, et qu'il ne peut surmonter leurs préjugés que par l'ascendant des preuves qu'il accumule, avec une singulière érudition, dans son livre. Dom Cajot, malgré ses excellentes raisons, n'en éleva pas moins contre lui les clameurs de tout le monachisme, qui se refusa à prendre l'habit séculier, comme le proposait le bénédictin.

Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de Moines, décrits à la manière de Linnée. Ouvrage traduit du latin et orné de figures, par M. Jean d'Antimoine, naturaliste du Grand Lama. A *Monachopolis,* 1784, in-8°, cart. (*Rare.*)

Cet ouvrage piquant, et où toutes les formes de descriptions technique et scientifique sont observées, est en effet traduit par M. Brous-

sonnet, du latin, de l'ouvrage allemand du baron de Born, intitulé : *Specimen monachologiæ methodo Linnæana tabulis trinis æneis illustratum*. Aug. Vindelicorum, 1783, in-4°.

M. Broussonnet, savant lui-même et homme d'esprit, n'a pu qu'ajouter du piquant à cette excellente plaisanterie.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions, belles-lettres, beaux-arts, etc., nouvellement établie à Troyes en Champagne. *Troyes* et *Paris*, Duchesne. 1756, 2 vol. petit in-8°, rel. en un, v. f., tr. d.

Collection de dissertations, réflexions et mémoires sur des sujets ridicules ou puériles, satire ingénieuse, spirituelle et ironique de la gravité souvent burlesque avec laquelle des académies plus célèbres discutent sur des questions souvent tout aussi peu importantes que celles qui occupent l'académie de Troyes.

Grosley, avocat, né à Troyes-en-Champagne, mort en 1785, âgé de 67 ans, composa cette facétie avec Lefebvre son parent, son ami et souvent son collaborateur.

Mémoires littéraires de Montmartre. *Neufchatel* et *Paris*, Belin, 1786, petit in-12, v. m.

Imitation du volume précédent, sauf l'esprit et la gaîté.

L'Art de désopiler la rate, *sive de modo C. prudenter*, en prenant chaque feuillet pour se T. le D., entremêlé de quelques bonnes choses. A *Galipoli de Calabre*, l'an des folies, 1758, 84-87, 2 vol. petit in-12, v. b.

Ce ramassis du libraire Panckoucke forme un des moins mauvais livres de cette classe. Il contient en assez libre compagnie, et on ne sait trop pourquoi, des recherches bibliographiques curieuses et instructives, comme, par exemple, le catalogue des éditions *Variorum* et Elzeviers, de petites bibliothèques choisies, etc., etc., et d'autres traités qu'on n'irait certainement pas chercher là, si l'on ne savait les y trouver.

Il est rare de rencontrer les deux volumes réunis et en bon état.

Le même. *Venise*, Antonio Pasquinetti, 178875, 2 tom. rel. en un vol. in-12, v. b., fil., tr. d. (*Très bel exemplaire.*)

Le libraire Manoury de Caen, élève de Panckoucke, revit et corrigea l'ouvrage de son maître, sans toutefois l'améliorer à mon gré; car il en a retranché précisément ce que j'y trouvais d'utile. Il l'a remplacé, il est vrai, par des remarques philologiques et bibliographiques qui ont quelque intérêt; mais il aurait pu y laisser celles de son prédécesseur.

Aphrodisiaque externe, ou traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour. Ouvrage medico-philosophique, suivi d'une dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour, par D***, médecin, 1788, in-12, cart. non rogné. (*Édition originale rare.*)

Cet ouvrage singulier, dont je ne chercherai pas à donner une analyse, et dont le titre d'ailleurs explique suffisamment le sujet, est du docteur Doppet. Bien que traitant des mêmes matières, il n'a aucune ressemblance avec le traité de *Meïbomius. (Voyez ci-après.)*

De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage, et des fonctions des lombes et des reins; ouvrage singulier traduit du latin de J. H. Méïbomius, et enrichi de notes historiques, critiques et littéraires, d'une introduction et d'un index. *Paris*, C. Mercier, 1795, in-18, pap. vél., v. b., f., tr. d. (*Rare de ce papier.*)

Meïbomius était un médecin de Lubeck qui, vers le milieu du siècle dernier, se fit connaître par quelques découvertes et par cet ouvrage intitulé : *de Flagrorum risu in re medica et venerea*, imprimé en 1765 et 1770. Ces deux éditions étaient devenues rares et chères. Le libraire Mercier de Compiègne, amateur de ces sortes d'ouvrages, eut l'idée de réimprimer celui de Meïbomius et de le traduire en français.

Ce sujet est traité sérieusement et tout-à-fait scientifiquement. C'est un ouvrage de médecine proprement dit, auquel les personnes étrangères à ces sortes de matières ne pourront trouver aucun attrait.

La Bastonnade et la flagellation pénales, considérées chez les peuples anciens et chez les modernes, par M. le comte Lanjuinais, pair de France, membre de l'Institut, etc. *Paris*, Baudoin frères, 1825, in-18, cart. non rog.

Ouvrage rempli de faits antiques et modernes, et qui présente un véritable intérêt; mais où il n'y a pas le plus petit mot pour rire. C'est à titre de traité singulier qu'il tient sa place dans cette classe où j'ai cru, peut-être à tort, qu'on trouverait piquant un même sujet traité sous un autre point de vue par Meïbomius, Doppet et Lanjuinais.

Le Roué vertueux, poème en prose en quatre chants, propre à faire en cas de besoin un drame à jouer deux fois par semaine; orné de gravures. *Lauzanne*, 1770, in-8°, cart. non rogné.

C'était le temps où, à l'exemple de Diderot, les dramaturges Mercier, d'Arnaud Baculard, Fenouillot de Falbaire, etc., cherchaient à modifier le système dramatique qu'adopta Corneille, que suivirent Racine et Molière et que respecta Voltaire. Coqueley de Chaussepierre, avocat, dont j'ai parlé dans le catalogue des contes en vers (*pag.* 97), imagina de composer ironiquement un poème dans le genre préconisé. Ce poème ne se compose que de mots entrecoupés par des points : « O crime !!!... « O consolante horreur !..... O paisible agitation de l'âme !,... Dieux !!!... « Ah ! ma fille..... O ma mère !..... O vertueuse fille !..... Oh !..... Quel « mécanisme?..... etc., » en laissant les intervalles à remplir selon un argument qui précède chaque chant ou chaque acte; car le sujet est également propre à un drame ou à un poème.

Dans un avertissement, Coqueley de Chaussepierre développe la nouvelle poétique de certains auteurs ses contemporains, et ce qu'il disait en plaisantant nous l'avons pris fort au sérieux et vu mettre en pratique, et nous avons prodigué l'admiration à ces œuvres, surtout comme productions de notre siècle. Or, ceci est de l'histoire littéraire si jamais il en fut. Voyons ce que disait Coqueley de Chaussepierre dans son avertissement en 1770 :

« J'ai peine à concevoir qu'au milieu de tant d'esprits sublimes qui « nous ont donné dans le siècle dernier des ouvrages très passables, « assez beaux pour le temps, il ne se soit pas trouvé d'esprit assez « mâle, de tête assez bien organisée, de cœur assez ferme pour aller « jusqu'où la philosophie nous amène aujourd'hui..... Peut-être aussi « les temps n'étaient point arrivés; la philosophie qui rend tous les « hommes égaux n'avait point encore porté son flambeau dans nos « âmes. On croyait qu'il n'y avait de grands que les rois, de querelles « intéressantes que celles qui s'élèvent de nations à nations, de mal- « heurs attendrissants que ceux des grands. On ne savait point comme « aujourd'hui amalgamer les larmes à la gaîté et la familiarité la plus « commune aux malheurs les plus compliqués de l'homme le plus ordi- « naire..... Est-il des rangs, des conditions, des lois pour le cœur?... « Le maçon, le vidangeur, le galérien ne sont-ils pas des hommes? Je « sais qu'il est encore des esprits étroits, des âmes paresseuses qui, par « une habitude dont ils ne se sont jamais rendus de raison, veulent rire à « la comédie, déclament contre ce qu'ils nomment la perte du goût, « trouvent atroces des situations toutes naturelles et très fréquentes, « crient que la vue de ces horreurs leur fait mal!..... O cœurs pusilla- « nimes !.... je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas fait le premier « pas!..... Taisez-vous donc! petit essaim de créatures envieuses; tai- « sez-vous, automates incommodes, et ne cherchez point à détruire ce « que votre petitesse n'atteindra jamais..... etc., etc , etc. »

Eh bien! nous avons vu reproduire et adopter tous ces préceptes presque mot pour mot. Je ne discuterai pas de leur mérite, mais du moins m'accordera-t-on que ces *exigences* du siècle ont quatre-vingts années de date.

Ce livre est rare et fort piquant; les cinq gravures à l'*aqua-teinte* qu'il contient sont très jolies.

Sur les souliers et les échasses des anciennes Grecques, dissertation de M. Boettiger, traduction de l'allemand, par F. J. Bast, avec des notes de l'auteur et du traducteur. *Paris,* Didot, 1801, fig.

Description du jardin d'Alcinoüs et de la grotte de Calypso. Même auteur, traducteur et imprimeur.

Sur les sacs appelés ridicules, et sur les poches. *id. id. id.*

Un repas des saturnales, scène de carnaval de l'ancienne Rome. *id. id. id.*

Carte ou menu d'un repas de l'ancienne Rome. *id. id. id.* Un vol. in-8°, cart. non rogné.

Dissertations très savantes et qui établissent une comparaison intéressante entre d'anciens usages et les nôtres.

Il est fort difficile de trouver ces cinq pièces réunies.

Le livre à la mode à verte-feuille, de l'imprimerie du Printemps, au Perroquet, l'année nouvelle, in-12. (*Tirage à l'encre verte.*)

Le livre à la mode, nouvelle édition, marquetée, polie et vernisée. En *Europe*, chez les libraires, 1759, in-12. (*Imprimé en rouge.*)

L'une des mille bluettes que Caraccioli composait pour chasser la misère qui l'accompagna long-temps, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, en 1803. Je ne sais pourquoi ce livre vert et vermillon est intitulé : *Livre à la mode*, à moins que ce ne soit pour l'étrangeté de sa couleur; car c'est au contraire une satire contre les usages, les mœurs et la mode de son temps. C'est un bavardage qui, s'il reproduit les conversations qu'entendait Caraccioli, ne saurait en faire naître le regret. A ces deux ouvrages on a joint dans le même volume in-12, v. marbré :

Le livre de quatre couleurs, aux quatre éléments de l'imprimerie des Quatre-Saisons, l'an 4444. (*Impression en rouge, bleu, orange et violet.*)

Ce livre, attribué par Barbier au même Caraccioli, contient un traité *bleu* sur l'éventail, un autre *violet* sur le meuble nommé toilette, une histoire *rouge* sur la diversité de l'étiquette dans les différents pays du monde, et enfin le Testament *orange* du chevalier de Muscoloris. On peut faire dans la lecture de ces futilités, qui ne manquent pas d'un certain esprit, des études de mœurs fort curieuses.

Observations sur les moyens de perfectionner la tournure des jeunes demoiselles, dédiées à miladi Auckland, par L. S. O. Petit. *Londres*, 1806, in-12, pap. vol. v. rac.

Ouvrage *ex professo* d'un maître de danse, *anatomiste*, ennemi des *corps baleinés*, des *back-board*, des *dumb-bells* et autres inventions de ce genre.

La gravité avec laquelle le sieur Petit, élève du *célèbre Gardel*, explique les préceptes de son art, a un côté assez comique pour faire classer son livre parmi les dissertations facétieuses.

L'Esprit des sots passés, présents et à venir, ou Traité d'Elognostie, recueilli et non composé par l'auteur de Saint-Géran, ou la nouvelle langue française, et dédié à toutes les Académies littéraires. *Paris*, Péronneau, 1813, in-18, v. rac. fil.

Ouvrage fait à l'imitation des Bigarrures du seigneur des Accords; mais critique et bien moins complet. C'est un recueil de toutes les formes ridicules données à la langue pour la composition des rébus, bouts-rimés, anagrammes, achrostiches, calembourgs, etc., etc., etc. Recueil fait par M. Cadet de Gassicourt.

Amusements philologiques, ou variétés en tous genres. Seconde édition rare, corrigée et augmentée, par G. P. Philomneste, A. B. A. V. *Dijon*, Victor Logier, 1824, in-18, cart.

Cet ouvrage est de M. Peignot, savant bibliographe et philologue; aussi est-ce le meilleur, et de beaucoup, de tous les recueils de ce genre qui ont succédé aux Bigarrures du seigneur des Accords.

A une poétique curieuse et amusante de la poésie difficile et bizarre, appuyée d'exemples nombreux et bien choisis, M. Peignot a réuni, sous le titre de Variétés, des notices fort intéressantes et instructives sur les emblêmes, les attributs, les nombres, etc.; puis sur les inventions et découvertes, des détails statistiques et chronologiques, etc., etc., etc. C'est un livre excellent.

Histoire des perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celle des ecclésiastiques. Par M. Thiers, docteur en théologie, curé de Champrond. *Avignon,* L. Chambeau, 1779, in-12, basane.

J.-B. Thiers, né à Chartres en 1636, mort en 1703, était un savant très remarquable qui a traité une foule de sujets, s'attachant de préférence à résoudre les questions les plus bizarres, telles que celle-ci. Cet ouvrage fut principalement dirigé contre les ecclésiastiques adonnés au luxe des perruques, qui était grand à cette époque. Thiers, en cette circonstance, déploya toute son érudition et fit preuve d'une immense lecture. Ses ouvrages sont encore recherchés des curieux et des savants.

Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes, traduction de l'allemand de M. Nicolaï. *Paris,* Léopold Colin, 1809, in-8°, fig., cart. non rogné.

Christophe-Frédéric Nicolaï, libraire de Berlin, né dans cette ville en 1733, mort en 1811, composa ce traité singulier et amusant, beaucoup moins étendu et pourtant plus complet que celui de Thiers. La traduction est de M. Jansen.

L'Encyclopédie perruquière, ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes, enrichi de figures en taille-douce. Par M. Beaumont, coiffeur dans les quinze-vingt. *Paris,* Hochereau, 1757, petit in-12, cart. non rogné.

Je ne sais comment on a pu croire ce livre fait sérieusement, mais je l'ai vu citer comme livre *ex professo.* C'est une plaisanterie assez plate, dédiée par l'avocat *Marchand*, sous le pseudonyme de Beaumont, à Me André, perruquier, auteur de la tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne,* et ce Maître André n'est que le produit de l'imagination du même avocat *Marchand.* S'il y a quelque chose de comique dans cette facétie, ce sont les 45 figures de perruques gravées qui la terminent.

Anti-Titus, ou remarques critiques sur la coiffure des femmes au XIXe siècle. *Paris,* Schœll. 1813, in-18, cart.

Ce petit ouvrage d'érudition est de M. de Rothe de Nugent, et il est dirigé contre la mode adoptée par quelques femmes, sous le Directoire, de porter les cheveux coupés courts autour de la tête, ce qu'on nommait *à la Titus*. Quoique ce petit livre parût intempestivement en 1813, car cette mode était passée, il se vendit en assez grand nombre pour être devenu très rare.

Il était, je crois, bien inutile d'employer tant de recherches à combattre une mode qui, de sa nature, en France, devait être oubliée avant même que son ridicule pût être savamment prouvé par l'impression.

Pogonologie, ou histoire philosophique de la Barbe, par M. J. A. D. *Paris,* Lejay, 1786, in-12, cart. non rog.

Ce traité est le premier ouvrage, je crois, de Dulaure, auteur de la mauvaise histoire physique, civile et morale de Paris, etc. Il exprime, dans sa Pogonologie, le désir que tous les hommes distingués par leurs fonctions, par leur place élevée au dessus du commun, s'en distinguent en laissant croître leur barbe! C'est une idée bien extraordinaire pour un amateur de l'égalité comme l'était Dulaure.

Des divinités génératrices, ou du culte du Phallus, chez les anciens et les modernes; du culte du Dieu de Lampsaque, de Pan, de Vénus, etc., origines, motifs, conformités, variétés, progrès, altération et abus de ces cultes chez les différents peuples de la terre; de leur continuation chez les Indiens et les chrétiens d'Europe, des mœurs des nations et des temps où ces cultes ont existé, par J. A. D. *Paris,* 1805, in-8°, cart. non rogné.

La longueur de ce titre et les détails qu'il contient, me dispensent d'analyser cet ouvrage, le meilleur de Dulaure, ce qui ne veut pas dire qu'il soit excellent.

Guide du Prussien, ou manuel de l'Artilleur sournois, à l'usage des personnes constipées, des personnages graves

et austères, des dames romantiques et de tous ceux qui sont esclaves du préjugé. *Paris,* Ponthieu, 1825, in-18, cart. non rogné.

Traité *ex professo* d'un talent consacré à célébrer le dieu *Crepitus.* Il est difficile d'employer plus d'esprit sur un sujet aussi léger; mais l'auteur, quelque bruit qu'il puisse faire dans le monde, n'y doit pas être en bonne odeur.

Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux. *Paris,* Delangle, 1830, in-8°, papier vélin, fig. en bois, broché en percale.

Il est un peu question de tout, exepté du roi de Bohême et de ses sept châteaux, dans ce beau livre de M. Ch. Nodier. Parmi les lecteurs de nos jours, les uns, et c'est le plus grand nombre, sont trop ignorants et trop grossiers pour apprécier ce qu'il y a d'esprit délicat et malicieux dans ce pastiche de Sterne enté sur Rabelais; les autres sont trop sérieux, trop gravement occupés pour lire une facétie. Fi donc! Du reste, c'est peut-être au passage inaperçu sur l'horizon littéraire, de ce petit astre scintillant, que M. Nodier a dû sa nomination à l'académie française. Plus tard il ne lui était plus possible de le publier.

RECUEILS DE CONTES FACÉTIEUX.

Thrésor des récréations, contenant histoires facétieuses et honnêtes, propos plaisans et pleins de gaillardises, faicts et tours joyeux; plusieurs beaux énigmes tant en vers qu'en prose et autres plaisanteries, tant pour consoler les personnes qui du vent de bize ont esté frappez au nez, que pour récréer ceux qui sont en la misérable servitude du tyran d'Argent-Court. Le tout tiré d'auteurs trop fameux. *Rouen,* Raphael du Petit-Val, 1611, in-18, v. f., tr. d.

Très joli petit recueil, bien fait, bien imprimé, bien conservé et fort rare. Il contient entr'autres singularités des *Tours d'arithmétique :* ce sont de petits problêmes tels qu'il s'en trouve aujourd'hui dans les *savants de sociétés*; mais c'est le seul livre de cette époque où j'en ai rencontré, et c'est peut-être aussi le seul que l'on puisse lire sans honte.

Les Contes et discours facétieux, recueillis par le S. Favoral, où sont plusieurs rencontres pour rire en toutes compagnies. *Paris,* J. Corrozet, 1615, petit in-12, v. fauv.

Si l'on peut juger de la qualité d'un livre par le nombre de ses réimpressions, le recueil Favoral est un des meilleurs ; car j'en connais au moins quatre éditions, et il est rare.

Ce livre contient surtout des anecdotes et bons mots historiques de personnages célèbres, comme par exemple *les plaisantes rencontres du roy Louis unze*, de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, etc.

Mon exemplaire est en assez mauvais état; rogné à la lettre, etc.

La Gibecière de Mome, ou le thrésor du ridicule, contenant tout ce que la galanterie, l'histoire et l'esprit égayé ont jamais produit de subtil et d'agréable pour le divertissement du monde. *Paris,* Jean Gesselin, 1644, in-8°, maroq. noir, f. et tr. d. *(Relié par Niédrée.)*

Magnifique exemplaire d'un livre rare et recherché comme l'un des meilleurs recueils de facéties. L'éditeur, dans son introduction, dit avoir réuni dans sa gibecière « tout l'élexir des facétieuses nuits de Straparole, « tout ce que le Boccace a de plus attrayant, et l'essence enfin de tous « les autres génies de gaillardise et de naïveté; mais que riche des thrésors « d'autrui, il l'est encore plus de ses propres fonds, etc. » Le fait est que le recueil est excellent, bien imprimé, en lettres rondes et avec une jolie gravure pour frontispice.

Le Chasse-Ennuy, ou l'honnête entretien des bonnes compagnies, divisé en cinq centuries, par Louis Garon. *Paris,* Claude Enset, 1645, in-12, v. g. fil. *(Frontispice gravé; bel exemplaire.)*

En divisant son livre par chapitres de cent contes chacun, ou *Centuries*, Garon les a classés dans un ordre peu en usage chez ces sortes de compilateurs. Ainsi la 1e centurie contient « les dicts mémorables et « récréatifs de quelques Souverains Pontifes, Cardinaux, » etc. La 2e centurie rapporte : « les riches pointes et mots subtils de quelques ducs, « princes, seigneurs, gentilshommes, damoiselles, » etc. La 3e traite « des juges, avocats, médecins, poètes, musiciens, » etc. La 4e « des « maris et des femmes, pères et fils, maîtres et serviteurs, » etc. La 5e centurie est un mélange : « joyeusetez désennuyeuses, » etc.

Le Facétieux réveil-matin des esprits mélancoliques, ou le remède préservatif contre les tristes, auquel sont contenues les meilleures rencontres de ce temps, capables de réjouir toutes sortes de personnes et divertir les bonnes compagnies. En cette dernière édition, augmenté de divers contes très récréatifs. *Utrech,* Théodore

d'Ackersdyck, 1654, petit in-12, v. b. *(Ancienne reliure; bel exemplaire parfait de conservation d'un livre digne d'entrer dans une collection Elzévirienne.)*

Excellent et joli livre, avec lequel on devrait se passer de beaucoup d'autres de même espèce, qui n'ont aucune des qualités qui distinguent celui-ci, qu'à ses dépens.

Les agréables divertissements, où se voit les entretiens les plus comiques, galants et facétieux de la conversation, augmentés d'un recueil de plusieurs épitaphes, seconde édition. *Paris,* Jacques Legras, 1664, in-12, v. porph. fil.

Plusieurs pièces de ce recueil sont traduites et extraites des cinquante nouvelles du salernitain Massucio. Ce sont des récits d'aventures quelquefois d'une certaine étendue. Le recueil d'épitaphes est assez bien choisi.

Histoires facétieuses et morales assemblées et mises au jour, par J. N. D. P. *Leyden,* Salomon Vaguenaer, 1669, 2 parties en un vol. in-18, v. b., fil. *A cet ouvrage sont ajoutés :*

Dialogues françois selon le langage du temps, par J. D. Parival, quatrième et dernière édition, augmentez d'un discours passé depuis peu, entre un ministre de France et un ministre d'Espagne. *Leyde,* Arnaud Doude, 1670.

Les deux parties qui composent le premier de ces deux ouvrages fort différents, sont divisés en *Histoires facétieuses* et *morales,* et *Histoires tragiques de notre temps.* C'est un recueil assez bien fait, bien imprimé et fort rare. Ce qui ajoute encore de la valeur à cet exemplaire, ce sont les dialogues du même auteur et qu'on y a joints. L'auteur a eu l'idée, qui nous paraîtrait fort singulière aujourd'hui, de donner des modèles de conversations familières sur divers sujets; modèles écrits en français pour des Français. Il y aurait dans ces dialogues des études philologiques fort curieuses à faire, et des remarques non moins intéressantes sur les usages de la société de ce temps.

Recueil de divers contes facécieux pour passer agréablement le temps. A *Strasbourg*, Frédéric Schmack, in-12, v. ec., fil.

Recueil de contes français et allemands en regard, probablement pour apprendre les deux langues; mais évidemment les contes sont d'origine germanique, et je leur trouve une naïveté toute spéciale. Ce joli petit volume est fort rare.

Roger Bon-Temps en belle humeur, donnant aux tristes et affligez le moyen de chasser leurs ennuis, et aux joyeux le secret de vivre toujours contents, par M. ***, deux parties en 1 vol. *Cologne*. Pierre Marteau, 1708, in-12, v. fauv., fil., tr. d. (*Superbe exemplaire de l'édition la plus recherchée.*)

Le plus beau, sans contredit, si ce n'est le meilleur de ces sortes de recueils. Les éditions suivantes ont été ridiculement attribuées au duc de Roquelaure, qui lui-même aurait été piller ce volume dans des recueils antérieurs; car plusieurs des traits qu'il contient ont été pris dans le facétieux réveil-matin, etc. La seconde partie du volume se termine par les *Heureuses aventures d'amour*, au nombre de vingt-cinq. C'est à mon avis ce qu'il y a de mieux, et je crois, car je n'en réponds pas, de plus neuf dans le Roger Bon-Temps.

Le Facécieux drolifique et comique Réveil-matin des esprits mélancoliques, contenant des récréations des plus agréables et divertissements de ce temps. *Vaudemont*, Jean Tapage, 1715, in-12, v. porph., fil., tr. d.

Ce Réveil-matin n'a aucune ressemblance que de nom avec le volume sous le même titre catalogué ci-dessus (année 1654). Celui-ci est un composé assez hétérogène de morceaux pris de toutes parts, des *jeux de l'inconnu*, de *Tabarin*, de *Bruscambille* et de lettres hypocondriaques prises je ne sais où, mais au nombre de 44; puis du parterre de plaisance, façonné de plusieurs rencontres facétieuses d'*Eunigag*. Eunigag est un personnage imaginaire, sorte de niais d'esprit dans le genre du S. Gaulard des Bigarrures.

Le volume est imprimé sur mauvais papier, comme tous les exemplaires de ce livre ; mais celui-ci est grand de marge et fort propre.

Nouveaux contes à rire et aventures plaisantes, ou Récréations françoises. Vingtième édition, enrichie de figures en taille-douce. *Cologne,* Roger Bon-temps, 1722, 2 vol. pet. in-8, v. m., fil., tr. d. (*Bonne édition.*)

Ce recueil est un des meilleurs, réunissant à peu près tout ce qui avait été fait en ce genre jusqu'à lui. En l'*illustrant* de figures de Sconté, on espérait que ce volume pouvait faire suite au Boccace, aux Cent nouvelles et à l'Heptameron de Romain de Hooge; mais entre ce graveur et Sconté il y a l'infini.

Contes à rire ou Récréations françaises. *Paris*, aux dépens de la Compagnie, 1749, 3 tom. en un vol. pet. in-8, v. b. gauff., tr. d.

Choix des contes précédents, en 2 vol., 1722, avec adjonction des contes d'Ouville et d'autres encore. C'est un beau livre fait avec soin, et qui pourrait tenir lieu de beaucoup d'autres.

Polissonniana, ou Recueil de turlupinades, quolibets, rébus, jeux de mots, allusions, allégories, pointes, expressions extraordinaires, hyperboles, gasconades, espèces de bons mots et autres plaisanteries avec les équivoques de l'homme inconnu et la liste des plus rares curiosités. *Amsterdam,* Henry Schelte, 1725, in-12, v. b.

Le volume tient tout ce que promet le titre, et de plus des *calembourgs* en grande quantité. Alors on appelait cela des *espèces de bons mots,* des *allusions*, des *équivoques;* le nom n'était pas encore trouvé, mais bien la chose, témoin les Jeux de l'Inconnu. (*V. année* 1646.)

Ce recueil, sauf l'obscénité en moins, est fait à l'imitation du *Moyen de parvenir.* Ce sont des espèces de dialogues ou plutôt de défis, entre plusieurs amis, à qui fera le plus de pointes, à qui dira le plus de billevesées, de bêtises, tranchons le mot; mais il y en a de bien bonnes, d'excellentes, et on trouve réuni dans ce livre à peu près tout ce qui a

été dit de mieux en ce genre. Le volume, du reste, est fort rare, et attribué à Cl. Cherrier, abbé et censeur de la police, mort en 1738.

Les Facéties agréables, ou Recueil de contes historiques et comiques, par W. G. M. *Paris*, Guillaume, 1794, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. rac.

Choix d'historiettes intéressantes que l'éditeur n'a pu gâter entièrement par des réflexions souvent fort sottes, dont il a surchargé son récit. Je crois ce volume très rare, et l'époque à laquelle il a été publié lui donne, ce me semble, une sorte d'intérêt; il fallait avoir une préoccupation d'esprit bien extraordinaire, pour composer ou arranger des nouvelles facétieuses, et les rendre publiques dans un temps comme celui-là.

Le Livre singulier à l'usage des esprits bizarres. *Paris*, Debray, an IX, 1801.

Recueil d'anecdotes, d'historiettes, de bons mots, d'épigrammes que l'on peut considérer comme modernes, comparativement à celles dont je viens de rendre compte; mais malgré tous les efforts du collecteur pour apporter de la variété dans son ouvrage, on est forcé de convenir que le siècle ne commençait pas gaîment.

Le Plat de Carnaval, ou les beignets apprêtés, par Guillaume Bonnepâte, pour remettre en appétit ceux qui l'ont perdu. A *Bonne huile*, l'an dix huit cent d'œufs, an XII, v. f., fil., tr. d.

Volume de 148 pages, extrait de la collection de Caron. C'est un choix de facéties modernes, la plupart fort *grasses*, qui ne pouvait faire soupçonner la fin malheureuse de cet acteur du Vaudeville, qui se suicida en se jetant par la fenêtre. Les pièces de cette collection sont rares.

Marottes à vendre, ou Triboulet tabletier, dont la gibecière, après avoir été égarée pendant plusieurs siècles, nous est enfin heureusement parvenue, munie d'un rare assem-

blage de hochets, breloques, colifichets et babioles de toute espèce, d'un travail non commun et possédant mille propriétés et vertus non moins utiles et recherchées que délectables et difficiles à trouver. Au *Parnasse burlesque,* l'an premier de la nouvelle ère. *Londres,* Barding et Wright, imprimeurs, chez R. Triphoock, 1812, in-12, pap. vel. non rog., dem. rel., dos de maroq.

Je ne saurais rien ajouter à ce long titre. Ce recueil, fort bien fait, contient 353 pièces décentes, en vers et en prose, que l'on réunirait difficilement, quoique connues. C'est d'ailleurs un volume imprimé à petit nombre et très joli, bien exécuté sur beau papier. Il s'est vendu 56 fr. à la vente de M. Ch. Nodier.

Choix d'anecdotes, de contes, d'historiettes, d'épigrammes et de bons mots, tant en prose qu'en vers. *Paris,* Le Bigre, 1830, 2 vol. in-32, v. viol. gauff., fil., tr. d.

Presque toutes les pièces qui composent ces jolis volumes sont modernes; elles font regretter les anciennes.

Bibliothèque facétieuse, ou choix de poésies, farces et joyeusetés, par J. Saint-Albin. *Paris,* Ducasse, 1833, in-32, v. viol. gauff., fil., tr. d.

Choix assez heureux des contes de Desperriers, des Cent-Nouvelles, de Bois-Robert, de Caylus, de Voltaire, etc.

Le Conteur universel, recueil d'histoires et d'anecdotes amusantes, d'épisodes récréatifs, de réparties spirituelles, de bons mots, de plaisanteries historiques, d'épigrammes, de facéties, d'impromptus piquants, etc. *Paris,* Librairie centrale, 1837.

Ce recueil d'anecdotes, parmi lesquelles il s'en trouve de toutes nouvelles, est de M. Labrière.

HISTOIRES ET AVENTURES

FACÉTIEUSES ET SATIRIQUES.

Le Passe-partout galant, par M***, chevalier de l'ordre de l'industrie et de la Gibecière. *Constantinople*, imprimé dans la présente année (1704), in-12, v. m. (*Ancienne et bonne reliure.*)

Ce recueil est tout-à-fait différent des ouvrages qui viennent de passer sous nos yeux. Il est composé d'histoires suivies, souvent même en plusieurs chapitres, la plupart satiriques et dirigées contre le clergé. Le livre est remarquablement bien imprimé, et l'exemplaire est beau.

Histoire du prince Apprius, extraite des fastes du monde depuis sa création. Manuscrit persan, trouvé dans la bibliothèque de Schah Mussain, roi de Perse, détrôné par Mamouth en 1722. Traduction françoise, par Messire Esprit, gentilhomme provençal, servant dans les troupes de Perse. *Constantinople*, l'année présente, in-12, v. g , fil., tr. d.

Apprius est l'anagramme du nom latin du héros de cette histoire, composée par Godard de Beauchamps, auteur des recherches sur le théâtre. Le *Prince Apprius* a été imprimé à Lyon en 1722, et l'imprimeur a été condamné à l'amende et banni.

On a joint à cet exemplaire un autre ouvrage qui fait suite obligée

à celui-ci, et qui est infiniment plus rare. Il est également anagrammatisé et intitulé :

Cleon, rhéteur cyrénéen, ou Apologie d'une partie de l'histoire naturelle, traduit de l'italien. *Amsterdam,* 1770.

Quoique ces deux ouvrages fassent indispensablement partie de toute bibliothèque gaillarde, je les trouve peu piquants et fort prétentieux.

Les Fêtes roulantes et les regrets des petites rues, 1747.

Et dans le même volume :

Quelques aventures des bals de bois, 1745, in-12, v. fauv., fil., tr. d.

Histoire de Guillaume. (*Sans date.*) in-12, v. b., tr. d.

Les Etrennes de la Saint-Jean, troisième édition. *Troyes,* Ve Oudot, 1751, in-12, dem. rel.

Ces diverses histoires font partie des œuvres badines du comte de Caylus, antiquaire et littérateur, né à Paris en 1692, mort en 1765. Ce sont des éditions originales, fort difficiles à rencontrer.

Les *Fêtes roulantes* sont une description des réjouissances données à Paris, probablement pour la prise de Berg-op-Zoom, réjouissances qui consistaient dans la promenade d'immenses chars, puisque quelques-uns avaient quarante-cinq pieds de long, en forme de vaisseaux, etc., portant des musiciens, des acteurs et des chanteurs, et des rafraîchissements distribués au peuple. La dimension de ces chars est la cause des *Regrets des petites rues*, dans lesquelles le passage de ces chars était impossible.

Les *Bals de bois* étaient de grandes salles construites en bois, sur les boulevards et sur différentes places de Paris, où le peuple était admis à danser au mariage du Dauphin, fils de Louis XV, avec une infante d'Espagne, en 1745. M. de Caylus s'amuse à raconter des aventures assez plaisantes qu'il suppose être arrivées à l'occasion de ces bals.

L'*Histoire de M. Guillaume* devrait être intitulée *Mémoires de M. Guillaume.* C'est un cocher de fiacre racontant les aventures fort grivoises dont il a été le témoin. Etude de mœurs fort peu chaste, mais très gaie.

Les *Etrennes de la Saint-Jean* sont un recueil fort incohérent de toutes sortes d'histoires ridicules, racontées en style populaire assez franc et souvent comique.

Intrigues monastiques, ou l'Amour encapuchonné. Nouvelles espagnoles, italiennes et françaises. *La Haye,* Jean Van den Bergh, 1739, in-12, v. rac., fil., tr. d.

Anecdotes jésuitiques, ou le Philotanus moderne. *La Haye,* aux dépens de la Compagnie, 1740, 3 vol. pet. in-18, v. rac., fil. (*Attribué au père Lambert, jésuite.*)

Les Aventures de la Madone et de François d'Assise, recueillies de plusieurs ouvrages des docteurs romains; écrites d'un style récréatif, etc., par M. Renoult, ci-devant prédicateur en l'église romaine et à présent ministre du saint Evangile. *Amsterdam,* Daniel Lafeuille, 1750, in-12, fig., v. p., f., tr. d.

Vie voluptueuse des capucins et des nonnes, tirée de la confession d'un frère de cet ordre, augmentée d'un poème héroï-comique sur leurs barbes, et de plusieurs autres pièces, etc. *Cologne,* Pierre Le Sincère, 1775, in-12, v. fauv., fil., tr. d.

Les Lauriers ecclésiastiques, ou Campagnes de l'abbé T***. A *Luxoropolis,* de l'imprimerie du Clergé, 1777, in-18, v. rac., fil., tr. d. (*Attribué au chevalier de la Morlière.*)

L'Aretin moderne. *Rome,* 1773, in-12, 2 partie en un vol., v. rac.

Les Abus dans les cérémonies et dans les mœurs, développés par M. L , auteur du compère Mathieu. *Paris,* 1788, in-12, v. rac. (*Ces deux derniers ouvrages sont de l'abbé de Laurens. Voir Contes en vers, pag.* 100.)

Ouvrages dirigés tous contre le même but d'attaque, le clergé. Les titres en indiquent d'ailleurs suffisamment le sujet. Ils sont tous heureusement fort rares et ne peuvent plus être recherchés, aujourd'hui qu'ils frappent à faux, que comme documents historiques, que comme peintures de mœurs qui n'existent plus, et auxquels encore il convient de ne se fier qu'avec une extrême réserve.

Nocrion, conte allobroge, 1742.

Lucina sine concubitu, traduit sur la quatrième édition anglaise. *Londres,* Abraham Johnson, 1750.

Concubitus sine Lucina, ou le Plaisir sans peine. *Londres,* 1750.

Le Pythagore Moderne, dédié aux Dames-philosophes, par M. V. C., avocat, 1762.

Le Canapé, par M. de ... *La Haye,* Papi.

Les Délices du cloître, ou la Nonne éclairée, 1761.

Vie voluptueuse entre les capucins et les nonnes. *Cologne,* Pierre Le Sincère, 1755.

Le Joujou des messieurs. A *Cythère.*

La Constitution de l'hôtel du Roule, ou les Cent-une propositions de la très célèbre Madame. *Paris,* 1755. (*Neuf pièces rares réunies en un seul volume in-*12, *maroquin rouge, fil. et tr. d.*)

Nocrion est du comte de Caylus. C'est évidemment le conte de Nocrion qui a fourni le sujet des Bijoux indiscrets de Diderot. Nocrion est imité d'un ancien fabliau.

Lucine affranchie des Lois du concours, est traduit de l'anglais de sir John Hill, par Moet.

Le plaisir sans peine est une réponse à l'ouvrage précédent, traduit par De Combes, d'après Richard Roe.

On me dispensera de faire connaître autrement que par leur titre les pièces qui composent le reste de ce recueil, dont quelques-unes d'ail-

leurs ont été déjà cataloguées. J'ai déjà parlé, dans le catalogue des contes en vers, de la constitution de l'hôtel du Roule, pag. 84.

Contes saugrenus. *Bassora*, 1789, in-8 cart. non rogné.

Neuf contes qui méritent bien le titre que l'auteur inconnu leur a donné. Ils sont du reste fort licencieux, sans en être beaucoup plus piquants. C'est une mauvaise imitation des contes, dits philosophiques, que Voltaire avait mis à la mode, et que le charme de son style peut seul rendre supportables, selon moi.

Chimerande l'anti-grec, etc., ou les équivoques de la langue françoise. Nouvelle refonte. A *Balivernopolis*. (*Sans date.*) in-12 cart.

Histoire de Camouflet, souverain potentat de l'empire d'Equivopolis. 1751, in-8 cart. (*Attribué à l'avocat Marchant.*)

Lettre écrite à Madame la Comtesse-Tation, par le sieur Debois-Flotté, étudiant en droit-*fil*, quatrième édition. *Amsterdam*, aux dépens de la compagnie *de Perdreaux*, 1770, in-8, fig., cart. (*Attribué au marquis de Bièvre.*)

Versingentorixe, œuvre posthume du sieur Debois-Flotté. 1770, in-8, fig., cart. (*Marquis de Bièvre.*)

Les Amours de l'Ange-Lure, roman historique, par M. le marquis de B. de Bièvre. *Cythère*, l'an des Amours, in-32, v. rac. (*Très rare.*)

Ah! que c'est bête, par M. Timbré. *Berne*, 1000, 700, 60, 16 (1776), in-8, fig., cart. (*Attribué au marquis de Saint-Chamond.*)

Histoires en calembourgs à l'imitation du Courtisan grotesque du comte de Cramail. (*V. Jeux de l'Inconnu, catalogue des Traités singuliers.*) Ce genre détestable, sous la plume de quelques écrivains du

siècle dernier, entr'autres du marquis de Bièvre, né en 1747, mort en 1789, jouit d'une faveur inconcevable, mais constatée par les nombreux ouvrages qu'il fit produire. Je ne saurais expliquer ce mauvais goût autrement que par les allusions peu délicates qu'offrent *les Amours de l'Ange-Lure*, par exemple, la meilleure de toutes ces facéties, ou du moins la seule qu'il soit possible de lire en entier sans dégoût et sans ennui.

Pour ajouter à cette collection déjà peut-être trop nombreuse, j'y joindrai :

Des Calembourgs comme s'il en pleuvait, contenant un déluge de traits d'esprit. Seconde édition, augmentée de la lettre à Madame de K. K. O. *Paris,* Barba, 1800. *Et dans le même volume :*

Guères de trois, etc., année de la grande Omelette, 1802, rel. en 1 vol. pet. in-12, v. m. (*Recueils composés par Armand Ragueneau.*)

Un autre ouvrage qui n'est pas d'un meilleur goût, mais qui du moins est plus original, est le suivant, attribué à Villemain-d'Abancourt :

I. K. L., infante de Congo. Ouvrage posthume de Léonard Gobe-mouche, etc. *Paris,* Louis Cellot, 1776, in-8 cartonné.

C'est un sujet longuement développé par un argument et mis en dialogue, fait avec les lettres de l'alphabet non assemblées entr'elles et, qui plus est, dans leur ordre alphabétique.

Cette plaisanterie, comme je le faisais remarquer, a cet immense avantage, qu'une fois faite, il est impossible de la recommencer; ainsi quand on a dit A. B., C. D., c'est-à-dire : Abbé, cédez, et qu'on a arrangé les vingt-quatre lettres de l'alphabet en trouvant le moyen de leur donner un sens, il me paraît bien difficile de leur faire dire autre chose.

RECUEILS D'HISTOIRES

PRODIGIEUSES, TRAGIQUES, ETC.

Jules Obséquent : des Prodiges, plus trois livres de Polydore Vergile, sur la même matière. Traduit du latin en français, par Georges de La Bouthière, autunois. *Lyon*, Jean de Tournes, 1555, in-8, fig., v. fauv., fil., tr. d., rel. à compartiments par Simier. (*Très bel exemplaire, figures du Petit Bernard.*)

Julius Obsequens est un auteur latin du quatrième siècle ; son livre *des Prodiges* est extrait de Tite-Live et des auteurs précédents, pour tout ce qu'ils rapportent de faits extraordinaires et hors de la marche ordinaire de la nature. Julius Obsequens fait preuve d'une crédulité qui, aujourd'hui, paraîtrait toucher à l'absurde.

Cet ouvrage ne nous est pas parvenu dans son entier. Conrad Wolffhart, connu sous le nom de Lycosthène, le compléta. Comme cette traduction ne contient pas le texte, je ne saurais dire si les adjonctions de Wolffhart y sont comprises. J'en doute toutefois.

Georges de la Bouthière, traducteur inconnu de ce livre, y a joint, comme antidote probablement, l'ouvrage de Polydore Vergile ou Virgile. Celui-ci fut professeur de belles-lettres à Bologne, et chargé de missions diplomatiques. Il était né à Urbain en 1470. Un de ses nombreux ouvrages est intitulé : *Nec non de prodigiis, libri tres.* Dans ces trois livres, Polydore, s'élevant au-dessus des préjugés de son temps, combat la croyance des présages tirés de la divination, et s'attache à démontrer que la plupart des prétendus prodiges dont le peuple tirait des inductions fatales, ne sont que des phénomènes qui n'inter-

vertissent en rien l'ordre naturel, et qu'ils n'en sont au contraire qu'une conséquence.

Le Premier livre des procès tragiques, contenant cinquante-cinq histoires avec les accusations, demandes et deffenses d'icelles, ensemble quelques poésies morales; le tout par Alexandre Vanden Bussche, flandrois, dit le Sylvain. *Paris,* Nicolas Bonfons, 1575, in-16, v. m,

Le titre de ce bouquin a été doublé, des piqûres à la marge des cinquante premiers feuillets ont été raccommodés par une main maladroite. C'est dommage. Je le crois fort rare et il est très curieux. C'est un recueil de causes célèbres du temps, avec l'accusation, la défense de l'accusé, le réquisitoire du *procureur général*, etc., etc. C'est une étude de mœurs intéressante.

Histoires prodigieuses extraites de plusieurs fameux autheurs grecs et latins, sacrez et profanes, divisez en quatre tomes. *Paris,* Jean de Bordeaux, 1582, 2 vol. in-16, fig., rel. en vél.

Le premier livre est de Boaistuau, le second de Tisserant, le troisième de Belleforest, le dernier est de B. G., inconnu.

Ces prodiges sont en grande partie des tremblements de terre, des comètes sur l'horizon, des naissances de monstres, toutes choses en définitive assez ordinaires, mais que l'on considérait alors comme annonçant des calamités publiques. La Fontaine y a puisé le sujet et même les détails de sa fable, *le Paysan du Danube.* C'est la trente-neuvième histoire du premier livre.

Choix d'histoires tirées de Bandel, italien; de Belleforest, commingeois; de Boaistuau, dit Launay; et de quelques autres auteurs, en quatre parties, par M. Feutry, *Londres* et *Paris,* Laurent et Pinot, 1753, 4 vol. pet. in-12, v. mar.

Choix tiré des tragiques histoires de Bandel, 13 vol. (*Catalogués classe des Conteurs italiens. V. ci-dessus.*) J'ai déjà dit que je n'ai-

mais pas ces choix ; leurs auteurs m'ont rarement trouvé de leur avis : j'aurais choisi tout autrement qu'ils n'ont fait, et chacun a le droit d'en dire autant. Quoi qu'il en soit, les histoires sont assez intéressantes, et le style tout moderne plaira à beaucoup de lecteurs, bien plus que celui des originaux.

Feutry, auteur de cet ouvrage, avait commencé par traduire douze histoires ; un ami en fit à peu près le même nombre, et ils résolurent de publier le tout, en signant F. les pièces de Feutry, et D. celles de l'autre auteur inconnu. Ils se promettaient de continuer ce choix, si leur publication avait du succès. Elle n'a pas eu de suite.

Feutry, né en 1720, mort en 1789, était un écrivain mélancolique, auteur d'un assez grand nombre de poésies, entr'autres d'un poème *des Tombeaux*, et de quelques traductions.

Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste, grand magicien, avec son testament et sa vie épouvantable. *Cologne*, chez les héritiers de Pierre Marteau, 1712, pet. in-12, v. fauv.

Ce joli petit livre, traduit de l'allemand par V. Palma Cayet, mort en 1610, est fort rare et fort cher, de quelque édition qu'il soit ; car il y en a plusieurs. Gœthe a tiré l'action de son drame de cette vieille légende, qui contient en outre mille aventures prodigieuses.

Histoires tragiques en épitome, partie extraite des actes des Romains et autres de l'invention de l'autheur, avec les demandes, accusations et deffenses sur la matière d'icelle. Ensemble quelques poésies, par Alexandre Sylvain. *Paris*, Nicolas Bonfons, 1558, in-12, v. ec.

C'est d'abord pour chaque histoire un exposé fort succinct d'un fait tragique tiré soit de l'antiquité, soit des temps modernes ; puis l'accusation du coupable, sorte de réquisitoire du procureur général, et enfin la réponse ou défense de l'accusé. Le jugement de la cause est laissé au lecteur.

Ce livre, assez rare, me paraît précieux et fort utile aux jeunes avocats, pour les exercer à plaider de mauvaises causes. Peut-être me dira-t-on qu'ils n'ont pas besoin de cela.

Le Théâtre tragique, sur lequel la fortune représente les divers malheurs advenus aux hommes illustres et personnes plus signalées de l'univers, depuis la création du monde jusqu'à présent, par P. Boitel, sieur de Gaubertin. *Paris*, Toussaint du Bray, 1622, in-12, v. m.

Pierre Boitel, écrivain du commencement du dix-septième siècle, composa, selon la biographie universelle de Michaud, « 1° Les Tragiques Accidents des hommes illustres, etc., 1616. Le premier personnage dont l'auteur parle est Abel; le dernier, le chevalier de Guise; 2° Le Théâtre du Malheur, 1621, ouvrage du même genre. » Le *Théâtre du Malheur*, les *Tragiques Accidents* et le *Théâtre tragique*, sont un seul et même ouvrage successivement augmenté. Cette édition-ci, de 1622, est en trois parties; elle commence à Abel, mais se poursuit jusqu'à la mort du baron de Thermes. La mort du chevalier de Guise commence la troisième partie, qui contient la mort de Henri IV, du maréchal d'Ancre et de sa femme, de La Chasteigneraye, etc.

Boitel a soin de rapporter les détails de ces morts, et de beaucoup d'autres moins célèbres dont il avait été souvent le témoin oculaire. C'était un habitué de la place de Grève, de la Croix-du-Trahoir et d'autres lieux sinistres, et ses relations peuvent avoir un certain charme pour les amateurs.

Thrésor d'histoires admirables et mémorables de notre temps, recueillies de divers autheurs, mémoires et avis de divers endroits, mises en lumière par Simon Goulard, senlisien. *Genève*, Samuel Crespin, 1620-68, 4 tomes en 2 vol. in-8, rel. en parchemin. (*Bel exemplaire.*)

Simon Goulard, né à Senlis en 1543, mort en 1628, médecin, ministre protestant, successeur de Calvin à Genève, écrivain laborieux, commentateur de Du Bartas, du Plutarque d'Amiot; traducteur de Théodoret, évêque de Tyr, de l'Histoire de Portugal d'Osorius, de l'Histoire universelle de Jean Carion, etc., recueillit dans ce Trésor d'histoires tous les faits singuliers et extraordinaires qui eurent lieu de son temps; il les rangea par ordre alphabétique; mais ce qui en rend la recherche assez difficile, c'est que cet ordre reprend à chaque volume, probablement parce qu'ils furent successivement imprimés.

Bien que ce recueil contienne beaucoup de faits apocriphes, répétés

souvent depuis comme *pouff* par les journaux, c'est le livre de cette espèce le plus curieux et le plus complet.

Les Histoires tragiques de nostre temps, où sont contenues les morts funestes et lamentables de plusieurs personnes, arrivées par leur ambition, amours déréglés, sortiléges, vols, rapines, et par autres accidents mémorables, composées par François de Rosset. *Lyon,* Benoist Vignieu, 1708, in-8, basane. *(Rare et recherché.)*

François de Rosset, gentilhomme provençal, né vers 1570, mort, dit-on, vers 1630, était un compilateur, traducteur, auteur infatigable, éditeur des *Quinze joies du mariage,* des *Délices de la poésie françoise*, etc. Ses histoires tragiques ne se bornent pas à celles de personnages célèbres, mais de gens de toute condition, et il donne à ses récits la forme de *nouvelles* ou de petits *romans*. Beaucoup plus sobre de moralités que ses compétiteurs, il se fait lire aussi avec plus d'intérêt.

Parmi les histoires tragiques de Rosset, on trouve celles de Gofredi, de la marquise de Ganges, de la Brinvilliers, etc.; un récit de ce qui s'est passé en la prison du duc de Montmorency jusqu'à sa mort, et des particularités que je n'ai trouvées nulle autre part sur les derniers moments de Cinq-Mars et de De Thou.

Brunet dit que l'édition de 1621 est la plus complète de toutes celles de cet ouvrage, parce qu'elle est augmentée des histoires de Ganges, de la Brinvilliers, etc. Cette date de 1621 est évidemment une faute d'impression (elle a été corrigée dans la dernière édition), puisque la marquise de Ganges n'a été assassinée par ses beaux-frères qu'en 1666, et la Brinvilliers n'a été condamnée à mourir qu'en 1676. Ces histoires ne peuvent même pas être de Rosset, mais d'un continuateur. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que la Biographie universelle de Michaud, article Rosset, répète cette erreur, en ajoutant que toutes les éditions antérieures à 1621 sont moins complètes. Je le crois bien !

Histoires tragiques de notre temps, dans lesquelles se voyent plusieurs belles maximes d'Estat, et quantité d'exemples fort mémorables de constance, de courage, de générosité, de regrets, de répentances. *Rouen,* David Ferrand, 1641, in-8, dem. rel.

Récits très circonstanciés et véritablement intéressants des évènements tragiques de cette époque. Mort de Henri IV, duel de Boutteville, jugement et supplice de Barnewelt, conspiration de Walstein, enfin vingt-huit aventures de cette sorte, tant françaises qu'étrangères.

Le sieur de Saint-Lazare, qui prend la qualité d'historiographe, auteur de ce livre, y a consigné tous les présages qui, selon lui, annonçaient ces catastrophes, et les prodiges qui les ont suivis, avec des réflexions morales dont on le dispenserait volontiers, quoique ces *embellissements* peignent bien l'esprit du temps.

Histoire des plus illustres favoris anciens en modernes, recueillie par feu M. P. D. P. etc. *Leyde*, Jean Elzevier, 1659, in-12, maroq. viol., fil., tr. d.

Ce livre, dont le but est de montrer l'inconstance de la fortune envers les favoris des souverains, n'en contient que quatre français parmi vingt-six exemples célèbres. *Hugues de Beauvais*, sous le roi Robert; *Pierre Brosse*, sous Philippe III; *Enguerrant de Marigny*, sous Philippe-le-Bel; et le *maréchal d'Ancre*, sous Louis XIII; encore la relation de la mort de ce maréchal, qui porte une pagination particulière, manque-t-elle dans beaucoup d'exemplaires. Celui-ci la contient.

Le savant Pierre du Puy, mort en 1651, est auteur de ce livre rare et bien imprimé. Mon exemplaire est superbe.

L'Amphithéâtre sanglant, où sont représentées plusieurs actions tragiques de notre temps, par J. P. C., évesque de Belley. *Paris*, Jos. Cottereau, 1630, in-8, v. vert, filet.

Les Spectacles d'horreur, où se découvrent plusieurs tragiques effets de notre temps, par Jean Pierre Camus, évesque de Belley. *Paris*, André Soubron, 1630, in-8, v. f., tr. d. (Kœhler.)

Les Décades historiques de Jean-Pierre Camus, évesque de Belley. *Douay*, M. Wyon, 1632, in-8, v. rouge, fil.

Les Évènements singuliers de M. de Belley, divisés en 4 livres. *Rouen*, Rob. Darc, 1643, 2 vol. in-8, d. r.

Les Tapisseries historiques de Jean-Pierre Camus, évesque de Belley. *Paris,* Ve Martin Durand, 1644, in-8, parchemin.

Mémoriaux historiques, par feu Jean-Pierre Camus, évesque de Belley. *Rouen,* François Vaultier, 1658, in-8, parchemin.

La Cabinet historique, remply d'histoires véritables arrivées tant dedans que dehors le royaume, avec les moralitez. Nouvellement trouvé dans les écrits de feu M. Jean-Pierre Camus, évesque de Belley. *Paris,* Jean-Baptiste Loyson, 1668, in-8, v. b.

Jean-Pierre Camus, né à Paris, en 1582, mort en 1652, disciple et ami de Jean-François de Sales, était un bon prêtre, un excellent pasteur, et malgré son zèle apostolique, le soin religieux de ses ouailles, il n'en composa pas moins plus de deux cents ouvrages, la plupart dirigés contre les moines, qu'il avait en horreur. Prêchant à Paris pour une prise d'habit, il commença son sermon en disant : « Je recom-« mande à vos charités, mes frères, une jeune demoiselle qui n'a pas « assez de bien pour faire vœu de pauvreté.» Il fut célèbre par les mots piquants et satiriques qu'il dit en chaire, et qui ne sont pas toujours aussi bons que celui-ci. Satisfait de son petit évêché en Bresse, dont il donnait tout le revenu aux pauvres, à l'exception de 500 livres qu'il réservait pour ses dépenses personnelles, il refusa de riches abbayes, et se retira à l'hôpital des incurables de Paris, où il payait pension pour y soigner les malades et y mourir. Il y est enterré.

Ce digne apôtre, effrayé des dangers que pouvait faire naître la lecture des romans, l'Astrée de d'Urfé venait de paraître, imagina de composer des *romans spirituels* et les ouvrages que je viens de cataloguer. Ce sont des sortes de prônes ou de sermons, d'après des évènements de son temps, et toujours accompagnés de moralités tirées des sujets souvent peu édifiants qu'il racontait. Ces ouvrages, en donnant un aliment à la curiosité, eurent un immense succès que le style trivial et le mauvais goût de leur auteur ne put soutenir; mais un autre intérêt, tout historique et de mœurs, devrait les faire rechercher aujourd'hui. La publicité donnée par les journaux à certains faits odieux peut donner à penser que notre siècle est plus fécond en crimes abominables qu'aucun des siècles précédents; la lecture des ouvrages ci-dessus

prouvera incontestablement que nos bons aïeux ne valaient pas mieux que nous, et que de tout temps l'espèce humaine a présenté et des saints et des monstres.

Les Imposteurs insignes, ou histoires de plusieurs hommes de néant, de toutes nations, qui ont usurpé la qualité d'empereurs, rois et princes, des guerres qu'ils ont causées, accompagnées de plusieurs curieuses circonstances, par Jean-Baptiste de Rocoles, historiographe de France et de Brandebourg. *Amsterdam*, Abraham Wolfgang, 1683, in-12, fig., v. b. (*Edition à la sphère.*)

La fortune marastre de plusieurs princes et grands seigneurs de toutes nations, depuis environ deux siècles, par le sieur Jean-Baptiste de Rocoles, etc. *Leyde*, Jean Prince, 1683, in-12, fig., v. b. (*Ces deux ouvrages sont rares et recherchés.*)

L'auteur de ces deux petits livres singuliers est Jean-Baptiste de Rocoles, né à Béziers en 1630, mort en 1696, après avoir passé successivement, et plusieurs fois, du catholicisme au luthérianisme. C'était un homme d'esprit, mais superficiel, et dont l'inconstance surpassait l'érudition. Bayle fait cependant l'éloge de ses ouvrages, entr'autres de son *Introduction générale à l'histoire.*

Mital, ou les aventures incroyables et toutefois, etc. Ces aventures contiennent quinze relations d'un voyage rempli d'un très grand nombre de différentes sortes de prodiges, de merveilles, d'usages, de coutumes, d'opinions et de divertissements. *Amsterdam.* Pierre Humbert, 1708, in-12, dem. rel. (*Bel exemplaire de la bonne édition. Elle contient les scènes du Coram et du Clam et celles des Grands et des Petits, qui manquent dans les autres.*)

Livre fort singulier de l'abbé Bordelon, né à Bourges en 1653, mort à Paris en 1730. C'était un auteur très fécond d'ouvrages théologiques et ascétiques, de pièces de théâtre, de romans, etc.; un collecteur et éditeur de diversités, de bigarrures, etc., etc., etc. Il disait de ses propres ouvrages que c'étaient ses péchés mortels : dont le public fait pénitence, lui répliqua-t-on. (*Voyez Traités singuliers : Coterie des anti-façonniers.*)

Mital est, sous la forme d'un voyage imaginaire, une satire qui serait ingénieuse, si elle n'était pas si longue, des aventures extraordinaires et prodigieuses dont nous venons de voir tant de recueils. Il y a parmi les relations de Mital des coutumes inventées comme à plaisir par Bordelon, qui ne sont pas plus ridicules que beaucoup de celles qui sont en usage chez certains peuples et même chez nous, et c'est en cela surtout que sa satire paraît quelquefois piquante.

Les Tours de Maître Gonin, enrichis de figures en taille-douce. *Paris,* Ch. Leclerc, 1713, 2 vol. in-8, v. b.

Cet ouvrage est encore de l'abbé Bordelon, qui s'est imaginé de mettre sur le compte d'un seul individu, qui est maître Gonin, toutes les tromperies, mensonges, filouteries que l'auteur avait pu recueillir, afin, nous dit-il dans sa préface, qu'en apprenant, par la lecture de l'histoire de maître Gonin, toutes les tromperies qu'il a faites aux autres, nous apprenions à nous défier et à prendre des mesures contre celles qu'on pourrait nous faire à nous-mêmes. Tous ces *bons tours,* qui depuis ont traîné partout, nous sembleraient aujourd'hui peu neufs et peu récréatifs.

L'Antiquité des larrons, ouvrage non moins curieux que délectable, composé en espagnol par Don Garcia, et traduit en françois par le sieur Daudiguier. *Paris,* Toussaint Du Bray, 1621, in-8, maroq. vert, fil., tr. d.

Des tours de maître Gonin aux histoires de voleurs il n'y a que peu de distance, et je vais commencer par une traduction de l'espagnol. Cette littérature, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer à propos des nouvelles de Cervantes (*voyez ci-dessus*), est fort riche en ouvrages de ce genre, tels que *Guzman d'Alfarache,* la *Fouine de Séville, Lazarille de Tormes*, etc., reportés aux romans.

Don Garcia, auteur du livre intitulé l'*Antiquité des larrons,* suppose

qu'un prisonnier raconte ses aventures à un compagnon d'infortune. Il commence par établir une comparaison entre la prison et l'enfer : les prisonniers sont les damnés ; les geôliers et porte-clés sont les démons chargés de tourmenter ces malheureux ; les sergents, archers et commissaires surtout, sont les diables tentateurs ; et toutes ces comparaisons sont faites de manière à porter tout l'intérêt sur les damnés comme opprimés, et tout l'odieux sur les juges et les gardiens leurs oppresseurs. Le prisonnier raconte pour preuve que son père, sa mère, un frère aîné et un cousin ayant été condamnés à être pendus, il lui fut accordé sa grâce, à condition qu'il serait exécuteur de la sentence envers toute sa famille. Son jeune âge lui mérita cette faveur ; il accepta, et fit l'office de bourreau, considérant qu'un autre le remplacerait, et qu'il n'en résulterait qu'un *martyr* de plus. Mais cet essai le dégoûta du métier ; il devint voleur lui-même, et tout le livre n'est plus qu'une apologie fort savante du vol, appuyée de citations sur son antiquité, sa légalité et sa gloire.

La moindre nuance d'ironie ne perce pas dans tout cet éloge du vol, et je suis bien tenté de croire que don Garcia l'a fait très sérieusement.

Le sieur Vital Daudiguier, mort en 1624, est traducteur de cet ouvrage et de beaucoup d'autres.

Le Vagabond, ou l'Histoire et le caractère de la malice et des fourberies de ceux qui courent le monde aux dépens d'autrui, avec plusieurs récits facétieux sur ce sujet pour déniaiser les simples. *Paris*, G. Aliot, 1644, in-8, v. f.

Ce livre est traduit d'un ouvrage italien qui a pour titre : *Il vagabondo, ovvero sferza de birbanti et vagabondi, opera nuova, etc., data in luce per avvertimento de simplici. Dal sig. Raffaele Trianoro.* (Le Fra Giacinto Nobili, Domenicano.) Je ne sais quel est le traducteur de l'ouvrage, qui se divise en trente-huit chapitres, distinguant chaque espèce de fourbes : les béats, les encapuchonnez, les pèlerins, les rebatisez, les miraculeux ; puis les charlatans, les épileptiques, les ulcerez, etc. Les anecdotes nombreuses qui remplissent ce livre sont très curieuses. Je crois ce livre fort rare.

Histoire générale des larrons, divisée en trois livres. Le premier contient les cruautés et meschancetez des voleurs ; le deuxième, les ruses et subtilitez des coupeurs

de bourses; le troisième, les finesses, tromperies et stratagèmes des filoux. Par F. D. C., lyonnois. *Rouen,* Michel du Souillet, 1636, in-8, v. m.

Recueil des aventures des plus célèbres voleurs depuis le règne de Henri IV jusqu'à l'époque de l'impression de l'ouvrage. C'est, je crois, le livre le plus complet sur cette matière; il contient le récit de soixante-dix assassinats, vols et escroqueries.

L'Art de plumer la poule sans crier. *Cologne,* Rob. Le Turc, 1710, in-12, v. m.

Recueil de vingt-et-une histoires de courtisanes, de fripons et de partisans. Anecdotes de mœurs, dont la plus grande partie est fort piquante.

Nouvelle école publique de finances, ou l'Art de voler sans ailes. Deuxième édition corrigée et augmentée, en deux parties. Col. Ad. L'Enclume, gendre de Pierre Marteau, 1708, in-12, v. b.

Joli petit volume où sont dévoilées les exactions des traitants et les vies des plus célèbres financiers de l'époque. De la Noue, Monnerot, David du Moltay, Ragarue, F. Laurent, Taillefer de Soligny, Desbuttes, Raymond, etc., etc., etc. Peintures de leurs débauches, etc. Livre fort curieux.

Histoire des fripons, ouvrage nécessaire aux honnêtes gens pour se préserver des *grecs,* qui savent corriger la fortune au jeu. *Amsterdam,* 1713.

Relations d'une autre manière de s'emparer du bien d'autrui par adresse au jeu, soit en *pipant* les dés, soit en faisant *sauter la coupe*, soit au moyen de *compères*, etc.

Les Hermaphrodites, petit in-12 (*sans date*), v. fauv., fil. tr. d. (*Ce volume contient un frontispice gravé, représen-*

tant une figure en pied coiffée en femme, avec une colerette brodée, et habillée en homme. Costume de Henri III.)

Description de l'isle des hermaphrodites, nouvellement découverte, contenant les mœurs, les coutumes et les ordonnances des habitants de cette isle. *Cologne*, Herman Demen, 1724, in-8, v. b. *(Réimpression de l'ouvrage précédent.)*

Satire fort ingénieuse de la cour de Henri III. L'éditeur de la seconde édition prétend que cet ouvrage, évidemment écrit en présence et sous l'inspiration ou plutôt l'indignation des désordres de cette cour, n'a été publié cependant qu'en 1605, et sous le manteau; qu'on le vendait un prix excessif; que le roi Henri IV se le fit lire, et quoiqu'il le trouva libre et trop hardi, il ne voulut pourtant pas qu'on en recherchât l'auteur, nommé Arthus Thomas; faisant conscience, disait-il, de chagriner un homme pour avoir dit la vérité. Ceci exprime le laconisme du titre de la première édition et son extrême rareté, et me dispense en outre d'une analyse impossible; mais ce livre est bien l'inventaire le plus complet et le plus curieux des petits meubles de toilette et des vêtements en usage alors chez cette espèce d'efféminés.

Galanteries des rois de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, augmentées de plusieurs pièces connues. *Bruxelles*, 1694, 2 vol., rel. en un in-8, v. vert gauf., fil., tr. d.

Attribué à Sauval, auteur des Annales de Paris; mais l'ouvrage paraît être véritablement de Vannel, sur lequel se taisent les biographies. L'Ouvrage contient les amours réels ou supposés des hommes qui ont régné sur la France, depuis Pharamond jusques et compris Louis XIV.

Mémoires historiques et secrets, concernant les amours des rois de France avec quelques autres pièces dont on verra les titres en la page suivante. *Paris*, vis-à-vis le Cheval de Bronze, 1739, petit in-12, maroq. bl., fil., tr. d.

Les pièces annoncées dans le titre sont : 1° Mémoires historiques et secrets, etc. ; 2° Réflexions historiques sur la mort de Henri-le-Grand ; 3° Le mal de Naples, son origine et ses progrès en France ; 4° Trésors des rois de France.

Les *Mémoires concernant les amours des rois* sont attribués à Sauval, c'est-à-dire que ces mémoires sont tirés en grande partie de ses Annales de Paris. C'est une relation qui s'étend de Charlemagne à Louis XIII. Les *réflexions sur la mort de Henry IV* sont d'Augustin Conon, avocat au parlement de Rouen, qui accuse de cette mort Marie de Médicis et d'Epernon. Ces réflexions n'ont, je crois, jamais été imprimées ailleurs. Je ne sais de qui sont les deux dernières pièces.

Ce petit volume est de la plus belle conservation, il est rempli de choses curieuses, intéressantes, et il n'est pas commun.

Histoire des amours de Henri IV, avec diverses lettres escrites à ses maistresses, et autres pièces curieuses. *Leyde*, J. Sambis, 1664, petit in-12, v. viol., fil., tr. d. *(Bel exemplaire.)*

Ce joli volume, qui fait partie de la collection des Elzeviers, est attribué à Louise-Marguerite de Lorraine, fille du duc de Guise, princesse de Conti. Ce volume contient en outre, avec une pagination particulière, un *recueil de quelques belles actions et paroles mémorables du roy Henry-le-Grand*. Cette pièce manque dans quelques exemplaires.

Histoire amoureuse des Gaules. A *Liége*, maroq. bl., fil., non rogné. *(Jolie édition sans date, dite à la Croix de Malthe, comprise dans les Elzeviers. Bel exemplaire.)*

Amours des dames illustres de France, sous le règne de Louis XIV. *Cologne*, Pierre Marteau *(sans date)*, 2 vol., fig., v. viol., fil., tr. d.

La France galante, ou histoire amoureuse de la cour. Nouvelle édition beaucoup augmentée et enrichie de figures, divisée en six parties. *Cologne*, P. Marteau, 1696 *(édition à la sphère)*, petit in-12, v. v., gauf. fil.

Amours des dames illustres de notre siècle, *Cologne*, J. Leblanc, 1700 (*édition à la sphère*), petit in-12, v. b., gauf. fil.

La première de ces éditions ne contient que les deux histoires galantes avouées par Bussi-Rabutin, dans sa lettre au duc de Saint-Aignan : ce sont celles des duchesses d'Olonne sous le nom d'Ardelise, et de Chatillon sous celui d'Angelie.

Les trois autres éditions, contenant avec les deux pièces ci-dessus, mais sous le véritable nom des héros, beaucoup d'autres pièces du même genre, attribuées, à tort ou à raison, également à Bussi-Rabutin, sont composées à peu près les unes comme les autres.

Le premier volume des *Amours des dames illustres de France*, contient : Les histoires de Bussi, les maximes d'amour du même avec sa lettre au duc de Saint-Aignan, le Palais-Royal, ou les amours de Mme de la Vallière ; Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame et la princesse, ou les amours de Madame. Le tome deux contient : Le Perroquet, ou les amours de Mlle (de Montpensier) ; Junonie, ou les amours de Mme de Bagneux ; les Fausses prudes, ou les amours de Mme de Brancas et autres ; la Déroute, ou les adieux des filles de joie. (*Ces deux dernières pièces en vers*) ; le Passe-Temps royal, ou les amours de Mlle de Fontanges ; les Amours de Mme de Maintenon, et les amours de Monseigneur le Dauphin avec la comtesse du Roure.

Cette édition très belle est enrichie de charmantes gravures.

La France galante est divisée en six parties, ayant chacune un titre : Les Histoires amoureuses de Bussi, les Vieilles amoureuses, Histoire de la Maréchale de La Ferté, la France devenue Italienne (*cette dernière attribuée à Sandraz de Courtilz*), une suite avec les derniers dérèglements de la cour, et les amours du Dauphin avec la comtesse du Roure.

Les *Amours des dames illustres de notre siècle* sont ainsi composées : Histoires amoureuses et maximes d'amour de Bussi, Alosie ou les amours de M. D. M. T. P. (*de Madame de Montespan*), le Palais-Royal, l'Amour feinte, la Princesse, le Perroquet, Junonie, les Fausses prudes, l'Adieu des filles de joie et le Passe-Temps Royal.

Toutes ces pièces ne sont certainement pas de Bussi-Rabutin. Beaucoup d'entre elles sont trop grossières et trop mal écrites pour lui être attribuées. Le style de Bussi est excellent, en prose, plein de facilité, de grâces, et d'une malice naturelle charmante. Ses portraits du Grand Condé, de Mme de Sevigné, sa cousine, etc., sont faits de main de maître. Seize ans de prison et d'exil firent payer bien cher à

Bussi le plaisir qu'il prit à raconter des histoires scandaleuses; mais je ne sais s'il ne lui fut pas encore plus cruel de se voir confondu avec la tourbe de ses maladroits imitateurs, qui abusèrent de son nom pour faire passer leurs obscénités sous les yeux de lecteurs peu scrupuleux; car Bussi-Rabutin ne mourut qu'en 1693, et presque toutes ces pièces furent publiées pendant sa vie.

Histoire du Palais-Royal et histoire de l'amour feinte du roi pour Madame. *(Sans indication de lieu ni de date.)* Petit in-12, v. vert, gauf., tr.

Ce sont les amours de Louis XIV et de Mlle de la Vallière, attribué, à tort ou à raison, à Bussi-Rabutin, mais toujours rempli de grâces et d'esprit. Un manuscrit de cette histoire ou de ce roman existe à la bibliothèque particulière du Palais-Royal.

Le Taureau banal de Paris. Pierre Marteau, 1689, petit in-12, dem. rel., non rogné.

Ce petit roman de mœurs, fort libre, mais qui ne manque pas d'intérêt, perd cependant son plus grand charme par l'ignorance où l'on est aujourd'hui du héros et des personnages que l'auteur inconnu a voulu peindre. Il est évident que ce sont des portraits; mais quels en sont les originaux?

La Musique du diable, ou le Mercure galant dévalisé. *Paris,* Robert Le Turc, rue d'Enfer, 1711, in-12, v. b., fil., tr. d. *(Édition à la sphère.)*

Petit livre peu commun et sur lequel je n'ai pu me procurer aucun renseignement bibliographique. Il y a au commencement une gravure allégorique de Bernard Picart, dont l'explication est donnée à la première page du livre.

La musique du diable est une satire où l'auteur anonyme, mais très probablement réfugié mécontent en Hollande, sous le pretexte de raconter les aventures licencieuses d'une actrice de l'opéra de Paris, *la Desmatins,* met en scène le célèbre *Lulli* et tous les musiciens de son temps; *La Bretonnière*, pamphletaire puni par le ministre Louvois; l'avocat *Lenoble* et sa belle épicière; *Devisé*, auteur du mercure galant; *Dufresny,*

poète comique; l'avocat *Maurice, le marquis de Sourdac,* les comtes et marquis *de Guiscard,* etc., etc., sans ménager le grand roi *Louis XIV.*

Malheureusement une foule de traits fort piquants à cette époque ne seront point compris de la nôtre, bien qu'historiques sans doute, mais oubliés.

Annales de la cour et de Paris, pour les années 1697 et 1698. *Cologne,* Pierre Marteau, 1701, 2 tomes en un vol. petit in-12, v. fauv., fil., tr. d.

Gatien de Courtilz de Sandras, né à Paris en 1812, inventa et publia une foule de mémoires, d'ouvrages prétendus historiques et composés avec une certaine adresse fort dangereuse, qui ne laisse démêler que très difficilement le mensonge de la vérité. La plupart des mémoires de sa composition, et auxquels il donnait des noms presque historiques, tels que le comte de Rochefort, du marquis de Monbrun, de Fontaine, seigneur de Savoye, d'Artagnan, de M. de Bouy, etc., etc., etc., ont été justement compris par l'Englet Dufresnoy dans sa bibliothèque des romans. Ils sont fort mal écrits, mais ne manquent pas d'intérêt; il faut se garder de les lire comme articles de foi. Les *Annales de la cour* sont dans le même cas; et s'y étant permis de raconter à tort ou à raison des faits scandaleux qu'il attribuait à des personnes vivantes, celles-ci firent mettre l'auteur à la bastille où il resta sept ans enfermé. Les annales n'en sont pas moins un livre bien imprimé, fort joli et amusant.

Histoire secrette de la reine Zarah et des Zaräziens, pour servir de miroir au..... dans le royaume d'Albigion. Exactement traduit de l'original italien qui se trouve à présent dans le Vatican de Rome. 1708, 2 part. en 1 vol., petit in-12, v. b. gauf., tr. d.

C'est l'histoire peu intéressante, selon moi, des intrigues de la duchesse de Marlborough, en Angleterre, sous Charles II et Jacques II.

Histoire de Madame la comtesse des Barres. A Madame la marquise de Lambert. *Bruxelles,* François Foppens, 1730, in-12, maroq. rouge rel. de Kœhler. *(Joli exemplaire.)*

Édition originale des aventures de l'abbé de Choisy, écrites par lui-même, sous le nom de la comtesse des Barres.

François Timoléon de Choisy, né à Paris en 1644, mort doyen de l'académie française en 1724, fut élevé dans des habits de femme parce qu'il paraissait plus beau à sa mère sous ce travestissement. Il en résulta des évènements romanesques et passablement licencieux consignés dans ce livre. Plus tard, et voué à l'état ecclésiastique, l'abbé de Choisy, pour faire oublier sa conduite passée, accompagna en qualité de coadjuteur l'ambassadeur envoyé par Louis XIV au roi de Siam en 1685. Il a laissé une relation ou plutôt un journal de ce voyage.

Les soupers de Daphené et les dortoirs de Lacédémone, anecdotes grecques et fragments historiques, publiés pour la première fois et traduits sur la version arabe, imprimés à Constantinople, l'an de l'Egire 1110, et de notre ère 1731. *Oxfort,* 1740, in-8, v. b.

Ce livre est attribué à Querlon, né à Nantes en 1702, mort en 1780. Laborieux et infatigable écrivain, traducteur, compilateur, éditeur, rédacteur de journaux, etc. Il composa les soupers de Daphené sur des notes à lui fournies, dit-on, par Monnet, auteur de l'Anthologie. C'est une satire sur les soupers de Marly, quant au premier fragment ; le second, intitulé *les dortoirs* de Lacédémone, est un dialogue sur la volupté, entre Aristipe et Laïs, et où l'auteur a trouvé le moyen d'être à la fois fade et licencieux. Mon exemplaire contient une clé imprimée, beaucoup moins complète que celle répétée par M. Ch. Nodier dans ses mélanges d'une petite bibliothèque, mais dont les noms sont conformes à une partie de ceux qui sont cités par le savant bibliographe.

A ce volume rare et recherché des curieux, un amateur a joint :

Histoire et aventures de Mademoiselle de la Rochette, écrites par elle-même et dédiées à son époux. *Leyde,* Baudoin Vander Aa, 1738.

Ici il n'y a point d'allusions; tout m'y a paru fort clair sans *clé.* Ce sont les aventures d'une demoiselle, qui, effrayée d'un prochain mariage, s'enfuit de chez son père, et qui, retrouvant son prétendu en Hollande, devient éprise de lui, etc.

Les amours de Keokinisul, roi des Kofirans. Ouvrage traduit de l'arabe, du voyageur Krinelbol. *Amsterdam*, Michel, 1747, in-18, v. fauv. gauf., tr. d. (*Bel exemplaire.*)

Lisez : amours de *Louis quinze, roi des François.* Tous les noms d'individus et de lieux sont ainsi anagrammatisés; mon exemplaire contient une clé imprimée qui manque souvent. D'après ce système d'anagrammes l'auteur devrait être Crebillon (fils); mais l'ouvrage est attribué à la Beaumelle.

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse. *Berlin*, 1759, in-18, v. b., fil., tr. d. (*Joli exemplaire de la meilleure édition.*)

Au lieu de l'histoire de Perse, il faut lire l'histoire de France sous la régence et Louis XV. Ce petit livre, qu'on dit fort piquant, est un de ceux dont la lecture m'est insupportable. Tous les noms de villes et de personnes sont *persifiés*, si l'on veut me passer l'expression; et bien que l'exemplaire contienne une clé imprimée et fort complète, cette recherche de tous les instants, car les noms sont très nombreux, me semble fatigante au dernier dégré.

Il est peu d'ouvrages anonymes qui aient été donnés à un si grand nombre d'auteurs, *Pecquet, Resseguier, la Beaumelle, Voltaire* même. Si l'on en croit Mme Duhausset, dans ses mémoires, l'ouvrage serait de Mme *de Vieux-Maisons.*

Anecdotes sur Mme la comtesse Du Barri. *Londres*, 1775, in-8, maroq. vert, fil., tr. d.

Anecdotes dont la plus grande partie est certes controuvée; mais elles sont piquantes et peuvent donner une idée des mœurs de ce temps si près et loin de nous.

Le livre est attribué à un sieur Pidansat de Mairobert, né en 1727, censeur royal, secrétaire du roi et cependant auteur de pamphlets. Il mourut suicide en 1779.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

Que l'on me permette maintenant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les poètes qui nous ont passé sous les yeux, et de comparer en un court résumé la nature et l'esprit de leurs œuvres si diverses, durant les cinq ou six siècles qui se sont succédés depuis que l'on écrit des vers français.

La poésie n'est que l'expression d'une pensée, d'un sentiment, ou la peinture d'une action, revêtues d'une forme accentuée et harmonieuse. Toutes les fantaisies de l'imagination, toutes les combinaisons de l'esprit, toutes les impressions de l'âme peuvent tour à tour emprunter ce langage pittoresque et cadencé par lequel elles se communiquent au vulgaire : dès lors, il est facile de concevoir comment les conceptions poétiques d'un peuple diffèrent de celles d'un autre peuple, selon la diversité de leurs croyances, le cours de leurs pensées, la force de leurs habitudes et la nature de leurs idées.

De là vient que les peuples nouveaux seulement ont une poésie originale, à eux. La civilisation, en faisant communiquer entre elles les nations voisines et en les confondant; l'étude des langues, en rapprochant les peuples éloignés, ou par les temps ou par les distances, établit entr'eux une fusion, un mélange réciproque d'où résulte une sorte d'uniformité dans leurs actions, dans leurs pensées, et même dans leur langage.

C'est avant que les peuples aient eu des communications faciles et fréquentes entr'eux, avant surtout que leurs langages divers leur soient devenus familiers, qu'il faut remonter pour trouver leur poésie nationale, qui ne peut plus être alors que conforme à leur esprit et à leur goût. Plus tard, la littérature, comme les mœurs, comme les coutumes, comme les costumes mêmes, se modifie et perd de son caractère primitif, s'efface et se confond avec les littératures des peuples voisins, qui elles-mêmes éprouvent un changement analogue, en participant des goûts et des modes des nations voisines.

Il est donc utile d'étudier les premières productions littéraires d'un peuple pour connaître l'esprit qui lui est propre, et qui ne l'abandonne jamais entièrement. Il n'est pas moins intéressant de suivre à travers ses différentes phases la marche de sa littérature, modifiée et changée par les connaissances nouvelles qu'il acquiert, pour juger avec quelque certitude de la vérité de l'axiôme, si souvent répété : « Que la littérature d'un peuple n'est que l'expression de sa société. »

Aucune théorie, telle ingénieuse qu'elle soit, ne peut résister à l'évidence des faits qui la combattent; et trop souvent *ce qui doit être* a été infirmé *par ce qui est.*

Il est assez naturel de penser que la croyance, les vœux et

les besoins d'un peuple soient exprimés dans sa poésie; que les différentes directions qu'elle prend lui soient indiquées par ses pensées les plus habituelles. Il en était certainement ainsi chez les nations anciennes, où la poésie était populaire; mais la poésie, chez la plus grande partie des peuples modernes, n'est pratiquée et goûtée que par une seule classe de la société, qui sacrifie tour à tour et toujours à la mode, plutôt qu'au goût général.

La France poétique des premiers siècles de la monarchie se divise en deux parties fort distinctes : Les langues d'oc et d'oil, l'une au Midi et au Levant, l'autre au Nord et au Couchant, séparées par la Loire, offrent autant de différence dans leur idiôme que dans les sujets qu'elles affectionnent.

Au Midi, les troubadours languedociens, la plupart chevaliers, gentilshommes, princes mêmes, consacrèrent leurs chants à l'amour et à la galanterie; les trouvères bretons, picards et normands, simples clercs, religieux ou bourgeois la plupart, s'attachèrent plus particulièrement à la narration. Ils s'emparèrent d'une sorte d'épopée et du conte; l'une pour célébrer la gloire, l'autre pour exciter la moquerie et le rire.

Il est hors de place de rechercher ici, si les troubadours, qui servirent plus tard de modèles aux Italiens, avaient eux-mêmes imité les Maures d'Espagne; et si les trouvères puisèrent chez les bardes de l'Amérique la forme de leurs romans et de leurs fabliaux. Toujours est-il vrai que ces deux peuples ignoraient également les règles observées par les poètes de l'antiquité, et qu'ils avaient adopté des poétiques aussi différentes entr'elles par leur but que par leur forme.

Cette distinction fut long-temps établie, et le goût

français a participé jusqu'aujourd'hui de celui des trouvères plus que de celui des troubadours. En vain Constance, fille de Guillaume, comte de Provence, en épousant le roi Robert, l'année 1000, amena-t-elle à sa suite, de ce côté de la Loire, une foule de troubadours qui, bien qu'admirés pour la douceur et la mollesse de leurs chants, ne parvinrent point à changer le goût public pour les contes grivois, les romans épiques et les lais bretons ou chansons populaires. Ce ne fut que sous le règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire vers la fin du XIIe siècle, que les guerres contre les Albigeois, en attirant vers les contrées du midi de la France une partie de la population du nord, firent connaître les chants provençaux.

Encore voyons-nous que Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, et quelques autres grands seigneurs furent les seuls qui, adoptant le langage d'oil, imitèrent dans leurs chants les troubadours d'outre-Loire. Les auteurs des romans ou chansons de *Roland*, des *Saxons*, des poèmes de *Berthe*, de *Garin*, de *Tristan*, du *Brut*, du *Rou*, du *Renard*, d'*Alexandre*, du *Saint-Graal*, et de tant d'autres, tels que le *Tournoyement de l'Antechrist*, la *Bible Guyot;* tous ces auteurs, dis-je, poètes épiques ou satiriques; les conteurs, Marie de France, Rutebeuf et tous ceux recueillis par Barbazan, Meon, M. Achille Jubinal, etc., restèrent fidèles au système gaulois, jusqu'à l'apparition du *Roman de la Rose*. Ces deux genres de poésie épique et satirique furent seuls adoptés par les écrivains des XIIe et XIIIe siècles.

Le roman allégorique de la Rose, qui ne fut probablement pas le premier de cette espèce, fit naître à son tour une foule d'imitateurs par le succès qu'il obtint. Les

poètes ne surent plus que mettre en vers de prétendus songes, pendant lesquels les vices et les vertus, personnifiés et revêtus d'une forme humaine, venaient les tromper ou les éclairer par leurs conseils. Jean de Meung continua le roman de la Rose de Guillaume de Lorris, dont il supprima le dénouement, et y ajouta quatorze mille vers satiriques. Guillaume de Guilleville composa en trois songes *le Pèlerinage de la vie humaine;* Jean Dupin publia *le Champ vertueux*, Jean Lefevre rima *le Champ de la mort*, et Octavien de Saint-Gelais *le Séjour d'honneur*. *Le Paradis d'amour* de Froissard est encore un poème où la même forme est observée. Martin Franc, auteur du *Champion des dames*, choisit pour défendre celles-ci le prétexte d'un songe que Guillaume de Lorris, et surtout Jean de Meung, avaient pris pour les attaquer. Le charmant poème de Martial d'Auvergne, *l'Amant rendu cordelier*, est encore un songe, ainsi que *la Fontaine périlleuse* et *le Palais des nobles dames*, de Jean Dupré. Le *Doctrinal de cour*, *la Danse aux aveugles*, *le Temple des vertus*, sont encore des poèmes allégoriques rêvés, quoique publiés long-temps après les ouvrages ci-dessus indiqués; ce qui prouve combien il nous est difficile de nous écarter d'une route tracée par un homme de talent, et combien est fort en France le besoin d'imitation.

Les troubadours et leurs descendants n'ont pas été beaucoup plus originaux; comme leurs poésies sont très rarement narratives, ils n'ont pas été forcés de rêver, au risque d'endormir leurs lecteurs pour nous raconter ce qu'ils imaginaient; mais leurs chansons, taillées sur le même modèle, ont pour premier couplet obligé un éloge du printemps. Thibaut, comte de Champagne, qui les imite, a cependant

tourné en ridicule cette uniformité qui devait amener l'ennui.

Ce goût pour l'allégorie, que l'on trouvera peut-être tout naturel chez un peuple moqueur, soumis au double joug des puissances spirituelles et temporelles, se manifesta cependant quelquefois dans les ouvrages qu'il inspira à quelques auteurs rebelles à l'usage, sous une autre forme que celle du songe, et sans qu'il en arrivât rien de fâcheux pour leurs auteurs. Alain Chartier composa plusieurs poèmes, tels que le *Débat du gras et du maigre*, le *Bréviaire des nobles*, le livre *des quatre Dames*, *le Curial* (courtisan), quoique Chartier fût courtisan lui-même. Il trouva bientôt des imitateurs dans Martin Franc, Jean Lemaire, Laurent Desmoulin, Jean Meschinot, l'auteur anonyme des *Dits du bon chien Souillard*, etc. etc., qui tous, sous prétexte de faire intervenir des personnages de leur invention, supposés ou allégoriques, trouvèrent les moyens de s'exprimer avec la plus grande liberté contre l'université, les nobles et l'église. *L'Abusé en cour* du roi René est encore un poème satirique composé dans cet esprit.

Villon ne se traîna pas aussi servilement sur les traces de ses devanciers; il ouvrit une route nouvelle par un *Testament* où, sous le prétexte d'indiquer ses dernières volontés, il se livre à une satire cruelle et des hommes ses contemporains, et des choses de son temps. Villon fit revivre le rondeau et la ballade, en leur rendant leur première naïveté maligne, que le goût de l'allégorie avait fait presque oublier. *Les Repues franches*, qui lui ont été attribuées, sont le récit des moyens employés par de mauvais sujets pour s'amuser et faire bonne chère à crédit. Les mœurs y sont peu respectées, et il y a lieu de croire que celles

que l'on a voulu peindre étaient en effet peu respectables. La *Légende de maître Pierre Faifeu*, par Charles Bordigné, est un ouvrage du même genre et assez servilement imité; car les auteurs de ces siècles grossiers recherchaient peu le mérite de la forme. Cette sorte de récits d'évènements vulgaires et d'invention, donna peut-être l'idée de décrire également les évènements plus relevés de l'histoire. Martial d'Auvergne, sous le titre de *Vigiles de Charles VII*, écrivit en rimes l'histoire de ce roi; je dis en rimes, parce que ce n'est qu'une gazette rimée. Jean Marot, père de Clément, à l'exemple de Martial, mais plus poète, décrivit en fort bons vers *Les voyages de Gènes et de Vénise*, dans lesquels il suivit le roi Louis XII. Georges Châtelain et Jean Molinet mirent en vers *les choses merveilleuses* de leur temps, et le seigneur de Borderie fit un discours poétique de son *voyage à Constantinople*. Jean Regnier publia un poème sur *les Malheurs de la France* (1433), et un testament.

Il me serait impossible de nommer chaque poète imitateur de chacun de ces genres : je me borne aux plus remarquables. La nomenclature de ces moutons formerait à elle seule un énorme volume.

En ce même temps, et comme si le vers français, peu scrupuleux il est vrai à cette époque, n'eût pas offert assez de difficultés à surmonter, les poètes en inventèrent une multitude de formes nouvelles, de combinaisons auxquelles ils donnèrent des noms aussi bizarres que les vers qu'ils désignaient étaient ridicules. Chacun se mit comme à l'envi à composer avec des efforts incroyables des pièces de vers, sans aucun sens pour la plupart, en rimes dites : *fraternisées, rétrogrades, enchaînées, senées, couronnées, équivoques, empérières*, etc. etc., dont j'ai donné quelques

échantillons. Ce fut le règne brillant de l'anagramme et de l'acrostiche. Ce goût détestable, qui donnait à la patience un immense avantage sur le génie, distingua les règnes de Charles VIII et de Louis XII. Il prit une telle faveur, que Marot lui-même en fut atteint, et qu'il est peu de ces pièces stupides qui ne figurent au nombre de ses poésies, où elles font tache.

Ces écrivains deshonoraient véritablement la poésie, aussi est-il à remarquer que c'est de cette époque précisément que date la première poétique écrite en français, *Le jardin de plaisance*, qui trouva tant d'imitateurs; et que c'est de ce moment que la poésie commence à perdre son caractère original gaulois, pour imiter l'antiquité.

Après Albin des Avenelles, qui traduit *Ovide* en vers français au milieu du xv° siècle, Octavien de Saint-Gelais en traduisit vingt-une *épîtres*, puis l'*Odyssée* et l'*Enéïde*. Aussitôt Hugues-Salel et Amadis Jamin rimèrent l'*Iliade;* Jacques Pelletier, François Habert, traduisirent *Horace*; puis André Delavigne retraduisit les *épîtres d'Ovide;* Salomon Certon refit toute une traduction d'*Homère; Térence* obtint le même honneur et à plusieurs reprises. Cent poètes enfin, non contents du travail de leurs prédécesseurs contemporains, donnèrent de nouvelles versions des mêmes auteurs.

Clément Marot, Mélin de Saint-Gelais, font quelques épigrammes et inventent le petit *Conte épigrammatique*. Ici la tâche, quoique plus difficile, ne tarda pas être entreprise par Charles de Sainte-Marthe, Tahureau, Pelletier du Mans, Joachim du Bellay, François Habert, Forcadel.

Que le sonnet soit d'origine française provençale, comme il est difficile d'en douter, s'il nous en reste plusieurs d'un

nommé Gérard de Bourneuil, troubadour, mort en 1278, toujours est-il certain qu'il nous revint d'Italie dans le XVIe siècle. Melin de Saint-Gelais paraît être le premier qui le rendit à la France, et Joachim du Bellay, dès l'année 1549, publia avec un succès prodigieux les cinquante sonnets à la louange d'Olive sa maîtresse. Alors, un déluge de sonnets inonda la France; il fit oublier toutes ces petites pièces gauloises, remarquables au moins par leur origine, les ballades, rondeaux, virelais que Scevole de Saint-Marthe regrettait de voir remplacer par le sonnet, qu'il regarde comme italien. Venez, dit-il :

Venez en rang, venez petits huitains :
Venez dixains, vrais enfants de la France.
Si au marcher vous n'êtes si hautains,
Vous avez bien, dessous moindre apparence,
Autant de grâce, et ne méritez pas
Qu'un étranger vous fasse mettre à bas!

Pontus de Thiart, Baïf, Etienne Pasquier, Louis le Caron, Guillaume des Autelz, Etienne de la Boetie, Olivier de Magny, Tahureau, Jodelle, Amadis Jamin, Jean de la Peruze, Claude Binet, Nicolas Rapin, Claude de Pontoux, Jacques Grevin, Pierre le Loyer (voyez ces noms *Catal. des Poètes*), et toute l'immense tourbe des poètes moins connus de cette époque féconde, chantèrent leurs amours réels ou imaginaires, en procédant par centaines de sonnets, dont il n'est plus possible aujourd'hui de lire dix sans ennui.

Ronsard lui-même, très jeune alors, il est vrai, composa une multitude de sonnets pour la belle Cassandre. Ils obtinrent une réputation telle que Marc-Antoine de Muret daigna les enrichir d'un docte commentaire. Encouragé par un tel succès, Ronsard célébra sur le même

ton Marie et Hélène, et il obtint le même honneur de Belleau et de Richelet.

Cependant, les efforts qu'on avait tentés depuis peu de temps pour faire passer les beautés poétiques des anciens dans notre langue, ouvraient les yeux à Ronsard, qui joignait la connaissance du grec à celle du latin. Tout en sacrifiant au goût de son siècle, il tenta des routes nouvelles. Le premier, il fit passer dans ses vers l'inspiration et l'enthousiasme de l'ode antique; il composa des élégies, des bucoliques; il essaya même l'épopée, et si ses tentatives ne furent pas toutes heureuses, parce que son goût n'était pas réglé, pourtant et nonobstant le préjugé qui a fait de son nom même une injure poétique, on ne peut disconvenir qu'il retira la poésie française de l'ornière gothique où elle avait fini par s'embourber sous la direction de mains ignorantes et maladroites. En suivant les traces de Ronsard, Jean Du Monin, Guy de Tours, La Boderie, Maurice Scève et Dubartas, s'égarèrent avec mille autres ignorés aujourd'hui; mais ce fut son exemple qui invita Passerat, Du Perron, Lafresnaye-Vauquelin, Bertaux et Desportes, à l'étude et à l'imitation des anciens. Malherbe eut seul l'honneur de cette régénération; mais son génie et celui de Régnier, qui légitimèrent en France la poésie antique d'Horace, eussent été insuffisants pour renverser la poétique surannée de nos anciens romanciers, si Ronsard n'eût le premier frayé la voie indiquée par Joachim Du Bellay.

La lutte ne laissa pas que de se prolonger; les troubles de la ligue y contribuèrent en détournant des nouvelles études. Maynard, avec quelques esprits sages, se conforma aux préceptes exclusifs suivis par Malherbe; Agrippa d'Aubigné et quelques autres conservèrent l'ancienne manière.

Toutefois, la poésie devint lyrique et satirique de galante qu'elle était. On ne composa plus que des odes et des satires, sans abandonner entièrement le sonnet qui, jusqu'à Boileau, conserva un crédit que l'on cherche à relever.

Déjà La Peruze, Jodelle et Larivey, avaient donné au public le goût du théâtre, abandonné jusqu'alors à la farce et aux mystères. Ils furent imités par Garnier, Grevin, Jean de La Taille, Montchrétien, Claude Billard, Pierre le Loyer, Mathieu et une foule d'autres. Bientôt après Mayret, Duryer, Théophile Viaud et Hardy, Rotrou enfin, donnèrent une nouvelle direction à l'esprit poétique; mais Anne d'Autriche, fille de Philippe III, en épousant Louis XIII, amena en France le goût espagnol. De ce moment l'enflure, le pathos, les rodomontades, s'introduisirent dans le dialogue : peu de pièces furent publiées sans qu'un matamore, capitan ridicule, y tînt sa place obligée. Ce goût perce encore dans les pièces du grand Corneille, quoique Desmarets ait repris ce travers dans sa comédie des *Visionnaires*. Les antithèses, les pointes, les jeux de mots italiens furent généralement adoptés.

Ce fut à cette même époque que plusieurs admirateurs de Villon, ou de ses principes relachés, composèrent des poésies licencieuses que le moraliste le moins chaste n'oserait avouer aujourd'hui. Théophile Viaud fut leur chef, du moins fut-il condamné au feu comme auteur ou éditeur du *Parnasse satirique*, qui n'est qu'un recueil de pièces obscènes de Sigognes, Mottin, Berthelot, Franchères, etc. Régnier lui-même figure dans cette honteuse biographie. Le *Parnasse satirique*, le *Cabinet satirique*, l'*Espadon satirique*, et quelques autres recueils, heureusement fort rares, et dont j'ai donné la liste bibliographique dans ce volume,

renferment tout ce que l'esprit le plus déréglé peut imaginer dans ce genre.

Le burlesque, autre dérèglement de l'esprit, moins blâmable, fut ensuite en grande faveur. On travestit Virgile et Ovide en langage barbare, où les expressions des halles sont mêlées à dessein avec celles des ruelles et des salons. Scarron, Nouguier, d'Alibray, d'Assoucy, Petit, Saint-Amand, Bois-Robert même et Voiture sacrifièrent à cette mode. La guerre de la Fronde contribua à populariser le burlesque, par les satires grossières que l'on publia contre le cardinal Mazarin et que l'on a rassemblées en cent volumes, sous le titre de *Mazarinades*. Il faut convenir aussi qu'une sorte de bouffissure imitée des Espagnols au moment où leur littérature venait d'emprunter les formes italiennes et les *concetti* de ses poètes, donnait aux ouvrages des nôtres, sous la plume des Porchères et des Cerisy, un aspect dont le ridicule ne pouvait être surpassé que par l'ennui qu'ils causent; et les hommes d'un esprit caustique et gai, aimèrent mieux se moquer de ces ouvrages en les parodiant que les imiter.

Nous avons vu que Ronsard avait voulu traiter l'épopée à la manière antique. Il commença en effet un poème intitulé : *La Franciade*, qui fut abandonné sans être terminé. Ronsard avait eu des imitateurs malheureux, tels que Sébastien Garnier, auteur d'un poème de *la Loyssée;* le sieur Descallis, auteur de la *Lyliade*, et de Desmier, auteur de l'*Austriade*. Messire Jean d'Ennetières composa un poème épique des faits du *Chevalier Delalain*, et frère Remy de Beauvais fit un poème de la *Madeleine*. Le père de saint Louis s'empara de ce même sujet, comme Christophe de Gamon avait fait de la *Semaine* de Dubartas. Gamon eut à

son tour pour imitateur le sieur d'Argent. On mit en vers les *Travaux de Jésus, Emmanuel*, la *Velleyade*, la *Sainte Franciade*.

Aussitôt enfin qu'une nouvelle forme était employée, elle était adoptée de toutes parts. Ainsi, J. de Lingendes avait publié un poème en stances de six vers, intitulé *les Changements de la bergère Iris* (voyez *Catal. des poètes*, pag. 375), à l'imitation des Italiens. Honoré d'Urfé composa *le Sireine* dans la même forme, et Maynard imita ces deux modèles dans son *Philandre*.

Au commencement du XVIIe siècle, la manie du poème épique reprit avec une sorte de fureur. On compterait difficilement la quantité qu'on en composa dans l'espace de trente ans ! Nous allons citer les plus remarquables, qui ne sont plus connus maintenant que par les satires de Boileau : *Moïse sauvé*, de Saint-Amand ; *David*, de Lasfargues ; *Alaric*, de Scudéri ; *Saint-Louis*, du Père Lemoine ; *La Pucelle*, de Chapelain ; *Clovis* et *Marie Madeleine*, de Desmaretz ; *David, Samson, Jonas* et *Josué*, de Coras ; *Charlemagne*, de Le Laboureur ; *La Madeleine*, de Cotin ; *les Sarrasins chassés de France*, que Boileau nomme *Childebrand*, de Carel de Sainte-Garde ; *Charlemagne, ou le rétablissement de l'empire romain* et *Charlemagne pénitent*, de Courtin ; *Saint-Paulin*, de Perrault ; une foule d'autres enfin, d'auteurs inconnus et qui méritent bien de l'être ; *Hélie, Jésus crucifié, Joseph*, etc., etc. Presque tous ces poèmes contiennent, comme celui de Chapelain, douze fois douze cents méchants vers ! (Voyez *Catal. des poètes*.)

Les anciennes petites pièces gauloises sortirent encore de l'oubli où elles étaient plongées depuis long-temps. La Fontaine renouvela le rondeau, le triolet, la ballade ; Voi-

ture, Sarrazin, Saint-Amand, Chapelle et Saint-Pavin suivirent cet exemple. Le sonnet, qui n'avait jamais été entièrement abandonné, reprit faveur entre les mains de Malleville, de Gombault, de Bensserade et de Colletet. Un fou, nommé Dulot, s'avisa d'en faire un grand nombre *en blanc*, c'est-à-dire qu'il réunissait les quatorze bouts-rimés qui devaient terminer les vers nécessaires pour composer un sonnet. Chacun se hâta de les remplir tant bien que mal, et l'on ne sentit le ridicule de cette belle occupation, que lorsque Sarrazin, qui en avait été justement choqué, eut publié son poème de *la défaite des bouts rimés*.

L'Académie était formée. Racine et Boileau écrivaient; la langue, le goût s'épurèrent. On n'osa plus se livrer aux écarts d'une imagination déréglée; mais l'imitation n'en devint ni plus ni moins servile qu'elle avait été jusques-là; seulement, la foule inévitable des singes imita de bons modèles au lieu d'en copier de mauvais. La difficulté seulement devint plus grande; aussi Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, content-ils moins de successeurs sans talent que n'en avait eu Ronsard.

Dufresny, Renard, Dancourt, Piron, ne font pas honte à Molière; J.-B. Rousseau s'inspira dignement des chœurs d'Athalie; Crebillon marcha de loin sur les traces de Corneille; Racine fut moins heureux dans Campistron, Lagrange-Chancel, etc. Sénecé, formé par La Fontaine et Boileau, est parfois digne de ses maîtres. On ferait une nombreuse bibliothèque des contes et des fables composés après La Fontaine; si l'on n'approcha pas de la naïveté du fablier, le conteur trouva dans Vergier et quelques autres des émules honorables; Chaulieu, élève de Voiture et de Chapelle, les égala tous deux, et Voltaire, en s'ap-

puyant sur tous ses devanciers, parvint à s'élever à leur hauteur.

Les essais infructueux dont Despréaux avait fait justice dégoûtèrent pendant quelque temps du poème épique; mais l'*Art poétique*, du même auteur, ouvrit la porte au genre didactique. Le Père Sanlecque composa un poème sur *le Geste;* Villiers fit un *Art de prêcher*, etc.

Après la mort de Louis XIV, la futilité de la Régence ne produisit guères que des pièces légères, des madrigaux à l'imitation de La Sablière et de Pavillon; Saint-Aulaire, Hamilton, Lainez, Fontenelle, Moncrif et une foule innombrable de poètes gens de cour et du monde à qui une élégante facilité permettait ce délassement; des hommes de lettres se distinguèrent dans le genre agréable dit poésie fugitive; La Monnoye, Ducerceau, Fuzelier, Ferrand, le président Henault, ainsi que plusieurs femmes, parmi lesquelles on distingue Mme Deshoulières, Delavigne, Bernard et de Murat.

Racine le fils, en publiant son poème de *la Religion*, ne s'attendait pas à ouvrir une nouvelle branche d'industrie aux écrivains en vers. Dulard marcha sur ses traces par son poème descriptif de *la Grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature*. De ce moment, l'on ne pensa plus qu'à la description, que l'on trouva le moyen de faire entrer partout en empruntant la forme didactique. On vit bientôt des poèmes sur tous les sujets, et qui n'en furent pas plus variés pour cela. *L'Agriculture, l'Art de la guerre, l'Éloquence, l'Architecture, la Peinture, la Navigation*, eurent leurs chantres. Ensuite vinrent *les Saisons, les Mois, les quatre parties du jour, les quatre âges;* puis *les jeux de l'enfance, les jardins, les trois règnes de la nature;* et enfin

le potager, le verger, les plantes, les fleurs, les oiseaux de la ferme, etc., etc., etc. On se remit à traduire les anciens en style descriptif, et il serait difficile de supputer le nombre des traductions auxquelles les *Georgiques* de l'abbé Delille donnèrent naissance. Ce fut alors aussi qu'une traduction de l'*Ossian* de Macpherson, par Letourneur, donna le goût du poème Ossianique, abandonné depuis avec autant de mépris qu'il avait été adopté avec ardeur.

Mais parmi tous ces auteurs qui eurent la gloire de former une école, aucun sans doute n'exerça plus d'influence que Voltaire. Son théâtre créa Laharpe, Marmontel, Colardeau, Du Belloy, Lemierre et vingt autres. Sa *Henriade* fit surgir encore une multitude de poèmes épiques dans lesquels on ne reconnaît l'original que par l'ennui qu'ils causent; ses contes mêmes, où brille un esprit si propre à lui seul, et par lesquels il est véritablement original, inspirèrent de froids et de faibles imitateurs. Il n'est pas jusqu'à celui de ses ouvrages qu'il suffit de ne pas nommer pour le désigner, dont on répéta les gravelures sans même pouvoir les dissimuler sous la grâce pernicieuse qui les couvre. Eh bien! je le demande, que reste-t-il de toutes ces imitations?

La poésie est une musique qui demande à être étudiée, à être souvent et long-temps entendue pour être goûtée. La politique, *les affaires*, qu'il importe aux intérêts de chacun de connaître, font aujourd'hui négliger la lecture des poètes; occupation futile en effet, et indifférente au bien-être matériel. Cependant l'ennui gagne parfois; le besoin de distraction se fait sentir; on ouvre au hasard un livre de poésie; la bizarrerie, la contrainte des formes étonne d'abord et bientôt fatigue une oreille étrangère au rhythme, un esprit accoutumé aux choses positives. On se demande

pourquoi et comment ces auteurs, qui jadis ont plu, n'inspirent qu'ennui et que dégoût, et on l'explique par la différence qui existe entre les mœurs, les habitudes et les croyances de nos ancêtres et les nôtres. Une imitation, une traduction d'une langue étrangère tombe sous les yeux; frappé par une apparence nouvelle, par des pensées bizarres peut-être, mais qui semblent originales, on se persuade que c'est là ce qui convient : Voilà ce qu'il faut! s'écrie-t-on, et la plèbe poétique, répondant à cet appel, comme elle a repondu à tant d'autres, obéit, pour satisfaire, dit-elle, aux *exigences* du moment, c'est-à-dire à la mode.

Oui, c'est la mode, la mode seule, si puissante sur le français, si ridicule dès que son règne d'un moment est passé, qui fit composer des allégories pendant un siècle, des sonnets pendant un autre, ensuite des poèmes épiques, puis descriptifs, puis romantiques. Les mœurs du XVIe siècle n'exigeaient pas plus des sonnets que le siècle suivant ne demanda de l'épopée, et le siècle dernier des poèmes descriptifs. Dans chacun de ces siècles, au contraire, il se trouva un ou plusieurs hommes qui luttèrent contre la mode, et ce furent les seuls dont on a conservé la mémoire.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES CHANSONNIERS ET DE LEURS OUVRAGES,

Pages

Adam (Maître). 12
Alembert (d'). 26
Anthologie françoise. 20
Anthologie patriotique. . . . 35
Antignac. 41 46
Arras (Jean), capucin 9
Atteignant (l'abbé de l') . . . 23
Auboins de Sezanne. 6
Audefroy-le-Bâtard 6
Avrigny (d'). 50

Bacilly. 13
Barré 21 37
Basselin (Olivier) 7
Beauregard. 53
Beffroi de Reigny, dit le Cousin Jacques. 42
Belle. 46
Bensserade. 13 14 53
Béranger (de). 46 50
Bernard (Gentil). 26
Bernis (le cardinal de). . . . 26
Berquin 26
Bible des Noels (la grande). . 15
Bignon. 28
Blot 14 53
Boisrobert. 13
Bonneville 33
Boufflers (le chevalier de) . . 26
Bouillon 13

Pages

Bourdon (Léonard) 33
Bourgueil. 37
Boyer (Claude) 29
Brienne (Jean de). 7
Bussy-Rabutin 53

Cadet Gassicourt 33
Cantiques et pots-pourris . . 24
Cantiques nouveaux. 23
Cantiques tirés des psaumes . 24
Cambon 37
Cavelier (Louise) 17
Chansonnier de la Montagne . 32
Chansonnier des joyeux . . . 44
Chansonnier français 26
Chansonnier nocturne. . . . 46
Chansonnier patriote. 27
Chansonnier royal. 45
Chansons choisies. 25
Chansons manuscrites. . . .
Chansons patriotiques 31
Charles, comte d'Anjou. . . . 6
Charles d'Orléans 7
Charleval. 13
Charrin 46 47
Chazet. 38 46
Chef-d'œuvre d'un inconnu. . . 17
Chemin. 39
Chenier (M.-Joseph). 29 30 39 50
Cheron. 37

Pages
Choix de chansons. 19
Clef des chansonniers 15
Colardeau. 22
Collé. 21 25 44
Concerts républicains (les). . 54
Constitution de l'an VIII. . . 40
Constitution en vaudevilles. . 27
Coucy (le Châtelain de) . . . 4 5
Coulanges (le marquis de) . 14 53
Crébillon fils 21
Cubières (Dorat). 31

Dalibray 13
Debraux (Emile). 49
Dejouy. 46
Delaborde 5 22
Delacauchie (Antoine) 9
Delécluze. 19
Demautort 7
Désaugiers. 46 49
Deschamps (Eustache). . . . 4
Deschamps. 37
Desfontaines 37
Desforges. 53
Desmaretz 13
Desorgues 29 29 50
Despreaux 37 48
Desprez 37 46
Desroziers 40
Dessert des petits soupers. . . 19
Dieulafoy. 38
Dictionnaire lyrique. 22
Dîners du vaudeville. 37
Divers cantiques de l'âme. . . 12
Diversités galantes. 26
Ducis. 36
Ducray Duminil. 33
Dugazon. 28
Dumersan. 46
Dupaty (Emmanuel) 38 46

Enfant lyrique du carnaval. . 47
Esmenard 50
Etrennes aux jolies femmes. . 39
Evêque (l') de la Ravallière. . 6
Evesque (L. Cavelier, dame l'). 17

Pages
Favart. 21
Félix. 46
Festin joyeux. 16
Florian. 26 36
Folies nationales (les) 27
Fourcroy. 13
Francis. 46
François de Neufchâteau. . 26 30

Galerie des badauds (la). . . 46
Gallet 21
Gaudriole (la). 46
Gaulbris, prêtre. 12
Gaultier Garguille. 12
Gensoul (Justin). 46
Gentil 46 47
Goguettes (les) 43
Gouffé (Armand) 38 41 46
Guillaume, vidame de Chartres. 6

Hopil (Claude) 10
Hues ou Hugues de la Ferté. . 7

Jacquelin. 46
Jourdan (Etienne). 46

Lafortelle. 46
Laharpe 50
Laujon 21 38 43
Lebas 16
Lebrun-Pindare. 39 50
Lebrun-Tossa. 28 50
Ledoux. 46
Leger 37
Legouvé 36
Lehuy. 43
Léonard 28
Leroux de Lincy 4
Lyre de la raison (la) 30

Marchant 27 190
Mareschal (Sylvain) 40
Mareschal (Mme). 13
Marigny 14 53
Marmontel 22
Martinet 53

Pages

Martinville 46
Mechin. 28
Menestrier (Casimir). . . . 46 47
Merard Saint-Just (de). . . 45 106
Mercier de Compiègne. 34 103 185
Merle 46
Mes chansons. 23
Meunier de Querlon. 20
Molière (Poquelin de) 13
Moncrif. 19 22
Monnet. 20
Monnier 37
Montjourdain. 39
Montperlier. 46
Montreuil. 14
Moreau (C.-A.) 47
Moreau, historiographe . . . 40
Muse gaillarde (la). 23
Muses en belle humeur (les). 16

Noëls nouveaux. 8
Nogaret (Félix) 33
Nouveau chansonnier patriotique. 31
Nouveau recueil de chansons. 12
Nouveau recueil de chansons choisies 16
Nouveau recueil de chansons choisies 25
Nouveau recueil des plus beaux airs d'opéra. 13
Nouveau siècle de Louis XIV. 14
Nouvel anacréon français. . . 18
Nouvel entretien des bonnes compagnies. 12

Ourry 46 47

Pannard 19 26
Paris (Paulin). 6
Parnasse des muses (le) . . . 11
Parnasse des odes (le). . . . 10
Passion de N.-S. J.-C. 36
Pélisson 13
Persan. 54
Petit chansonnier des armées. 36

Pages

Pezay (le marquis de) 26
Philippon La Madeleine . . 38 45
Philomèle séraphique (la). . . 9
Pierre de Dreux, dit Mauclerc. 7
Pieuse alouette (la) 9
Piis . . 28 31 37 46 49 55 94 110
Piron (Alexis). 21
Pitou 47
Poésies nationales de la révolution 50
Pot-pourri de Loth 24
Pot-pourri de Villedavray . . 40
Prévost d'Iray (le). 37
Procès de la reine d'Angleterre. 48

Quêne de Béthune. 4 6
Quinault 13

Radet 37
Ravrio 41
Recueil d'ariettes patriotiques. 36
Recueil de chansons nouvelles et vaudevilles. 17
Recueil de chants philosophiques. 39
Recueil de fables choisies. . . 17
Recueil de romances historiques 21
Recueil des plus belles chansons. 15
Recueil d'hymnes patriotiques. 28
Recueil d'hymnes républicaines. 29
Reine vengée (la) 48
République en vaudevilles (la). 27
Révolution en vaudevilles (la). 35
Rhulières. 26
Riboutté 26
Richard Cœur-de-Lion. . . . 4
Riouff 28
Rituel des théophilanthropes . 39
Rossignols spirituels (les). . . 10
Rouget Delille. 39 50
Rougemaître de Dieuze . . . 45
Rougemont (de). 46
Rousseau-Mignot 36

Pages

Rozière. 37

Sac vert (le) 48
Saint-Ange. 30
Saint-Amand. 53
Saint-Lambert 26
Saint-Laurent. 46
Saint-Pavin. 53
Sarazin. 14
Saurin. 26
Sauvé (Mme de) 13
Scarron 14
Scribe (Eugène). 47
Scuderi (Mlle de) 13
Sedaine 24
Ségur (Philippe de) 37 48
Servantois et sottes chansons. 8
Séville (Armand) 44
Suze (la marquise de la). . . 13

Tentation de saint Antoine (la). 24
Temple de la Liberté (le). . . 34
Themiséul de Ste-Hyacinthe. . 18
Thibaut, comte de Champagne 4 5
Thiriot. 26
Tissot 50
Tournay 46
Tristan. 13

Vadé. 21
Villette (marquis de). . . . 33

Ximenès 30

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES CONTEURS ET DE LEURS OUVRAGES.

	Pages
Abus dans les cérémonies. .	202
Adevineaux amoureux (les). .	135
Adriennes nouvelles (les). . .	105
Agréables divertissements(les).	195
Ah ! que c'est bête	204
Alphonse (Pierre).	60
Amours de Kéokinisul. . . .	223
Amours de l'Ange Lure. . .	204
Amours des dames illustres. .	218
Amours de Mars et de Vénus.	100
Amphithéâtre sanglant (l'). .	211
Amusement des dames (l'). .	89
Amusements etc., par un bon Picard	94
Amusements philologiques. .	189
Anecdotes jésuitiques. . . .	202
Anecdotes sur Mme Dubarry. .	223
Annales de la Cour.	221
Antidote d'amour.	175
Antiquité des larrons (l'). . .	214
Anti-Titus	191
Anti-Vénus physique	181
Aphrodisiaque externe. . . .	185
Aretin moderne (l').	202
Arnigio (Barthelémy).	121
Art de désopiler la rate (l'). .	184
Art de plumer la poule sans crier (l').	216
Art de voler sans ailes (l'). .	216
Aubery (Jean).	175
Autreau.	90
Aventures de la Madone. . .	202
Azolains de Bembo (les). . .	116
B.*** (monsieur.	85
Bandello. 118	207
Baraton.	78
Barzas-Breiz.	63
Basset des Roziers.	181
Bastonnade (la).	186
Beaumarchais.	94
Belleforest 118 119	207
Bembo.	116
Bergerac.	158
Beroalde de Verville.	169
Bibliothèque facétieuse. . . .	199
Bièvre (marquis de).	204
Bigarrures du seigneur des Accords	163
Boaistuau. 118	207
Boccace	114
Boettiger.	187
Boitel, sieur de Gaubertin. .	209
Bonnard (de).	91
Bordelon (l'abbé). 178	214
Bordes (Charles).	92
Bouchet (Guillaume).	155
Boucher de Perthes.	63
Bonfflers (le chevalier de) . .	94
Boureau Deslandes.	182

Pages
Bourneau. 91
Boutehors d'oisiveté (le). . . 134
Bouthierre (Georges de la). . 206
Bredin le cocu 137
Brémond (Gabriel de). . . . 176
Bretin (l'abbé Claude). . . . 101
Broussonnet 184
Bruel d'Arbères. 137
Bruscambille 158
Bugnet. 97
Busca (le chevalier de). . . . 93
Bussy-Rabutin 219

Cabinet de Minerve. 169
Cabinet historique. 212
Cabinet satirique. 75
Cadet de Gassicourt. 189
Cailhava de l'Estandoux. . . 108
Cailly 104
Cajot (dom). 183
Camus, évêque de Belley. . . 212
Canapé (le). 203
Capelloni (Laurent). 121
Caquets de l'accouchée (les). 172
Caraccioli. 188
Castoiement (le). 69
Caylus (le comte de) 201
Cazotte. 95
Cent nouvelles nouvelles. . . 144
Cercle (le). Conversations galantes 176
Champfort 90
Chants Armoricains. 64
Chapuy (Gabriel). 120
Chasse-ennui (le). 194
Chassonville 125
Cherrier (Claude). 198
Chevalier de***. 84
Chevauchée de l'asne (la). . . 162
Chimerande, l'anti-grec . . . 204
Choisy (l'abbé de). 221
Choix d'anecdotes 199
Cholières. 156
Cinq jouissances (les). . . . 86
Cirano de Bergerac 158
Civilité puérile (la). 165

Pages
Collier (le C.). 96
Comus, ou banquet des Cimmeriens 174
Conon (Auguste). 218
Constitution de l'hôtel du Roule 84
Contes à rire. 197
— du monde aventureux. 151
— pour ceux qui peuvent encore rire. 98
— saugrenus. 204
— théologiques . . . 93 104
Conteur universel (le). . . . 199
Coqueley de Chaussepierre 97 186
Coterie des Antifaçonniers. . 178
Courrier (Paul-Louis). . . . 111

D.*** 82
Daquin de Château-Lyon. . . 88
Daudiguier (Vital). 214
Décades historiques (les). . . 211
Delarue (l'abbé). 61
Délassements du boudoir (les). 96
— d'un paresseux. . 96
Délices du cloître (les). . . . 202
Desbiefs (Louis). 86
Desperriers (Bonaventure). . 145
Dessert des Muses (le). . . . 72
D'Estaing (le comte). 88
Divinités génératrices. . . . 191
Docteur Gélaon (le). 179
Dolopathos (le). 60
Doppet. 185
Dorat. 90 91
Doxologie du fétu (la) 167
Droyn (Gabriel). 168
Dubreuil. 89
Ducerceau. 81-90
Duclerc (Jacques). 151
Dufaill (Noël). 146
Dulaure 191
Dulaurens (l'abbé). 100
Dupuy (Henry). 175
Dupuy (Pierre). 211
Duroc Sort-Manne. 152
Duverdier de Vauprivas . . . 120

Pages
Elite des poésies gaillardes. . 77
Encyclopédie illiputienne. . 281
— perruquière 190
Enfer de la mère Cardine (l'). 72
Erotopægnion. 71
Espadon satirique (l'). . . . 73
Esprit des sots (l'). 189
Essai sur l'histoire naturelle des moines. 183
Esternod (Claude d'). 73
Estienne (Charles). 161
Estienne (Henry). 154
Etat de l'homme dans le péché. 182
Etrennes de la Saint-Jean. . 201
Etrennes gaillardes. 93
Evangiles des Connoilles (les), 128
Evènements singuliers (les). 211
Eutrapel 146

Fabliaux 69 70 71
Facetiæ facetiarum. 113
Facéties agréables. 198
— raretés et curiosités 127
Facétieux drolifique réveil-matin 196
— réveil-matin 194
Fallet 91
Farce des Quiolards. 138
Favard. 93
Ferrand (Antoine). . . . 83 91
Fêtes roulantes (les). 201
Feutry. 207
Fleur des chansons (la). . . . 139
— des chansons nouvelles(la) 132
— de toute joyeuseté(la) . . 132
Folengo (Théophile). 116
Fortune marâtre (la). . . . 213
Fourquevaux (Pavie de). . . 73
France galante (la). 218
François de Neufchâteau. . . 90
Freron. 91

Gabalis (le comte de). . . . 176
Galanteries des rois de France. 217
Ganeau, ... 86
Garemberto (Hiérôme). . . . 167
Garon (Louis). 194

Pages
Gassendi 93
Gatien des Courtilz de Sandras. 221
Gazée (le P. Angelin). 159
Gelli (Jean-Baptiste). 119
Gibecière de Mome (la). . . 194
Giovani Fiorentino 115
Godard de Beauchamps. . . 200
Goulard (Simon). 209
Grand mystère de l'art de méditer (le). 181
Grands statuts des saoulz-d'ouvrir 136
Grattelard (le baron de). . . 157
Grazzini dit le Lasca. . . . 119
Grécourt (J.-B. de Willard, abbé de). 83 91
Griffet de la Baume. . . . 104
Gros Guillaume, Guillot Gorju, Gautier Garguille. . . . 140
Grosley 184
Grouvelle 91
Gudin de la Brenellerie. 101 106
Guicciardini (Louis). . . . 119
Guichard. 91
Guichard (Jean-François). . 103
Guide du Prussien. 191
Guillard 93
Gruget (Claude) 123
Gwenc'hlan. 63

Harangues burlesques. . . 173
Harvant (N. J.) 96
Hermaphrodites (les). . . . 216
Heure du berger (l'). . . . 160
Heures perdues d'un cavalier français 160
Hexameron rustique (l'). . . 175
Histoire amoureuse des Gaules 218
— de Camouflet. . . . 204
— de la comtesse des Barres 221
— de la reine Zarah. . 221
— de M. Guillaume. . 201
— des amours d'Henry IV 218
— des Coqueluchons. . 183
— des personnes qui ont rajeuni 177

Pages
Histoire des plus illustres favoris. 211
— du Palais-Royal. . . 220
— du prince Apprius. . 200
— du roi de Bohême. . 192
— générale des larrons. 215
— prodigieuse de Faust. 208
Histoires facétieuses et morales. 195
— prodigieuses. . . . 207
— tragiques de notre temps 1641 . . . 210
— tragiques de notre temps 1708 . . . 210
— tragiques en épitome. 208
Hugues ou Hue de Bures. . 60

J. K. L. 205
Imbert 71
Imposteurs insignes (les) . . 215
Intrigues monastiques (les). . 202

Jargon de l'argot (le). . . . 132
Jeux de l'inconnu (les) . . . 172
Joujou de ces Messieurs (le). 203
Jubinal 70
Jules Obséquent. 206

Kerquisinen (Claude de). . . 119

Labeaumelle 223
Labrière. 199
Ladixmerie. 95
Lamonnoye. 90
Lamothe Levayer. 175
Lancelot. . , ... 125
Langlès . . . . , ... 111
Lanjuinais 186
Lantier 109
Larivey (Pierre de). 118 121 169
Latour Landry (Geoffroy de). 60
Laurens (l'abbé du). . . 100 202
Lauriers ecclésiastiques (les). 202
Lefebvre de Villebrune. . . 119
Légende joyeuse (la). . . . 91
Lemonnier 95
Léon Hébreu. 149

Pages
Léonard 91
Lepetit (C.-L.). 160
Lepicard (Philippe). . . . 153
Leroy de Lozembrune . . . 94
Lesina et l'anti-Lésine . . . 122
Le Tartier (Adrien). . . . 163
Lettre à madame la comtesse Tation 204
— de Corniflerie. . . . 161
— philosophique. . . . 85
Libertin de bonne compagnie (le). 104
Linguet 96
Livre à la mode (le). . . . 188
Livre des Quatre-Couleurs. . 188
— singulier (le). . . . 198
Longueville d'Harcourt. . . 177
Lucina sine concubitu. . . . 203
Lusus ingenii 115

Mangenot (l'abbé). 87
Manoury. 185
Manuel gaillard. 88
Marcel (J.-J.) 111
Marchand. 190
Marguerite de Valois. . . . 146
Marie de France.. 64
Marmontel (J.-F.). 101
Marottes à vendre. 198
Masson (Toussaint). 85
Masson de Morvilliers. . 91 94 95
Maupertuis. 181
Meibomius 185
Mémoires de l'académie de Troyes. 184
Mémoires historiq. des amours des rois de France. . . . 217
Mémoires littéraires de Montmartre. 184
Mémoires pour servir à l'histoire de Perse. 223
Mémoriaux historiques (les). . 212
Ménestrier (le père) 177
Mérard Saint-Just (de). . . 106
Mercier de Compiègne . . 103 185
Merlin-Coccaie. 116
Messe de Guide. 105

Pages
Messie (Pierre). 123
Mital 213
Momus françois (le). . . . 159
Moncrif 90
Montalvano. 125
Montfaucon de Villars. . . . 177
Montluc, comte de Cramail. . 173
Mouche (l'abbé). 109
Moulinet (du) 129
Moyen de parvenir (le). . . 169
Muse folâtre (la) 71
— mousquetaire (la). . . 78
Muses sérieuses, galantes et enjouées. 76
Musique du diable (la). . . . 220

Nodier (Charles) 192
Nocrion 203
Nogaret (Félix). 109
Noiraud (Claude) 166
Nouveau recueil de fabliaux. 69
Nouveaux contes à rire. . . 197
Nouvelle fabrique des traits de vérité. 153
Nugæ venales 112
Nugent de Rothe. 191

Observations sur les tournures. 189
Oille (la). 179
Olympe en belle humeur (l') . 97
Ordenne de chevalerie (l'). . 67
Organt. 98
Origine des masques (l'). . . 166
Ouville (A. Lemetel, sieur d'). 159

Paix du ménage (la). . . . 97
Palais des curieux (le) . . . 170
Palma-Cayet. 208
Panckoucke. 184
Paradin 143
Paradoxes. 161
Parapilla. 92
Parival 195
Parnasse libertin (le). . . . 87
— satirique (le) . . . 74
Pasquier (Etienne). 139
Passe-partout galant (le). . . 200

Pages
Passe-temps des dames (le). . 91
— des mousquetaires. 86
— du boudoir . . . 95
Pecorone (le). 115
Peignot 189
Perrault. 90
Perruques (histoire des). . . 190
Petit. 189
Petite varlope (la). 84
Petit neveu de Grécourt. . . 93
— de Vadé. . . . 96
Pezay (le marquis de). . . . 91
Philosophie fabuleuse (la) . . 169
Pidansat de Mairobert. . . . 223
Pièces échappées du feu. . . 80
Piis. 94 110
Piron (Alexis) 87 91
Plancher de Valcourt. . . . 92
Plat de Carnaval (le). . . . 198
Plélo (le comte de) 95
Pogge (le) 115
Pogonologie. 190
Polissonniana 197
Pons de Verdun 91
Portefeuille d'un dragon. . . 92
— d'un jeune homme. 95
Printemps d'Yver. 153
Priviléges du cocuage (les). . 178
Procès, etc., sur Carême-prenant. 165
Promenades printanières (les). 163
Pucelle de Paris (la). . . . 88
— d'Orléans (la). . . . 90
Pythagore moderne (le). . . 203

Quelques aventures des bals . 201
Querlon 222
Quevedo-Villegas. 186
Quinze joies de mariage (les). 143

Rabelais. 147
Rampalle. 125
Rao (César). 120
Recherches sur les perruques. 190
Recueil de divers contes facétieux 196
— d'éloges 182

Pages

Recueil de nouvelles poésies galantes. 91
— de poésies fugitives. . 92
— de pièces sérieuses, comiques. . . . 80
— de quelques poésies nouvelles. . . . 86
— de tout soulas . . . 133
— des meilleurs contes . 89
— des meilleurs contes en vers 95
— des plus excellents vers 74
Réflexions sur les hommes morts en plaisantant. . . 182
Règles de la cabale des filoux. 133
Régnier (Mathurin). 72
Rigottier. 96
Robbé de Beauveset. . . . 99
Rochon de Chabannes. . . . 96
Rocoles (J.-B. de). 213
Roger Bontemps en belle humeur 196
Roquefort (B. de). 64
Roquelaure (marquis de). . . 159
Rosset (François de). . . . 210
Rouillard (Sébastien). . . . 167
Rousseau (Jean-Baptiste). . 82 91
Royal sirop de pommes (le). . 168
Rozet de Beaumont 81
Rutebeuf. 65

Saint-Gilles. 78
Saint-Glas, abbé de St-Ursans. 77
Saint-Just le conventionnel. . 98
Saint-Just (le marquis de) . . 91
Saint-Lambert. 90
Saint-Lazare (le sieur de) . . 211
Savaron (Jean). 167
Sauval. 217 218
Sedaine 93
Ségur. 96
Senac de Meilhan. 91
Sénecé (Baudron de). . . 81 90
Singe de La Fontaine (le) . . 100

Pages

Sottisier (le). 80
Souliers, échasses, etc. . . 187
Soupers de Daphné (les). . . 222
Spectacles d'horreur (les) . . 211
Straparola 117
Subtiles conceptions. . . . 167
Surprise d'Angoulevent. . . 136
Swift. 181
Sylvain (Alexandre) 208

Tabarin 141 156
Tabourot (Etienne) 163
Tægio (Barthélemy) 120
Tahureau (Jacques) 119
Tapisseries historiques (les). . 212
Taureau banal (le). 220
Théâtre tragique (le). . . . 209
Theïs (Alexandre de). . . . 100
Tours de maître Gonin (les). . 214
Traité contre les masques. . 167
Traité de la jalousie. . . . 180
Trésor d'histoires. 209
Trésor des récréations. . . 193
Triomphe de la noble dame. . 150
Turmeda (frère Anselme) . . 123

Vadé 93
Vagabond (le) 215
Vasselier (Joseph). 101
Venus physique. 180
Vergier 79
Vercingentorixe 204
Vialardi. 122
Vie généreuse des matois. . 133
Vie voluptueuse des capucins. 202
Villars (Montfaucon de). . . 177
Villemain d'Abancourt . . . 205
Villemarqué (Th. de la). . . 63
Villette (le marquis de). . . 91
Vinot (le père). 83
Voltaire. 83 90

Yeux, le nez, etc. (les) . . . 179
Yver (Jacques). 153

FIN DES TABLES.